colorchecker CLASSIC
x-rite
mm

1r

Notes (sans titre ni date)
ayant servi à un cours de littérature grecque

Poésie lyrique – Pindare – Bacchylide – Simonide.
Élégiaques.
Dithyrambe
Poétesses
Poésies philosophiques.
Période attique – plan de leçons.
Division en périodes.

1v

1re grand développement lyrique de Archiloque à Alcée et Sappho — 700 — 600

2e — — — — de Stésichore, Ibycus, Anacréon, Simonide à Pindare et Bacchylide — 600 — 450.

Pindare et Bacchylide (500 – 450) renvoyés à la 2e période

Simonide représente donc à lui seul, sur la limite du VIe et du Ve siècle, tout le développement poétique antérieur à lui — il est à la fois élégiaque, iambographe et mélique — poète gnomique et lyrique, surtout narratif et lyrique, et devenu par les [illegible] national, il prélude à la poésie dramatique et annonce le siècle de Périclès —

Pour le bien apprécier, et pour compléter en même temps l'histoire de la poésie élégiaque que nous avons interrompue après Tyrtée, il faut remonter jusqu'au commencement du VIe siècle et au grand législateur d'Athènes, Solon, qui fut à la fois, dans les temps d'Archontat et de patriciens, homme d'État et poète du premier ordre —

Mais Solon, contemporain d'Alcée, de Sappho, de Stésichore, quoique plus jeune, s'annonce déjà l'alliance des genres, des éléments poétiques divers, dont le couronnement était réservé pour l'achèvement de cette grande et dernière combinaison du drame, dont nous avons déjà parlé; du drame qui renouvelle la vieille épopée en l'animant du souffle de l'action et lui associant la sagesse des sentences (la poésie gnomique), les iambes (dialogue) et surtout les chants du chœur, tour à tour mélancoliques comme l'élégie et passionnés ou sublimes comme l'ode —

Mais voyons, avant tout, comment l'élégie était devenue sentencieuse et mélancolique avec Solon lui-même et Mimnerme, son contemporain, avec Xénophane, Théognis, Phocylide et Simonide — Quant aux iambes, nous les avons déjà conduits jusqu'à la fin du VIe siècle (Hipponax et Ananius); nous les retrouverons, chez Solon et chez Simonide, au service de cette même sagesse pratique et sentencieuse, de cette morale politique ou individuelle, qui est le fond de ce que nous appelons la poésie gnomique —

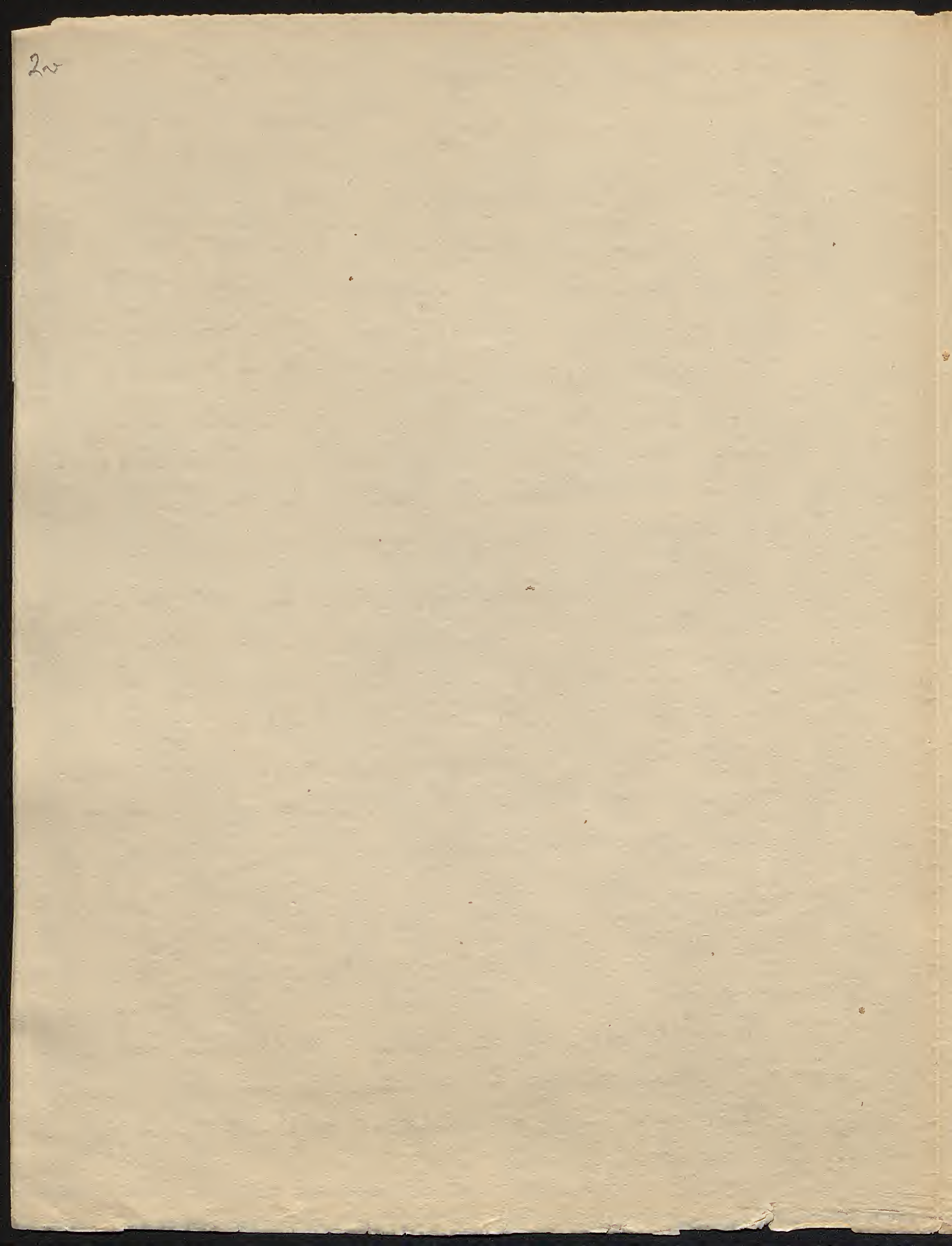
2v

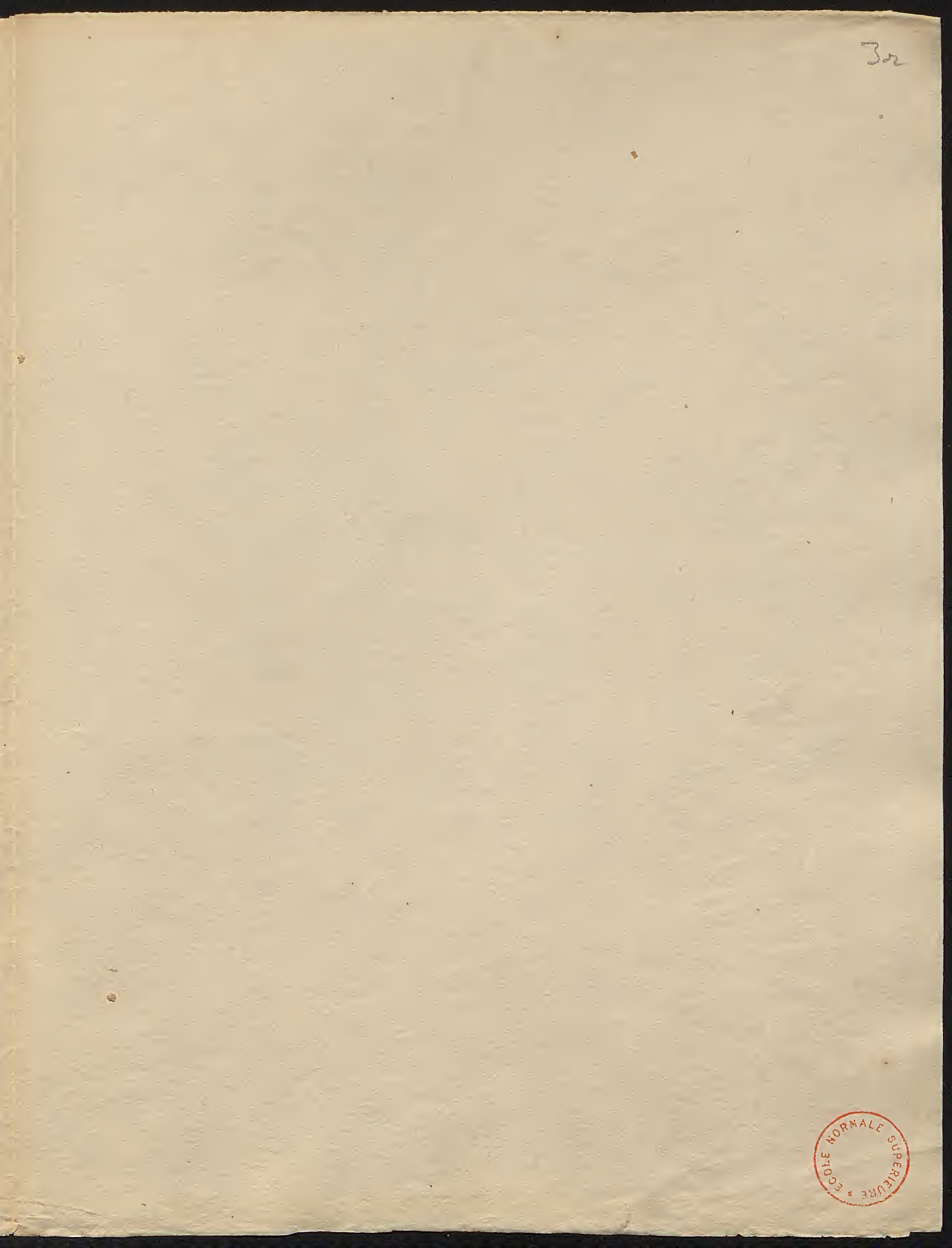

3v

Pindare

Vers 500, lutte Eolo-Béotienne de poésie lyrique, rivale de l'ancienne École Éolienne détruite – Déjà Pindare, qui passe à bien d'autres lieux, à la lutte dorienne ... et à l'Ionienne – Myrtis et Corinne, Lasos et Simonide contribuèrent à le former – Venu au milieu d'eux et après eux, qui triomphe de ... et ... – contemporain d'Eschyle – appartient à l'époque de transition et à la première partie de la 2e Période – point culminant de la poésie lyrique – Pindare, lithographie(?), drame dramatique.

Né à Thèbes

ou, plus précisément, à Cynoscéphales – du moins ses parents en étaient originaires –

D. la 1re a. de la LXVe Ol. 520 av. J.C.
Corsini, F. A. 3e a. – –
Boeckh 3e a. LXIVe – 522 –
pendant la fête des jeux Pythiques. – légende ?

1re Pythique son 1er ouvr. composé à 20 ans –

Son père diversement nommé

Scopelinos (joueur de flûte) Daiphantos Pagondas
selon d'autres, son oncle ἴσως Δαΐφαντος Παγώνδας

Sa mère Kléodike (Κλεοδίκη ou Κλευδίκη)

D'autres l'ont fait fils de Myrto (Μυρτώ)

Son père, célèbre musicien et Agathoclès lui apprirent la musique.

Myrtis et Corinne, Lasos et Simonide le formèrent à la poésie (Élien. V.H. XIII, 25; [illegible] XXII, 9)

Diverses légendes significatives sur son enfance & sa première jeunesse.

Abeilles sur ses lèvres (récit analogue sur Stésichore)

Variantes – Élien. V.H. XII, 45 – Philostr. Imag. 12 – Pausan. IX, Boeot. 23 –

Sources de la biographie de Pindare: 4 petits documents grecs

1. Πινδάρου γένος – d'un ms. de Breslau, et publié par Schneider – à la tête de son édit. des Olympiques de Pindare, Leipz. 1816.
témoign. ... des beaux temps de la tradition critique des Alexandrins –
2. art. Π. de Suidas – 11e ou 12e s. compilat. renseign. indiqu. les autorités –
3. vers 1310 recueil des schol. de P. par Th. Magister & où se trouve Π. γένος [illegible] περὶ Θ. τ. M. – manu. [illegible].
4. Préface d'Eustathe à son comm. s. Pind. προοίμιον τῶν Πινδαρικῶν παρεκβολῶν – 1160 – retrouvé ... parmi les ms. inéd. d'Eustathe & publié par Tafel – Francf. a. M. 1832, 4o. biogr. ... complète & la plus détaillée, précieux de tradition ... importance –
... critiques, ..., ...
... des anciens
Pindare lui-même

Schütz über Pind. Leben u. Schriften. Stuttg. 1774 – v. J. G. Schneider – par prudence, ... l'auteur.

Ses préludes mais comme par Corinne comme emprunt

Dans tous grand luxe d'imagination - mot de la poétesse — fragm. ap. Plutarch. de Gl. Ath. et Lucian. Enkom. Demosth.

On raconte, on sait peu de choses sur sa vie

[illegible] aux anciennes poétiques - [illegible] grands [illegible] de chant, mais [illegible] - [illegible] - [illegible] et des [illegible] -

? Une fois [illegible] d'Apollon [illegible], il se rendait à Delphes pour la fête des j. Pythiques, et y entonnait le Péan — Cf. Pausan. X, 24. — siège en fer de Pind. à Delphes —

Son 1er ouvrage, 1re Pythique, composé à l'âge de 20 ans —

amende de mille drachmes pour avoir fait l'éloge d'Athènes — dédommagé par les Athéniens — sa statue d'airain devant le portique royal

ἰοστέφανοι schol. Aristoph. Acharn. 673

αἵ τε λιπαραὶ καὶ ἀοίδιμοι Ἑλλάδος ἔρεισμα, Ἀθᾶναι
Dith. Fr. 4. λιπ. κ. ἀοιδ. Ἑλλ. ἔρ. schol. Aristoph. Nub. 299.
κλειναὶ Ἀθᾶναι
début de la 7e Pythique, en l'honn. de Mégaclès l'Alcméonide
κάλλιστον αἱ μεγαλοπόλιες Ἀθᾶναι προοίμιον —

Conseil qu'il donna aux Thébains, au sujet de la guerre des Perses — par amour de la paix.

Polyb. IV, 31 — cf. fragm. hyporchem. ap. Stob. LVIII [?] Pindar. Heyn. III, p. 84-85. (parmi les hyporchèmes, chez Boeckh)

Hypor. Τὸ κοινόν τις ἀστῶν ἐν εὐδίᾳ καταθεὶς —
Hyporch. — ἐρευνασάτω μεγαλάνορος ἡσυχίας
ἱερὸν φάος, — στάσιν ἀπὸ πραπίδος
ἐπίκοπον (ἐπίκοτον) ἀνέμων (ἑλών), πενίας δότειραν,
ἐχθρὰν κουροτρόφον.

La plus grande partie de sa vie passée à la cour d'Hiéron souvent chanté dans ses vers (1re Ol. 1re, 2e, 3e Pythique)

Vieillard, aimé des dieux et des hommes, à l'âge de plus de 80
80 ans — près de 90 ans, il s'endormit au théâtre de Thèbes (?) sur le sein de son favori Théoxenos, [illegible]
autre récit: [illegible] qui [illegible] la [illegible] années, non à Thèbes, mais à Argos [illegible] - Sa [illegible]
sa femme Timoxena — filles Πρωτομάχη et Εὔμητις [illegible] les corps à Thèbes

On dit qu'il laissa un fils et deux filles

Il se mort, racontent [illegible] à l'Ol. 86,2 (435), du moins après l'Ol. 83. Corsini, la 3e a. de la LXXXe Ol. sous l'archontat de Bion — Boeckh — LXXXIIe Ol. 3e a. — 442 av. J.C.
fragm. qui lui est adressé, ap. Athen. XIII, 17.

Oracle relatif à cette tradition, [illegible]

Idée que Pindare nous donne de lui-même, complétée par les témoignages et les éloges des anciens –

Enfant, sa naissance célébrée par les nymphes et les dieux — Vit. ed. Westermann –

Jeune, (assisté [illegible] des Muses) avec l'assistance des ~~[illegible]~~, il cultiva le jardin brillant des Grâces, dédiant leurs faveurs et leurs [illegible] dire aux yeux [illegible] — Ol. IX, 38 – ἐξαίρετον Χαρίτων νέμομαι κᾶπον· κεῖναι γὰρ ὤπασαν τὰ τερπνά. Pyth. VI, 1 sqq. Ἀκούσατ'· ἦ γὰρ ἑλικώπιδος Ἀφροδίτας ἄρουραν ἢ Χαρίτων ἀναπολίζομεν.

(Génie inspiré) Poète lauréat cher aux Muses, de la flamme de ses chants des dons fruits de son génie il éclaira et illumina les actions des dieux immortels, l'impérissable mérite de la vertu, les hauts-faits des héros, la gloire des vainqueurs dans les jeux et celle de maintes villes grecques – — Ol. IX, 120 sq. Εἴην εὑρησιεπὴς ἀναγεῖσθαι πρόσφορος ἐν Μοισᾶν δίφρῳ: 33 – κλεενναῖς ἐπιφλέγων ἀοιδαῖς – VII, 14, 15 – γλυκὺν καρπὸν φρενός – Pyth. III, 203. ἁ δ' ἀρετὰ κλειναῖς ἀοιδαῖς χρονία τελέθει – – I, 181 sqq. ὀπιθόμβροτον αὔχημα δόξας – οἶον ἀποιχομένων ἀνδρῶν δίαιταν μανύει καὶ λογίοις καὶ ἀοιδοῖς. Ol. XIV, 7 sqq. Χάριτες... σὺν γὰρ ὑμῖν τὰ τερπνὰ καὶ τὰ γλυκέα γίνεται πάντα βροτοῖς, εἰ σοφός, εἰ καλός, εἴ τις ἀγλαὸς ἀνήρ.

3 aussi fut-il cher aux dieux comme aux hommes

Pan lui-même répéta ses chants – [illegible] — Pindare le remercia de la bienveillance qu'il lui témoignait ainsi: Πάν, Πάν, Ἀρκαδίας μεδέων, καὶ σεμνῶν ἀδύτων φύλαξ.

[illegible] 9. Pausan. Boeot. 23 – ? (Cérès ?) Proserpine inspira aussi un hymne du poète + – πότνια θεσμοφόρε χρυσάνιον

Apollon déclara par la bouche de la Pythie que la moitié des dons apportés à son [illegible] par les Grecs devait lui appartenir — [illegible] ad Apollon. Pausan. Boeot. 23. [illegible] – [illegible] Apollon [illegible] Pind. en les [illegible] – Π. ὁ μουσοποιὸς παρίτω πρὸς τὸ δεῖπνον τοῦ θεοῦ – [illegible]

[illegible] Il lui accorda, toute faveur le plus beau des présents que la divinité puisse faire à l'homme, une mort prompte et belle – — Plutarch. Consol. ad Apollon. + [illegible] cf. Pausan. Ibid. [illegible] –

[illegible] Les [illegible] et les villes se disputaient l'honneur d'être chantés par Pindare

Les Rhodiens suspendirent en lettres d'or dans un temple le chant de victoire où il avait célébré leur île — la 7e Olymp. en l'honneur de Diagoras. Cf. Pausan. IX, 16 – [illegible]

5a

Bien qu'il n'ait point échappé à la jalousie de ses rivaux, de Simonide et de Bacchylide, par ex.,

il fut entouré de gloire pendant sa vie et après sa mort

il compta pour amis des rois et des princes, les plus illustres de l'époque

Hiéron de Syracuse

Arcésilas de Cyrène (4e et 5e Pythiques)

Alexandre, fils d'Amyntas, roi de Macédoine — 1 fragm. dans l'éd. de [illegible] — Bergk, III, p. 10, 11 —

Un monument lui fut élevé dans l'hippodrome à Thèbes

La maison où vécut Pindare épargnée par les Lacéd. et par Alexandre — Inscrip. sur la porte:
Πινδάρου τοῦ μουσοποιοῦ τὴν στέγην μὴ καίετε.
cf. Dion. Chrysost. de regno —

[illegible] auf [illegible] des Pindar — les ruines de cette demeure vues par Pausan. près de la rivière Dircé —

Une seule voix dans l'antiquité sur Pindare comme sur Homère

σοφώτατος, δεινός, μέγας, μεγαλοφωνότατος. Plutarq. etc. —

Denys d'Halicarn. De vet. script. cens. V, 5 — Ζηλωτὸς δὲ ϗ Πίνδαρος ὀνομάτων ϗ νοημάτων εἵνεκα ϗ μεγαλοπρεπείας ϗ τόνου ϗ περιουσίας ϗ κατασκευῆς ϗ δυνάμεως ϗ πικρίας μετὰ ἡδονῆς ϗ πυκνότητος ϗ σεμνότητος ϗ γνωμολογίας ϗ ἐνεργείας ϗ σχηματισμῶν ϗ ἠθοποιίας ϗ αὐξήσεως ϗ δεινώσεως· μάλιστα δὲ τῶν εἰς σωφροσύνην ϗ εὐσέβειαν ϗ μεγαλοπρέπειαν ἠθῶν.

Quintil. X, 1 — Novem vero lyricorum longe Pindarus princeps spiritus, magnificentia, sententiis, figuris, beatissima rerum verborumque copia et quodam velut eloquentiae flumine, propter quae Horatius nemini credit eum imitabilem.

Sur l'éloge le plus développé et le plus magnifique de Horace, Carm. IV, 2, 1–25.

Ces flèches [traits] lancées et [x] cachées [és] dans le carquois du poète, parlant pour ceux qui savent comprendre; mais pour la foule, ils ont besoin d'être expliqués.

Ol. II, 149 sqq. πολλά μοι ὑπ' ἀγκῶνος ὠκέα βέλη ἔνδον ἐντὶ φαρέτρας φωνᾶντα συνετοῖσιν· ἐς δὲ τὸ πὰν ἑρμηνέων χατίζει.

Il cultiva toutes les formes de la poésie lyrique & sut les plier à tous les tons, depuis les chants les plus sublimes jusqu'aux jeux aimables du scolie bachique, jusqu'à la chanson érotique.

17 genres de composition

fragm. ex Athen. ap. Heyn. t. III, p. 18–27

17 livres en genres, selon le Π. γένος du ms. de Breslau & Suidas — [illegible] selon Boeckh, [illegible] la division d'Aristophane, [illegible] d'Aristarque. (Pind. ed. Boiss. t. II, p. 603 sqq.)

Les hymnes et les péans au premier rang parmi ceux de l'antiquité.

fragm. ap. Heyn. t. III, p. 48–63.

~~[illegible]~~ (il ne reste pas de chœur: un [illegible] d'un péan, de Stobée & Clém. d'Alexandrie)

~~[illegible]~~

Les Dithyrambes

Heyn. t. III, p. 66–75.

Début conservé de l'un d'eux ds. Denys d'H. de Comp. verb. II, p. 41 Hudson.

Prosodia, Hyporchèmes+, Parthenia

Heyn. p. 43–47, 38–42, 27–30.

Thrènes

Heyn. p. 30–38. (plus. fragm. importans)

princip. ap. Plutarch. de Consol. ad Apollon.

Encomia.

Scolia #

2 fragmens considérables & fort intéressans.

εἰς ἥλιον ἐκλείποντα

+ fragment considérable, conservé par Denys d'Halicarnasse de Demosth. t. II, p. 273.

parmi les hyporchèmes, chez Boissonade

De tout cela, il ne reste que des fragmens & un grand nombre d'autres incertains.

102 chez Boissonade

Nous connaissons plus heureux pour les ἐπινίκια, quoique une partie de ces chants de victoire ait aussi péri, à quelques fragments près –

Du moins nous en avons conservé un assez grand nombre entiers, au moyen desquels il nous est permis de comprendre le génie de Pindare et d'apprécier la ~~beauté~~ incomparable de sa poésie –

distribués par les Alexandrins, notamment Aristophane de Byzance, en quatre livres

1. 14 Olympiques Ὀλυμπιονῖκαι (ὕμνοι)

2. 12 Pythiques Πυθιο–

περίοδος, l'ensemble des 4 ἐπινίκ. Thom. Mag.

4. 8 Isthmiques –

3. 11 Néméennes
44

Plusieurs, comme la 2e Isthmique, ne se rapportent point à une seule victoire,
quelques-unes, comme la 9e Néméenne, ont trait à une toute autre victoire que celle qu'indiquerait le titre, et semblent appartenir aux Encomia – (Vict. de Chromius à Sicyone)

D'autres, telle que la 11e N., célèbrent l'inauguration d'un magistrat – rapportés par quelques anciens aux παροίνια –
(à Aristagoras, prytane de Ténédos –

Circonstances diverses dans lesquelles les chants furent exécutés avec accompagnement de chœurs et avec une sorte de représentation dramatique.

plusieurs sur le lieu même du combat

par exemple à [illegible] la procession ([illegible] à l'autel de Jupiter, à [illegible] de la [illegible]

à la fête [illegible] de [illegible]

[illegible]

G. Hermann (Fr.), De dialecto [illegible] Pindari —

plusieurs des odes adressées aux vainqueurs longtemps après la victoire

10e Ol. en l'honneur d'Agésidame

2e Pythique à Hiéron ?

composées à la prière des vainqueurs qui en sont l'objet

Odes de la 2e Isthmique, à Xénocrate d'Agrigente

et payées par eux

en dialecte dorique ?

Sur le dialecte de Pindare,

dans la forme lyrique de la strophe, l'antistrophe, l'épode (τριάς)
excepté la 4e pythique, la 7e isthmique, la 2e et la 4e Ném. (4 strophes égal. de 8 vers) (7 de 12 vers) ! de 5 vers etc.)
4e pythique, 6 st. de 9 vers — 14e Ol. 2 st. de 12 v.
4e Néméenne, 12 st. de 8 vers (Éd. de Boeckh & Dissen) —

Sur les mètres de Pindare

G. Herm. Comm. de Metris Pindari — IIIe V. de l'éd. de Heyne —
A. Boeckh, über die Versmaasse des Pindaros, Mus. der Alterthumswiss. Vol. II, st. 2.
Vol. de Pind. de Boeckh —

7 v°

La lecture et l'étude de ces admirables chants justifie pleinement le rang attribué à Pindare entre les lyriques, par les anciens.

Nul poète lyrique ni de l'antiquité ni dans les temps modernes –

il est dans ce genre de poésie ce qu'Homère et les grands tragiques dans le leur.

Toutes les richesses de la mythologie et de l'histoire, les beautés naturelles, les avantages des pays et des villes, les hauts faits des athlètes, employés par le poète avec un art merveilleux et un enthousiasme vraiment lyrique pour relever les vainqueurs qu'il célèbre

Tout en idéal à la foi

les moindres détails généralisés, les personnages les plus vulgaires idéalisés par d'heureux rapprochements, par des allusions pleines de dignité et de grandeur, par des pensées sublimes jetées à pleines mains –

Sentences de Pindare recueillies – (Gnomologia Pindarica de Neander – caractère gnomique et lyrique tout ensemble.

— le mouvement et l'expression, le style, en un mot, non moins remarquables que le fond

essor audacieux de l'imagination du poète – absence de transitions et de liaisons ou moins apparentes –

Critiques de Eustathe 11. § 34 et de [illegible] & modernes

— Vrai caractère; epici carminis onera lyra sustinet – grandeur épique, sujets traités épisodiquement à la mode, mais traités dans le ton lyrique

élément épique, types d'Homère et des temps mythiques

4e pythique, expédition des argonautes – 6e, histoire d'Evadné et d'Iamos – 7e Ol. hist. de Rhodes – 8e, hist. d'Eaque –

toujours varié, toujours nouveau dans l'uniformité des sujets. abondance et fécondité inépuisables –

— sa poésie empreinte d'une gravité sublime – éminemment religieuse et physique

caractère religieux et philosophique

[illegible], même en parlant de l'amour – Ode à Théoxène – début de la 8e Néméenne –

Pindare ne fut point étranger aux systèmes de Pythagore et d'Empédocle   relig. plus avancée que celle de ses prédécesseurs.

Doctrine de l'île des bien-heureux – 2e Ol. 128–136.

plein de sentences (d'une haute piété surtout), didactiques et dirigées – il unit les mérites des grands poètes épiques, des lyriques les mieux inspirés, et des gnomiques les plus renommés dans la sagesse pratique – participe en même temps de la haute sagesse, de la [illegible] divine des poètes mystiques et philosophes

Pindaro illud peculiare est, animos hominum inspirare, honestiora aliqua meditatio, velut virgula divina percutere – Rhet. de Ment. De Longin. li. VIII, 1.

Poeta sublimis, cum quadam novitate ingenii, et mentis in [illegible] – Id. de vit. et mor.

d'un haut sublime, il comprenait le siège d'une admirable [illegible] de la [illegible] ? Cf. [illegible] Herder, 16e v. [illegible]

8r

gr. l. d. Ind. [illegible] tout lui [illegible]

Déjà 2 volum. de Dict. de la [illegible] ancien

Nom. M. v. 1310 — Nom. Triclin. v. 1400

Deux gr. [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible]

[illegible] de la [illegible] d'[illegible] — en l. d'édition de [illegible]

[illegible] de [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] de la [illegible]

[illegible] de [illegible] — jusqu'en 1808 [illegible] l'[illegible]

[illegible] [illegible] [illegible] dict. de la l. (Essai. §§ 8) [illegible] de [illegible] [illegible]

en 1807 — Hermann de dialectis [illegible] — extrait de la gr. de Matthiae —

Edit. ant. & mod.

Déj. gr. offic. pour Constantin — [illegible] [illegible] de l'antiq.

Les édition, [illegible] — de div. [illegible] — le [illegible] [illegible] de Th. Magister — édit. de Triclin. [illegible] — [illegible]

8r

fragm. d. Limerick – Demme in v. Ins. A. J.[er] XXIII, 438 – ant. fragm. Hyp. Gen. I, p. 160.

Clinton [illegible]

[illegible]

[illegible] – [illegible]

[illegible]

Baccylide de Céos.

Neveu (ἀδελφιδοῦς) de Simonide

fleurissait vers la LXXXII ol. 450 av. J.C.

un des plus célèbres lyriques de son temps.

disputa le prix à Simonide, son oncle, et à Pindare

Ses poésies, comme celles du dernier, en dialecte dorique.

Non moins variées

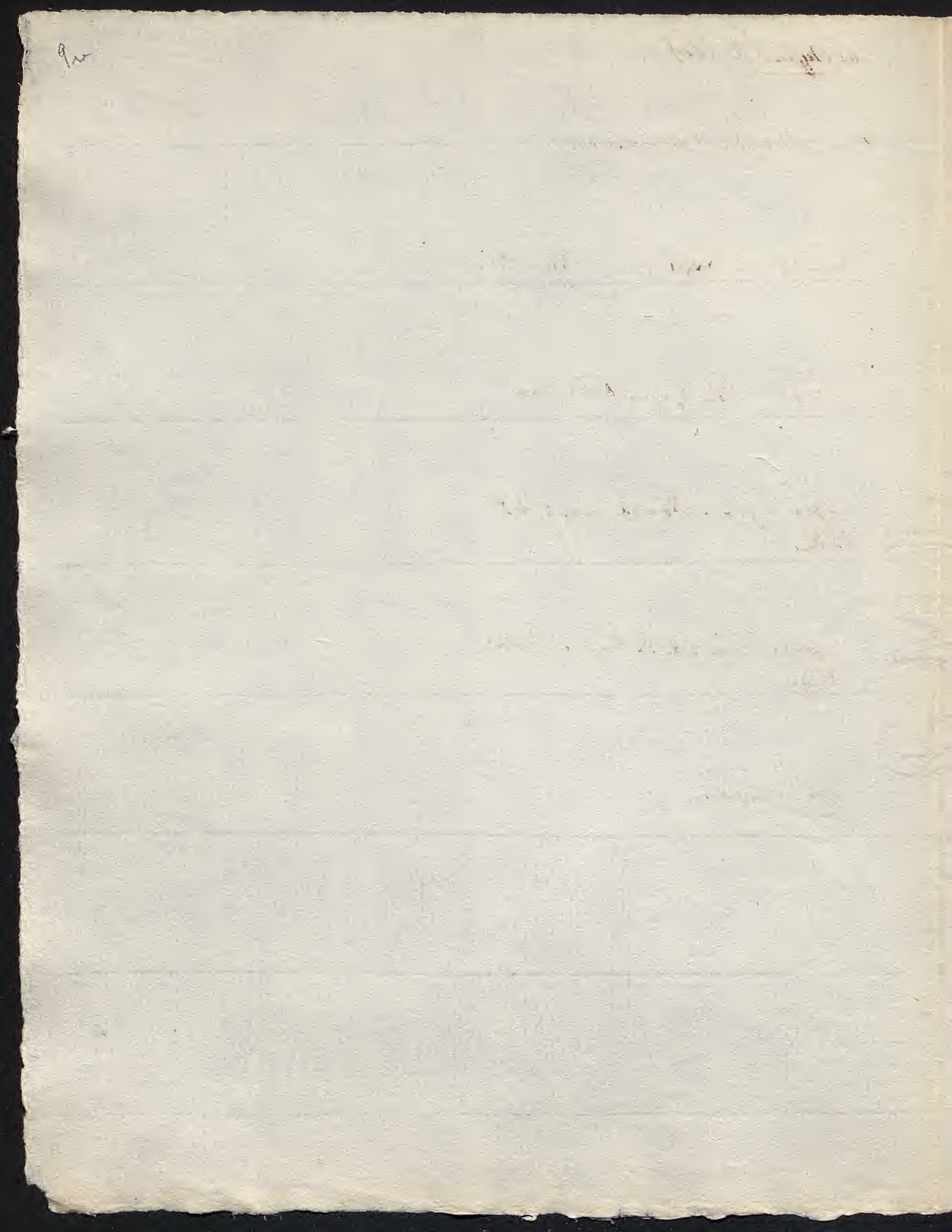

[illegible] — [illegible] en [illegible]

[illegible] — [illegible] [illegible]

[illegible], [illegible], [illegible] — [illegible] [illegible]

[illegible] — [illegible], [illegible]

[illegible]

[illegible] 1470 — [illegible] 1450 — [illegible] 1466

[illegible] et [illegible] [illegible]

61. V. 4. IV. 1 [illegible]

[illegible] 61. 7

[illegible] [illegible]

[illegible] ?

[illegible] 61. [illegible]

[illegible] [illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible] – [illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible] – [illegible]

[illegible]

[illegible] –

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible] 1497 -

[illegible] 1, 1 - 98

[illegible]

[illegible]

febre.

fine

Grand nombre de fragmens dans divers auteurs, et particulièrement chez Stobée

Deux caractères : profondeur des pensées et majesté du langage — unis à une clarté tout ionique —

Hymne à la paix dans Stobée, flor. tit. LV, ed. Grot. p. 109-111 -

Dithyrambe conservé par Athénée, II, 1.

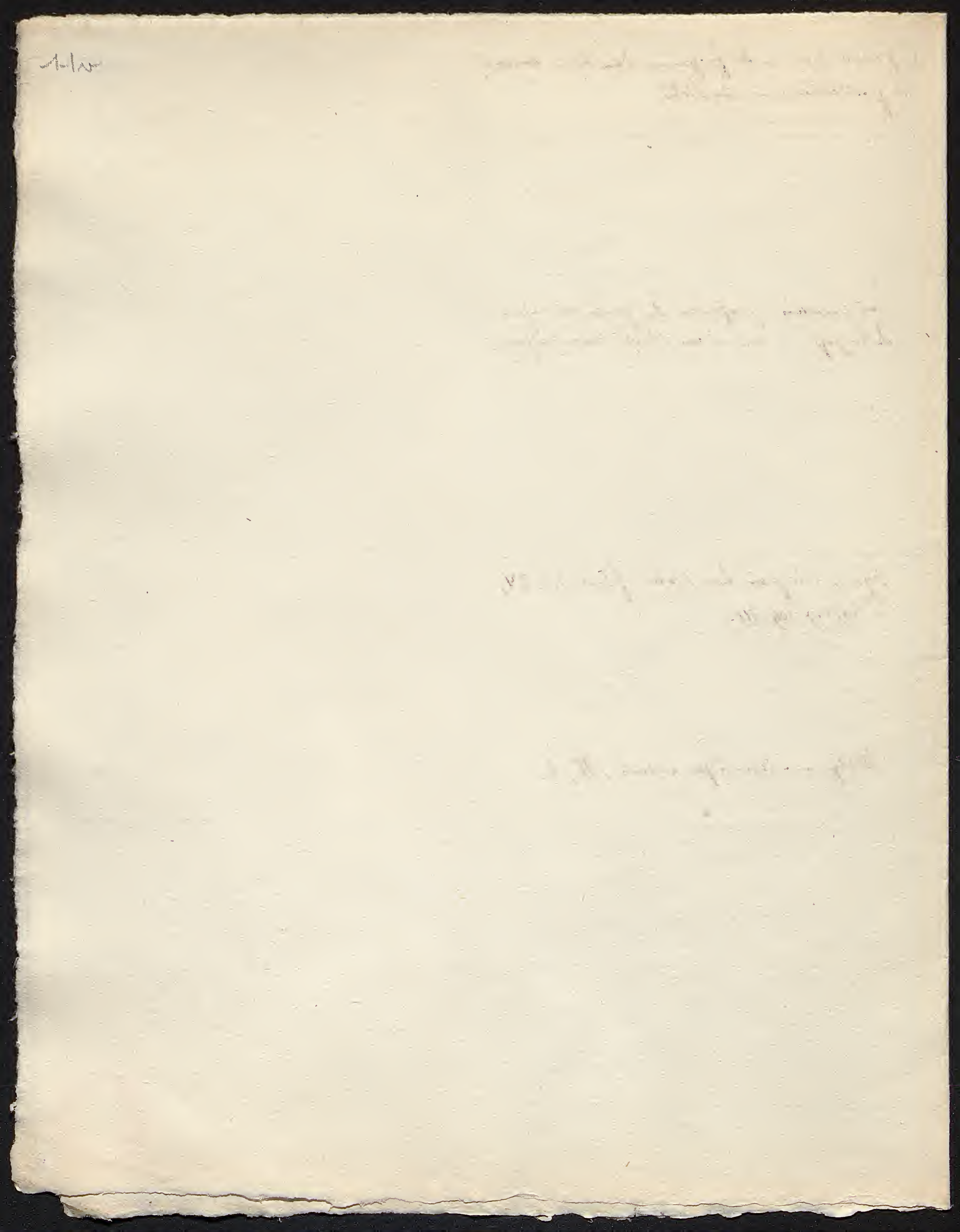

[illegible]

Simonide & Pindare appart. à la 1re époq[ue]
520 – 470 — Bacchylide est le neveu
de Simon. & de P. — plus rapproché du [illegible]
& plus attiq. — 470 à peu près — est presque [illegible]
entre la 72e Ol. — 450 —
Les 3 poètes, [illegible] lyriq., [illegible] Domin-
[illegible] le caractère [illegible] chez Simonide
& Bacchylide, & tend de plus en plus à l'attique,
à l'Ionien. — Le caractère [illegible] chez
Pindare, devient grand [illegible] de la [illegible] lyriq. —
Bacchylide [illegible] qui se [illegible]
le dithyrambe [illegible], le plus grand développement —

[illegible]

1588. 7
1188. 40
34. 30.
570. 75
3386. 52

Université
de France.

Ecole Normale.

Plans du Collège de Passy —

13

Déjà [illegible] [illegible] [illegible] citent le Dithyrambe — [illegible] le [illegible] [illegible] [illegible] plus [illegible], [illegible] plus [illegible] de la plus [illegible] [illegible] la production de la [illegible]

[illegible] [illegible] l'origine du [illegible] [illegible] le plus Voisin de la [illegible] [illegible], [illegible] [illegible] [illegible] les premiers dithyrambes

Tragédie lyrique — τραγικοὶ χοροί —

Le dithyrambe [illegible] la fin du 6e siècle & dans le cours du 5e, [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] à la Comédie [illegible] [illegible] [illegible] dans le poème.

Ainsi [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] comme l'Asie & l'Inde

Il dérive [illegible] [illegible] Arion de Méthymne, Lesbos, [illegible] [illegible] — 630 — Dithyrambe & [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] Dorien? — par Mélanippide de Mélos (l'ancien) & [illegible] [illegible]

[illegible]

Kellner?

Critias

[illegible] ?

[illegible] ?

338 [illegible] (364) [illegible] ?

360 [illegible]

14v

33[illegible] [illegible]
[illegible]

323 [illegible]
[illegible]
[illegible]

Les 9 poëtes lyriques

avec Sappho et Erinne, qui appartiennent à la 1re Période,

De la 2e

Myrtis d'Anthédon, qui eut pour disciples Corinne et Pindare

Telesilla

Praxilla

Hors de cette Période,

Myro de Byzance

Nossis, peut-être Ol. CXVI

Anyte, de Tégée en Arcadie –
[illegible], Ol. CXX [illegible] de cette –
Anthologie reçue de la Grèce [illegible] –

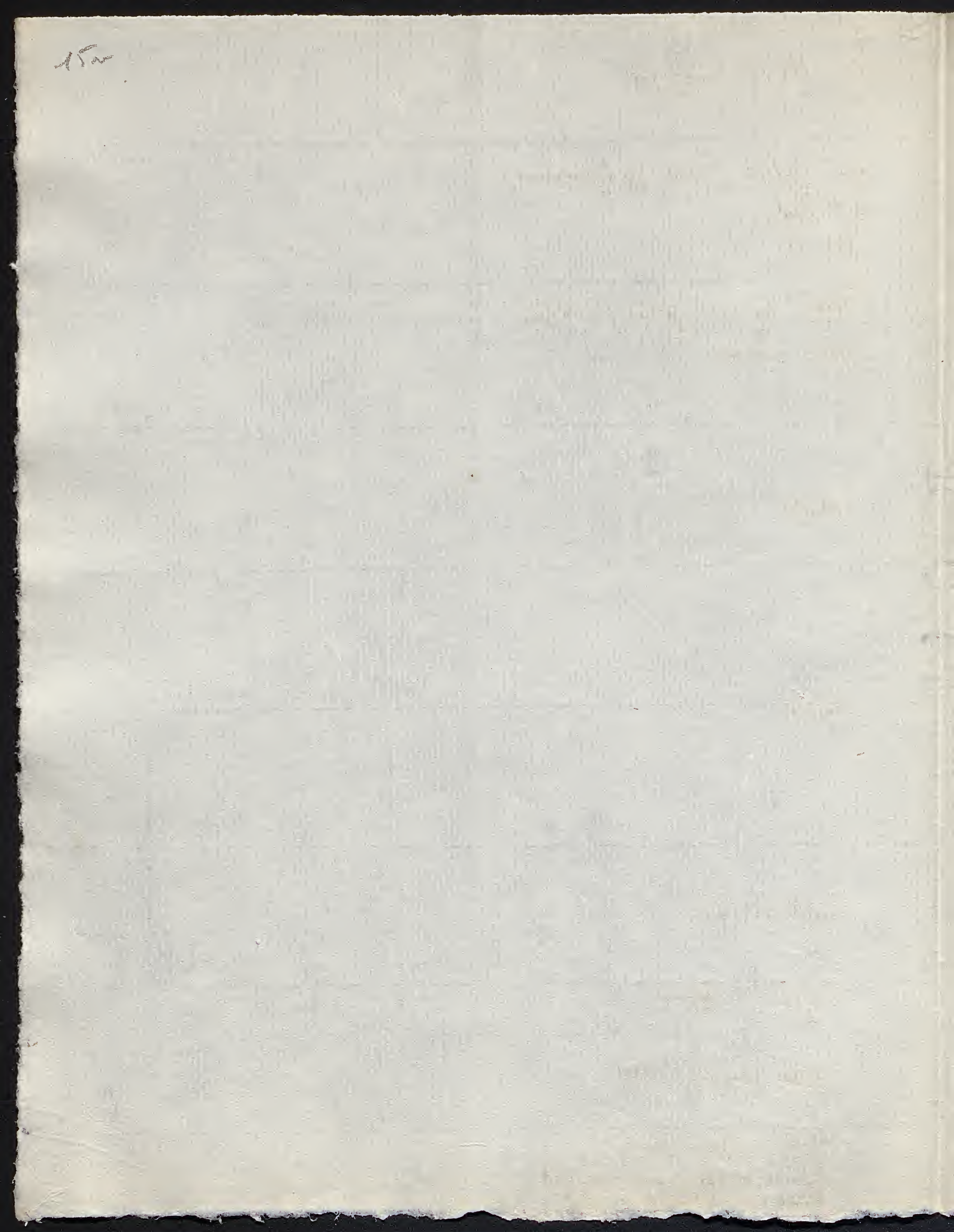

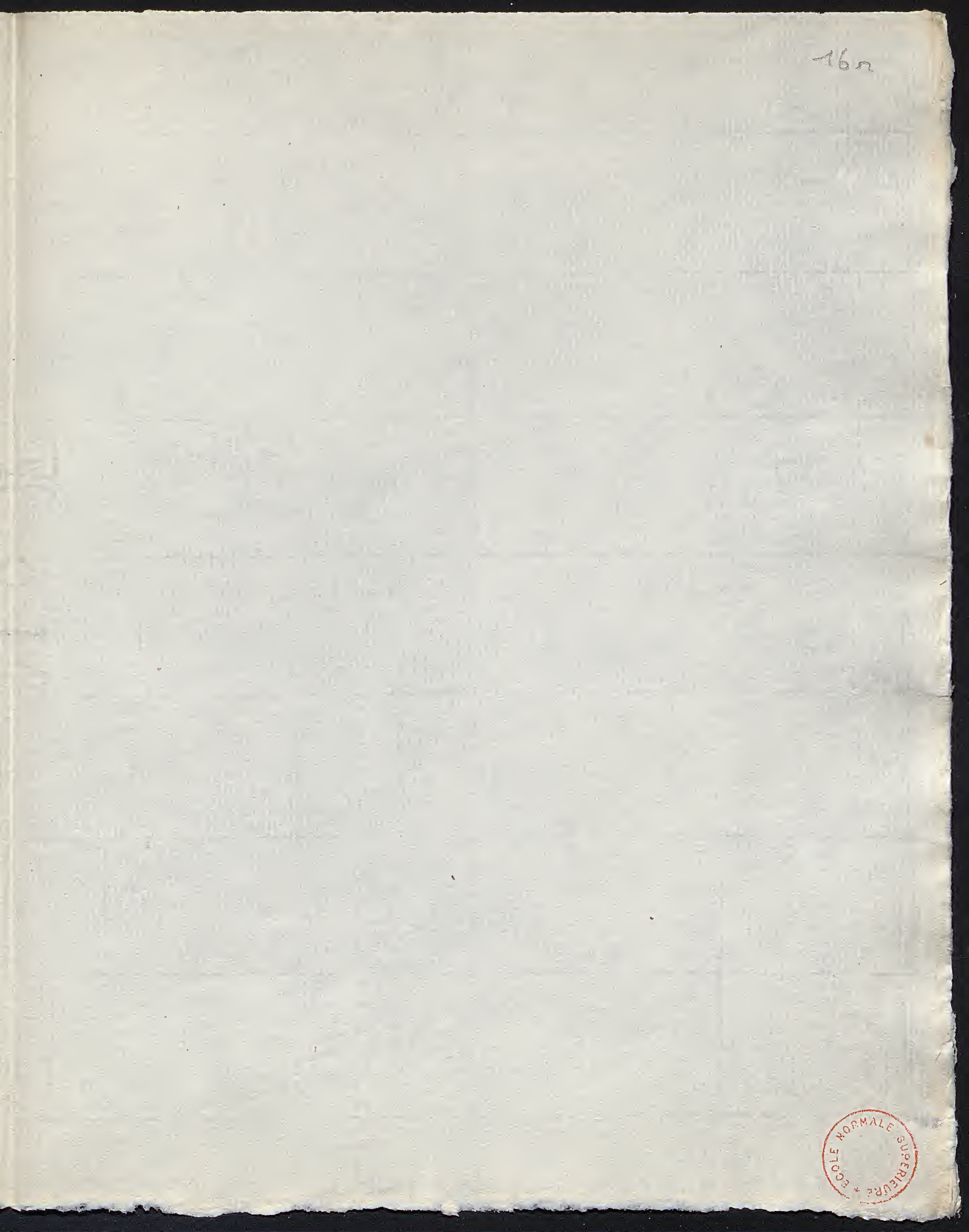
16r
ECOLE NORMALE SUPERIEURE

Dithyrambe, porté à son plus haut point de perfection dans la 2e période, y devancière en [illegible] que tous autres genres, le délire de la poésie lyrique.

Consacré à Bacchus & destiné à célébrer sa naissance — rapport prétendu Δι. γένεσις, Leg. IV, 700 B, St.

Son nom, comme même son dieu, sans doute est originairement étranger (ainsi [illegible], [illegible] etc.)

Etymol. gr. du nom de Dithyrambe — διθύραμβος
δὶς θύρας ἀμείβων — Procl. Chrestom.
autre épithète donnée à ce dieu, διθυρίτης — Ibid.
[illegible] Bacchus [illegible] λῦσι ῥάμμα — Et. Magn. [illegible] Chrestom. [illegible]
[illegible], Λίθα δίθυρον

Welcker Nachtrag z. Aeschyl. Tril. p. 191 Cf. n. 27 — Διθύραμβος p. Διθύαμβος, comme διμήτωρ [illegible] (Athen. II, 34)
ferme analogie à la (?) ἴθυμβος (Poll. IV, 101, 104, Hesych.) & θρίαμβος, autre nom de Dionysos (Arr. I, 30) & nom d'un hymne ainsi que d'une procession en son honneur; peut-être de θρῖον

Le langage du [illegible] du rythme [illegible] primitif du Dithyrambe (de même Διώνυσος p. Διόνυσος) aussi bien que le renforcement de l'antispastique [illegible]

Seul il participe du caractère de son dieu, le dieu libre [illegible].

le plus passionné de tous les genres de la poésie lyrique, le plus libre, le plus dégagé de la mesure, le plus diversifié & le plus riche.

le plus rapproché de la tragédie, qui doit lui avoir pris naissance, selon Aristote, Poet. c. 4.

le plus inspiré & le plus enthousiaste, mais aussi le plus pétillant

Cette inclination du Dithyrambe, voisine de l'imagination, de l'enflure [illegible]

Comparaison intéressante du dithyr. & du nome (consacré à Apollon) chez Proclus, Chrestom. p. 420 Gaisf.
ἔστι δὲ ὁ μὲν διθ. κεκινημένος καὶ πολὺ τὸ ἐνθουσιῶδες μετὰ χορείας ἐμφαίνων, εἰς πάθη κατασκευαζόμενος τὰ μάλιστα οἰκεῖα τοῦ θεοῦ· καὶ σεσόβηται μὲν καὶ τοῖς ῥυθμοῖς καὶ ἁπλουστέροις δὲ κέχρηται ταῖς λέξεσιν ....
ὁ μὲν γὰρ τὸν φρύγιον καὶ ὑποφρύγιον ἁρμόζεται ....

οὐκ ἔστι διθύραμβος ὅκχ' ὕδωρ πίῃς — Epicharm. ap. Athen. XIV, 628.

Langage du dithyr. — [illegible]
[illegible] dithyrambique [illegible], [illegible] l'[illegible] —

17r°

Le dithyrambe n'a d'abord été qu'un cantique de Bacchus; Début tout populaire

Procl. Chrestom.
ἔοικε δὲ .. ἀπὸ τῆς κατὰ τοὺς ἀγροὺς παιδιᾶς καὶ τῆς ἐν τοῖς πότοις εὐφροσύνης εὑρεθῆναι ... ἔχει μέτρα καὶ παιδιά.

Inventé (c. à d. développé comme genre de poésie, d'abord) à Corinthe, selon Pindare; et, selon Hérodote, par Arion qui le premier introduisit le κύκλιος χορός fin du VIIe siècle - 38e ol.

Procl. Chrestom.
cf. Herodot. I, 23
Schol. Pind. Ol. XIII, 25 -
— Aristoph. p. 424 Kuster -

cultivé aussi à Thèbes, d'abord [illegible]

perfectionné par une [illegible] de grands poëtes, à la fin du VIe et dans la première moitié du Ve siècle - principalement à Athènes?

Mélanippide de Mélos, Ol. LXV, 520.

Lasus d'Hermione Ol. LXVIII, 505.

Pindare et Bacchylide 500 - 450

Lamprocles, [illegible]

Cornel. Nep. Epam. 2.
Athen. I, 20.
Plat. Menex. p. 236.

Mélanippide de Milet
Praxilla de Sicyone 450.

en strophes et antistrophes. Jusque-là hardi, impétueux, enthousiaste, le dithyrambe intermédiaire [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible], d'une hardiesse [illegible], [illegible] [illegible]

Plusieurs des chœurs des tragédies qui nous restent, doivent être rapprochés du dithyrambe.

tragédie dithyrambe [illegible] à Athènes, qui le grand développement de la Tragédie et [illegible] de [illegible], vers les Ol. XC-XCV, 420-400.

Critiques sévères, dans l'antiquité, des διθυραμβοποιοί de cette époque. [illegible]

Aristot. Probl. 19.
Dionys. Hal. de Comp. verb. c. 19.
Plutarch. de Mus. 12.

[illegible], invention [illegible], [illegible], [illegible] [illegible] et [illegible], [illegible] du rhythme et de l'harmonie, licence de tout [illegible]

[illegible] Cinésias, mais

Lamproclès

Ion de Chios

Polyidès

Crexus

Philoxène de Cythère

Timothée de Milet

Télestès de Sélinonte

Platon lui-même compose des dithyr. dans sa 1re jeunesse — Diogen. Laërt.

18v

Zinkowski – de Dithyrambi compage ... ap. Gr. et Rom. Mosq. 1806, cit. Beck. Act. Semin. Lit. Philol. Lips. T. I, Lips. 1811, p. 216.

Boeckh de metr. Pind. III, c. 14, p. 273.

Gerhard Ueber d. Attem. p. 8 sqq.

<u>Onomacrite</u> d'Athènes

LXVe Ol. ſ20

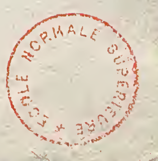

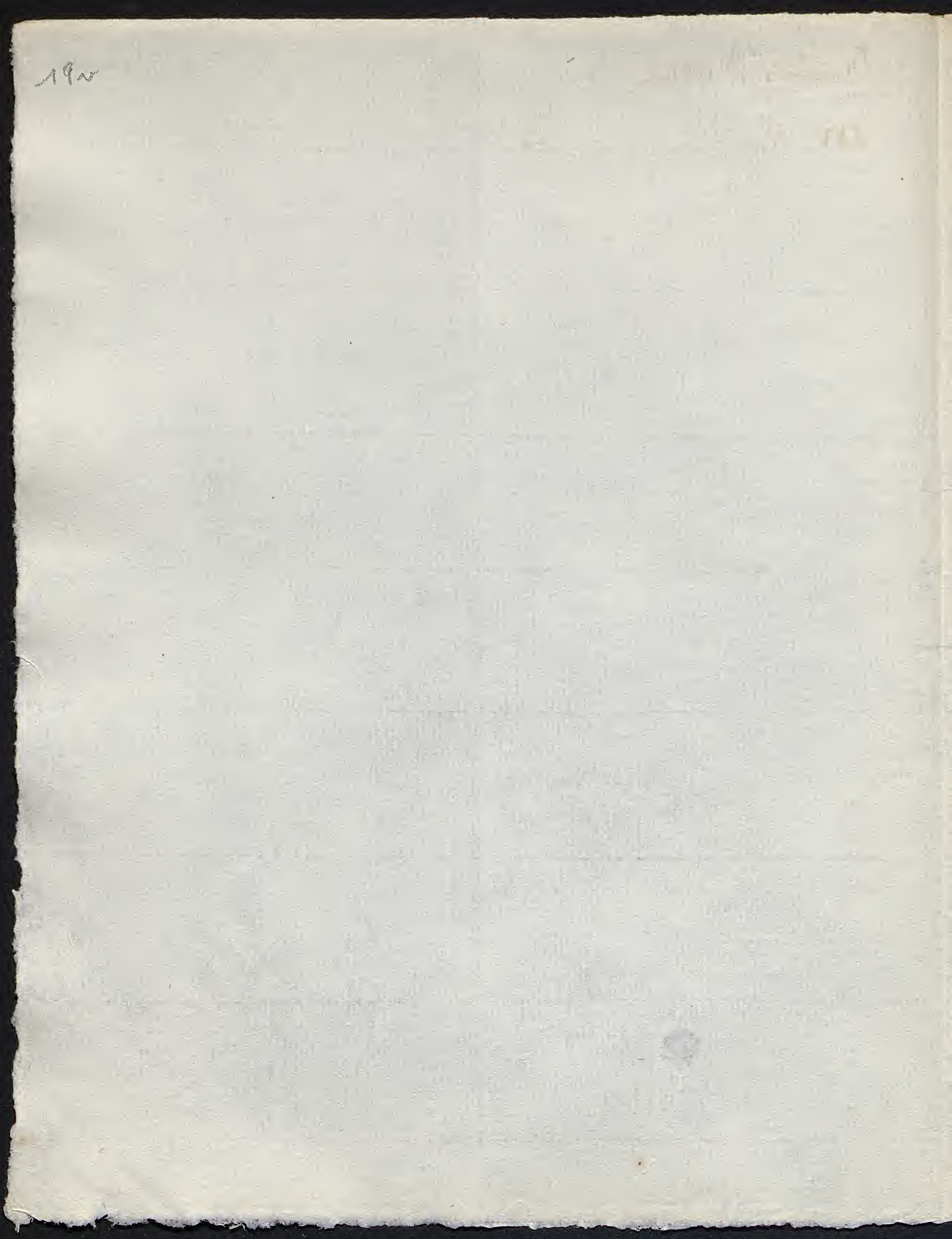
19v

Mélanippide de Mélos

LXVe Ol. 520.

fils de Criton et neveu de l'a. de Milos

Stob.
de Musica, lettre …, corrigé d'après — V. Ath. Dindorf, II, 35 A, XIV, 66, 651 E.

__Mélanippide__ de Milet

petit-fils du 1er M. par sa fille, naquit à Milet

vécut à la Cour de Perdiccas II, roi de Macédoine

Corrompit la Musique par des innovations hardies — Plutarch. de Music.

Inventeur du mode lydien, attribué par Aristote à Olympus — Id.

Comme les Lyriques, il se distingue particulièrement dans la poésie dithyrambique

Quelques fragments sous le nom de Mélanippide; dans les anciens, on nomme souvent confondu les 2 poètes — Suid.

l'un des deux que Socrate cite parmi les anciens comme dramaturges et comme lyriques — Xenoph. Memorab. I, 4.

3 fragm. chez Boissonade, dont 2e seul semble devoir appartenir à un dithyrambe.

Lasos d'Hermione

LXVIII ol. 505.

quelques-uns le mettent au nombre des 7 sages.

fit chasser Onomacrite — Hérodot. VII, 6.

excella dans l'hymne et le dithyrambe, dont il fixa le rhythme — Plutarch. de mus.
aussi regardé quelquefois comme l'inventeur de ce genre –

Dit-on aussi, il a composé un fragm. d'un hymne dans lequel il évitait le Σ, ἄσιγμος – Athen. X, 82 XIV, 19
Pindare aussi en cite ἀσιγματοποιηθεῖσαν - Boeckh ad P. fragm. p. 682 –

Maître de Pindare, contemporain de Simonide, dont il fut le rival — Suid.
Schol. Aristoph. Vesp.

Le 1er qui écrivit, dit-on, sur la musique

21v Timocréon de Rhodes

Ol. LXXV 480

Corinne de Thèbes ou plutôt de Tanagre
fille d'Archelodore et de Procratie
Contemporaine, Condisciple et émule de Pindare

Remporta le prix sur lui dans les combats poétiques à Thèbes
Pausan. IX, 22 — Elian. V. H. XIII, 25.

Son influence sur le grand poète — Plutarch. de glor. Athen.

Disciple elle-même de Myrtis d'Anthédon

placée par les anciens à côté de Sappho et d'Erinne.

Son tombeau à Tanagra, vu par Pausan. — Cf. Propert. II, Eleg. 3.

Ses poésies d'un genre qui tenait plus de l'Epopée que de la poésie lyrique des Doriens — 5 livres. — Iola, les 7 contre Thèbes, plus. nomes ou cantiques, des Parthénies & des Epigrammes.

Très peu de fragmens et très courts — Ap. F. Ursin. J. Chr. Wolf — A. Schneider

Cf. Olear. de poetriis Gr. in J. Chr. Wolf.

Dialecte éolien de Thèbes et de Béotie, déjà reprise.

22v

Télésilla

poétesse d'Argos

la délivra à la fois par son courage et par son génie

Elle vivait sous Cléomène I, roi de Sparte, 508 av. J.C.

Victoire qu'elle fit obtenir par les Argiens sur Cléomène

les femmes d'Argos vêtues en hommes

Hérodot. VI

Apollodor. III, 8

Plutarq. de mul. virt.

Pausan. II, 20.

Un seul fragm. en Éolien —

Un autre dit à Artémis, [illegible] Lyr.

Praxilla de Sicyone

Dorienne comme Télésilla, [illegible] Mu-

Contemporaine de Bacchylide - 82 Ol. : Euseb. Chronic.

auteur de Dithyrambes et de Scolies

Ses Dithyr. intitulé Achille

très peu de fragmens, dont un Scolie chez Athénée attribué par d'autres à Alcée ou à Sappho

Jacobs. Animadv. ad Anthol. Gr. I, p. 362.

23v°

Dionysios de Thèbes

Vers la 100e Ol. ... 380 av. J.C.

Instituteur d'Epaminondas en musique — Corn. Nep. in vit. Epam. c. 2.

Un des meilleurs lyriques de son temps — Plutarch. de Music.

Deux hymnes, à la Muse et à Apollon, avec quelques épigrammes, dans le ms. Vatic. de l'anthol. de Constantin Cephalas, attribués à un Dionysios — on ne sait si c'est celui de Thèbes. — Un seul autre qui doit être lui, rapporté de Bernardi (son édition) par Wolf, de lyricis — p. 26.

Les deux hymnes, surtout l'h. à Apollon, remarquables par la force et l'élévation —

Timothée de Milet

fils de Thersandre ou de Philopolis, selon Suidas

poète-musicien, il excellait dans le genre lyrique de la dithyrambe,

mais il se livra plus particulièrement à la musique

les 1ers essais sifflés -

encouragement d'Euripide

devient le plus habile joueur de cithare de son temps

la nouvelle lyre eut 2 cordes de plus, les 10e et 11e ajoutées à la cithare — Pausan. III, 12. Cott. Suid.

Cette innovation condamnée par les Lacédémoniens - Cette décret conservé dans Boèce de Mus. I, 1.
ἐπεὶ ὁ Τιμόθεος ὁ Μιλήσιος παραγινόμενος εἰς τὰν ἁμετέραν πόλιν

Sa lyre mutilée et suspendue

encore longtemps après. cf. Athen. XIV, 4, Cott. Pausan. Lacon. XII, 8.

l'innovation de Timothée attaquée, en [illegible], par les Athéniens, non sans injustice

frag. Pherecr. ap. Plutarch. de Mus. p. 1141 — p. 61 ed. Pherecr. Runkel.

Les dithyrambistes [illegible] l'accoutumèrent de [illegible] un [illegible] [illegible] partie [illegible]. [illegible] [illegible] critiqué par Stratonique d'[illegible]

Athen. VIII, 11 —
εἰ δ' ἐργολάβον ἔτικτε καὶ μὴ θεόν, ποίας ἂν ἠφίει φωνάς

Fruit de son ingénieux [illegible] les poèmes

Timothée en grande réputation
1000 p. d'or [illegible] Éphèse pour un poème à Diane, lors de la dédicace de leur temple.

Alex. Aetol. epigr. ap. Macrob. V, 22 —

Nombreux ouvrages de Timothée, presque tous du genre lyrique, Suidas
mais aussi dramatique et épique –   cit. Steph. Byz. v. Μίλητος.

3 ou 4 tragédies – lyriques ou non?

Mort à 97 ans, selon Suidas, 90 selon la Chron.
de Paros, en Macédoine, la 4e a. de la CVe ol., Steph. Byz.
2 ans avant la naiss. d'Alexandre – 357

Télestès & Philoxène contemporains de Timothée –
Diodor. XIV, 37 – Plutarch. V. Alex. 8.

?

Existence d'un autre Timothée compagnon de la jeunesse –
lequel figure dans l'ode de Dryden sur le pouvoir de la musique –

Télestès de Sélinonte

vers la 105e Ol.

Qques fragm. de ses dithyr. intitulés Argo, Esculape et Hyménée   Athen. XIV, 7, 21, 40.

La bonne partie de la Bibliothèque [illegible]. Passerat.

26v

Philoxenos de Cythère

vivait probablement entre la 85e et la 100e ol.
438 – 378 av. J.C.

Cf. Burette ad Plut. de Music., aled. d. [illegible] XIII –

d'abord esclave d'un Spartiate, puis de Mélanippide, lyrique, qui lui donna la liberté avec goût de la poésie

à la cour de Denys ~~l'Ancien~~ dont il traita sans ménagement les vers – suites de sa franchise –

Id.; rapporté dans [illegible] la bonne [illegible] de la [illegible]
Plutarch. de fort. et virt. Alex. I.
Cic. Ep. ad Attic. IV, 6.

Il compose dans les Latomies, dit-on, le meilleur de ses tragédies, le Cyclope

Aelian. V. H.
cette tradit. douteuse.

Ses dithyrambes, dont il ne reste rien, fameux.

il est fréquemment question de lui chez Athénée, mais peut-être çà et là a-t-il été confondu avec d'autres poètes du même nom –

2 passages de son banquet, Δεῖπνον, poème comique – dithyrambique

Athen. Dindorf.

27 v°

Bien d'autres lyriques, moins connus, dans le cours de cette période –

Le divin Platon lui-même cultiva la poésie lyrique –

Des chants mélitiques et dithyrambiques lui étaient attribués. Diogen. Laert. Plat. init.

Plusieurs épigrammes conservés témoignent encore de sa vocation poétique. Brunck Anal. I, 164-165. Jacobs, I, 102-108.

Scolies & plus anciennes chansons populaires –

Remarque donnée comme l'inventeur des Scolies, en quel sens ?
Pindar. ap. Plutarch. de Music. p. 1140 – Cf. Athen. 744.

particula plus utile du grand nombre de chansons populaires qui circulaient en Grèce, depuis les temps les plus anciens, et qui allaient se multipliant toujours davantage.

les chansons faites pour toutes les états, pour toutes les situations de la vie, dont elles étaient l'expression infiniment variée –

n'avaient pas toutes, à beaucoup près, un mérite réellement poétique –

les Grecs, peuple chanteur par excellence –
hymnes de la naiss. à Dieu – Epithalam. – hyménée – thrène – mort – deuil

nous trouvons chansons dans les repas – à l'office –

usages organisés systématiques – et presque légalement –

importance du σκόλιον pour les Grecs –

Valeur à Ariste, qui prit la place du δεῖπνος – Hom. Odyss. 3, 20. Schol. in Iliad. B –
après repas, ordinairement solo, ou à deux
Plutarch. Symp. quaest. 8, 6.
Athen. XIV, p. 627.
σκολιασμοί de la musique dans les festins –
Scolies musicales des Grecs – Cimon et Themistocle, comparaison
ignorance – (Plutarch. Cim. Cic. Tuscul. I, 2.)

[Fauriel, Ch. popul. de la Grèce mod.
Köster de Cantil. popul. Vet. Gr.
Cf. Edinb. Review, Janv. 1833 –

Athen. XIV, 3 sqq.

(Koster les divise ainsi :
I. Threni : Linus, Lityerses, Bormus, Maneros, Ulis, Ioli –
II. Preces : Philelias, Upingi, Cataliber, Hesychast. hymn. τρίπολις, κωλαβρισμός. Cf. Eleusin. Castior. preces – (ὐῶ, ὐῶ, ἐεῦ) – τουλιγας Koster –
III – Sottoria Carmina : Cheragi cantilena, Lythoma, Caladon. Cantilena – Bottiaear. virg. cantil.
IV – Erotica Carmina – : Eriphanis, Calyce, Harpalyce, Comus – Sicilia cantilena –
V – Nuptialia Carmina : hymen., Epithalam.
VI. Convivalia Carm. : Paean, Comi, Dithyr., Scolia –
VII. Mixta : Molidonima, Coronisma, Silalon mendic. cantil. Trolaria carmina – Sistatrium C. – hiemdus
Chansons de mendiants, &c. – Oscilaria cantic.
les jeux d'Athen., &c. – Nutilat. cantil. – etc. –

Chans. de l'hirondelle, à Rhodes – χελιδόνισμα – Athen. VIII, 15 – p. 360.
χελιδονίζειν – Eustath. ad Odyss.

usage analogue de la Grèce mod.

– de la Corneille κορώνισμα – Athen. VIII, p. 359.]
εἰρεσιώνη chez les Hom...

Chansons de table distinguées entre toutes

Quelques-unes ouvrages des plus illustres des plus grands poëtes de la Grèce

passées de bouche en bouche, conservées dans la mémoire et devenues véritablement populaires

La plus belle, attribuées en quelque sorte —

formaient une sorte de canon

beaucoup sans noms d'auteurs

La première partie de cette période

Terpandre

Callinus

Archiloque
Alcman
Alcée
Sappho
Pittacus
Stésichore

Solon

Anacréon
Lasos
Simonide
Pindare Bacchylide
Ion de Chios
Ariphron
Praxilla
Timocréon Platon
Callistrate Aristote —
Hybrias

Sujets et caractère des scolies [illegible] divers –

Eustath. ad Hom. VII, p. 1574.

τὰ μὲν σκωπτικά, τὰ δὲ πρὸς ἔρωτα, πολλὰ δὲ καὶ σπουδαῖα

La gravité et la licence [illegible] [illegible]

Athen. XV, 14. – [illegible]. [illegible]. Ilgen.

+ καλὴν δὲ ταύτην (ᾠδήν) ἐνόμιζον τὴν παραίνεσίν τε τινὰ καὶ γνώμην ἔχειν δοκοῦσαν, χρησίμην τε εἰς τὸν βίον.

Louanges des dieux avant tout

Hymnes et péans, premiers scolies. ?

Hom. Iliad. I.

Eloges de la vertu, de la santé et de la force

Chanson d'Ariphron – [illegible] Santé par [illegible]

Chant d'Aristote – – Scolie – –

Louanges des héros et des ancêtres

— des grands citoyens

Chanson patriotique de Callistrate.

— — analogue, sur les [illegible]

Maximes et sentences pour la vie

[illegible] – 3 Cl. [illegible] Eustath., mais différentes : [illegible] [illegible] [illegible] –
Zell, [illegible] –
[illegible] [1] [illegible] [2] [illegible] [3] [illegible] [4] [illegible] –

Ath. XV, 15

Ilgen – 9 espèces – bellatoria, amatoria, historica, [illegible], precatoria, moralia, politica, laudatoria, potatoria – p. 178 sqq.

29 v°

D'autres de la grande [illegible], [illegible] — [illegible] chants [illegible] des Scolia — [illegible] κωμάζοντες [illegible] [illegible], [illegible] [illegible] [illegible] — [illegible] ap. Athen. XV, p. 6[illegible] —

Κῶμοι

joie de l'amour et du vin

καὶ ἔπινον ἤδη πυρέων
καὶ σκόλιον ᾖσται
πάροινα ou παροίνια — κότταβος δ' ἐξοίχεται θύραζε.
αὐλοὺς δ' ἔχουσά τις κορίσκη
[illegible] de [illegible] — Καρικὸν μέλος μελίζεται.

frag. d'un Comique [illegible]:

δέξαι με κωμάζοντα, δέξαι, λίσσομαί σε,
λίσσομαι —
[illegible] ap. Athen. XV, p. 6[illegible]

κώμησις, παροίνια — [illegible] des Scolia [illegible]

Pollux Onomast. VI, 108 — καὶ παροίνια δὲ ᾄσματα ἦν καὶ σκολιά. Schol. [illegible] — τὸ δὲ σκολιὸν μέλος ᾔδετο περὶ τοὺς πότους· διὸ καὶ παροίνιον αὐτὸ ἔσθ' ὅτε καλοῦσιν.
Cf. Ilgen, de Scol. p. 184 sqq.

aussi bien que les [illegible]

Plutarch. Sympos. I, q. 1 —
Athen. XV, p. 694 — XIV, 627

1° [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] — [illegible] ap. Schol. [illegible] in Ran. 1337 —
Athen. XV, 14 — [illegible]
Plutarch. Sympos. q. I, 1.

2° [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible], ἐπιδέξια (λίσαχος ou ἄσαχος)
[illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible], [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] — [illegible]!

3° [illegible] les [illegible], [illegible] [illegible] [illegible] [illegible], [illegible] [illegible] [illegible] Scolies — παροίνια, selon Ilgen — τρόπος σκολιός
[illegible] [illegible] [illegible] [illegible], 1, 2 ou 3 [illegible], [illegible] [illegible] [illegible] — ἐπιδέξια
[illegible] [illegible] [illegible], [illegible] [illegible] ἀπαίδευτοι [illegible] [illegible], [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible], [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] — [illegible] 1247 sqq.

[illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible]

grande difficulté pour préciser leur véritable — 30 r

ᾠδός

Se chantaient-ils toujours à la main ?

et avec une branche de myrte — ?

accompagnés du son de la lyre

Origine du nom de Scolie ?

πάροινος ᾠδή, Hesych. et Suid.
(μέλος, ᾆσμα)

σκολιόν
et aussi σκόλιον et σκολιόν (τό)
opposé à ὄρθιον ou ὀρθόν

question déjà fort controversée chez les anciens

Cf. Plutarch. Sympos. I, quaest. 1 —)

Athen. XV, 21 — [illegible] 49 et 50.
d'après Artémon de Cassandria sur l'usage des Scolies

Suidas v. σκολιόν —
d'ap. Dicéarque, περὶ μουσικῶν ἀγώνων —
Schol. Aristoph. in Ran. 1337 — coll. Vesp. 1231 —
— [illegible] de [illegible] p. 292, t. III, Bip.

opinions peu fondées des modernes

Ulrici, Geschicht. der hell. Dichtk. I —
(entre autres du mètre des Scolies
Santen Ibid. V —
(dérivé Scolie, l'anthologie —
[illegible] et l'auteur réfuté par Ilgen, de Scol. p. p. 92 sqq.

Artémon, Dicéarque et Plutarque s'accordent à rapporter l'étymol. du nom à la manière dont les Scolies étaient chantés

Noms analogues des κύκλια (ᾄσματα, μέλη), des κύκλιοι χοροί, de στροφή et ἀντιστροφή —
tous tirés de la forme des chants ou des danses —
Ilgen, p. 94 et 177.

Opinion toute diff., opposée à celle d'Ilgen, indiquée mais non développée par Koster, de Cantil. popul. vet. Gr. p. 71 sq.
κατά τινα μελοποιίας τρόπον — Eustath. ad Odyss. VIII, p. 1574.

30 v°

Des parties ensemble, ou à la suite

Mais par les plus petites et les moins [illegible], sans égard à la place qu'ils occupaient

Rapport de certaines Notes, Variation d'un même thème

Sol. de [illegible].

autres — les [illegible] de [illegible].

Les Exemples de la poésie d'[illegible]. [illegible], 1920 sqq. [illegible]

Ngen. de [illegible]. p. — p. 161 sqq.

La 1re longue [illegible], un autre [illegible], [illegible], [illegible] de [illegible], [illegible] [illegible] les mêmes [illegible] de [illegible] les mêmes [illegible] — [illegible] les mêmes [illegible] des Notes [illegible] plus haut.

Les Notes de la gamme ou [illegible] courts ou [illegible] longs, [illegible], [illegible] [illegible] de [illegible] [illegible] [illegible] de la succession des [illegible] de la thème.

Notes des Chrétiens et Notes des [illegible] [illegible] [illegible] — [illegible] de Chants amébées —

Notice imprimée ou rédaction de Mémoire ?

Éditions des Scolies

Brunck Anal.

Jacobs

à la suite des Anthologies

Σκολια ed. Ilgen, Jen. 1798, 8°.

De Carmin. popp. vet. Gr. ... Ilgen. Koster, Berol. 1831. 8°.

Travaux sur les Scolies
Had. Junius, Animadv. III, 7
Schotten & Neumann ad Dion Chrysostom.
Burette Acad. des Inscript. XXIII.

La Nauze — — XIII.
Brown
Ulrici

Sauter

Ilgen
S. Hermann, de Scoliis
Zell, Ferienschriften
Koster
Welcker

52a

Chansons populaires des Grecs

Chaque état avait la sienne, désignée et caractérisée par des noms caractéristiques

× Ἰουλος de Cérès et de Proserpine, chanson des gerbes - Athen. ibid.

Athen. XIV p. 618 &c. ἑλινος, chanson des tisserands, Ath. ibid. ἴουλος, οὖλος, des ouvriers en laine ×

Athen. XIV πτισμοί ἱππιστικὰ, des broyeurs de froment. Ath. ibid. ἐπιμύλιος, ἐπιμύλια, des meuniers. Plutarch. Conviv. Ael. V. H. 7. 4.

Schol. Theocr. Id. X. λυτιέρσας, des moissonneurs. βουκολ, des laboureurs

ἱμαῖα, de ceux qui puisaient de l'eau. ἐπιλήνιος, des ouvriers du pressoir

ἐρετικά, des rameurs

Athen. XIV ποιμενικά, βουκολιασμοί, συβωτικά, des bergers ou pâtres

Ath. ibid. καὶ βαλανείων ᾠδαί

Athen. XIV καταβαυκαλήσεις, des nourrices

Athen. XIV. νόμιον, chanson amoureuse et plaintive, d'Eriphanis

καλύκας, ἁρπαλύκας, des femmes mariées, des vierges, en mémoire de Calycé et d'Harpalycé, victimes de l'amour.

Athen. XIV. ὑμέναιος, ἐπιθαλάμιον

εἰρεσιώνας, χελιδονίσματα, κορωνίσματα, des mendiants

ἰάλεμος, chant de deuil

Athen. XIV. ὀλοφυρμοί, de ceux qui déploraient un malheur

λίνος, αἴλινος, οἰτόλινος

Aristoph. Vesp. et ibi Schol. Chanson de Datis : ὡς ἥδομαι καὶ τέρπομαι καὶ χαίρομαι - solécisme

Athen. XIV ἀλῆτις (ᾠδή) Chanson d'Icarius, sur Érigone.

Ath. ibid. Φιλῆλις, chanson en l'honneur d'Apollon

Athen. XIV Chanson sur Théodore

φιληλιάς

Οὐπιγγος — — de Diane (Artémis-Oupis)

Οὔπιγγοι

32 v

originairement [illegible] Chanson de table [illegible] Scolia.

+ chez [illegible] Odyss. XVII, 271: ἐν δέ τε φόρμιγξ ἠπύει, ἣν ἄρα δαιτὶ θεοὶ ποίησαν ἑταίρην – Od. VIII, 99 – I, 154 [illegible] 475 sq.

σκόλια

παροινα ou παροίνια [illegible]

Iliad. I, 471. Sens de la nom: σκολιὸν μέλος – τὸ σκολιόν ou σκόλιον.

οἱ δὲ παρηΐξαν...

σκολιός oblique, tortueux, difficile

[illegible]

3 [illegible] de [illegible], en 3 sortes [illegible]

1°. [illegible] (Dicaearch. ap. Schol. Aristoph. Ran. 1337 – Vesp. 1231 – Schol. [illegible] – Artemon ap. Athen. XV, 694 – Plutarch. Sympos. I, 1. – Suidas in σκολιόν) XIV, 617 –

en Dicaearch.

πρῶτον μὲν ᾖδον ᾠδὴν τοῦ θεοῦ κοινῶς ἅπαντες μιᾷ φωνῇ παιανίζοντες – Plutarch. [illegible]

τὸ μὲν πρῶτον ἦν, ὃ δὴ πάντας ᾄδειν νόμος – Artem. ap. Athen.

2°. [illegible]:

παροίνια [illegible] (Bull. Ec. [illegible] VI, 108)

(Dicaearch. et Artemon l. l. – Plutarch: δευτέραν δὲ ἐφεξῆς ἑκάστῳ μυρσίνης παραδιδομένης . . . . Dicaearch. κατ' ἕνα ἑξῆς. ὑπὸ πάντων ᾀδόμενον,

Schol. ar. Nub. 1358, ὁ ἐσιάτωρ διδοὺς λύραν. Artem. κατά τινα περίοδον ἐξ ὑποδοχῆς.

3°. [illegible]

Scolia. [illegible]

Athen. XV, p. 694 – τὸ δὲ τοιοῦτον ᾔδετο ὁπότε τὰ κοινὰ καὶ πᾶσιν ἀναγκαῖα τέλος λάβοιεν.

Plut. τὸ δὲ ὑπὸ πάντων τῶν συνετωτάτων, ὡς ἔτυχε τῇ τάξει, ὃ δὴ καλεῖται σκολιόν. Id. ap. Suid. ὃ δὴ καλεῖσθαι διὰ τὴν τάξιν σκολ. τρίτον δὲ καὶ τὸ ἐπὶ πᾶσι τάξιν ἔχον, οὗ μετεῖχον οὐκέτι πάντες, ἀλλ' οἱ συνετοὶ δοκοῦντες εἶναι μόνοι, καὶ κατὰ τόπον τινὰ εἰ τύχοιεν ὄντες· διόπερ ὡς ἀταξίαν τινὰ μᾶλλον παρὰ τἆλλα ἔχον τὸ μήθ' ἅμα μήθ' ἑξῆς γινόμενον, ἀλλ' ὅπου ἔτυχεν εἶναι, σκολιὸν ἐκλήθη.

Hesych. σκολιά, τὴν παροινίων ᾠδὴν οὕτως ἔλεγον, οὐ διὰ τὸν τῆς μελοποιίας τρόπον, ὅτι σκολιὸς ἦν, ἀλλ' ὅτι οὐχ ἅπαντες ᾖδον αὐτά, ἀλλὰ μόνοι οἱ συνετοί.

[illegible] σκολιόν [illegible]

[illegible] λύρας περιφερομένης, ὁ μὲν πεπαιδευμένος ἐλάμβανε, καὶ ᾖδεν ἁρμοζόμενος, τῶν δὲ ἀκουόντων οὐ προσιεμένων, σκολιὸν ὠνομάσθη τὸ μὴ κοινὸν αὐτῶν μηδὲ ῥᾴδιον. ([illegible])

Schol. Aristoph. Vesp. 1231: ὅτι οὐχ . . . . διὰ τὴν σκολιὰν τῆς λύρας περιφοράν

mais le même Plutarque revient, ^jusqu'à un certain point à la première explication, qu'il trouve plus vraisemblable, d'après certains autres auteurs, suivant lesquels la branche de myrte, au lieu de passer de rang en rang, de convive en convive régulièrement, passait du premier convive du 1er lit au 1er du second, et ainsi de suite, dans un ordre oblique et irrégulier. — Aussi le nom de cette obliquité aurait été le singulier usage, introduit dans les réunions de chanter à table (tour à tour), et non la difficulté quelconque qui faisait que les seuls habiles pouvaient chanter le scolie.

De cette opinion se rapproche celle d'Aristoxène et de Dicéarque (ap. Schol. Aristoph. et Suid.), qui attribue le nom de scolie à l'arrangement oblique des lits sur lesquels les convives chantaient tour à tour des ... et des chansons convenables ainsi appelées : ἡ δὲ περίοδος σκολιὰ ἐγένετο διὰ τὴν θέσιν τῶν κλινῶν.

^à tenir à la main des branches de laurier ou de myrte, sous un même temps —

Selon le même Schol. d'Aristoph. in Vesp. v. 1217, les poésies de Simonide et de Stésichore chantées de telle sorte que celui qui commençait, tenant à la main une branche de laurier ou de myrte, passait cette branche à celui des autres convives qu'il lui plaisait de choisir, lequel était obligé de continuer le chant commencé et faisait de même, ainsi de suite. Les chants nommés pour cette raison Scolies (διὰ τὴν δυσκολίαν, étymologie absurde).

in Odyss. VII, p. 1574 Rom. Eustathe, en opposition avec Plutarque et tous les autres cités, cherche l'étymologie du nom de Scolie dans la nature même ou le nom de la chanson :
σκολιὰ δὲ ... λέγεται οὐχ ὅτι σκολιὰ εἴη λόγῳ φησί, ἀλλὰ κατά τινα μελοποιίας νόμον· ὃς, ὡς εἰκός, οὐ πρὸς εὐθὺ ἐφέλπετο ἁπλο-ϊκώτερον, ἀλλὰ ποικίλως ἐσκολιοῦτο.

Proclus Chrestom. Observation d'ailleurs sur la composition des Scolies, et donne pour raison de l'irrégularité des chants conviés sur leur intonation : ἀνειμένον δέ ἐστι τῇ κατασκευῇ καὶ ἁπλούστατον μάλιστα...

Nom analogue à celui de σκολιόν — κύκλιον (ᾆσμα) κυκλιογράφος — στροφή, ἀντιστροφή

Il n'y a point d'ordre déterminé dans les chansons [illegible] succession de la manière dont les scolies étaient chantés – la myrte ou le laurier – la lyre – la lyre –

Poll. VI, 108 – καὶ παροίνιον δέ τινες ἐπὶ δεξιὰ περιφέροντες καὶ ἔκπωμα καὶ λύραν ᾄδειν ἠξίουν. – cf. Plutarch. Symp. I, 1 – Hesych. v. αἴσακος. ὁ κλάδος ὁ δάφνης παρὰ πότον ἦν συνήθες διδόναι . . . (αἴσακος ou ἄσακος)

Aristoph. in Pelarg. ap. Schol. Vesp. 1231: ὁ μὲν ᾖδεν Ἀδμήτου λόγον πρὸς μυρρίνην, ὁ δ' αὐτὸν ἠνάγκαζεν Ἁρμοδίου μέλος.

ἔκπωμα – Il [illegible] [illegible] Athen. XI, p. 503, [illegible] ᾠδός –

Quelquefois la lyre venait seulement [illegible] on passait de place en place –

? Suivant Ilgen, p. 52 etc. – le laurier tenu au 1er chant, [illegible] – la myrte (ou le laurier) [illegible] et [illegible] la myrte [illegible], au 2e Ch. – [illegible] les grands poèmes de mélos, au 3e Ch. – scolies – [illegible], l'ᾠδός tenu [illegible] –

Sujets des scolies fort divers – non pas seulement (simples propos) chansons à boire – l'amour, les louanges des dieux et des grands hommes, maximes, [illegible] [illegible] –

Eustath. ad Odyss. VII, 1574 – μέλη δὲ τοιαῦτα περιφέροντας· τὰ μὲν σκωπτικά, τὰ δὲ πρὸς ἔρωτα, πολλὰ δὲ καὶ σπουδαῖα.

Ilgen subdivise le dernier genre en 7 espèces: historica, mythica, precatoria, moralia, politica, laudatoria, potatoria –

Les scolies paraissent avoir été des espèces de petites poésies, à table, les plus habiles et plus illustres poètes de la Grèce, dont il reste, en effet, des fragments de ce genre: Archiloque, Alcman, Alcée, Sappho, Pittacus, Solon, Anacréon, Simonide de Céos, Pindare, Ion de Chios, Bacchylide, Ariphron, Timocréon, Praxilla –

1res Ch. 2es Ch. 3es Ch.

Outre les chants de table, [illegible] chansons à boire et scolies, Ilgen distingue les chansons [illegible], κῶμοι, que les jeunes gens chantaient au milieu de la nuit, à la porte de leurs maîtresses, dans les rues et les places, ivres pour l'ordinaire et couronnés, portant des flambeaux – ou bien encore dans l'intérieur des appartements après les [illegible] [illegible], au son de la flûte.

34 a Extrait de [illegible] – [illegible] in fin, liv. II –

~~[illegible]~~
p.

ἐν μὲν τῇς ἀρχαίης ἀρχαῖα ἐστι ξόανα, ἐν δὲ τοῖς ὕστερον σκολιὰ ἔργα.

Strab. XIV, 640 – σκολιὰ ἔργα – Corrigé [illegible] (Corr. in Strab. [illegible] 1788, p. 53) Σκόπα ἔργα –

σκολιός [illegible], [illegible] – σκόλυς, σκόλυς [illegible] – σκολιόομαι σκολύπτειν – [illegible] σκολιά σκαμβά, καὶ ὀρθά – σκολιῶν [illegible], [illegible] – σκολιότης [illegible], [illegible] I, 6, 4 – σκολιὰς ἔξας ἔχει – [illegible] σκολιός ([illegible] v. σκολ.) ἄνθος σκολιά ([illegible] V, 10) – σκολιὸς λαβύρινθος ([illegible] in [illegible], 311)

σκολιὰ ἔργα – [illegible] – ἁπλᾶ ἔργα ([illegible] V, 17, 1).
[illegible] – [illegible] –

σκολιὸν μέλος – [illegible] σκόλιον [illegible] σκολιόν.

Cf. [illegible] XV, 694 – [illegible] p. 588 [illegible] [illegible] 1217, 1231 – [illegible] 1337 – [redacted]
[illegible], 529 – 531 –
[illegible]. [illegible]. [illegible]

Monsieur

Monsieur le Directeur de l'école préparatoire.

Paris.

34r

35 a

[illegible] – [illegible] [illegible] [illegible] στήριον – κύλια – [illegible] μέλ.

στροφὴ ἀντιστ. – [illegible]

[illegible] p. [illegible] [illegible] –

[illegible] [illegible] [illegible] ἔργα, [illegible] [illegible] –

[illegible] [illegible] [illegible] –

[illegible] [illegible] [illegible] 1^re [illegible] [illegible] 2^e [illegible]

[illegible] – [illegible] [illegible] – [illegible] [illegible] –

[illegible], [illegible], [illegible]. [illegible]. [illegible] [illegible]

Kor[illegible] – [illegible] [illegible] [illegible] – [illegible]

[illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible]

[illegible] – [illegible]

35v [illegible]

[illegible]

La poésie élégiaque se continue, dans cette période, à côté de la poésie ïambique et lyrique

se développe même et se caractérise davantage, en suivant deux directions différentes, après Solon & Mimnerme

Gnomique & Simonide

Simonide de Céos, grand élégiaque et grand lyrique à la fois. Le poète des guerres médiques avec Eschyle —

compose des élégies morales empreintes d'une douce mélancolie

mais employa surtout l'élégie à célébrer les grands deuils publics et patriotiques et parle lui imprime l'un de ses deux caractères durables

érotique et vraiment plaintive

Après Mimnerme et Simonide, Antimaque de Colophon — plus rapproché toutefois, dans l'élégie, du premier que du dernier — au moins de prime abord

Son recueil d'élégies intitulé Lyde

l'une des sources des poètes érotiques d'Alexandrie

appartenait tout ensemble à l'élégie funèbre et érotique —

De l'élégie gnomique sortit l'épigramme telle que l'entendaient les Grecs

Simonide surtout lui applique la forme élégiaque qui en devient inséparable — épigrammes petites élégies —

la plupart des fragments de Simonide appartiennent à la poésie épigrammatique ou y prétendent

épigr. sur Marathon, [illegible], Archédice, fille d'Hippias [illegible], [illegible], les guerriers des Thermopyles en gal. sur Harmodius et Aristogiton

les inscriptions parlent souvent, et offrandes aux dieux —

Théognis de Mégare sur la limite des deux périodes

Phocylide de Milet égal[emen]t, quoique un peu plus jeune —

Xénophane de Colophon, vers le même temps.

appartiennent plutôt au VIe siècle.

un grand fragm. de Stobée — se rapproche de Mimnerme, et se compare au fragm. iambique cité de même, sous le nom de Simonide —

probable que c'est à partir de lui et sous son influence le nom d'ἔλεγος appliqué à la forme de poésie, puis étendu à toutes les poésies élégiaques antérieures —

Bibl. Munro, t. 36 —

Cf. Franke, Callinus — p.

Petersen, p. 55 —

poésie épigrammatique des Grecs et son caractère — s'indiquer ici, à développer dans la période suivante.

37 r

Autre Simonide L Antimaque, 500 – 400

La plupart des poètes de cette période composèrent des Élégies

Eschyle (tableau)

Panyasis, poète épique

Ion de Chios, poète tragique –

Evenus de Paros

Diopos. ?

Critias d'Athènes – aussi dramatique –

Poésie iambique, après Hipponax, toute [illegible] ici qu'en littérature pour [illegible] –
Hérodas ? cf. Herod. [illegible] Crusius

Coup d'oeil sur les poëmes et les fragmens élégiaques connus, depuis Simonide jusqu'à Antimaque—

fragment d'un certain Σόσος, dont on ne sait rien de plus.   ap. Stob. Floril. tit. 98 Grotii.

Comparaison des joies et des douleurs de la vie

morceau du même caractère que les fragmens analogues de Mimnerme et de Simonide

38 Extrait — Prosafes —

Ion de Chios, poète contemporain, plus jeune — Contemporain qui il ne faut confondre
Contemporain de Sophocle et d'Euripide — de Socrate avec l'Ion de Socrate

vers la 82e Ol. plus jeune que lui — (450 av. J.C.

m. 418, Ol. 90, 2 —

poète tragique Euripide — Sophocle — Ion — Ol. 88 — Argum. Euripid. Hippolyte —

Vers le 4e B. le Cousin ...

Comédie — Philhyperbolez — anecdote

auteur de beaucoup d'autres poésies et de plusieurs ouvrages en prose

Μέλη

Élégies

Épigrammes

Scolies

Fragments des élégies

Fragmens réunis par Bentley Epist. ad Mill. — in Opuscul. p. 494, 527. ed. Lips.

Ath. XI, c. 3 —

Brunck Anal.

Sur les poèmes de Bacchus, qui donne le bonheur, le courage et la santé —

Ouvrages en prose

Χίου κτίσις, en Ionien —

Ἐπιδημίαι

Ouvrages douteux ou supposés

<u>Evénus</u> de Paros, contemporain de Socrate — Plat. Phédon, p. 60, et Apol. Phédr. epist. Socrat. Plutarch. quaestion. Platon. t. II, p. 1010 – De discrim. am. et adul.

d'Empédocle et de Parménide (450 – 440) — Euseb. Chronic. p. 54.

poète et sophiste

deux Evénus de Paros, égal[emen]t élégiographes — Eratosth. ap. Harpocrat. v. Εὔηνος. Suid. s. v.

Les fragmens ou épigrammes, élégiaques, qui nous restent sous le nom d'Evénus, dans les anthologies, paraissent devoir être attribués au second Evénus, beaucoup plus récent que l'autre. — Reisk. notit. poetar. anthol. p. 210. Schneider, Pericul. critic. ad Cephal. anthol. p. 126.

auteur de poésies érotiques — Artemidor. I, 5. Arrian. Epict. IV, 9. Anon. [illegible] p. 517 Toll.

D'autres fragmens cités par Aristote, Plutarque, Athénée, Stobée, sont peut-être plutôt, sinon du second, de l'ancien Evénus —

39 r°

Critias d'Athènes, l'un des Trente, également contemporain de Socrate — auditeur de Théramène — tué dans le combat livré aux 30 par Thrasybule (404 —

Sophiste et poète —

Sa vie écrite par Philostrate   Vit. Sophist. XVI — p. 501 sqq.

Ses Élégies — d'un caractère politique — Πολιτείαι ἔμμετροι — Alex. Aphrodis. ap. J. Philop. ap. Aristot. De anim.

Fragment d'une élégie renfermant l'éloge des Spartiates ap. Athen. X,
n° 2 ibid. —

autres ouvrages en prose et en vers, particult. harang. et Iambes —

fameux morceau d'une pièce de Sisyphe, ordinairement attribué à Euripide —

v. Critiae Carminum aliorumque ingenii monumentorum quae supersunt . . . ed. Bachius, Lips. 1827.

Élégie tragique d'Euripide d. l'Andromaque   v. 103 — 116, ed. Boissonad.

plaintes de la veuve d'Hector, devenue l'esclave de Néoptol. devant la statue de Thétis —

Dès la deuxième [illegible] placé parmi les épiques de la Canon de cette période, et suivant son renouvellement vers la fin.

I **Panyasis**, reçu dans le Canon des Alexandrins

les épiques derniers

Suidas le fait naître (fleurir) dans la 78e Ol. (env. 468), mais on conjecture que Suidas le fait beaucoup plus ancien.

72e Ol. env. 490

parent d'Hérodote.

ἀνεβίωσεν τὴν ποιητικὴν ἐπανήγαγε

[illegible] digne de Pisandre

les Héracléia en 14 chants

Conjec. de Fr. Schlegel? Cf Naeke, Choeril. Sam. fragm. cap. VIII (Fried.)

Ionica en pentamètres, à l'exemple de Tyrtée, de Simonide d'Amorgos, de Mimnerme

Jugement de Quintilien sur le poète

Inst. Orat. X, 1.
Panyasin ex utroque mixtum putant, in eloquendo neutrius aequare virtutes (Hesiod. Antim.) alterum tamen ab eo materia, alterum disponendi ratione superari.

Quelques fragments.

Simonide ὁ γενεαλόγος ? Ol. 82 ou plus tôt — son poème de Médée (?)
peut-être de Syracuse (?)

400

III Antimaque

Disciple de Panyasis, d'après Suidas, & ami de Platon.

Florissait vers la 93e Ol. 406 av. J.C.

Mérite le premier rang après Homère et Hésiode dans la poésie épique - Quintil. Instit. X, 1 -

Antimaque préféré à Homère par l'Emp. Hadrien [illegible]

Fragmens plus défectueux des lexiques sur la Thébaïde - Meursius. Timol. p. 253. Quintilien Ibid.

La Lyde:

Quelques fragmens, recueillis entre autres par Schellenberg, Antim. Col. [illegible] Hal. 1786 -

Pisandre le Généalogiste, poète fils de Lysippe vers la 82e Ol.

Choerilus, contemporain & rival d'Antimaque, ami & disciple d'Hérodote, son poème sur la Guerre des Perses - Περσηΐς [illegible]

IV - Parodies fragments de l'Epopée homérique, de cette période. Timolaus de Larisse - [illegible] Hipponax, Hégémon de Thasos contemp. d'Alcibiade - Matron

Cic. in Bruto, c. 51 -
Cf. Procl. in Plat. Tim. I, p. 28. [illegible]
Voir Sevin - [illegible]
[illegible] l'Epopée [illegible]
[illegible] Homère

Cf. [illegible] in Mém. Acad. VII
& in [illegible] III p. 349.
Ol. 82 - 87 (450 - 430)
Naeke, Choerili Sam. q. sup. C. VIII - XII -
Herod. [illegible] II, I, 23.
[illegible] - Athen. IV, 3.
[illegible] in Stud. [illegible] XI.

3 Caractère de l'époque de cette période Époque moyenne 41
Ruines de Cologne – [illegible] [illegible] [illegible]
[illegible] de [illegible] et d'[illegible]

[illegible] [illegible] [illegible] – [illegible] [illegible] ?
([illegible] [illegible])

[illegible] [illegible] – [illegible] [illegible] – [illegible]

[illegible] [illegible] de la [illegible] – [illegible]

[illegible] à [illegible] de [illegible] –

[illegible] [illegible], [illegible] [illegible] [illegible] –

[illegible] – [illegible] ou [illegible] – [illegible] [illegible] ([illegible])
[illegible]

[illegible] des [illegible] par [illegible] [illegible] [illegible] de la [illegible]
– [illegible] [illegible] de l'Époque
[illegible] de [illegible] [illegible] par la [illegible] – [illegible] –

+ [illegible]
[illegible] de [illegible]
[illegible] [illegible] – [illegible] de l'époque de cette période, [illegible] les [illegible] [illegible] –
[illegible] [illegible]
[illegible] [illegible] [illegible] [illegible] de la [illegible] [illegible], [illegible] à [illegible]
[illegible] – + [illegible] [illegible] – [illegible] Époque de [illegible], [illegible] [illegible] [illegible] [illegible]

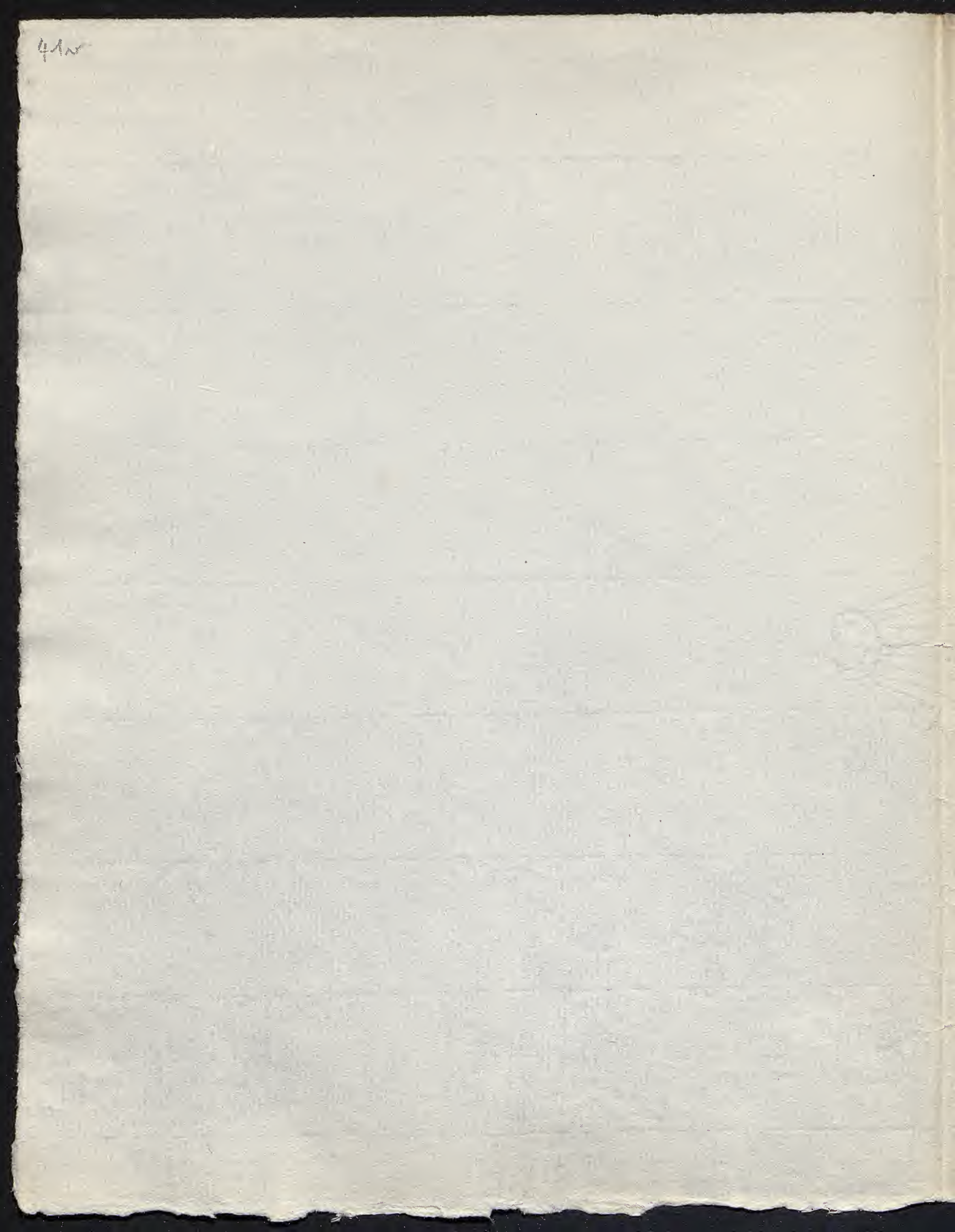
41v

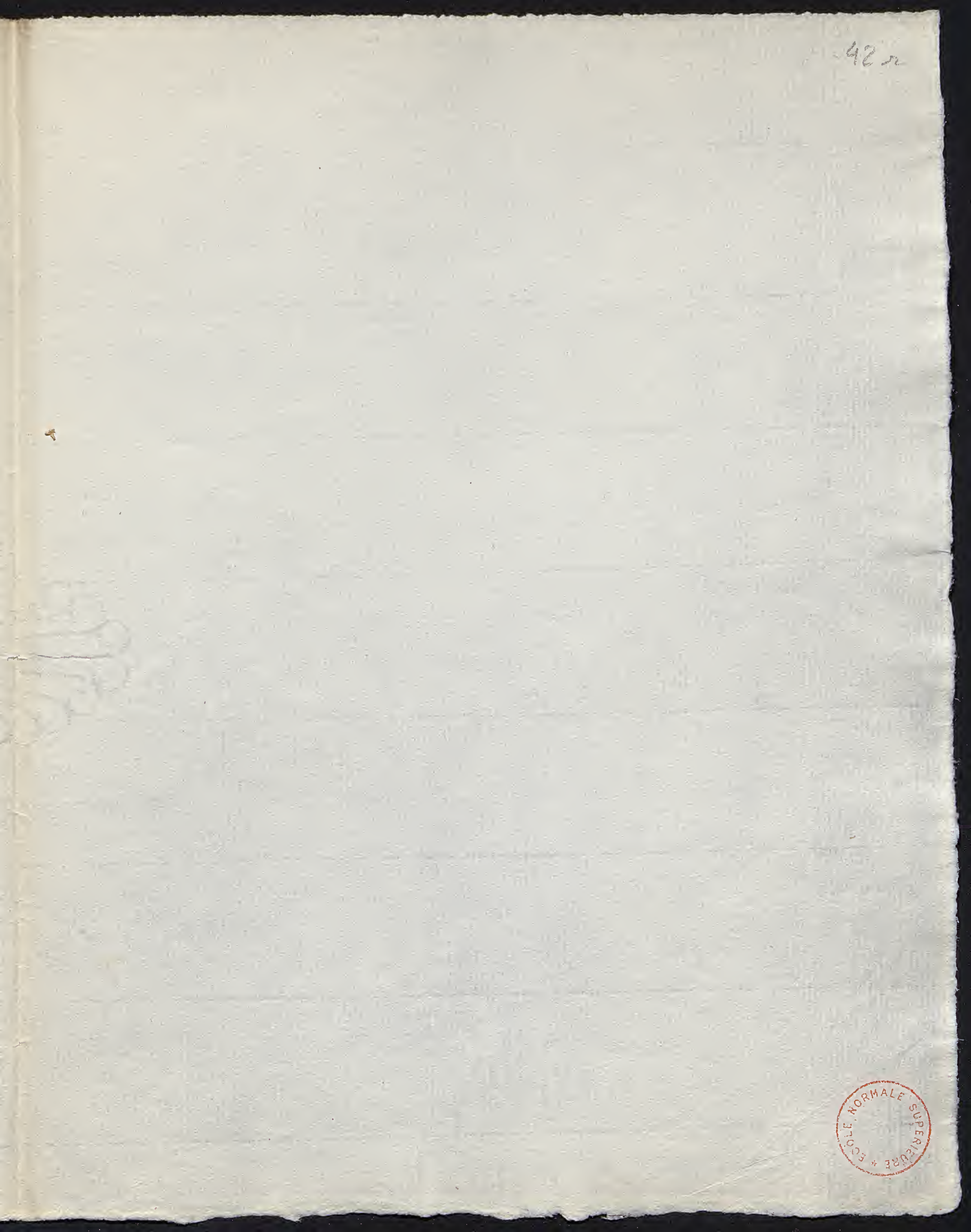
42 r
ECOLE NORMALE SUPERIEURE

43a

Simonide auteur d'Elégies et d'épigrammes en vers élégiaques. Elégies funèbres.

de Céos, l'une des Cyclades, et de la ville d'Iulis — Stob. X, p. 749 sq.

fils de Léoprépès — puis fils de Hyllichus — Les collection de Simon. Leipzig. 1663 - 4°

La vie mieux connue, par celle de la plupart des lyriques, né Ol. LV, 2 ou 3 (559-558) (Vigenere — Boivin) vers le temps de la mort de Solon.

Bayle, Dict. — Fabric. ed. Harles.

Vita et Carmina de Simonide Ceo, poeta et philosopho — Lugd. ad Rhen. 1768 - 4°.

De Boivin J. — Vie de Simonide et de Hiéron où il a vécu. . Paris, 1755, 8° - 2e édit. Amsterdam, 1788.

Sur l'époque de Simonide, Dissertation ... de R. P. II, 10, p. 147.

vient à la Cour d'Hipparque et d'Hippias à Athènes — LXI, 1 (556)

Poète national de la Grèce — (527)

écrivit l'histoire de Cambyse et de Darius — (523)

Suidas. Eudocie et la Schol. d'Aristoph. Vesp. 1402 — ouvrages de Simonide.

Vainquit Eschyle dans une élégie sur les guerriers morts à Marathon — (486)

Composa un chant lyrique en l'honneur de Léonidas et des 300 — à Sparte — (478)

à 80 ans vainqueur encore pour les épitaphes des guerriers tués à Platée — (476)

en Thessalie — Scopas, Aleuades

Ses rapports avec Pausanias de ... — Timocréon de Rhodes, Pindare. — Aristoph. Vesp. 1402 - et la Schol.

en Sicile — Meurt à la Cour d'Hiéron de Syracuse, Ol. LXXVII, 4, ou LXXVIII, 1 (469-468) âgé de plus de 90 ans — LXXVIII, 2 (467).

ainsi contemporain des Pisistratides et de la guerre des Perses —

plus célèbre encore comme poète lyrique (mélique) que comme élégiaque. l'un des neuf poètes lyriques —

Inventeur de la mnémonique? et des lettres η, ω, ainsi que ... de ξ, ξ, ψ ... à Epicharme.

+ ... non ... qui ... —

Non seulement poète, mais l'un des plus illustres pour le temps

τὸ μνημονικὸν Marm. Par. Cf. Cic. II de orat. 86. Plin. H. N. VII, 24

Quintil. I. C. XI, 2 — ... III, 2. — Callimach. fragm.

43 v°

Les poésies aussi nombreuses que variées
le placent en dehors (les lyriques
modifié)
caractère plaintif et mélancolique de son talent

Genres [illegible] par les Thrénodies en vers lyriques

fragment intitulé Danaé

Καμβύσ. καὶ Δαρ. βασιλείαν — Ναυμαχ. Ξέρξ. τὴν ἐν Σαλ. ναυμ. (μελικῶς — Τὴν ἐπ' Ἀρτεμ. ναυμ. (δι' ἐλεγείας — Θρήνους — Ὕμνους καὶ Παιᾶνας — Μέλη (Ἐπινίκια, Ἐγκώμια. Τραγῳδίας — Ἐπιγράμματα, Ἐλεγεῖα —

Catull. XXXVIII, 8 — maestius lacrymis Simonideis
Θρῆνοι, θρηνῳδίαι — Ceae retractes munera Naeniae. Hor. Od. II, 1.
Quintil. I. O. X, 1, 64. Praecipua Simonidi in commovenda miseratione virtus — Cf. Dionys. Halic. in vet. script. cens. Dionys. Halic. de struct. orat. p. 258 ed. Upt. p. 420.

Poésie religieuse — lyrique
politique — lyr. élégiaque
élégies [illegible] des morts — lyr. élégiaque
morale — id. id.
Épigrammes funèbres —
tragédies?
Ce qui domine de tout cela

Le caractère ne rapporte [illegible] les formes de l'élégie de son [illegible] qu'elle avait commencé à prendre, depuis longtemps [illegible] —

il traite le moins, depuis Mimnerme (et peut-être Archiloque), le rapport intime entre le rhythme élégiaque et l'expression des sujets mélancoliques —

aussi commence-t-il à [illegible] l'élégie à des sujets de ce genre

Et de même que Mimnerme forme la transition de l'élégie morale ou gnomique à l'élégie érotique (dont il donna le 1er ex. d. la Nanno), de même Simonide traduit l'élégie plaintive de Mimnerme en élégie funèbre

[illegible], les premiers élégiaques en épigrammes de ce même mot, qui sont de véritables épitaphes (inscriptiones funebres)

Comme Théognis et Phocylide, il tend à resserrer dans un cadre étroit l'élégie développée de leurs prédécesseurs — Chez [illegible] elle se restreint aux sentences, chez lui en épigrammes. — fin de l'ancienne élégie.

Il touche à la fois, chez les anciens, parmi les poëtes et parmi les philosophes (sages, moralistes);

magnifique éloge de Platon, de Rep. I.
Σιμωνίδῃ γέ τοι οὐ ῥᾴδιον ἀπιστεῖν, σοφὸς γὰρ καὶ θεῖος ὁ ἀνήρ. cf. Protagoras p. 339 –
Cic. de N. D. I, 22.

Particulièrement, il se rattache aux poëtes gnomiques par le ton grave et le fond profond de ses poésies en général autant que par les élégies en particulier –

Outre ses grandes élégies [above: sa grande élégie] sur les défenseurs de la liberté grecque morts au combat naval près du promontoire d'Artémisium et sur terre à la bataille de Marathon – élégies nationales – élégies politiques –

Τὴν ἐπ' Ἀρτεμισίῳ ναυμαχίαν, δι' ἐλεγείας. Suidas – Schol. Aristoph. – Anth. [illegible] Vit. Aeschyl.

autres élégies, qui rentrent dans le genre gnomique, tendres élégies gnomiques – morales ou philosophiques –

fragment de cette espèce, où se retrouvent à la fois les caractères des élégies morales de Solon (et de ses élèves [illegible]) et ceux des élégies mélancoliques de Mimnerme –

cf. Stob. Florileg. T. 98 – p. 407, éd. H. Grot.
96 – p. 528 Gesner.

Dans les élégies sur des sujets individuels, tirés des deuils privés – et surtout comme il a été dit, en épigrammes (Ἐπιγράμματα ou Ἐλεγεῖα), qui toujours furent des épigrammes élégiaques, à cette époque.

(ne sont toutes épigrammes des Grecs en général, et surtout ~~[illegible]~~ avec l'élégie, soit gnomique proprement dite, soit mélancolique et funèbre).

Épitaphes d'[illegible], de [illegible], d'Archédice, fille d'Hippias

Comme les Ἐπινίκια ou Ἐγκώμια lyriques, les poésies souvent faites à prix d'argent pour des particuliers – coutume déjà ancienne au temps de Pindare.
épigramme d'[illegible], [illegible] – ?

Aristoph. Pac. 697
Aristot. Rhetor. III, 2. Callimach. fragm.

44 r°

Ainsi dans les élégies funèbres, qu'elles eussent pour objet des pertes nationales ou des deuils particuliers, il fit de l'antique élégie, philosophique et morale, un poème de circonstance.

On l'avait déjà vu en tant que politique et belliqueuse, mais toujours nationale [illegible] —

Les vingt chants de guerre de Callinus et de Tyrtée, devenus chants de mort —

Épigrammes ou inscript. de Simonide, destinées aux monuments des guerriers morts pour la patrie, retiennent quelque chose du caractère moral de l'élégie primitive —

illustre exemple de ces inscriptions nationales, épigrammes sur les Spartiates morts aux Thermopyles : Herodot.
Cf. Cic. Tuscul. I, 42 —
autres du même genre : épitaphe de Mégistias, de Léonidas — Herodot.
d'Harmodius et d'Aristogiton —

De là le nom d'élégie, <u>ἐλεγεῖον</u>, appliqué vraisemblablement pour la première fois, du temps de Simonide et déjà avant lui, aux productions de la muse élégiaque — étendu ensuite, par l'analogie de la forme, à toutes les poésies du même mètre, quels que fussent le caractère et les sujets —

peut-être déjà Sappho, qui avait composé des inscript. sépulcrales en distiques —

Mimnerme ?

Jusque-là les poésies ἔπη — la chose précéda le nom, comme la pratique précède la théorie —

Cf. Plut. Mor. c. 36 —

Chez les Romains, application du mot <u>Elegia</u>, restreinte à l'élégie érotique, telle que déjà par eux, d'après les Alexandrins —

Chez les modernes, au contraire, sujets tristes et funèbres seuls du ressort de l'élégie, et le nom appliqué à tels sujets, sans aucun égard à la forme métrique ou rythmique —

Chez les Grecs θρῆνος et ἐλεγεῖον parfaitement distincts et pour le fond et pour la forme — le premier a rapport au fond, mais toujours à des poésies lyriques — le second ne répond qu'à la forme, qui renferme les sujets les plus divers, bien qu'il ait été à l'origine d'un ordre de sujets spécial —

N'y aurait-il pas, avec cette forme commune et si générale de l'élégie des Grecs, mais une cause aussi dans le fond de tous les sujets en apparence si divers qu'elle a traités ?

Poëmes philosophiques des 1ers philosophes — Περὶ φύσεως.

A l'origine de la philosophie, lutte de la poésie avec la prose

Les Ioniens — [illegible] philosophie —

L'esprit grec, poëte avant d'être [illegible], exprimant toutes sortes d'idées avec précision dans le langage commun, — hors toutes les idées générales — l'habitude de les exprimer sous des formes sensibles rendait plus facile de les développer en poésie qu'en prose.

Ainsi les premiers poëmes didactico-philosophiques sur des sujets philosophiques, sur la physique et des cosmogonies —

D'ailleurs, les premiers philosophes des sages de l'Ionie étant en grande partie fondés sur les vieux mythes, sur les théogonies et cosmogonies des anciens poëtes (soit populaires, soit mystiques, Homère, Hésiode, Orphée), et procédant par voie d'interprétation allégorique, les philosophes devaient adopter pour s'exprimer la forme des monuments primitifs de la poésie grecque.

Plutarch. de Pyth. orac., p. 402 e. πρότερον μὲν ἐν ποιήμασιν ἐξέφερον οἱ φιλόσοφοι τὰ δόγματα καὶ τοὺς λόγους, ὥσπερ Ὀρφεὺς καὶ Ἡσίοδος καὶ Παρμενίδης καὶ Ξενοφάνης καὶ Ἐμπεδοκλῆς καὶ Θαλῆς.

a Homère & — Naturellement, vers hexamètres, tant à l'exemple d'Hésiode, des oracles, des hymnes et des premiers poëmes mystiques qu'à raison du sujet.

οἱ πρῶτοι θεολογήσαντες —

L'origine des dieux, du monde, la nature, la divinité — l'âme humaine.

45r

Xénophane de Colophon — vers la LX^e Ol. — 540 av. J.C.

philosophe & poëte & Rhapsode

Ses nombreux poëmes sur des sujets divers en épopées

Une unité réelle –

poëme spéculatif περὶ φύσεως en hexamètres. D'où il est probable que les dogmes attribués à Xénophane par Aristote, Cicéron, Plutarque, Sextus Emp., Stobée, avaient été écrits originairement –

est-ce le titre véritable? titre donné par Stobée Ecl. phys. I, p. 294. Pollux, VI, sect. 46, p. 590.

forme de ce poëme inconnue

écrit ou non écrit?

Il n'en reste pour ainsi dire rien de textuel –

Parménide et Empédocle donnés pour imitateurs de Xénoph.

Diog. Laert. VIII, 56, IX, 22.

Parménide d'Élée — vers la LXXIX ol. (464)

disciple de Xénophane

jouit d'une grande considération politique dans sa patrie.

célèbre pour la sévérité de ses mœurs.

un poème appelé de divers noms, περὶ φύσεως, π. τοῦ παντός, π. τοῦ ὄντος, cosmogonie, physiologie

le début de Sext. Emp. adv. Mathem. VII, 11.

grand fragm. ap. Simplic. ad Aristot. Phys. de Caelo & Mundo

beaucoup d'autres

cf. H. Steph. Poesis Philosoph.

Fülleborn Beyträge z. Gesch. d. Ph., l. VI, VII, VIII
ibi Heinrich, pars VIII
Am. Peyron — Empedocl. et Parmenidis fragm. e cod. Taur. ed. Am. Peyron — Lips. 1810 — 8°.

Gesch. poës. gr. Bernh. III (Ellendt)

jugement des anciens sur l'obscurité de Parménide, lequel fait confirmé par les fragmens — Cam. — Menandre de Laodicée l. c.

Parménide & Xénophane donnent leur vérité
Cl. Alex.

Empédocle d'Agrigente — vers l'Ol. LXXXIV (442.)

Contemporain de Parménide, d'Hérodote, de Zénon et des Tragiques —

Les anciens ont trouvé en lui une grande ressemblance de génie avec Homère, pour l'essor élevé de sa poésie et de ses expressions, ses images hardies, ses figures brillantes de son style — non sans [illegible] de [illegible] —

auteur de 3 poëmes didactiques en dorien, dont les titres indiquent déjà [illegible] rapport —

Le premier intitulé περὶ φύσεως τῶν ὄντων, de rerum natura, titre adopté par Lucrèce — 5000 hexamètres —

καθαρμοί

λόγος ἰατρικός

fragmens [illegible] considérables, 426 v. en total recueillis par Sturz Lips. 1805. Em. et [illegible] avec un excellent Commentaire et une dissertation relative à la philosophie d'Empédocle

Empedocles Agrigentinus . . . .

Lips. 1805.

(Poëme intit. σφαῖρα en 168 iambes, [illegible] d'Aratus, faussement attribué à Empédocle, ouvrage de quelque grammairien d'Alexandrie — édité par Morell Par. 1584; [illegible], Dresd. 1711; Fabric. Bl. Gr. v. I, p. 816-825 ed. Harles.)

Cf. Empedocl. et Parmenid. fragm. [illegible] Peyron Lips. 1810. Gaisf. Poëtae Gr. Min. t. III

Bekk. [illegible] Lips. v. I, p. 377

Buttmann in Sturz. Empedocl. [illegible] Comm. Soc. Phil. Lips.

Période attique — Hellénisme — Rome — division des genres — question de méthode [hégémonie en attique] —

foyers de chant, de poésie, d'instruction — de littérature, en tous les temps, avant la constitution des genres prosaïques

[illegible] : — tradition

1000–600 Ionie & Iles, écoles d'Homère, d'Iambe, d'élégie — 600–500 Asie – Ionie

700–600 Sparte — développement lyrique de la musique & de la poésie dorienne

600–500 quelques villes de la Grande-Grèce & de la Sicile — 600–500 Asie – Ionie

560 Crésus à Sardes — Phalaris, tyran d'Agrigente ? Ol. LIV (560)

530 Polycrate à Samos — les 148 lettres attiques (Bentley & Lennep

Solon & Pisistrate et les fils de ce dernier préparent les voies à la grandeur d'Athènes fondée par les guerres médiques, & commencent à y centraliser les rayons épars de la civilisation, de la culture intellectuelle, des arts et des sciences. — L'hégémonie d'Athènes, Cimon, Périclès achèvent cette œuvre —

Fusion progressive entre les génies des diverses tribus helléniques, entre les dialectes & les diverses formes de l'esprit

L'élément dorien prédomine.

La transformation en attique ou athénien

L'élément dorien absorbé et de plus en plus subordonné. — L'éolien absorbé —

47r

2e Période : 523 - 323

3 Époques distinctes
520 - 470 Pisistratides & guerres médiques
470 - 400 Cimon et Périclès — siècle de Périclès 470 - 400/336
400 - 336 - 323 Épaminondas, Philippe & Alexandre

Succession d'époques et de mouvements littéraires distincts dans la 2e période -

(50 années environ 520 - 470) I. Époque du style antique, sévère et majestueux. La poésie, de lyrique en grandissant, devient dramatique -

528 - 510. 1o temps des Pisistratides : transition de la 1re à la 2e période -

500 - 478. & des guerres médiques, jusqu'à l'hégémonie d'Athènes : prélude du siècle de Périclès

Commencement de la littérature proprement dite, surtout à Athènes

poésie lyrique — rédaction des anciennes poésies, autour des Pisistratides -

Outre Anacréon, Lasus, Onomacrite, Simonide auprès d'Hipparque

autres contemporains : Anaximène et Xénophane, Cadmus et Hécatée, Alcméon, [?] Hipponax, Mélanippide de Milet, Héraclite - Phrynichus - Chœrilus

556 - 467 / 488. Simonide, devenu Athénien, marque surtout justement cette la transformation et le nouveau caractère de la poésie - caractère national de la Grèce, des guerres médiques et surtout d'Athènes - ainsi de Samonie [?] comme des Athéniens.

Guerres médiques et leur influence sur la poésie et les arts - (Miltiade / Simonide - Eschyle - Pindare ? Thémistocle - Aristide)

478 - 467. 2o temps de Hiéron à Syracuse - succession de l'influence des Pisistratides & d'Hiéron de leur commerce pour les lettres - rivalité jusqu'à temps Athènes, tout entière à l'action, aux grands faits de la guerre des Perses -

Déjà Simonide, puis Pindare, Eschyle, Bacchylide chez Hiéron - Syracuse -

mouvement de la poésie selon leur type lyrique

& la poésie entre trois dominantes - Contemporains : Phrynichus, Épicharme (Thémistocle), Pratinas,
éolo-dorienne } Corinne, Praxilla, Myrtis — Panyasis, Timocréon — Chionides, Magnès, Ecphantides
dorienne-attique } Denys de Milet

progrès de la philosophie : Diogène d'Apollonie, Anaxagore, Parménide, Zénon, Leucippe, Mélissus, Ocellus. 1ers Pythagoriciens -

& dégagement de la prose en face de la poésie - Hannon ?

II. Époque du grand et beau style perfectionné, lyrique essentiellement — dramatique, la philosophie, l'histoire, l'éloquence

470 — 449 1° — Temps de Cimon — Athènes dominante, de plus en plus foyer des arts et des lettres — (Pindare 442, Bacchylide, Eschyle 456 encore florissants) Anaxagore y importe la philosophie

469 — naiss. de Socrate. +Sophocle vainqueur pour la 1re fois dans la tragédie — +Sophron, +Épicharme

Mélanippide de Milo — 449.

Ion de Chios

l'éloquence et la rhétorique en Sicile — Gorgias —

Parménide, Mélissus

Empédocle — Zénon — Archélaüs — Démocrite — 1ers Pythagoriciens —

Hellanicus Leucippe Phérécyde de Léros, Charon — Méton

Simonide le généalogiste — Hérodore ?

449 - 428 — 2° Temps de Périclès — disciple d'Anaxagore et des premiers sophistes (Sophocle et Phidias florissants)

Première formation de la prose et de l'éloquence attiques, d'abord à demi poétique

Gorgias, Protagoras, Thrasymaque, Prodicus, Hippias +Diagoras

Hérodote fonde l'histoire, mais dans une prose encore imparfaite — Ionienne —

Splendeur de la Tragédie — Formation de la Comédie attique — ancienne com.

Sophocle Ion, Achæus Euripide +Agathon

Cratinus, Cratès, Eupolis, Platon comique, +Phérécrate, +Aristophane

Hermippe, +Phrynichus, +Amipsias — Hégémon Sophron

Socrate donne à la philosophie une direction nouvelle et fait la guerre aux sophistes et la sophistique de l'éloquence —

430 naiss. de Platon — +Thucydide disciple d'Antiphon Pythagoriciens : +Philolaüs, +Archytas, +Timée Hippocrate

428 — 400. 3° — Temps des démagogues, des 30 tyrans — guerre du Péloponnèse et ses suites —
Alcibiade Critias

Premiers symptômes de la décadence de l'art en poésie

La littérature, la moralité et perfection de la prose

Euripide dernier Aristophane Comédie moyenne +Antiphane

Agathon Événus Antimaque — Chœrilus Critias Antisthène

+Platon — grand développement de la philosophie, fondation des sept Écoles Euclide

405 — mort de Sophocle Thucydide création définitive et perfectionnement de l'histoire Aristippe

403 — archontat d'Euclide. Xénophon Ctésias Philiste Eschine Cébès

399 — mort de Socrate Antiphon, Andocide Lysias — formation de l'éloquence attique.

48v

III. Époque de transition et de crise, encore favorable aux derniers développemens de l'art et du style, mais avec une tendance au déclin de plus en plus évidente.

399 – 363 1° Temps de Conon et d'Epaminondas – Agésilas – Athènes se relève – Hégémonie de Thèbes – influence des Perses dans les affaires de la Grèce – décadence politique –

Isocrate et son école

405 – 367 Denys l'ancien à Syracuse –

Isée

Zeuxis

Parrhasius

Scopas

La musique et la poésie lyrique dégénèrent

Timothée

Philoxène

Lycurgue

x+ Lysippe

+ Praxitèle

+ + Apelles

La Comédie moyenne fleurit

Antiphane et autres

Platon fleurit

384. naissance d'Aristote

Eudoxe

358 mort de Philiste

Scylax

360 – 336 2° Règne de Philippe

Suite de la Comédie moyenne

348, mort de Platon

Eubulus, Anaxandride

Démosthène

Eschine

Démade

Hypéride

Lysippe

Apelles

Théopompe

Éphore

Alexis

Philippide

338, mort d'Isocrate

Aristote

Xénocrate

336 – 323 3° Règne d'Alexandre

332. fondat. d'Alexandrie. Nouvelle Comédie

Diogène

Cratès

Ménandre 323

Philémon

Apollodore

Théophraste 322

Hécatée d'Abdère 334

Callisthène

Dicéarque

Pythéas

Callippus 330

Grandeur d'Athènes, devenue le séjour des Lettres, depuis les Pisistratides — Révolutions de cette ville et de la Grèce en général, jusqu'au temps de Philippe et d'Alexandre —

Jusqu'aux Pisistratides, le principal foyer de la littérature (alors toute poétique) et de la civilisation grecque en général, dans l'Asie-Mineure ou l'Ionie et dans les îles voisines.

Causes diverses —

Crésus et Polycrate avant les Pisistratides — 560 – 545   532 – 523

Jusque-là la culture ionienne communiquée à la métropole grecque par la voie du commerce, surtout à Athènes ionienne elle-même —

Athènes, longtemps déchirée par les factions politiques, pacifiée et ordonnée par la législation de Solon

L'usurpation de Pisistrate contribue beaucoup à l'affermissement du nouvel ordre de choses — et surtout aux progrès de la civilisation — 560 – 528 — 17 ans à trois reprises —

Ses fils, ~~[illegible]~~ après lui, promoteurs des arts et des sciences, protecteurs des poètes-littérateurs, particulièrement Hipparque

Ce qu'il fit pour l'instruction du peuple

Tué, son frère chassé peu après, les Alcméonides revenus, Clisthène archonte — éveil de l'esprit démocratique — 514, 510, 509 — 10 tribus au lieu de 4 à Athènes; la même année, Rome en république —

49 v

Cependant les villes ioniennes tombées sous le joug des Lydiens, puis sous celui des Perses.

guerre ionienne pour la délivrance.

jusqu'à ce qu'il prend Athènes – incendie de Sardes 503.

<u>hégémonie</u> des Spartiates

guerres médiques – Darius – bataille de Marathon 490.
Miltiade
Xerxès – Thermopyles, prise d'Athènes, bataille de Salamine   bat. de Platée et de Mycale 480. 479.
Léonidas Thémistocle Pausanias
La Grèce victorieuse de l'Orient par les propres efforts fonde son existence politique sur des bases solides

sentiment national de plus en plus développé. esprit républicain affermi – génie des grandes entreprises au dehors.

Athènes profite surtout de ses avantages et de ses heureux résultats du grand effort national
fortifications   port du Pirée
sa puissance maritime, au moyen de laquelle   déjà 180 vaiss. sur 380, à Salamine.
la guerre des Perses glorieusement poursuivie.
<u>Hégémonie</u> d'Athènes: Thémistocle, Aristide, Cimon – 477 – période la plus brillante de son histoire jusqu'en 433. Cimon 470 – Paix de [illegible] mort 449.
devient la protectrice de la liberté grecque et le centre d'une grande confédération d'états, aussi bien que la métropole d'innombrables colonies sur les côtes de l'Asie Min., de la Thrace, du Pont-Euxin, de l'Hellespont
Trésor commun – riches tributs & prospérité –   trésor commun à Délos, transporté depuis à Athènes.

mouvement des sciences et histoire des arts, dans Athènes et par Athènes –

En même temps, caractère du peuple et constitution de l'état athénien nécessairement modifiés

Vie de la mer, commerce, richesse enflamme l'esprit, et l'esprit d'indépendance se répand dans toutes les classes –

Des hommes d'état (orateurs) habiles profitent de cette disposition du peuple pour l'exploiter et se forment démagogues

Démocratie pondérée de Solon tout à fait altérée, fait place à une véritable ochlocratie –

prospérité favorable à l'art mais funeste aux alliés opprimés de plus en plus, et par suite à la puissance réelle d'Athènes.

La grandeur d'Athènes et la jalousie de Sparte entraînent les peuples grecs dans la guerre du Péloponnèse qui détruit la prépondérance d'Athènes mais prépare en même temps la dissolution de la confédération hellénique –

Embellissement de la ville avec le butin fait dans la guerre contre les Perses par Cimon.
Plans   édifices
l'Académie   les longs murs

Périclès déjà dans les affaires au temps de Cimon et depuis 455 son rival
saisit seul le timon des affaires en 445 et le garde jusqu'à sa mort en 429 – sa carrière politique entière 40 ans –

caractère de Périclès et raison de son influence – combien favorable au développement des lettres et des arts
grands monuments de l'architecture et de la sculpture
introduction des théâtres et leur effet
le luxe favorisé par l'état prend un développement considérable

431.

après la mort de Périclès (429), Athènes aux mains de mauvais démagogues, Cléon et ses semblables – Nicias et les autres citoyens estimés à l'écart

Apparition brillante d'Alcibiade

Vers le milieu de la g. du Pélop. (416/413), désastreuse expédition conduite en Sicile

puissance maritime des Lacédémoniens

troubles intérieurs à Athènes – prépondérance passagère du parti aristocratique (les 5000 et les 400); la constitution de plus en plus ébranlée –

bataille navale d'Aegos-Potamos et prise d'Athènes par Lysandre – 405 – 404 –
Τυραννία ou Oligarchie des Trente – les alliés révolutionnés, la flotte perdue – Athènes au point où elle en était av. 480.

Athènes redevient encore assez puissante, mais les vices croissants de la constitution et la décadence des moeurs politiques ne lui permettent pas de reprendre son ancienne prospérité ni un état durable –

Expulsion des 30 – rétablissement de la démocratie – Amnistie 402 –

Mais désastreux Conon – victoire navale de Cnide, 394 – mais avec secours des Perses – Athènes reprend l'empire sur mer – succès de Chabrias et de Timothée

Seconde <u>hégémonie</u> de Sparte   Agésilas –

paix honteuse d'Antalcidas avec les Perses, 387, par laquelle perdent les fruits de la paix de Cimon –

Violences des Lacédémoniens contre Mantinée, Olynthe, Thèbes – prise de la Cadmée par eux, leur expulsion par Pélopidas – 386, 382, 377.

Hégémonie de Thèbes, victoire de Leuctres remportée par Epaminondas   bataille de Mantinée, mort d'Ep.   371 –   362 –

Intrigues croisées des 3 grands états de la Grèce à la cour de Perse
guerre d'Athènes contre les alliés appuyés commandés par Artaxerxès III. – 358 – 356.

Tous les états grecs perdent leur indépendance politique et tombent sous la domination des rois voisins de Macédoine dont la puissance n'avait cessé de s'accroître tandis que la Grèce s'était déchirée par les divisions intérieures –

Philippe monte sur le trône – commencement de la 3e guerre sacrée, naissance d'Alexandre – 360 / 356

Élevé à Thèbes il voit et saisit l'occasion de se mêler dans les affaires de la Grèce, dont il devient l'arbitre, qui avait terminé la guerre sacrée – reçu parmi les amphictyons – 346 – 2 ans après la prise d'Olynthe.

Son grand projet d'affranchir la Grèce de l'influence des Perses –

poursuit ses plans de domination en Grèce à travers tous les obstacles   particulièrement avec Athènes   340.
inutiles avertissements de Démosthènes –
bataille de Chéronée : Philippe généralissime des Grecs –   338.   sa mort 336 –   sac de Thèbes par Alexandre 335

51r

Les Colonies Grecques, & par celles de l'Ionie eurent en grande partie leur fleur dans la première moitié de cette période

Milet détruite par les Perses en 498, ne retrouva jamais son antique splendeur

Phocée en décadence — ses colonies lointaines — Marseille, Hyele 600 — 535 —

Éphèse célèbre désormais par son temple

Samos qui fut si florissante sous Polycrate, dépendante d'Athènes

Chios, puissante dès les guerres médiques, également vassale d'Athènes.

Des colonies doriennes, Rhodes fondée en 408 — ses accroissemens rapides — sa splendeur après Alexandre seulement

Parmi les colonies gr. du Pont-Euxin, Héraclée en Bithynie, Sinope longtemps indépendante

Sur les côtes de la Macédoine, Amphipolis, Olynthe, Potidée.

Spécialement celles de la Grande-Grèce & de la Sicile.

Crotone et les villes voisines — influence de Pythagore et de ses disciples — 540 — 510. Troubles prolongés. Nouvelle constitution sous l'empire desquelles un demi-siècle de bonheur, depuis 460 jusqu'à 389 — villes en butte à Denys le Tyran, à Agathocle etc —

Tarente également florissante de 460 à 400. Le Pythagoricien Archytas général et magistrat suprême, après 390

Sybaris plus anciennement puissante — sa destruction en 509 ou 507 — 63 ans après Thurium bâtie par les Athéniens, 444

Locres, aussi longtemps heureuse, perdit ses lois et sa liberté depuis qu'elle eut donné asile à Denys le J. en 355.

Cumes victorieuse contre les Étrusques, mais de bonne heure soumise à Rome

Rhegium adopte vers 464 les lois de Charondas, comme le fit Thurium plus tard — détruite par Denys l'A. en 390 et rebâtie par Denys le J.

51v

Syracuse et Agrigente les plus remarquables des colonies.

Gélon, tyran de Syracuse en 484; fondateur de la puissance, bat les Carthaginois en 480 — prévient un commandt suprême contre les Perses — Règne après la mort.
Hiéron, son frère, lui succède en 478 — son autre frère, Thrasybule en 467 expulsé après. Dès lors la liberté cependant 60 ans.

le siècle un siècle de gloire pour Syracuse jusqu'à Denys l'A. 405 — son fils lui succède en 367. Chassé par Timoléon en 343 — temps de troubles — Agathocle, nouveau tyran depuis 317.

Agrigente sous Phalaris et autres pendant le 6e siècle, jusqu'à Théron beau-père de Gélon, en 488 — sous Thrasydée son fils, en 472, elle redevient libre. 80 ans de splendeur — en 405, prise par les Carthaginois et détruite — rétablie par Timoléon vers 340.

Cyrène, établissement important des Grecs en Afrique — Colonie de Théra, sous Battus, en 631. —
D'abord soumise à des rois de sa famille

Constituée en république depuis 514

troubles — tyrans par [illegible]

demande des lois à Platon

après Alexandre, partie du royaume d'Égypte —

Avant Alexandre, partout les semences de la civilisation grecque répandues par les colonies et le commerce.

Toutefois, dans le cours de cette période, aucun progrès de la culture intellectuelle.

Sur les côtes de la mer-Noire caractère indécis entre la barbarie et la civilisation.

Mais dans celles de la Grèce et de l'Afrique le dépôt des lumières fidèlement conservé.

2e Période — 600/500 560 — 336/328 de Pisistrate à Alexandre
de Périclès et Xerxès à Aristote.

Période de perfectionnement de tous les genres succédant à la période de premier développement

—

Alliance de l'inspiration et de la réflexion, de la création et de l'art, toujours sous l'empire des circonstances, des situations, des besoins.

Le progrès se poursuit, le développement s'achève : mais déjà s'opère une transformation successive où certains genres disparaissent, où d'autres les remplacent et les éclipsent.

Le drame prend la place de l'Épopée dans le domaine de la poésie, en s'assimilant plus ou moins tous les autres genres

La Philosophie, l'Histoire, l'Éloquence cultivent l'une après l'autre le champ de la prose qui se forme et s'élève à côté de la poésie.

Toutefois la période de l'art et sa consommation, au sens moderne, ne commence qu'avec Aristote et au temps des Alexandrins, alors que le développement est complet et que tous les genres ayant atteint leur point de perfection coexistent au sein de la littérature.

53v

Poésie lyrique et dramatique furent florissantes

Durant la lutte de la poésie et de la prose, poèmes philosophiques, les premiers rudiments didactiques.

poésie gnomique

décadence complète de l'Épopée

grand mode la poésie lyrique

son alliance avec le Drame qui résume et éclipse tous les autres genres

l'action substituée au récit

Eschyle, l'homère de la Tragédie

Epicharme; auteur de la Comédie en Sicile

Passion des Grecs et surtout des Athéniens pour le Drame au temps de Périclès

54r

les sciences prennent place à côté des arts, sans se séparer d'eux – union de la poésie et dans les lois –

Cette union intime de l'art et de la science dura jusqu'aux Grecs et le caractère dominant de la civilisation dans cette période –

La Philosophie et l'Histoire de la science revêtent la forme poétique.

Unité de la pensée et de l'expression en physique, d'où poèmes philosophiques puis les 1ers essais en prose –

Moins de difficulté pour l'histoire – le rythme et les [illegible] formes [illegible] –

Morale apologique unie aux préceptes de la [illegible] par les Pythagoriciens –

Toutes les sciences sous le nom de Philosophie – même la médecine –

Les sophistes, issus de l'École Eléatique – [illegible] de la science au commencement –

propagateurs des lumières et des connaissances de toute sorte –

cultivent à la fois la poésie et l'éloquence et [illegible] de l'une comme de l'autre – et c'est leur mauvais renom [illegible] qu'ils rendirent à l'expression en prose –

54r Solon et les philosophes tragiques avant que fussent

écrivains seuls qui procèdent de lui –

indépendance et étendue de l'esprit grec –

Perfectionnement de la prose historique et de l'éloquence en même temps

cette dernière réduite en art par les sophistes

plusieurs de ces écrits didactiques

improvisation des 1ers orateurs

les discours ne furent point d'abord écrits – l'histoire les contient dès le principe – influence de la rhétorique sur cette dernière – discours des historiens –

1ers essais de la science politique, et certains arts – réforme du calendrier

Poétique

les Grecs écrivirent sur tout ce qui faisait l'objet de leurs occupations et de leurs méditations
Forme simple et populaire – Dialogues –

Origines de la Poésie dramatique, que l'Esprit [illegible]

Vers la fin du VIe & au commencement du Ve Siècle, Effet de la tragédie —
anciens poèmes épiques et leur déclin; ils sont remplacés par l'épopée artificielle, à laquelle viennent s'associer les poèmes philosophiques et tout didactiques.

L'Epopée a fait son temps, elle a rempli sa mission — l'histoire et la philosophie lui viennent succéder.

Quant à la poésie lyrique, c'est elle qui tient vraiment le sceptre de l'imagination, au début de cette période et pendant une grande partie du Ve Siècle — La poésie élégiaque et la poésie iambique, les deux, continuent de briller d'un assez grand éclat, avec Simonide et Hipponax, au temps des guerres médiques; mais elles n'ont plus ni la même importance ni les mêmes caractères que dans la période précédente et ne sont guère cultivées que comme des genres accessoires. L'élégie, tantôt gnomique et tantôt plaintive, approche de l'époque de sa transformation par les Alexandrins; quant à l'iambe bientôt il va devenir l'un des éléments de la poésie dramatique.

Celle-ci paraît, à l'aurore de cette période, et dans ses perfectionnements successifs, reprise et remplace tous les autres genres, en les combinant dans la merveilleuse unité d'un genre nouveau, mieux assorti au progrès des temps et à l'état de la société —

S'emparant à la fois des chants des anciens récits et des souvenirs nationaux de l'âge héroïque, de l'inspiration puissante et du prestige musical des chants lyriques, enfin de la sagesse tantôt grave et mélancolique, tantôt enjouée et satirique, qui avait déjà les leçons ou

[illegible] les galleries ou les peintures de moeurs dans les élégies et dans les iambes, elle forme de ces éléments poétiques si divers, heureusement amenés à leur point de perfection par de grands génies, un tout vivant et animé,

Mais cette grande et neuve combinaison ne fut l'œuvre ni d'un jour ni d'un homme

Elle fut naissance au sein de ces représentations mimiques, accompagnement obligé de la poésie lyrique des Grecs, particulièrement des dithyrambes et des autres chants en l'honneur de Dionysos ou Bacchus.

Le drame essentiellement lyrique à son origine et même pendant longtemps chez les Grecs, quoiqu'il paraisse avoir dû procéder de l'épopée, qui lui fournit sa matière, et de l'ode dithyrambique, qui préluda à l'action scénique -

Son premier élément les chœurs joyeux et enthousiastes des Dionysies ou fêtes de Bacchus, qui, chantant les louanges du Dieu et ses aventures, dans les processions solennelles, au son des flûtes, s'animaient par la danse, et par une gesticulation animée, en un mot par une espèce d'action dramatique, le sujet de les chants, et s'abandonnaient à toute sorte d'improvisations (αὐτοσχεδιάσματα), tantôt sérieuses et tantôt bouffonnes -
espèce de Mystères, où la tragédie et la comédie coexistaient en germe — les acteurs n'étaient autres que les choristes [illegible] imitateurs des Satyres compagnons du Dieu — [illegible]

Aristot. de A. P. IV, 14 - γενομένη ἀπ' ἀρχῆς αὐτοσχεδιαστικὴ καὶ αὐτὴ (ἡ τραγῳδία) καὶ ἡ κωμῳδία, ἡ μὲν ἀπὸ τῶν ἐξαρχόντων τὸν διθύραμβον, ἡ δὲ ἀπὸ τῶν τὰ φαλλικὰ . . . , κατὰ μικρὸν ηὐξήθη . . . καὶ πολλὰς μεταβολὰς μεταβαλοῦσα ἡ τραγῳδία ἐπαύσατο, ἐπεὶ ἔσχε τὴν ἑαυτῆς φύσιν.

Athen. XIV, p. 630 C - συνέστηκε δὲ καὶ σατυρικὴ πᾶσα ποίησις τὸ παλαιὸν ἐκ χορῶν, ὡς καὶ ἡ τότε τραγῳδία· διόπερ οὐδὲ ὑποκριτὰς εἶχον.

Diogen. Laert. III, 56 - ὥσπερ δὲ τὸ παλαιὸν ἐν τῇ τραγῳδίᾳ πρότερον μὲν μόνος ὁ χορὸς διεδραμάτιζεν, ὕστερον δὲ Θέσπις ἕνα ὑποκριτὴν ἐξεῦρεν ὑπὲρ τοῦ διαναπαύεσθαι τὸν χορόν.

Cf. Hermann. ad Aristot. poet. p. 107, contra Ruhnkenium et Tyrwhittum (la 1re forme de Tragédie [illegible] du dithyrambe)
Aristot. ibid. 17, 18. ἔτι δὲ τὸ μέγεθος ἐκ μικρῶν μύθων καὶ λέξεως γελοίας, διὰ τὸ ἐκ σατυρικοῦ μεταβαλεῖν, ὀψὲ ἀπεσεμνύνθη . . . , διὰ τὸ σατυρικὴν καὶ ὀρχηστικωτέραν εἶναι τὴν ποίησιν -

[illegible] la tragédie, la comédie et le drame satyrique (Σάτυροι) [illegible] de leur commune origine — chacun avec leur caractère propre

\# Les jeux [illegible] en [illegible], les [illegible], les jeux, [illegible] — frag. de Thespis (rien d'authentique [illegible] Diog. Laërt. V, 92) — Horat. Epist. II, 1, 163 sqq. — F. Welcker, [illegible], p. 277 sqq.

(Hermann voit un premier progrès de la tragédie dans la [illegible] de Satyres donné aux choristes) 2e forme de la Tragédie, selon lui — quand [illegible] et Thespis de [illegible] [illegible] — 3e f. de Trag., selon Hermann —

Premier grand pas qui fut fait pour l'indépendance du drame en tant que drame, par l'introduction d'un personnage distinct du chœur, d'un interlocuteur ou d'un acteur d'abord unique, qui, dans les intervalles du chant, faisait un récit mimique ou s'entretenait avec le chœur (ἐπεισόδιον) —

λόγος

Diog. Laërt. — [illegible] —

Aristot. de Poet. XII, 5 : ἐπεισόδιον δὲ μέρος ὅλον τραγῳδίας τὸ μεταξὺ ὅλων χορικῶν μελῶν.

Cette invention rapportée à Thespis, regardé pour cette raison comme le premier auteur de tragédies ———

Horat. art. poët. 275 :
Ignotum tragicae genus invenisse Camenae
dicitur et plaustris vexisse poemata Thespis,
quae canerent agerentque peruncti faecibus ora —
ἐξ ἁμάξης λέγειν, Suidas —
[illegible] comme auteur dramatique
[illegible] : [illegible] la tragédie [illegible] — lui donna l'élément épique ou lyrique ▲!!? il trouva un [illegible] pour l'[illegible] + Θέσπις ὁ τραγῳδός —

? ignotum
?? Char-
? [illegible]
[illegible] Comique —
Pollux, 4, 123 —
???

Ol. LXI, 1, suiv. la Chronique de Paros, (536) Thespis fit représenter [illegible] ? [illegible] (4 pièces ‖ [illegible] Suidas) Suidas [illegible] personnages [illegible] de [illegible] —

Les origines de la tragédie revendiquées par les Sicyoniens de Suidas pourraient l'être par bien d'autres peuples de la Grèce —
(par les Athéniens — probablt [illegible], à l'aide de personnages de Satyres ou drame satyrique par Pratinas)
? Celles de la Comédie par les Mégariens

Le bouc [illegible] de Bacchus. Virg. Georg. II, 380. — [illegible] ? (ἀσκός) τρύγη, [illegible] —

▲ Suid. οὐδέν... τὸ πρόσθεν εἰς τὸν Διόνυσον γράφοντες τούτοις ἠγωνίζοντο, ἅπερ καὶ σατυρικὰ ἐλέγετο — ὕστερον δὲ μεταβάντες εἰς τὸ τραγ. γράφειν, κατὰ μικρὸν εἰς μυθ. καὶ ἱστορ. ἐτράπησαν, μηκέτι τ. Διον. μνημονεύοντες. ὅθεν...

Thespis [illegible], [illegible] d'[illegible] en [illegible] — [illegible] et de [illegible] — [illegible]

Plutarch. in Solon. 29 : ἀρχομένων δὲ τῶν περὶ Θέσπιν ἤδη τὴν τραγῳδίαν κινεῖν, καὶ διὰ τὴν καινότητα τοὺς πολλοὺς ἄγοντος τοῦ πράγματος, + οὔπω δ' εἰς ἅμιλλαν ἐναγώνιον ἐξηγμένου, φύσει φιλήκοος ὢν καὶ φιλομαθὴς ὁ Σ., ἔτι μᾶλλον ἐν γήρᾳ σχολῇ καὶ παιδιᾷ καὶ νὴ Δία πότοις καὶ μουσικῇ παραπέμπων ἑαυτόν, ἐθεάσατο τὸν Θέσπ. αὐτόν, ὑποκρινόμενον, ὥσπερ ἔθος ἦν τοῖς παλαιοῖς... δοκεῖ κεντῆσαι.. εἰ τοσούτῳ ἐναντίον οὐκ αἰσχύνεται τηλικαῦτα ψευδ..

Horat. A. p. 220 — Carmine qui tragico vilem certavit ob hircum
mox etiam agrestes Satyros nudavit, et asper
incolumi gravitate jocum tentavit, eo quod
illecebris erat et grata novitate morandus
spectator functusque sacris et potus et exlex.

Herodot. V, 67 — [illegible] à Sicyone, [illegible] de Thespis [illegible] par Clisthène, [illegible] l'[illegible] d'Adraste, [illegible] (τὰ πάθεα) célébrés dans des chœurs tragiques — les chœurs, Clisthène les rendit (ἀπέδωκε) à Bacchus —

Suidas, Θέσπ. et οὐδὲν πρὸς Διόνυσον — Epigène le Sicyonien [illegible] auteur de tragédies avant Thespis — le 2e ap. lui [illegible] le 16e — Cf. Proclus et Photius.

Aristot. poet. III, 5, 6 — διὸ καὶ ἀντιποιοῦνται τῆς τε τρ. καὶ τ. κωμ. οἱ Δωριεῖς· τῆς μὲν κωμ. οἱ Μεγαρεῖς, οἵ τε ἐνταῦθα, ὡς ἐπὶ τῆς παρ' αὐτοῖς δημοκρατίας γενομένης (à l'aide de [illegible], [illegible] in [illegible]) καὶ οἱ ἐκ Σικελίας· ἐκεῖθεν γὰρ ἦν Ἐπίχαρμος ὁ ποιητὴς πολλῷ πρότερος ὢν Χιωνίδου καὶ Μάγνητος· καὶ τῆς τρ. ἔνιοι τῶν ἐν Πελοποννήσῳ, ποιούμενοι τὰ ὀνόματα σημεῖον. οὗτοι μὲν γὰρ κώμας τὰς περιοικίδας καλεῖν φασιν, Ἀθηναῖοι δὲ δήμους· ὡς κωμῳδοὺς οὐκ ἀπὸ τοῦ κωμάζειν λεχθέντας, ἀλλὰ τῇ κατὰ κώμας πλάνῃ ἀτιμαζομένους ἐκ τοῦ ἄστεως· καὶ τὸ ποιεῖν αὐτοὶ μὲν δρᾶν, Ἀθηναίους δὲ πράττειν προσαγορεύειν.

Themist. orat. XXVII, p. 337 — τραγῳδίας εὑρεταὶ μὲν Σικυώνιοι, τελεσιουργοὶ δὲ Ἀττικοί.

Les Doriens en général, par opposition aux Ioniens, [illegible] l'invention de la tragédie et de la comédie à la fois — du drame en tant que drame —

Ainsi, dans l'invention de Thespis il ne s'agit que d'un grand perfectionnement, qui donna à la tragédie son [illegible], mais l'élément essentiellement dramatique —

[illegible] (vertical marginal notes along the left edge)

Espèce particulière de tragédie lyrique, [illegible] de [illegible], qui aurait fleuri [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] avant le drame propre aux Athéniens et en même temps —

Le drame véritable et les progrès qui le conduisirent à sa perfection justement rapportés aux Athéniens — du moins la tragédie

Phrynichus, disciple de Thespis

[illegible] [illegible] de la [illegible] [illegible] [illegible] —
[illegible] la tragédie de Thespis et de la légende de Bacchus —
[illegible] [illegible] [illegible] le [illegible] [illegible] —
le premier introduisit un personnage de femme x
(acteur vêtu en femme)

[illegible] le vers tétramètre trochaïque [illegible]? Comme [illegible]
[illegible] [illegible] de la [illegible], un des 1ers poètes x

le [illegible] dominant [illegible] — [illegible] pour les chants et la danse

μέγα μὲν βασιλεὺς ... [illegible]

A [illegible] fit verser des larmes à tous les Athéniens par la représentation touchante et pathétique de la prise de Milet par les Perses (497) — amende contre le poète [illegible] la prise et l'événement — xxx

[illegible] [illegible] avait remporté le prix dès la 67e Ol. (512) (Suidas) [illegible]? — 9 autres pièces mentionnées par Suidas —

Ol. 67 (523) 74 (483)

Eschyle, le premier auteur de véritables tragédies — 6e f. selon Hermann

le chœur toujours resta la partie principale, mais pourtant restreint — Commencement d'action [illegible] acteur ou interlocuteur introduit

premier rôle et sujet fondamental déterminé

Dialogue [illegible] [illegible] iambes vulgaires [illegible] tragédie [illegible] — [illegible] — [illegible] drame et [illegible] — Homère de la tragédie.

λόγον πρωταγωνιστὴν — Aristot.

[illegible] [illegible] [illegible]: Meiners [illegible] [illegible] [illegible]

" [illegible] tragédie ancienne et tragédie nouvelle — [illegible] la Tragédie [illegible] [illegible] (cp. [illegible] p. 76).

Boeckh Staatshaushalt. d. Athen. II, p. 363 sq.

Welcker

On n'a pas fondement de traiter [illegible] Phrynichus, [illegible] de Thespis —

[illegible] [illegible] [illegible] — [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] — [illegible] gravitas, [illegible], [illegible] — (Suidas)

Ol. LXVII (512) 4e f. de Trag., selon Hermann —

Plutarch. Sympos. I, 1 — ὥσπερ οὖν Φρυνίχου καὶ Αἰσχύλου τὴν τραγῳδίαν εἰς μύθους καὶ πάθη προαγόντων, ἐλέχθη, τί ταῦτα πρὸς τὸν Διόνυσον;

Suidas, οὐδὲν π. τ. Δ. Τὸ πρόσθεν εἰς τὸν Δ. γράφοντες τούτοις ἠγωνίζοντο, ἅπερ καὶ Σατυρικὰ ἐλέγετο· ὕστερον δὲ μεταβάντες εἰς τὸ τραγῳδίας γράφειν, κατὰ μικρὸν εἰς μύθους καὶ ἱστορίας ἐτράπησαν, μηκέτι τοῦ Διονύσου μνημονεύοντες —

Hermann [illegible] p. 220 sq. [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible]

xx Suidas, v. Φρύν.

Aristot. Probl. XIX, 31 — διὰ τί οἱ περὶ Φρ. μᾶλλον ἦσαν μελοποιοί; ἢ διὰ τὸ πολλαπλάσια εἶναι τότε τὰ μέλη τῶν μέτρων ἐν ταῖς τραγῳδίαις.

Phrynichus, [illegible], [illegible] [illegible] ὀρχηστικοὺς [illegible]; I, p. 22, [illegible] [illegible] [illegible] —
Cf. Aristot. ibid. IV, 18.

xxx Herodot. VI, 21 — ποιήσαντι Φρ. δρᾶμα Μιλήτου ἅλωσιν καὶ διδάξαντι, ἐς δάκρυά τε ἔπεσε τὸ θέητρον καὶ ἐζημίωσάν μιν ὡς ἀναμνήσαντα οἰκήια κακά, χιλίῃσι δραχμῇσι, καὶ ἐπέταξαν μηκέτι μηδένα χρᾶσθαι τούτῳ τῷ δράματι.

Cf. Ælian. V. H. III, 8.

Sophocle, porte la Tragédie à son point de perfection — 7e forme —
3e acteur introduit — diminution du chœur — véritable action dialoguée —
8 formes de la Tragédie distinguées par Hermann ad Arist. P.
5 périodes par Ast, Grundriss der Philologie. 8e forme — 4e acteur παραχορήγημα

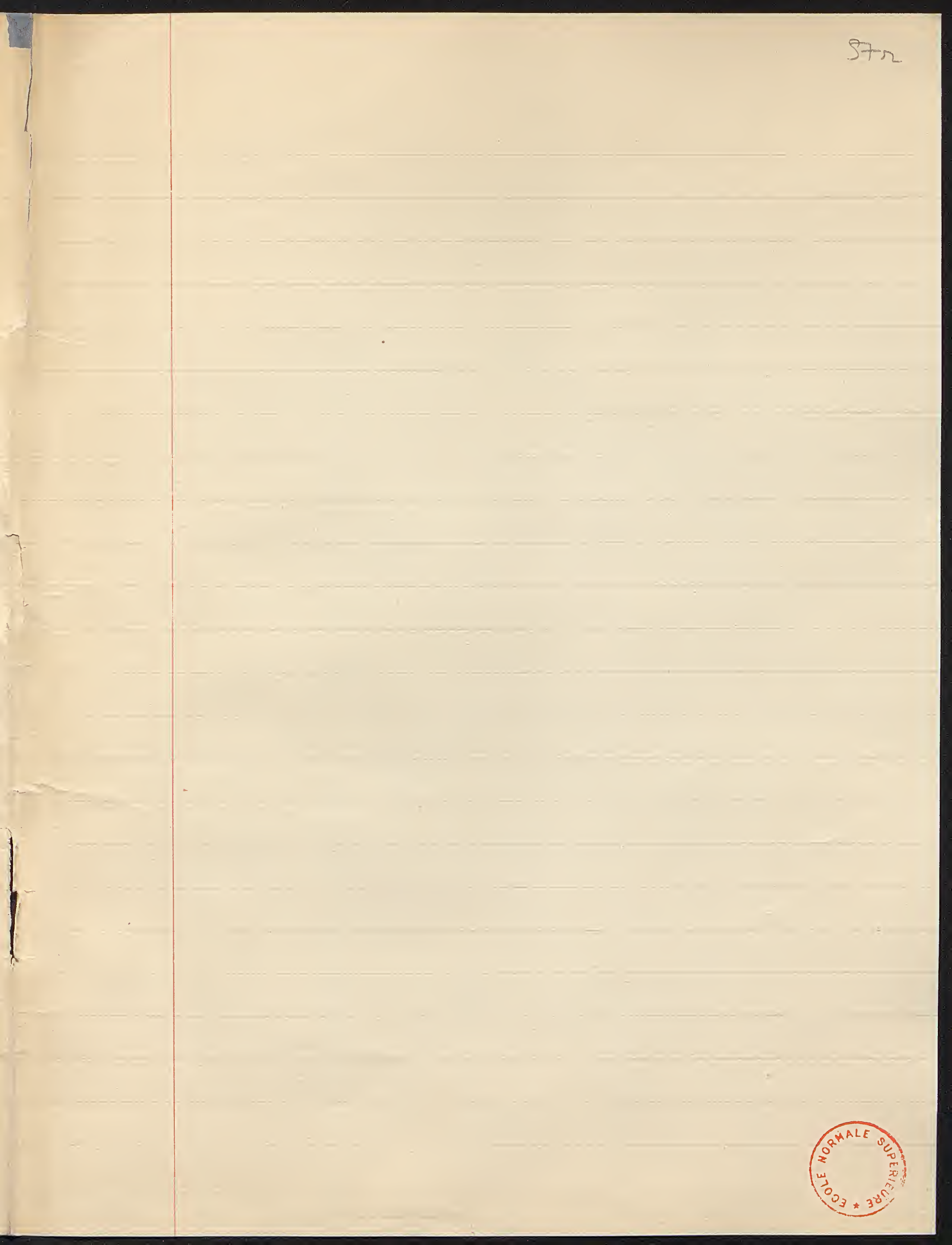
57r
ECOLE NORMALE SUPERIEURE

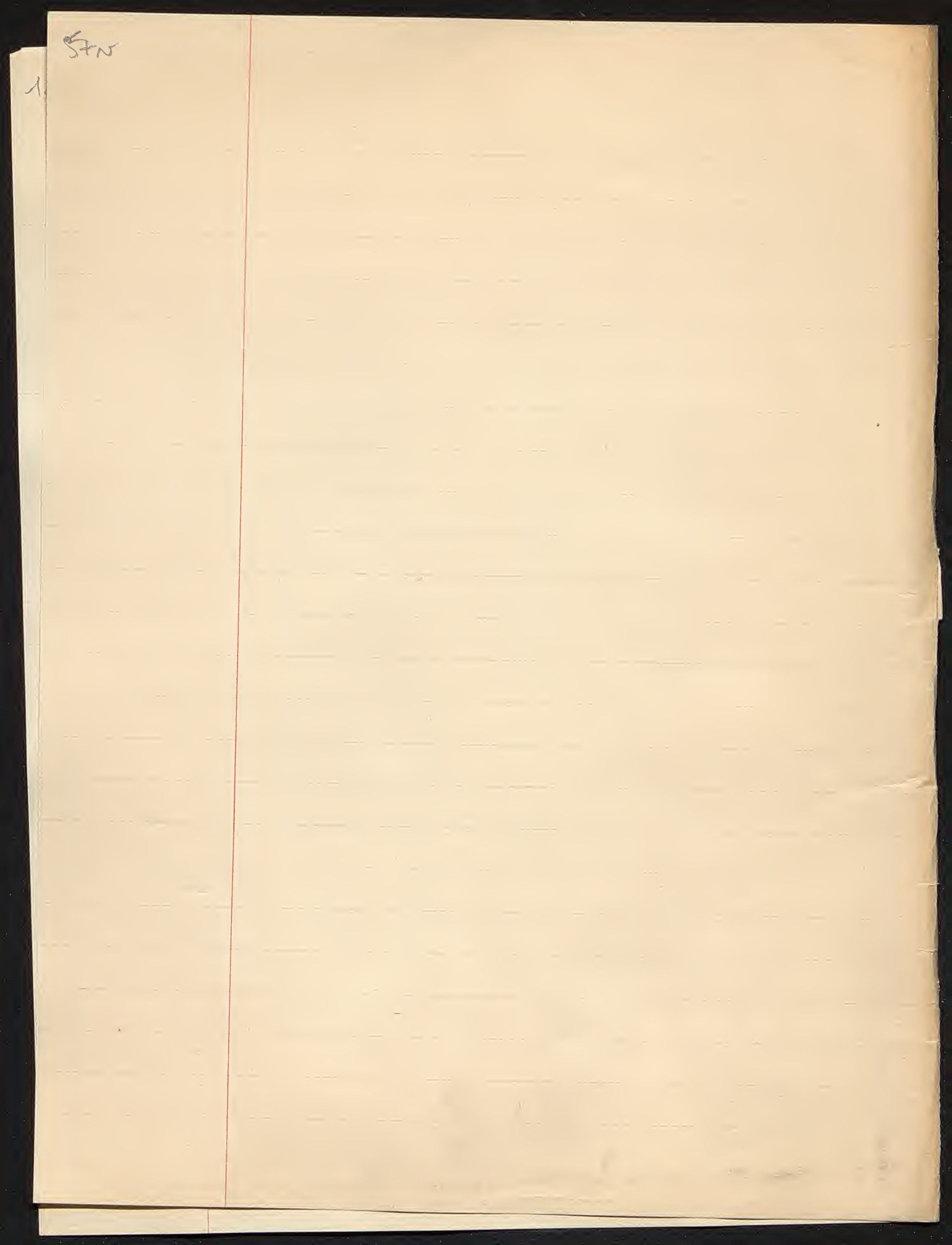
57N

Notes (sans titre ni date)

Sur la poésie dramatique
Tragédie
Comédie.

1 N

La poésie lyrique, déjà cultivée pendant près de deux siècles, ne peut manquer de suivre l'esprit grec dans son essor, et d'atteindre avec lui son plus haut développement, durant la seconde période –

Fille de la religion et de la liberté, elle trouva un aliment nouveau dans les grandes pompes nationales, devenues plus brillantes, plus générales, plus nombreuses, aussi bien que dans les triomphes des Grecs sur leurs ennemis –

Les passions en jeu dans les luttes politiques, les sentiments moraux exaltés, les relations de la vie civile développées et perfectionnées, enfin les jouissances et les douleurs, multipliées ~~par~~ en même temps que raffinées par le progrès social, lui fournirent une mine inépuisable de chants infiniment divers de ton, de caractère et de forme –

Ces chants, bien que subjectifs par leur nature, grâce à l'inspiration vraie qui les anime, à la perfection de leur exécution, à la place qu'y tiennent les traditions mythologiques ou les grands faits historiques, les dieux immortels et les héros, tous passés, tous présents, ont acquis une importance toute à fait classique et sont devenus des modèles de l'art – objectif et idéal –

Mais dans la poésie de plaisir les Grecs surent garder une sorte de gravité digne qui imprime à leurs chansons les plus légères en apparence un caractère solennel et intellectuel –

215 La plupart des poètes lyriques de cette époque cultivèrent à la fois, en les perfectionnant, les formes variées qu'avait inventées l'âge précédent.
Au premier rang la poésie hymnique :

Péan, Nome, Hyporchèmes

Les derniers, chants de Délos dont quelques-uns étaient exprimés par une danse mimique. cf. Athen. XIV, 12.

anciens maîtres, Arion, Polymneste, Xénodame.

Simonide, Pindare, Bacchylide, maîtres nouveaux.

Dithyrambes

διθύρος, διμήτωρ

multitude de poètes qui s'y exercèrent dans cette période. Surtout attiques

Pindare et Bacchylide les plus illustres depuis Arion

Horat. Carm. IV, 2.
Seu per audaces nova dithyrambos
Verba devolvit, numerisque fertur
lege solutis.

Praxilla

ἐγκώμια, ἔπαινοι, ἐπινίκια

Simonide et Pindare après Stésichore

Θρῆνος, ἐπικήδειον

Simonide

ἐρωτικά, παιγνιά   σκολιά, πάροινα.

Anacréon

[illegible], Hybrias, Timocréon
Clitagora

poésie anacréontique : réunit des chants de tous les derniers temps.

Progrès croissans de la musique dans son alliance avec la poésie lyrique –

poëtes musiciens

Olympos, Saccadas, Lasos, le maître de Pind. Lampros, de Sophocl.

Néanmoins le style grave et solennel de l'ancienne musique altéré, énervé, amolli.

perfectionnement du rythme et du mètre de la poésie –

nombreuses espèces de vers inventés ou vulgarisés

3 v°

Quatre grands lyriques, dans cette période, complètent le Canon des Alexandrins

Les jeux scéniques introduisirent les luttes où tout à la fois les chorèges et les poètes disputaient le prix des chœurs tragiques ou comiques, c. à. d. des tragédies & des comédies,

Des comédies aussi représentées dans les grandes solennités religieuses, mais plus constamment.

Les poètes tragiques durent de faire représenter plusieurs pièces à la fois, lesquelles étaient ordinairement liées par un sujet commun qui se continuait de l'une à l'autre.

πλείοσι δράμασιν ἀγωνίζεσθαι

— Τριλογία (tragica) Τετραλογία (dramatica)

Diogen. Laërt. III, 56 sq.
Schol. Aristophan., Ran., 1155.

Les pièces données à la suite l'une de l'autre.

Une moindre étendue que les pièces modernes

un drame satyrique le dernier

Trilogie d'Eschyle

l'Orestie ou Orestée ou Orestias, terminée par le drame-satyr. de Protée, perdu — quelque chose d'analogue aux [illegible] d'une Épopée —

le Prométhée

4 v

Sophocle premier des tragédies isolées, bien qu'il ne l'ait pas toujours fait –

Euripide donna également des tétralogies, ainsi que Xenocles, son rival –

Nous avons les noms des huit pièces formant les deux tétralogies qu'ils opposèrent l'une à l'autre –
Pour Euripide : Alexandros, Palamède, les Troyennes – Sisyphe.
– Xenocles : Oedipe, Lycaon, les Bacchantes – Athamas
Euripide fut vaincu.

Le spectacle durait depuis le matin jusqu'au soir, et l'on donnait jusqu'à sept pièces dans un jour –

Xenoph. Alexan.

Toutes les représentations avaient lieu au grand jour –

Puissance et splendeur des auteurs dramatiques de l'antiquité, poëtes et citoyens à la fois, et ayant à remplir tant de conditions pour la représentation de leurs pièces –

Ni actes ni scènes proprement dits dans la tragédie gr-
point d'intervalles — jamais le chœur ne quitte le théâtre.

ainsi point d'actes

mais scènes en tant que les personnages changent [illegible]
[illegible] dans le cours d'un *épisode*.

5v

Costumes, décorations, forme du théâtre

Masques – provenus du besoin d'une complète illusion

leur origine

leur perfectionnement

Changement de masques, dans le cours de la représentation

Costume – même principe

6 r

Trois notions de préparation

après décision

[illegible] de la [illegible] de la [illegible]

de la [illegible]

[illegible]

de la [illegible] (vrai)

[illegible]

[illegible]

[illegible]

O. Müller — [illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

Vaste étendue des théâtres anciens

7

Mode de déclamation combien différent du nôtre

Le plain chant, à vrai dire, d'un bout à l'autre.

Dialogue mesuré – diction analogue à celle des Rhapsodes, mais sur un ton plus bas

[illegible]

Dans les chœurs, tout musical

[illegible]

La musique accompagnait même le dialogue – mode des vers ad hoc

[illegible]

déclamation, musique, danse et musique unis, et de cette réunion l'ensemble du drame antique –

quelque chose d'analogue à nos Opéras –

Le <u>Drame</u>, la dernière et la plus parfaite des productions de l'esprit grec, unité de l'Épopée, qui est objective, & de la poésie lyrique qui est subjective –

Le récit et le chant liés et vivifiés par l'<u>action</u>, par la représentation mimique – Poésie

Forme plastique de la poésie

La plus libre, la plus indépendante & la plus variée de toutes

imitation de la vie non plus par le récit, non plus par l'expression enthousiaste des sentiments & des passions, mais par l'imitation immédiate de la vie elle-même en action

Spectacle – s'adressant à la fois aux yeux et aux oreilles

acteurs substitués au poète –

En même temps, progrès des idées & des passions jusqu'à l'extrême; fruit du progrès de la civilisation, des mœurs, de la philosophie

problème de la destinée humaine & de la grandeur & des grands crimes. Idée du destin –

8 v

Dans les pièces primitives, [illegible] comme [illegible], l'élément tragique et l'élément comique [illegible] et confondus.

Τραγῳδία τὸ παλαιὸν ἦν ὄνομα κοινὸν καὶ πρὸς τὴν κωμῳδίαν· ὕστερον δὲ τὸ μὲν κοινὸν ὄνομα ἔσχεν ἡ τραγῳδία, ἡ δὲ κωμῳδία ἴδιον — Aristot. ap. [illegible] de Script. Graecor. [illegible], ed. Ranke, p. 18.

Le drame et particulièrement la tragédie, avant tout et toujours, plus ou moins, affaire de religion et d'état.

Jeux liturgiques, tous dans les fêtes des dieux, communion à en faire partie

À Athènes, célébrés en l'honneur de Dionysos ou Bacchus, dans diverses fêtes

Διονύσια μικρά, τὰ κατ' ἀγρούς

au mois Poséidon 1/3 décembre – 2/3 janvier
v. Sch. – nov. = décembre

Λήναια, Ἀνθεστήρια – anthestérion – févr. = mars
v. S. janv. = févr.

b. Δ. μεγάλα, τὰ κατ' ἄστυ

au mois Élaphébolion v. S. févr. = mars

Jouait-on des drames aux Panathénées ?

point de théâtres permanents

Spectacles, grandes solennités environnées de pompe et d'éclat.

Luttes dramatiques entre les poètes & prix aux vainqueurs.
Comme dans les autres jeux ou combats (ἀγῶνες) musicaux.

Juges

Prix

9 v°

Théâtre au voisinage du temple de Bacchus et consacré à ce Dieu

Les poëtes et les acteurs lors la représentation

Les poëtes, les plus anciens du moins, en même temps musiciens et acteurs dans leurs propres pièces

Sophocle, le premier, dit-on, à cause de sa faible voix, abolit cette coutume, et toutefois parut dans le rôle de Thamyris et dans le drame satyr. de Nausicaa -
Les rôles de femmes joués par des hommes -

Instituteurs et Maîtres : noms portés aussi du Chœur

(nourri, vêtu, fourni de vêtements et de couronnes par le Chorège, qui le faisait en outre, instruire à ses frais par un Χοροδιδάσκαλος)

Χορηγός

Χορευταί

Ὑποκριταί

Didascalie, instituteur —
Plat. Legg. II, 373 B
— 336 A

que des acteurs, divisés 3 classes, tirés au sort devant l'archonte, servaient attachés à condition de distribuer entre eux les rôles comme ils l'entendaient.

une classe d'acteurs pour les tragédies - une autre pour les comédies -

διδάσκειν δράματα — διδάσκαλος
fabulam docere — doctor, magister -

Cf. Böttiger, quid sit docere fabulam? - de actoribus - personatorum vel similia - Weimar.

διδασκαλία, d'abord la pièce et l'institution scénique.

plus tard, le livre contenant le nombre et les sujets des pièces, le lieu, l'époque et le succès de la représentation, les noms des poëtes, des acteurs, du chorège etc -

Aristote, 1er auteur d'une Didascalie de ce genre - les plus célèbres Gramm. d'Alex. en firent de semblables

extraits dans les Scholiastes - pareilles didascalies à la tête des pièces de Térence - une autre trouvée à Rome sur un marbre expliquée par Odericus 1777.

Sources de la Tragédie Grecque —

La mythologie, surtout les traditions héroïques élaborées par l'épopée

Héros déjà idéalisés

Homère et les poètes lyriques —

Sujets tout à fait en accord avec le caractère religieux des représentations scéniques —

10v

Deux sujets seulement tirés de l'histoire contemporaine –

plus de trente sujets mentionnés par les anciens –

Nature de la Tragédie Grecque –

Lutte de l'homme contre le destin, et victoire de l'homme

Le <u>Chœur</u> premier et d'abord unique élément du Drame – renfermant tous les autres –

Nom de Chœur souvent donné à la pièce entière

Mêlés d'actions, de récits, de dialogues appelés <u>Épisodes</u> – dans le principe, pièces étrangères au sujet représenté par le Chœur – simples accessoires –

Conservèrent le nom alors même que, depuis Sophocle, elles furent devenues l'élément principal, et le Chœur l'élément secondaire du Drame

Point de véritable Drame sans Chœur chez les Grecs

il ne disparut que dans la nouvelle Comédie –

12r

1

à l'Oeuvre, comme lui dans l'indiqué, essentiellement lyrique dans la forme -

Soit à fait analogue aux odes de Pindare, soit ~~par~~ la division en strophes, antistrophes et épodes, soit par l'extrême liberté du mètre -

Caractère et rôle des Dieux, épars encore, dans la tragédie grecque perfectionnée.

13 r°

Chœur formé, le plus ordinairement, de vieillards et de jeunes-filles

peut-être réminiscence des nymphes et des satyres dont les vieux chœurs bachiques se composaient -

15 nombre ordinaire du chœur

on parle aussi de 12 et de 14 -

24 ordinairement pour la comédie -

essai gigantesque d'Eschyle

deux parties du chœur, dont chacune avait son coryphée (κορυφαῖος) -

l'ensemble conduit par le μεσόχορος ou χορηγός -

quand le chœur se mêlait au dialogue, c'était par l'organe du chorège ou des coryphées -

les chants du chœur accompagnés du son de la flûte -

sa place hors la scène

Dialogue de la Tragédie Grecque –

Iambique trimètre, vers dominant dans le dialogue -

alternative fréquente d'anapestes

plus rare de tétramètres trochaïques -

Dans le Philoctète de Sophocle, Néoptolème parle une fois en hexamètres   v. 839-842.

15 ro

Eschyle – Aeschylus – Αἰσχύλος –

né à Eleusis en Attique –

fleurit vers 500 av. J.C.   Ol. LXX, 1 –

Contemporain de Pindare

prit une grande part aux batailles de Marathon, de Salamine et de Platée

frère de Cynégire et d'Amynias   Hérodot. VI, 114 – Ælian. V. H. V, 19.

vaincu par Simonide dans l'Elégie

vient à Athènes et en Sicile

13 fois vainqueur dans les jeux scéniques

accusé devant le peuple irrité, et défendu par son frère Amynias   Cause de cette accusation ?

vaincu par Sophocle, âgé de 26 ans, il se retira à la cour d'Hiéron, voir Spalding, Ol. LXXIV, 4 ? [illegible] VII   fut-ce pour ce motif ?

revint à Athènes après la mort d'Hiéron arrivée Ol. LXXVIII, 2, 468 av. J.C., puis fit un 2e voyage en Sicile   à quelle époque ?

il y mourut Ol. LXXXI, 1, 456 av. J.C. ou Ol. LXXX, 1 – quoi certain plutôt   Marm. Par.

à l'âge de 69 ans   Fable sur sa mort —   Schol. Aristoph. Acharn. 10. Val. Max.

ce qui fait remonter sa naissance à 525 ou 524 av. J.C.   Cf. sur toutes les dates de la vie d'Eschyle, Suidas, Boeckh, princ. Trag. Graec., p. 46 sqq.

enterré à Gela où les Siciliens ont mis inscript. [illegible]

couronné par [illegible]

16.v

Eschyle — Αἰσχύλος

puis plein d'enthousiasme et d'une inspiration encore toute dithyrambique, toute bachique

favori de Bacchus, qui, d'après lui-même, l'avait poussé à écrire des Tragédies

tous [illegible] — [illegible] pour Aristophane —

les idées pythagoriciennes

puisa les sujets de ses tragédies à la vraie source, à celle de l'Épopée homérique — ce qu'il disait lui-même à Athénée.

[illegible] les Perses

Légendes tout, Eschyle, [illegible]

tragédie qui se fait en drame
matériellement — κατασκευή, σκευοποιΐα, σκευοποιήματα.
appareil de la scène — 1re édit. [illegible] perfectionnée — Vitruv. Praef. lib. VII.

μεγαλοφωνία

quant à l'auteur
auteur du dialogue dramatique véritable et de l'unité du sujet en action —

tragédie [illegible] sous sa forme antique

le chœur encore dominant

dans les épisodes, un nombre de 3 [illegible], rien plus que action

celle-ci [illegible] des [illegible] —

Horat. A. P. 278.
Post hunc (Thespin) personae pallaeque repertor honestae
Aeschylus et modicis instravit pulpita tignis,
Et docuit magnumque loqui nitique cothurno.
Aristot. P. IV, 16.
καὶ τό τε τῶν ὑποκριτῶν πλῆθος ἐξ ἑνὸς εἰς δύο πρῶτος Αἰ. ἤγαγε, καὶ τὰ τοῦ χοροῦ ἠλάττωσε, καὶ τὸν λόγον πρωταγωνιστεῖν παρεσκεύασε.
Cf. Diogen. Laert. Vit. Plat. initio.

Les deux acteurs d'Eschyle n'empêchent pas un plus grand nombre de personnages dans les pièces; mais jamais plus de deux à la fois sur la scène, s'entretenant ensemble, excepté dans celles de ses Tragédies qu'il composa après l'apparition de Sophocle et l'invention du τριταγωνιστής. Ainsi trois personnages à la fois dans le Prométhée, mais seulement pour le Prologue; trois dans toute la [illegible] de la Trilogie de l'Orestie.
Les anciens avaient fait cette remarque: Schol. Choëph. 892. — Cf. Lessing, Leb. des Sophocl. p. 117-122; Böttiger Prol. de actor. O. Müller Gesch. Lit. p. 110.

style magnifique, sublime, souvent enflé et tenant du dithyrambe

Jugement sur son génie l'emporte au delà des bornes du naturel — d'ailleurs le genre primitivement porté à cette époque —

mérite lyrique d'Eschyle —

grandes qualités, du reste — puissant par la terreur

comparable à Pindare pour l'enthousiasme, la hauteur de l'imagination, l'abondance et la richesse du langage

à Phidias pour la simplicité et la grandeur colossale des caractères qu'il crée — personnages surhumains —

Drame mystique [illegible] héroïque — lutte gigantesque contre le destin — l'homme vaincu mais non soumis —

jugement de Denys d'Halic.

ὁ δ' οὖν Αἰσχ. πρῶτος καὶ τῆς μεγαλοπρεπείας ἐχόμενος καὶ ἠθῶν καὶ παθῶν τὸ πρέπον εἰδώς, καὶ τῇ τροπικῇ καὶ τῇ κυρίᾳ λέξει διαφερόντως κεκοσμημένος· πολλαχοῦ δὲ καὶ αὐτὸς δημιουργὸς καὶ ποιητὴς ἰδίων ὀνομάτων καὶ πραγμάτων. Εὐριπίδου δὲ καὶ Σοφοκλέους καὶ ποικιλώτερος ταῖς τῶν προσώπων ἐπεισαγωγαῖς.

Cf. Longin. XV, 5.

— de Quintilien I. O. X,1,66.

Tragoedias primus in lucem Aeschylus protulit, sublimis et gravis et grandiloquus saepe usque ad vitium, sed rudis in plerisque et incompositus; propter quod correctas eius fabulas in certamen deferre posterioribus poetis Athenienses permisere, suntque eo modo multi coronati.

Cf. Aeschyl. Vit.

silences d'Eschyle — 13 prix, selon Suidas ~~[illegible]~~ (13 couronnes)
[illegible]

— Boeckh Gr. Trag. principum, Aesch. Soph. et Eurip., num ea quae supersint et genuina omnia sint, et forma primitiva servata, an eorum familiis aliquid debeatur in tribui — Heidelb. 1808 — Schlegel, poésie dramatique — familles et écoles de poésie dramatique, comme celle des d'Eschyle — οἱ περὶ Αἰσχύλον — les fils Bion et Euphorion, les [illegible] Philoclès

175

Il ne s'agit que des pièces que nous possédons des tragiques, et spécialement celles d'Eschyle, et nous tenons par une [illegible], du moins par lui-même –

Du texte, nous ne trouvons les éditions des Alexandrins, qui avaient corrigé les divers mss., et leur critique doit remonter le texte au même temps que les modernes.

1. Prometheus vinctus (Θεοφόρητος, divisé en Πυρφόρος et Προμηθεὺς et en λυόμενος traduit par Accius. Cic. Tusc. II, 10, 2 –)
d'une grande originalité – caractère profondément religieux – l'inconnu [illegible] le personnage de Prométhée.

2. Ἑπτὰ ἐπὶ Θήβαις – sujet tiré de la Thébaïde
guerre d'Étéocle et de Polynice – reproduite dans les Phéniciennes d'Euripide – grande beauté
chants du chœur d'une grande beauté, comparable aux odes de Pindare

3. Πέρσαι – récit [illegible] et chœur du chœur –
sujet national – défaite de Xerxès à Salamine –
remarquable [illegible] par la différence entre [illegible] [illegible]

4. Ἱκέτιδες ou Danaïdes
arrivée de Danaüs et de ses filles à Argos, implorant la protection du roi Pélasgus contre les fils d'Égyptus –

formeraient probablement une trilogie avec les deux pièces perdues les Égyptiens et les Danaïdes

5. Agamemnon
retour d'Agamemnon et sa mort par la trahison de Clytemnestre et d'Égisthe –
une des pièces les plus parfaites – [illegible] grandes difficultés de langage –

6. Χοηφόροι – infériorité, les chœurs [illegible] la fraternité de [illegible] au tombeau d'Agamemnon
vengeance d'Oreste, mort de Clytemnestre –
à comparer avec les Électres de Sophocle et d'Euripide –

7. Εὐμενίδες ou Furies – [illegible] Oreste poursuivi par elles, plaidant sa cause à Athènes devant l'Aréopage et absous par le suffrage de Minerve.
magnificence – pièce remarquable, à la Shakespeare – forment une trilogie avec les Euménides – Orestie.
Eschyle [illegible] – grandes difficultés de texte, de style, de langage –

texte d'une [illegible] corrompu – par la [illegible] – 7 pièces – [illegible] éd. d'Alde (1518) et de Turnèbe [illegible] – Robortello 1552, Canter 1580 – Stanley [illegible] (1663) reproduite [illegible] par Butler (1809–1814)

de Pauw – 1745 [illegible] Stanley et [illegible]

Wendelius, [illegible] Gött. 1809.
[illegible] d'Abresch, lib. III – 1763 – Heath – 1762 – Burney, [illegible] 1809 – édition de Schütz de 1782 à 1821. [illegible] Comment. [illegible] – édit. critique de Porson en 1794, publiée en 1806 – de Bothe – de Blomfield – [illegible] par Brunck, Hermann et autres – Wellauer – [illegible] de [illegible] 1795.

Sophocle – Sophocles – Σοφοκλῆς –

I. Athénien, du bourg de Colone – [illegible] fils de Sophilos

né Ol. LXXI, 2 – av. J.C. 495 –

de 30 a. plus jeune qu'Eschyle

Apprit la musique et la danse de Lampros

à 16 ans, jeune homme d'une grande beauté, figura dans la pompe solennelle de la victoire de Salamine, et dansa autour du trophée en s'accompagnant de la lyre.

III. Honoré, en possession de l'estime de ses concitoyens – Fait général contre les Samiens avec Périclès, et Thucydide, Ol. LXXXIV, 4 – (441) l'Antigone de l'... donné l'année précédente – ... Ol. 3 [illegible] (jugé à 32 pièces en 28 ans)

malgré bien des invitations, Sophocle ne voulut jamais quitter Athènes – le plus patriote [illegible] des poètes –

Revêtu également de la dignité de Prêtre –

poursuivi pour les arts, le travail jusqu'à l'extrême vieillesse –

dans les 34 années qui suivirent l'Antigone, 81 pièces

II. Donne sa première Tétralogie (dont Triptolème le drame satyrique) à l'âge de 26 ans – Ol. LXXVII, 4 (469)

S. remporta 18, 20 ou même 24 f. le 1er prix, jamais le 2e, jamais le 3e –

Vainqueur d'Eschyle, qui avait alors 56 ans –

avait présidé par Cimon et les neuf [illegible] généraux, nommés [illegible] juges par l'archonte Apséphion ou Aphepsion

Ordinairement les 10 juges tirés au sort pour la tragédie – Seulement pour la comédie il [illegible] deux [illegible], tandis que les autres [illegible]

IV. Sa dernière pièce, Oedipe à Colone, composée à près de 90 ans. Accusé par Iophon et les autres fils, [illegible] de la [illegible] pour le [illegible], fils d'Ariston, [illegible] cette pièce devant les juges – (représentée seulement par les soins de S. le j. Ol. XCIV, 3) Mourut Ol. XCIII, 3 – (406) l'année d'après Euripide dont il avait porté le deuil sur la scène avec les acteurs, et le représenta l'Antigone – [illegible] la victoire – inhumé à Décélie [illegible] avec la permission de Lysandre –

Insignes de la tragédie sur la tombe

[illegible] en sa mémoire

Statue sur le théâtre, comme à Eschyle et à Euripide –

Description et éloge de Colone – Oedip. Col. 669–720.

Suivant d'autres, [illegible], Ol. LXX, 3, 498.

Athen. I, 20.

Athen. I, 20.

Cette même année, naissance d'Euripide – Eschyle à 45 ans l'un des vainqueurs de Salamine –

à 57 ans – [illegible] Ol. LXXXV, 3. [illegible] Cf. Boeckh, pr. Trag. Gr. p. 107.

l'année de la naissance de Socrate

[illegible], dont Eschyle avait joui déjà, ayant paru pour la 1re fois à 25 ans – cf. Schol. ad Aristoph. Nub. 526. Boeckh, pr. Tr. Gr. p. 103.

Plutarch. Vit. Cim.

Cf. Lessing, Leben des Sophokl. p. 68 sqq.

Cic. de Sen. c. 7. Cf. Valer. Max. 8. ; Vit. Sophocl. ; Schol. ad Aristoph. Ran. 73. Cours de Schlegel, II, p. 171.

Vit. Mag. in Vit. Euripid. Cf. Boeckh, p. 21.

[illegible] Valer. Max. X, 12 – Simonid. [illegible] Epigr. [illegible]

Plin. H. N. VII, 30 – Sophoclem tragici cothurni principem defunctum sepeliri Liber Pater jussit, obsidentibus moenia Lacedaemoniis, Lysandro eorum rege in quiete saepius admonito, ut pateretur humari delicias suas ...

18 v

grands progrès que l'art dramatique doit à Sophocle. élevé par lui au comble de la perfection –

Développa la tragédie en l'épurant, dans la [illegible] la forme et le fond –

ajouta un 3e acteur aux deux d'Eschyle, et inventa la décoration de la scène

Aristot. Poët. IV. 16 – τρεῖς δὲ καὶ σκηνογραφίαν Σ.

un 4e acteur même, dans l'Œdipe à Colone – nouveau progrès

subordonna à l'action le 1er rang, et p.c. augmenta le nombre des Épisodes, en diminuant le rôle du chœur

ibid. 20 – ἔτι δὲ ἐπεισοδίων πλήθη – sans nommer Sophocle.

[illegible] la pompe extérieure du spectacle, et en même temps ramena le langage [illegible] et [illegible] à l'unisson, soit du chœur, soit du dialogue, à la juste mesure du vrai –

Plutarch. de profect. in virt.
ὥσπερ γὰρ ὁ Σ. ἔλεγε τὸν Αἰσχύλου διαπεπ
ὄγκον, εἶτα τὸ πικρὸν καὶ κατάτεχνον τῆς αὑτοῦ κατασκευῆς,
τρίτον ἤδη τὸ τῆς λέξεως μεταβάλλειν εἶδος, ὅπερ ἐστὶν
ἠθικώτατον καὶ βέλτιστον.

ne fut pas moins pour la régularité du plan de ses pièces et pour la peinture des caractères
pour l'émotion moins extérieure que chez Eschyle – Sophocle s'adresse davantage à l'âme – il la [illegible] en l'élevant –
simplicité unie à l'art et à l'élégance, goût au génie – action claire et [illegible] – grandeur soutenue, une mesure, d'où la beauté idéale au sens des Grecs –
le langage et le rhythme d'une richesse et d'une perfection incomparables –
rare ensemble de toutes les qualités de la forme et du fond – haute inspiration réglée par une haute raison, à l'époque où l'art venait s'allier au génie –
aussi singulièrement admiré de son temps – plus de 20 fois vainqueur de ses rivaux – proclamé le premier des tragiques de la Grèce – mis sur la ligne des plus grands hommes dans tous les genres –

cf. Ran. v. 790, 1515/19. Aristophane qui maltraite si fort Euripide et qui ne ménage pas même Eschyle, respecte Sophocle comme maître de l'art –

[illegible] personnages [illegible] introduits [illegible] par Eschyle [illegible] la dignité, comme dans l'Ajax, et seulement à titre de médiateurs –
la tragédie humaine – mais idéale – morale parfaite tout –
Aristot. XXVI – 11: οἷον καὶ Σ. ἔφη, αὐτὸς μὲν οἵους δεῖ ποιεῖν, Εὐριπίδην δὲ οἷοι εἰσί.

sentiment religieux partout, même dans les chœurs – leur caractère religieux et philosophique
quoique l'amour ne tienne pas dans les pièces beaucoup plus de place que dans celles d'Eschyle – un rôle d'amour secondaire dans l'Antigone – Eros et Aphrodite célébrés dans la même pièce et d. les Trachiniennes –

Aristodem. ap. Xenoph. Memorab. I, 4, 3: ἐπὶ μὲν τοίνυν ἐπῶν ποιήσει Ὅμηρον ἔγωγε μάλιστα τεθαύμακα, ἐπὶ δὲ διθυράμβῳ Μελανιππίδην, ἐπὶ δὲ τραγῳδίᾳ Σοφοκλέα, ἐπὶ δὲ ἀνδριαντοποιίᾳ Πολύκλειτον, ἐπὶ δὲ ζωγραφίᾳ Ζεῦξιν. Homère tragique, selon Polémon, ap. Diog. Laërt. Cic. Orat. I: Nam in poëtis non Homero soli locus est, ut de Gr. loquar, aut Archilocho, aut Sophocli, aut Pindaro, sed horum vel secundis vel etiam infra secundos.

Suivant Longin, cap. 33 fin – le seul Oedipe T. de Sophocle vaut mieux que toutes les pièces d'Ion de Chios –

Quintilien X, 1, hésite entre les mérites divers de Sophocle et d'Euripide, tout en avouant la préférence que la plupart donnaient au premier.

13 v°

138, selon Suidas 130 selon la biographie de Sophocle –
Plus de 120 pièces, tragédies ou drames satyriques, attribuées à Sophocle –
17 pseudonymes – selon Aristoph. de Byz.
? 40 ou 50 de Sophocle le jeune, son petit-fils ou de son fils –
70 authentiques ou trouvées telles par les Alexandrins –

Iophon n'aurait rien pu faire sans son père, dit Aristophane – Ran. 78 sq.
Sam. Petit. leg. att. p. 70 sqq., coll. Fabricii B. Gr. II, p. 203
Boeckh Trag. Gr. pr. cap. VIII, IX, p. 100 sqq.

Sept seulement conservées entières – noms et fragments de celles qui sont perdues recueillis et édités avec autant d'exactitude que possible par Brunck (vol. 4, éd. 8°)

fragment d'une Clytemnestre faussement attribué à Sophocle (publié à Moscou en 1805, par Matthaei)

Cf. Eichstädt – Progr. Acad. Jen. 1805 – ; Ephem. Litt. 1806 – ; Struve, 2e édition de la lettre [illegible], Riga 1807.

outre ses 340 vers(?) tragédies et drames, Sophocle avait composé des Élégies et Péans, et un livre en prose sur le chœur de la tragédie, (contre Thespis et Chérilus) [illegible] particulières(?) –

La plupart des pièces qui nous sont restées, pour ne pas dire toutes, composées par le poète après sa 53e année –

Boeckh, p. 138 sqq.

Le Philoctète même et l'Œdipe à Colone dans sa vieillesse

L'Antigone une des premières – représentée dans la 53e année du poète
intrigue d'amour, chose rare chez les Grecs
sujet(?) [illegible] d'Eschyle [illegible], mais [illegible] [illegible]ment(?)
l'Œdipe Tyran, au jugement des critiques, la plus belle des pièces de Sophocle
marche rapide de l'action – admirable [illegible]

l'Œdipe à Colone, le moins parfait peut-être [illegible] de grandes beautés, surtout dans les chœurs
pièce profondément morale et religieuse
les Trachiniennes, ainsi nommées d'après le chœur

pièce inférieure aux autres et qui serait peut-être d'Iophon, suivant Schlegel

Ajax μαστιγοφόρος – sujet dans l'Odyss. λ, 542 sqq.
montré sur la scène, mais dans l'aveuglement de la folie et dans sa [illegible].
Électre, même sujet que les Choéphores d'Eschyle –
pièce admirable –
Philoctète – la nature représentée aux yeux dans toute sa vérité –

Les premiers mss. de Sophocle d'un âge récent – Cf. Fabric. Bibl. Gr. t. II, p. 215 sqq.

Edit. pr. Ald. Ven. 1502.

Les scholies, longtemps publiées séparément, Rom. 1518, par Jean Lascaris.

Junte – Flor. 1522 et 1547, avec les prem. schol., gloses nouvelles. Nouvelles révisions ou plutôt altérations du texte, d'après le mss. de Demetrius Triclinius, avec les scholies de ce dernier, édit. Turneb., Par. 1553.

H. Stephan. avec les deux ordres de schol. – les notes de Camerarius et de Lienmus – 1568.

Canter 1579.

Johnson Oxon. 1705 et suiv. III vol. souvent reproduite – complété [illegible] en 1746 – schol. jusqu'à la [illegible] de l'Œdip. T.

Vauvilliers, 1781, après Capperonnier – suit Johnson –

édition de Brunck – révision toute nouvelle excellente – vers. lat., schol., fragm. tirés de Sophocl. – Argentor. 1786, 4° et 8° – reprod. en 1788.

petite édit. du même (rare) avec les variantes leçons, des notes et les fragm., plus les anciennes scholies. 3 vol. 8° – impr. avec luxe, 1789.

Musgrave, Oxon. 1800, 1801, après sa mort –

Erfurdt 1802 et suiv. – VI vol. jusqu'à la mort de l'auteur en 1811 – continuée par Seidler et autres

édit. minor du même – l'Antig. et l'Œd. R. 2 vol. 1809 et 1811 – 3e l'Ajax, 1817 – 4e l'Électre avec Hermann. 1819.

20

Bozzi - 1806.

Frizzieri 1815

Pizzefer

Emsley

Colbert - Bjart 1819

Reisig - Akad. Col. 1811.

Euripide — Euripides — Εὐριπίδης

[illegible]

Né à Salamine, de parens athéniens, l'année de la victoire de la bataille navale remportée sur Xerxès par Thémistocle — Ol. LXXV, 1. 480 av. J.C.
Son père Mnésarque — sa mère Clito.
Sa mère, une marchande d'herbes — [illegible] d'Aristophane —

Plutarch. Sympos. VIII, 1 — Diog. Laert. Vit. Socrat. Euripid. Vit.
Ol. LXXIII, 3, 486 — selon M. S.

λαχανοπώλητρια, Thesmophor. 393, et alias —
Cf. A. Gell.
Valer. Max.

Disciple de Prodicus dans l'art oratoire, d'Anaxagoras en philosophie

Vécut, dit-on, dans l'amitié de Socrate, plus jeune que lui de 11 ans — part attribuée à ce philosophe dans ses pièces

Diog. Laert. Vit. Socrat.

influence de ces études oratoires et philosophiques sur le caractère de son talent poétique

Cf. Valckenaer Diatribe in Euripid. Dram. reliq., Cap. IV.

poète philosophe — on disait qu'il [illegible] le théâtre pour populariser la philosophie

ὁ ἐπὶ τῆς σκηνῆς φιλόσοφος

aussi l'a-t-on surnommé [illegible] de bonne heure, qui allait de préférence à ses pièces, [illegible]

D'un autre côté, la lecture d'Euripide recommandée par Quintilien X, 1, 67 — aux jeunes orateurs. —

abus des maximes philosophiques et des formes oratoires dans la tragédie, sous le rapport de l'art, quoique à d'autres égards cela même l'ait fait estimer; [illegible] dans l'antiquité; surtout pour le caractère moral de sa poésie —

Longe clarius quam de stylo illustraverunt hoc opus Sophocles atque Euripides, quorum in dispari dicendi via, uter sit poeta melior inter plurimos quaeritur. Idque ego sane, quoniam ad praesentem materiam nihil pertinet, injudicatum relinquo. Illud quidem nemo non fateatur necesse est, iis qui se ad agendum comparant utiliorem longe Euripidem fore. Namque is et in sermone, quod ipsum reprehendunt quibus gravitas et cothurnus et sonus Sophoclis videtur esse sublimior, magis accedit oratorio generi, et sententiis densus, et in iis quae a sapientibus tradita sunt paene ipsis par, et in dicendo ac respondendo cuilibet eorum qui fuerunt in foro diserti comparandus. In affectibus vero cum omnibus mirus, tum in iis qui miseratione constant facile praecipuus. Hunc et admiratus maxime est, ut saepe testatur, et secutus quanquam in opere diverso Menander.

[illegible] la [illegible] et la [illegible] [illegible] en [illegible] comme dans le pathétique — la pitié ressort principal de ses drames, auquel il sacrifie tout le reste

il vaut bien la peinture des passions, dans l'expression des sentimens les plus propres à attendrir l'âme, à émouvoir le coeur

Leçon tragique des poètes, selon les anciens — Aristot. Poét. XIII, 10 – καὶ ὁ Ε. εἰ καὶ τὰ ἄλλα μὴ εὖ οἰκονομεῖ, ἀλλὰ τραγικώτατός γε τῶν ποιητῶν φαίνεται –

trop peu d'égard à l'unité du sujet, au plan de la fable, à l'ordre des événemens

Désirant la forme épique – prologues avec son trop exposition – longs récits – innovation

peu de liaison entre le Choeur et le sujet du drame ou l'action – Aristot. XIII, 10 –

Chants trop étendus, trop multipliés, trop peu en rapport soit avec le Choeur, soit avec les personnes –

au fond, la conception Tragique chez Euripide n'est plus la même que chez Eschyle et Sophocle – les héros, qui portent souvent des [?], n'apparaissent plus sous la main de fer – plus de religion, plus de foi, plus de profondeur. – l'humain et le réel dominent trop exclusivement – tendance plus positive qu'idéale – (Sophocl. ap. Aristot.) le rapproche de la Comédie, surtout moyenne et nouvelle. Les Dieux mêmes dépouillés de leur divinité, viennent trop fréquemment au secours du poète – il commence à faire ressortir le mauvais au lieu du bon côté –
Ni l'idée de la pièce, ni les caractères, ni les passions et les sentimens n'ont la grandeur et la profondeur d'Eschyle ou de Sophocle.

Cependant, s'il ne fit pas faire de progrès à l'art, si même à certains égards il le ramena en arrière, Euripide n'en est pas moins un poète plein de talent, de charme, de fécondité et de douceur – grandes beautés dans la plupart de ses pièces –

Style admirable d'abondance, de charme, de pureté, d'harmonie – d'une grande clarté –

Caractère sérieux et sombre d'E. – composait ses tragédies dans une grotte pleine d'horreur à Salamine – légend. rapp. par A. Gelle d'ap. Philochore, N. A. XV, 20 –
Chagrins domestiques – deux femmes infidèles
misogyne? tirades contre les femmes [?] de l'Hippolyte – peut-être les caractères indignes de ses pass. même
autres chagrins – attaques des poètes comiques

E. finit sa vie à la cour d'Archélaüs, roi de Macédoine – dans la ville de Pella – sa mort tragique Ol. XCIII, 2 – 407 av. J.C.
Archel. lui fit élever un tombeau magnifique, et Athènes [?] un cénotaphe avec une inscription de Thucydide ou de Timothée commenté par Th. Magister –

il y vécut 2 ans avant sa mort déchiré par des chiens peut-être selon une légende – [illegible]

Question de la prééminence de Sophocle ou d'Euripide fort ancienne –

Toutefois jamais la même unanimité sur Euripide que sur Sophocle et Eschyle

Jugement de Bacchus dans les Grenouilles d'Aristophane –

Préjugé en faveur de Sophocle par la plupart des critiques depuis Aristote –

Comparaison de Sophocle et d'Euripide, par Denys d'Halicarnasse

Moins de génie et moins d'art à la fois

22 r°

Euripide célèbre, dit-on, de très bonne heure sur la scène — A. Gell. XV, 20 —
à 18 ans : mais à 43 seulement il remporta le prix — Mar. P. Ep. LXI.

Ne obtint cet honneur que cinq fois, dont une seule après sa mort — (pour l'Iphigénie en A., les Bacchantes et l'Alcméon ; probablement retouchées par Euripide le jeune) —
vaincu par de mauvais poètes Philoclès
mais Sophocle aussi par de même et pour l'Oedipe R.

Varro ap. A. Gell. XVII, 4 — Suidas
Th. Mag. dit 15 fois.
cf. Boeckh p. 214 et 217
Élien. V. H. II, 8

Selon Suidas, 77 p. d'E. — mais il nous en reste d'autres 92 — Selon Varron, 75 seul. — ap. A. Gell. XVII, 4.

Toutes n'étaient pas également authentiques — plusieurs pouvaient être l'ouvrage des collaborateurs et des descendants d'E., notamment d'E. le jeune, son neveu.

Même parmi les pièces qui nous sont parvenues, il en est certainement de peu dignes —

18 tragédies complètes

le commencement d'une 19e — 65 vers de la Danaé — indignes d'Euripide — d'un grec très postérieur — cf. les doutes in Wolf. Analect., t. II, p. 342-410.

le Cyclope, drame satyrique —

Le propre de la dernière moitié de la vie d'E. cf. Boeckh, p. 164 sqq.

1. l'Hécube

2. l'Oreste Ol. XCII, 4.

3. les Phéniciennes (avec Antigone et Hypsipyle) Ol. XCII, 1.

4. la Médée, d'authenticité fort contestée, cependant probable, quoiqu'elle ait été entièrement traitée par E. lui-même et la 2e rédaction. Ol. LXXXVII, 1.

5. l'Hippolyte – 2e édit. avec le nom de στεφανηφόρος – la 1re l'appelait καλυπτόμενος. Ol. LXXXVII, 4.

6. l'Alceste

7. l'Andromaque

8. les Suppliantes, ἱκέτιδες Ol. LXXXIX, 4.

9–10. les deux Iphigénies

11. Rhésus — déjà suspecté par les anciens arg. argum.
Valcken., Beck et Boeckh le jugent d'E. le
prim.
Hermann beaucoup plus récent
Schlegel

12. les Troyennes.

13. les Bacchantes.

14. les Héraclides, pièce de circonstance — Ol. XC, 3.

15. Hélène — toute romanesque.

16. Ione —

17. l'Hercule furieux

18. l'Électre

(19 — le Cyclope)

nombreux fragm. d'Euripide — Valcken. et Musgrave

5 lettres supp. d'E.

préfér. des poètes lat. pr Euripide — traduit et imité
par Ennius, Naevius, Attius et Pacuvius — Sénèque

Sur les mss., les édit., les traduct.

Recensio Codd. etc. – par Beck, dans le vol. III de l'édit. Matth.-Beck, p. IX–XXII –
Cf. Fabric. B. Gr. ed. Harless, vol. II

Scholies, sur 7 pièces seulement

Edit. princeps – Médée, Hipp., Alc., Androm.
aut. J. Lascaris, fin du XVe s.

E. Trag. XVII . . . Venet. Ald. 1503
II vol. l'Herc. fur. rajouté au 2e vol.
en total, 18 pièces.

l'Electre publ. p. la 1re f. à Rome par
P. Victorius, 1545, 8°.

probablement la dernière fois, dans le siècle, Ptolé-
mée Évergète obtint des Athéniens pour consulter
les copies alexandrines, et qu'il ne voulut pas
rendre

Galen.

les ouvrages des tragiques, surtout de Sophocle
et d'Euripide, longtemps représentés à Athènes

Didascalies, faites par les critiques, depuis Aristote, [illegible], Diog. Laert.
Le triomphe

par Carystius de Pergame, Callimaque, Aristarque,
Aristoph. de Byz., Cratès et autres – peut-être
aussi par Dicéarque.

Cf. Fabric. Bi. Gr. ed. Harles, v. II, p. 288
Casaub. ad Athen. VI, p. 413 sq.

25 v°

Les 3 grands Tragiques parfaitement caractérisés par Plutarque, de Glor. Athen.

ἡ Εὐριπίδου σοφία, ϗ ἡ Σοφοκλέους λογιότης, ϗ τὸ Αἰσχύλου στόμα.

Marquer les 3 périodes de développement de la Tragédie, depuis ses origines.

Les distinguer entre tous les autres

utilité du canon des Alexandrins pour la Tragédie

Les seuls, d'ailleurs, dont il nous ait été transmis des pièces entières

Leurs Tragédies conservées comme un dépôt sacré par les Athéniens — toutes les précautions prises pour en assurer la transmission fidèle

Loi portée par l'orateur Lycurgue (entre l'Ol. XCIII et l'Ol. CXIII), le même qui fit élever aux 3 grands Tragiques des statues d'airain, pour une édition publique, type des représentations —

Plutarque. (pseudo.) Βίοι τῶν δέκα ῥητόρων.
ὡς χαλκᾶς εἰκόνας ἀναθεῖναι τῶν ποιητῶν, Α., Σ., Ε., ϗ τὰς τραγῳδίας αὐτῶν ἐν κοινῷ γραψαμένους φυλάττειν, ϗ τὸν γραμματέα τῆς πόλεως παραναγινώσκειν τοῖς ὑποκρινομένοις· οὐκ ἐξεῖναι γὰρ αὐτὰς ὑποκρίνεσθαι.

Fausses conclusions tirées de ce passage imprécis quant à la lettre — est' autre par Lycurgue

utilisation politique —
impression pour empêcher les interpolations aux représentations futures, ou les suppressions d'autres pièces
Cf. Boeckh, Gr. Trag. pr. p. 12 sqq., 327 et 328.

Tragiques du 1er rang, qui Eschyle, Sophocle & Euripide, Ion de Chios & Achaeus -   τῆς πρώτης τάξεως

Ion de Chios, déjà connu comme poète élégiaque, contemporain de Sophocle et d'Euripide

illustre par sa naissance et ses richesses

donna sa 1re pièce peu après la mort d'Eschyle, vers l'Ol. LXXXII -

avait composé ou 12 ou 30 ou 40 pièces   Suidas s. v.

Subsistaient commentaires d'Aristarque et de Didyme -   Athen. XIII, p. 634.

titres de 12 et quelques fragmens recueillis par Bentley   Ep. ad Jo. Millium in opuscul. philolog.
Cf. Koepke Ep. crit. in ej. opuscul. t. II, p. 96 ed. Lips.

fut célèbre de son temps, comme poète tragique et comme écrivain en général

autres ouvrages d'Ion : poésies

en prose
Χίου κτίσις
Ἐπιδημίαι   fragm. ap. Athen. XIII, p. 603 sqq.
Ὑπομνήματα

mourut avant la XC Ol.

26 v°

Achaeus d'Érétrie en Eubée, contemporain d'Euripide — Athen. VI, p. 275.
qui n'aurait pas dédaigné de l'imiter

Distinct d'un autre poëte tragique du même nom, mais plus récent — de Syracuse — Voss 380

Il est mention d'un Philoctète, d'un Œdipe, d'un Thésée et de plusieurs drames satyriques d'Achaeus, ces derniers surtout vraisemblablement de l'érétrien

fragmens douteux du reste

Beaucoup d'autres poëtes tragiques aujourd'hui perdus, contemporains ou successeurs des principaux, & notamment par leurs fils, petits-fils ou neveux.

Cf. Fabric. B. Gr. tom. II, p. 279 sqq.
Boeckh, pr. Trag. Gr.

Οἱ περὶ Αἰσχύλον

Bion, Euphorion, Philoclès

Morsimus et Mélanthius, fils de ce dernier,

Astydamas l'ancien, son petit-fils, très célèbre

Iophon et Ariston, fils de Sophocle

Sophocle le jeune, fils d'Ariston

Euripide le jeune, neveu de l'ancien

Xenoclès

27

Agathon d'Athènes, ami et disciple de Socrate, intimement lié avec Euripide et avec Platon, remporta plusieurs qualités

Platon né Ol. LXXXVII, 3 avait 14 ans lorsque Agathon remporta le premier victoire aux jeux Léniens, Ol. XC, 4 Athen. Deipnosoph. V, c. 57

C'est dans la maison que se passa la scène du banquet après la victoire

Son portrait

Mort avant la 3e a. de la XCIII Ol., où parut les Grenouilles d'Aristophane — Aristoph. Ran. 85

avait passé les dernières années à la cour d'Archélaüs de Macédoine — Schol. Aristoph. ibid.

poète plein d'esprit et d'élégance

quel genre de drame composa-t-il ? — A. fit-il des comédies ?

titres de cinq pièces dont l'une appelée Ἄνθος

leur caractère

corrupteur de la Tragédie dont il énerva la simplicité tour par la recherche et l'enflure de son style — Aristot. Poët. / Plutarch. Sympos. III

Quelques fragments dans Aristote, Athénée, Stobée et autres

recueillis dans l'ouvrage important de Grotius — Excerpta ex Tragoed. et Comoed. Gr., tum quae extant, tum quae perierunt, emendata et latinis versibus reddita ab H. Gr. cum ejus castigationibus et notis, Par. 1626, 4°. Cf. Bentley in Dissert. de Epist. Euripid., p. 63 ed. Lips. (trad. d. Lemay)

[Causes qui précipitèrent la décadence de la Tragédie grecque, après la mort de Sophocle et d'Euripide – politiques – morales – intellectuelles – Portrait que fait Aristoph. Thesm. 92-97, des tragiques de son temps.

Drame Satyrique.

prend naturellement sa place après la tragédie

genre intermédiaire

se rapproche de la tragédie par les personnages, héros, demi-dieux ou dieux inférieurs.

de la comédie par les caractères et les sentiments, par l'humeur gaie et bouffonne, par le ton du langage, qui leur sont propres.

παίζουσα τραγῳδία – Demet. Phaler.

né des drames grotesques et bouffons qui avaient place aux fêtes de Bacchus, le dr. satyrique s'y rattache intimement

Lié à l'enfance même de l'art dramatique & à ces vieux Σάτυροι, qui réunissaient les éléments de la tragédie et de la comédie à la fois – les reproduit perfectionnés et transportés dans le domaine de l'art

peut-être la forme la plus ancienne de comédie, alors que le nom de tragédie, comme dit Aristote, était commun à la comédie, qui n'avait point encore son nom propre

Cf. sur les passages etc ; Casaubon. de Satyr. gr. poësi et Romanor. Satira libri duo – Par. 1605, 8o. nouv. l'édit. de Rambach, Hal. 1774 – 8o
Eichstädt, de dram. ~~Satyr.~~ Graecor. comico-satyrico .... Lips. 1793, 8o
Hermann, ep. de dram. com. satir. 1801.

Autrefois le drame satyrique en rapport beaucoup plus direct avec la tragédie, dont il était dépendant et à la fois en contraste

Le contraste, déjà clairement ... dans les mythes et dans les représentations bachiques,

satyres, silènes, centaures, cyclopes, figures naturellement grotesques

mais détail des légendes et aventures des dieux ou des héros y prêtait également

L'art devait reproduire tout ce qui était dans la tradition et dans la vie nationale, en même temps qu'il ménageait un délassement convenable aux esprits tendus par la tragédie

Il se rattachait d'ailleurs plus particulièrement à la masse, comme la tragédie à l'élite des spectateurs –

fondé à la fois dans l'histoire, dans la nature des choses et dans les besoins de l'âme humaine –

Les Satyres formaient le chœur et delà le nom comme le caractère du genre

Le théâtre en plein air, dans les champs, les bois, les grottes, les bocages, séjour de ces êtres bizarres — Cf. Vitruv. V, 8.

Idée que représentent les Satyres

un certain côté de la nature et de l'homme à la fois

Costumes de ces figures, de leurs vêtements grotesques avec les dons de divination qui leur est déféré et les paroles de sagesse profonde qui leur échappent au milieu des jeux et des bouffonneries — Cf. Pollux, IV, 18.

Leur danse non moins caractéristique

il n'était pas difficile de les mettre en rapport avec les personnages, soit comme personnages de l'action, soit de toute autre manière

Passage capital d'Horace sur les Satyres, le drame satyrique et le langage qui leur convient — Ep. ad Pison.

jamais les drames satyriques représentés à part

petite pièce d'une tétralogie

plus grande liberté de mètre comme de langage et de fiction

Forme satyrique de Trinité chez les Grammairiens — Hermann Epit. de dram. com. satyr.

Les poëtes tragiques seuls auteurs de drames satyriques

Ainsi, comme dit Socrate dans le Banquet, le véritable tragique devait aussi être poëte comique —

La p. com. à une époque quelconque eut-elle fait aussi des dr. satyr. — et y-a-t-il eu des dr. com. satyr. comme des dr. satyr. trag. — ?

Eichstädt à propos des [illegible] de Schiller
opinions graves de Hermann —

Thespis et Phrynichus furent-ils des drames satyriques proprement dits ?

Le drame satyrique se détacha de la tragédie seulement lorsqu'elle eut revêtu sa forme propre et son vrai caractère

Aussi Pratinas donné comme 1er auteur de drame satyrique — Suid. s. v. καὶ πρῶτος ἔγραψε Σατύρους. il lui en attribue 32.

Choerilus, qui concourut avec Pratinas et Eschyle en fit aussi probablement, quoiqu'il n'en soit point mention expresse

Eschyle ne concourut qu'avec des tétralogies

5 dr. sat. suivant son biographe — plus probablt 15, selon Casaubon

noms de plusieurs

30 r°

<u>Sophocle</u> d'un but pas composé relativement un aussi grand nombre, jusqu'au parti de 30 –

<u>Achaeus</u>, fameux pour les Satyres au 2d rang comme Eschyle au 1er

Menedem. ap. Diog. Laert. II

Ion

<u>Euripide</u>

8 Satyres, Selon Vom. Mag.

nous connaissons les noms de quelques uns

en entier, le seul de l'antiquité que nous ayons –

Omphale d'Ion de Chios

Athamas de Xenocles

Hercules d'Astydamas

4 périodes de l'hist. du dr. satyr. selon Eichstädt –

Le Cyclope d'Euripide –

Aventure d'Ulysse et de Polyphème, au IXe ch. de l'odyssée –

31v

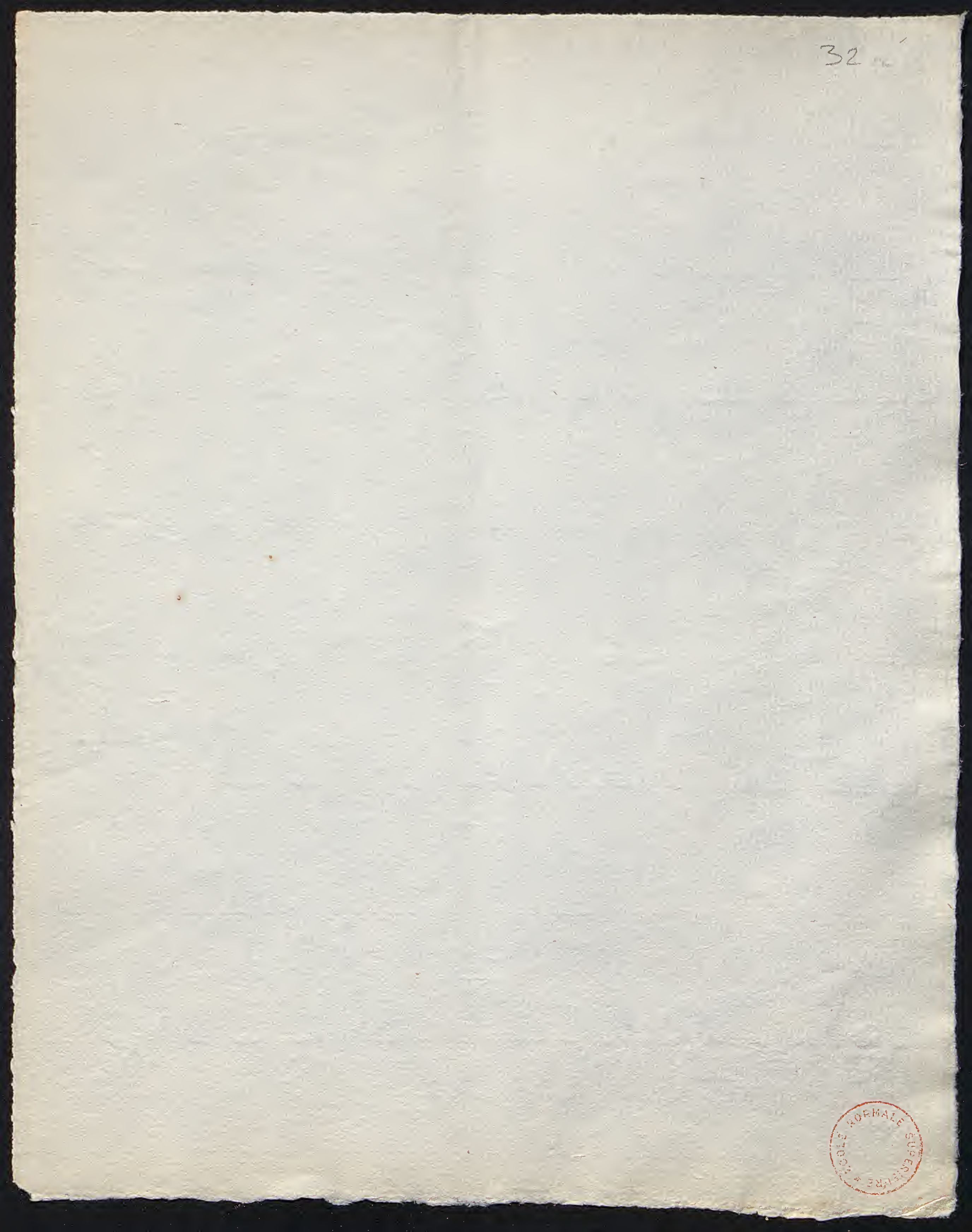
32
NORMALE SUPERIEURE

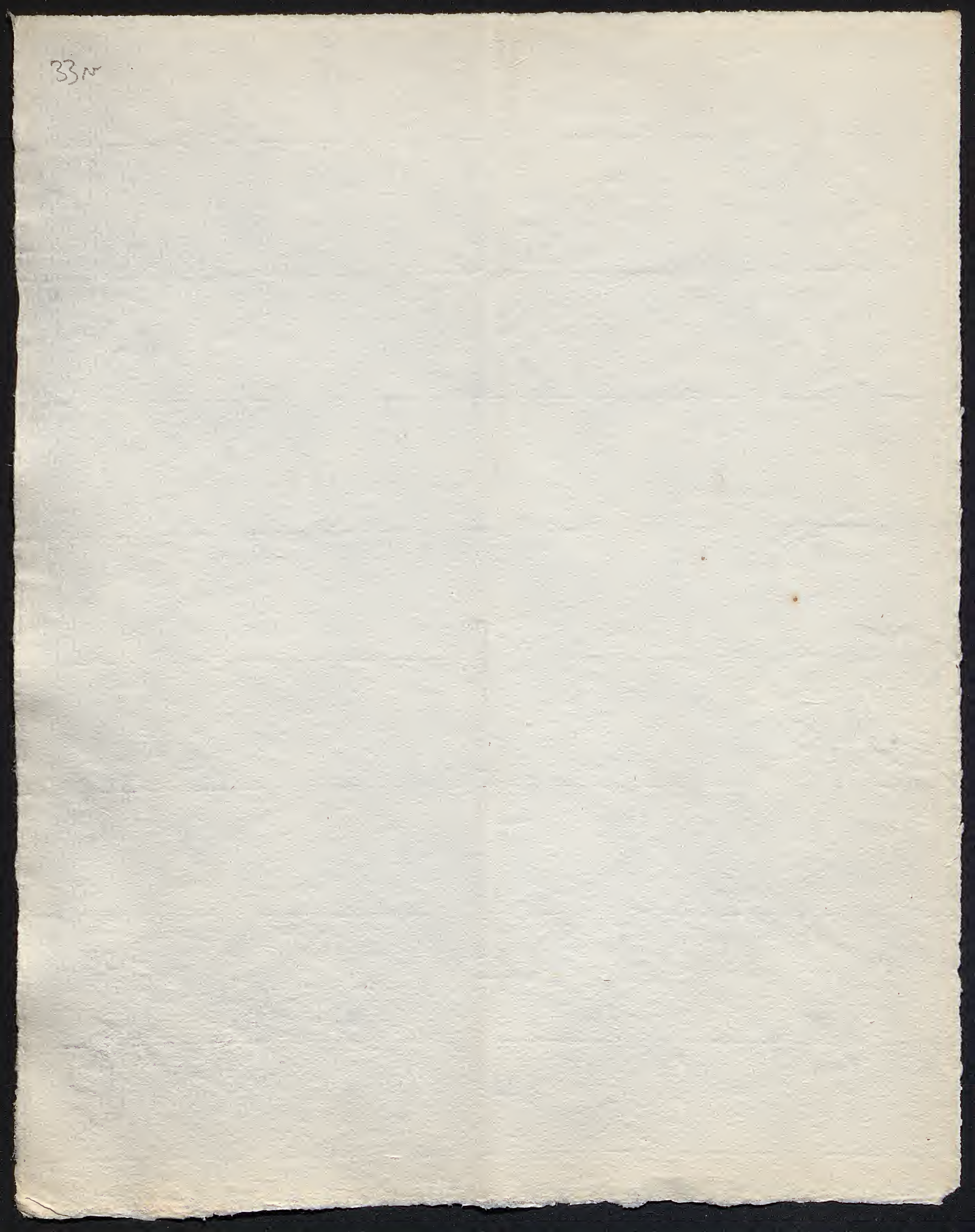
33v

La Comédie, bien qu'elle ait formé, dans la suite, l'opposition de la Tragédie, d'abord confondue avec elle, soit par le nom, soit par l'occasion des représentations grossières qui les constituaient longtemps –

très difficile de définir l'époque où elle se sépara de l'autre, c. à. d. où ayant commencé à se perfectionner, à entrer dans l'art, elles vinrent à former chacune un genre distinct.

Toutefois la Tragédie paraît s'être détachée la première, du moins en Attique, au temps de Thespis et de Phrynichus –

Représentée par les grandes fêtes lyriques et dithyrambiques, aux Dionysies de la ville, elle fit sortir le côté sérieux de ces antiques cérémonies, joua la passion de Bacchus, et bientôt lui substitua les héros de la religion nationale

La Comédie, au contraire, se développa librement dans les libres jeux des Dionysies rustiques – expression de la folle gaîté et des transports joyeux qui y régnaient, elle garda le caractère de liberté dissolue et de généralité à la fois

tout à fait général

34

ici, suivant Aristote*, des improvisations bouffonnes de ceux qui conduisaient les processions du Phallus, usage en usage dans plusieurs villes, au temps du philosophe

* Poet. IV, 14.

Mais, dans, fêtes des plaisanteries de toute sorte dans cette fête des vendanges - brocards que se lançaient entre eux et échangeaient aux passants les joyeux acteurs de ces scènes bachiques, origine vraisemblable de la raillerie personnelle dans l'ancienne Comédie -

ἑορτὴ ἀλῆτις

Aristot. Poet. IV, 10. ἰαμβεῖον καλεῖται νῦν, ὅτι ἐν τῷ μέτρῳ τούτῳ ἰάμβιζον ἀλλήλους - cf. 14 sq. Comp. ch. V, 6, en parlant de Cratès, ἀφέμενος τῆς ἰαμβικῆς ἰδέας

fête analogue à Sicyone - ἀλῆτις - usage non ... comique des phallophores (αὐτοκάβδαλοι)
V. Semos de Délos ap. Athen. XIV, 621 sq. 3 Suidas s.v. Σῆμος
Cf. O. Müller, Dor. II, p. 347 sq.

Le chœur bachique; les chants et les danses formaient le fond - dont les scènes improvisées s'insèrent par occasions, des épisodes, comme il arrive pour la tragédie -

de bonne heure aussi, poëtes comiques

un bouc de bis, au lieu d'un bœuf, prix du vainqueur, d'où le nom de Τρυγῳδία (τρύξ) synonyme de Κωμῳδία -

étymologie de la dénomination

prix de circonstance, entièrement improvisés

et la forme longtemps avant que les essais, produits informes de l'inspiration du moment, méritassent le nom d'art digne du nom de Comédie

toujours plus libre et plus arbitraire des [illegible] que dans la Tragédie, dont la Comédie n'eut jamais l'importance religieuse et [illegible]

aussi les perfectionnements successifs nous sont inconnus

Aristot. Poet. V, 3.
αἱ μὲν οὖν τῆς τραγῳδίας μεταβάσεις καὶ δι' ὧν ἐγένοντο οὐ λελήθασιν· ἡ δὲ κωμῳδία, διὰ τὸ μὴ σπουδάζεσθαι ἐξ ἀρχῆς, ἔλαθε

Les origines et les premiers essais, furent en Grèce, aussi bien que ceux de la Tragédie : mais, à la différence de celle-ci, la [illegible] à Athènes [illegible] les Doriens, c'est chez les Doriens, à Mégare et en Sicile que débuta la Comédie avant d'être un art, qu'elle eut sa forme et son caractère propre.

Aristot. Poet. III, 5.

cf. Aspasius apud Aristot. Ethic. ad Nicom. IV, 2.

Les Athéniens eux-mêmes reconnaissaient la prétention des Mégariens à la première invention de la Comédie, quoique premiers

ibid. Vers de l'ancien Comique athénien Ecphantide : Μεγαρικῆς κωμῳδίας ᾆσμα δίειμ'· αἰσχύνομαι τὸ δρᾶμα Μεγαρικὸν ποιεῖν.

35 ro

Susarion, né sur le territoire de Mégare, porta en Attique × dans le dème d'Icaria, vers les limites de l'Attique et de la Béotie, où depuis longtemps étaient célébrées les Dionysies —

× dans l'antique Cômé de Tripodiskos — ἄγρος. ubi sup. — Schol. ad Dionys. Thr. Bekker Anecd. II, 748. — Mar. P. Ep. XXXIV; Clem. Alex. Strom. I, 308.

avec lui la comédie mégarienne passa en Attique vers l'ol. L —

elle était un élément vraiment dramatique bien que depuis longtemps un genre de poésie lyrique appelé comédie eut vogue chez les Doriens et les Éoliens —

Boeckh, Staatshaushalt. der Ath. II, 362 sqq.; Dissen expl. ad Pindar. 117 — coll. O. Müller, Dor. II, 351.

Susarion aurait donc été pour la comédie ce que fut Thespis pour la tragédie — sa poésie, du reste, pure improvisation

quelques fragments chez les Gramm. douteux, Stobée et Suidas — réunis par Bentley Ep. Phal. p. 260.

suivant Aristote, au contraire, Épicharme et Phormis en Sicile, les premiers compositeurs fables; d'autres avant eux —

Poet. V, 5, 6.

à cette date, la comédie mégarienne n'aurait point tant fixé l'attention des anciens — il est très vraisemblable qu'elle fut la source de la comédie sicilienne perfectionnée par Épicharme — et d'abord florissante à Mégare de Sicile

Phormis ou Phormos, souvent nommé à côté d'Épicharme, plus ancien que lui de quelques olymp. — ami de Gélon et précepteur de ses enfants

Suidas   Gélon à Syra. — Ep. 491. Ol. 72, 2.

élève la scène avec des peaux teintes de pourpre

on ne dit guère de lui que les titres de quelques pièces

Fabric. Bib. Gr. II, p. 315 Harles.

parodiait des sujets mythologiques

Epicharme

le vrai père de la Comédie grecque, avant la Comédie athénienne, suivant la plupart des anciens — Aristot. Poet. V, 5, coll. III, 5. Diom. Meton. Theocrit. Epigr. XVII. Cf. Bentley, resp. ad Boyl. Contra, O. Müller

fut-il le même que le phil. pythagoricien de ce nom ?

né à Cos, et venu en Sicile vers l'Ol. 73 ou 74, très jeune encore, mais non pas autant que le fait Diog. Laert. — 488 - 486, sous Gélon

d'abord à Mégare et ensuite à Syracuse — transfer. des habit. par Gélon 484 ou 483

fleurit à la cour de Hiéron - Ol. 75,3 à 78 2 - 478 - 467.

médecin ainsi que son père - en rapport probable avec la famille des Asclépiades de Cos

beaucoup moins connu qu'il ne mérite de l'être

la Comédie mégarienne ou Sicilienne, perfectionnée par lui, bien supérieure aux commencements si grossiers de la Comédie attique. - elle différa d'ailleurs de celle-ci par la nature même autant que par la forme -

36v

les sujets mystiques.

Mystères [illegible]

analogie avec drame liturgique bien plus qu'avec la Comédie d'action.

[illegible]

Le Rêve d'[illegible]

[illegible] sur les Comestes

La comédie d'Epicharme est la [illegible] partie d'une [illegible] de la trilogie

[illegible] politique

Caractère comique

pièce intitulée Ἁρπαγαί — Hemsterh. ad Poll. IX, 4, 26.

Νᾶσοι

Πέρσαι

ἀγρωστῖνος (ἀγροῖκος

Caractère historique — Athen. VI, 235 X, 424

Ménechmes de Plaute tiré d'Epicharme, comme l'indique le prologue — pièce [illegible]

37v

Dans la forme, sur moins de variété

Raillerie, mots burlesques, farces

D'un autre côté, beaucoup de sentences — Ἐπιχ. γνωμικός

Tous maintenant des Pythagoriciens où Epicharme imité avec Archytas et Philolaus — Jambl. v. Pythagor. 36 - p. 219 - Coll. Boeckh, Philol. 13.

longues digressions philosophiques, comme dans l'Odyssée — Diogen. Laert. III, 16.

Cyclope ou Prométhée

Poésie philosophique - physique et gnomique en vers trochaïques - imitée par Ennius — D. L. VIII, 78. Fragm. Ennii ed. Hessel, p. 170.

Ainsi la comédie d'Epicharme dans son ensemble, d'une tendance plus élevée que l'attique, bien que moins satirique et moins comique probablement - alliée [illegible] et [illegible] l'autre philosophique et [illegible]

Au reste, fils d'Epich. pleine d'esprit et [illegible] — [illegible], ψ [illegible] - Cic. Tusc. [illegible] ad Attic.

il laissa, dit-on, un fils, qui fut [illegible] ou son disciple Dinolochus -
La comédie se [illegible] aux Mimes, Sophron, [illegible], et pareille aux [illegible].

fragmens d'Epich. conservés surtout dans Stobée et Athénée.

La Comédie d'Epicharme quelque perfectionnée qu'elle fût, et peut-être par cela même, semble n'avoir exercé quelque influence sur la Comédie attique, soit dans l'origine, soit par la suite

Celle-ci formée en opposition complète avec la tragédie et par contraste

humaine, réelle, positive dans ses représentations prosaïque et toute populaire

Aristocratique et faite pour le peuple dans son inspiration — essentiellement Dorienne —

L'ancienne Comédie de Cratinus, d'Eupolis et des autres, plus voisine, dans tous les cas, des farces rustiques de Susarion que des pièces régulières et raffinées d'Epicharme

La Comédie, en ce sens, peut être regardée comme un produit du sol de l'Attique, et c'est de cette nature qu'il est vrai de dire qu'elle se développa plus tard que la tragédie —

Horat. de A. Poet. 281 —
Successit vetus his (Thespis et Aeschyl.) comoedia, non sine multa laude ; sed in vitium libertas excidit et vim dignam lege regi ; lex est accepta, chorusque turpiter obticuit

38r

elle conserve dans sa forme d'art le caractère de son origine, celui d'une raillerie sans mesure, d'une satire personnelle pleine d'enjouement et de bouffonnerie à la fois, s'attachant aux dieux comme aux hommes et les présentant à plaisir sous l'aspect le plus ridicule.

Le monde où elle se place n'est plus celui des dieux et des héros — si elle les traduit quelquefois sur la scène, c'est dépouillés de cette grandeur, de ce prestige idéal que la tragédie leur avait conservé — le sujet [illegible] n'est plus le passé, c'est le présent, contemporain sous son mauvais côté; c'est la réalité avec toutes ses faiblesses et ses misères

par dessus tout pratique et politique, s'attaquant aux affaires du temps, aux hommes publics, à quiconque était en évidence

les personnages travestis en caricatures — un langage burlesque

tout calculé pour flatter la multitude et pour exciter sa gaîté

au fond, elle a aussi son idéal, le comique comme parodie générale du tragique, le plaisant du sérieux

ἄνευ γὰρ γελοίων τὰ σπουδαῖα κ̓ πάντων τῶν ἐναντίων τὰ ἐναντία μαθεῖν οὐ δυνατόν.
Plat. de Leg. VII. p. 816 Steph. (3, 2, p. 57 Bekk.)

c'est le jour fait qu'elle prend souvent la tragédie, comme le dithyrambe, et leurs auteurs, pour but de ses attaques

aussi variée, aussi compliquée, aussi désordonnée dans le nombre de ses personnages, dans les situations, son plan, sa marche, que la tragédie, au contraire, est simple et régulière — ici le désir et la fantaisie, idée dominante et loi suprême : là, le hasard est la [illegible] [illegible] unique —

Cf. W. Schlegel, Dramat. Poesie, I, 268 sqq.

Une telle comédie ne pouvait guère fleurir et parvenir à un haut degré de perfection que chez un peuple aussi gai, aussi spirituel, mais en même temps aussi libre que les Athéniens

N'épargna ni la grandeur, ni le génie, ni la vertu, ni le peuple lui-même

les personnages quelconques qu'elle voulait ridiculiser traduits sur la scène avec leurs propres noms, sous des masques qui leur ressemblaient, placés dans les situations les plus bizarres, les plus grotesques, débitant les plus incroyables folies

cependant il ne paraît pas que les auteurs satiriques leur aient beaucoup nui, aient diminué leur influence ou l'estime qui leur était due

en fait de raillerie, le peuple athénien pouvait tout dire et tout supporter

obscénité, immoralité dans le langage, les chants, les danses, les gestes

tout cela dans les pièces d'Aristophane, qui cependant se trouve comme bien plus délicat que ses devanciers — V. la Société Comm., Mém. v. § 34 sqq.

cette liberté effrénée dura jusqu'à la fin de la guerre du Péloponnèse et de l'ancienne comédie — c'est même à elle que cette espèce de comédie dut ses progrès et son incontestable supériorité originale sur la comédie moyenne et nouvelle —

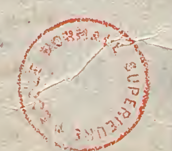

Auteurs de l'anc. Com. reçus dans le Canon des Alexandr.

(Épicharme) Cratinus, Eupolis, Aristophane, Phérécrate, Platon le Comique, l'ancien –

Platonius. περὶ ἀρχαίας κωμῳδίας – ap. Athen. II –

avant Cratinus et les autres, peut-être même avant Épicharme,

Cratès? Euphronidès

Chionidès

– Sur les plus anciens comiques athéniens par O. Müller depuis apparition ad Aristot. Ethic. ad Nicom.

– Ol. LXXIII (488–484) d'après l'ἀναγρ. Olymp. et Suidas

après Épicharme

Magnès, son contemporain, plus jeune que lui – 9 comédies – 2 victoires

Cratès? Ol. 80 – 460 av. C.

Aristote Poet. III, 5, place Chionidès et Magnès bien après Épicharme, et, à ce qu'il paraît, après Cratès, le premier qui suivant lui (V, 6), à Athènes ἀφέμενος τῆς ἰαμβικῆς ἰδέας, καθόλου ποιεῖν λόγους ἢ μύθους ἦρξεν. Il n'est pas bien cependant que, au temps d'Aristote, Cratès ne forme pas plutôt une 2e époque, par rapport à Chionidès et Magnès, celle où commence la vraie comédie –

Les grands maîtres de l'ancienne Comédie attique, 3 poètes, Cratinus, Eupolis et Aristophane – ce furent eux qui lui donnèrent son caractère définitif

Horat. Sat. I, 4, 1–5.

Coll. Quintil. X, 1 –

Cratinus Ol. 81 – 456 av. C.

son frein dans les moqueries

à plus de 90 ans, remporta le prix sur les Nuées d'Aristophane –

Eupolis Ol. 85 – vers 87,3 429.

un peu plus jeune qu'Aristoph.

mort de bonne heure à Cratinus

d'après la tradition, noyé par Alcibiad. qu'il avait attaqué dans les Βάπται

Phérécrate, dont nous avons quelques fragmens

Ameipsias, également

Phrynichus, distinct du tragique, comédie des mages

d'Aristoph. Ol. 88 (425)

Platon le comique, distinct du philos. Ol. 88

beaucoup d'autres poètes de l'anc. Com., moins connus encore

Aristophane – Aristophanes – Ἀριστοφάνης – ους.

Le plus célèbre des poëtes de l'ancienne Comédie et le seul dont il reste des pièces entières, qui par conséquent nous le fasse véritablement connaître

En même temps de la plus haute importance pour la connaissance des mœurs d'Athènes à cette époque.

On sait très peu de chose de lui-même

Sa patrie controversée
Égine ? Lindos ? Naucratis ?

Son père Philippos ou Philippidès

procès fait à Aristophane, au sujet de son droit de cité à Athènes

On ne sait ni l'année de sa naissance ni celle de sa mort

il se place entre les Ol. LXXX et XCVIII (460-388)
vivait du moins après la XCVIIe

florissait ainsi pendant la guerre du Péloponnèse et celle qui suivit

Les Chevaliers, 1re pièce donnée sous son nom propre, dans la 4e année de la LXXXVIIIe Ol. (424)
Plutus, pour la 2e fois, la 4e a. de la XCVIIe (388)

contemporain de Périclès, de Sophocle, d'Euripide, de Socrate et de Platon ainsi que de beaucoup d'autres hommes célèbres, politiques, philosophes, poëtes

Ami de plusieurs d'entre eux – en grande considération à Athènes – mêlé aux événements politiques du temps, et toujours du bon parti.

Sa verve satirique ne paraît point avoir nui à ses relations avec ses concitoyens – présentement de conversations faciles. – caractère enjoué, bouffon, léger, des Athéniens

40 v

Regardé dans l'antiquité et de son temps déjà comme le premier poète comique

Montre lui-même, dans plusieurs de ses pièces, le sentiment qu'il a de sa supériorité sur ses prédécesseurs

Parabase dans les Nuées, 509 sqq.
id. dans la Paix, 730 sqq.
caractère nouveau et tout politique qu'il dit le poète d'avoir donné à la Comédie (οὐκ ἰδιώτας ἀνθρωπίσκους κωμῳδῶν οὐδὲ γυναῖκας).

L'un des interlocuteurs du Banquet de Platon

prédilection du Philosophe pour ses pièces

envoi des Nuées à Denys de Syracuse

Epigramme sur Aristophane

Olympiodor. in vit. Platon.
anonym. vit.

αἱ Χάριτες τέμενός τι λαβεῖν, ὅπερ οὐχὶ πεσεῖται ζητοῦσαι, ψυχὴν εὗρον Ἀριστοφάνους.

L'éloge que fait Quintilien de l'ancienne Comédie se rapporte évidemment à celle d'Aristophane.

Quint. Orat. X, 1.

Ce qu'en dit S. Jean Chrysostome.

Cf. Fabricii Bibl. Gr. ed. Harles. II, 358.

Plutarque contre Aristophane en faveur de la Comédie nouvelle – caractère personnel du poète attaqué

Plutarch. ἐπιτομὴ τῆς συγκρίσεως Ἀριστοφάνους καὶ Μενάνδρου.
Interprètes modernes

Eloges d'Ar. par W. Schlegel, Wolf, Welcker.

Le poète comique doit être jugé du point de vue de l'époque et de la nation, surtout Aristophane, qui représente tout le mouvement de l'esprit athénien aussi bien que celui de la Comédie ancienne.

Comment s'expliquent et s'excusent jusqu'à un certain point les attaques personnelles contre des hommes presque contemporai-ns par la poésie ?

Les Grecs étaient infiniment plus libres que nous dans la raillerie, et ils l'entendaient fort bien — V. le banquet de Platon, le même [illegible] de Xénophon.

Conduite de Socrate à la représentation des Nuées — Plutarch. de puer. educ. Élien. V. H. II, 13.

Cause de l'animosité d'A. contre Euripide — attaqué partout dans les Acharniens, les Thesmophoriazouses et les Grenouilles

L'astronome Méton plaisanté dans les Oiseaux

Cléon, Hyperbolus et les autres démagogues — guerre vigoureuse d'Aristophane contre les excès de la démocratie — portrait de Démos —

Les Dieux eux-mêmes perpétuellement moqués et dépeints en caricatures

Contradiction apparente avec le grief porté contre Socrate dans les Nuées.

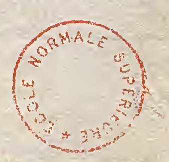

41 v

Rien, pas même les Dieux, n'échappait donc au délire armé de la verve satirique d'Aristophane -

Mais le monde politique surtout, les institutions, les mœurs en décadence, la corruption des hommes d'état, la folie du peuple, les fautes et les désastres de la guerre du Péloponnèse — grave sujet des plaisanteries du poète-citoyen

Pièces politiques, à étudier pour l'histoire d'Athènes: les Acharniens, les Chevaliers, les Guêpes, Lysistrata, la Paix, les Ecclesiazouses, les Oiseaux -

Prodigieuse imagination comique et inépuisable esprit d'Aristophane — l'un des génies les plus originaux de la Grèce -

Génie dans un genre inférieur, à mettre sur la ligne d'Homère, de Pindare et de Sophocle -

Les pièces, de vrais tableaux aussi variés que l'existence de la société athénienne

Multitude de personnages - jusqu'à 60 dans les Acharniens -

personnifications de toute sorte

figures d'animaux sur la scène

Nuées

grotesque et burlesque à pleines mains

machines, décorations bizarres

Socrate (Nuées) et Trygée (Paix)

Le langage dans une merveilleuse harmonie de ton et de couleur avec le fond si riche et si varié - moyens d'effets de toute sorte

dislocations, jeux de mots, imitations comiques des sons, mots composés et sans fin, rimes, allitérations - etc -

Ensemble tout à fait fantastique - idéal du comique - bouffon - aussi bien que celui de la comédie italienne.

En revanche, la langue d'Aristophane devint comme un modèle de la pureté et de la grâce attique

Beaucoup d'expressions de la vie commune

Les vers avec une plus grande liberté que celle qui était permise aux tragiques, d'une beauté égale à leur variété — Aristophane très remarquable sous le rapport poétique —

Manquaient des chœurs

Usage particulier et très comique de la Parabase, qui semble n'être qu'un persifflage de l'art dramatique lui-même

Les pièces d'Aristophane, aussi bien que celles des tragiques, non pas telles qu'elles parurent la première fois — retravaillées par lui. On parle fils Araros, Philetaros et Nicostratos

Nous avons la 1re édit. des Thesmophor. la 2e des Nuées et du Plutus —

Le poète ne les fit point d'abord représenter sous son nom, mais d'abord sous ceux de ses acteurs Callistratos et Philonides

54 et quelques pièces dont Suidas déjà ne connaissait que les 11 qui nous restent

Ordre dans lequel elles furent représentées aux Dionysiaques.

42r

1. Les Acharniens (Ἀχαρνῆς) v. 266 - Ol. LXXXVIII, 3, 7e année de la G. du P. 425.
Entretien dans le sens de la paix -
Peint l'éloignement des Acharniens pour la paix avec Lacédémone - le vieux Dicéopolis -
v. 88 - passage en dialecte mégarien -

2. Les Chevaliers (Ἱππῆς) argum. Ol. ead., 4 - 424.
Cléon dans le rôle d'un esclave Paphlagonien -
le peuple sous l'image de Δῆμος.
A. l'emporte sur Cratinus et Aristomène -

3. Les Nuées (Νεφέλαι) argum. Ol. LXXXIX, 1, puis 2 423-2.
23 a. av. la mort de Socrate
jouée deux fois sans succès - la 1re, A. vaincu par la Pytine de Cratinus à plus de 90 ans, et le Connus d'Amipsias -
les sophistes et les philosophes compris dans la personne de Socrate.
Sur ces deux représentations, au moins deux éditions - v. les scolies
Arg. de l. ... les pass. de la 1re non dans la 2e.
Cf. Hermann, Préf. à son édi.
(2e édi.

4. Les Guêpes (Σφῆκες) argum. Ol. ead. 2. 422.
Satire de la justice à Athènes et de l'esprit des procès -
Philocléon furieux ... devant le tribunal qu'il a établi dans sa maison -
pris les Plaideurs, imit. Racine -

5. La Paix (Εἰρήνη) v. 990 - Ol. XC, 1 - 13e a. de la G. du P. 419.
Tableau des bienfaits de la paix que Trygée délivre de la captivité dans une caverne -

6. Les Oiseaux (Ὄρνιθες) argum. Ol. XCI, 2 - 18e a. 415.
une des plus importantes et des plus spirituelles -
la cité des oiseaux bâtie dans les airs par deux citoy. fugitifs de la cité d'Athènes
2e prix - Amipsias l'emporta dans les Comastes -

7. Θεσμοφοριάζουσαι - | ol. XCII, 1 - 21e a. de la g. du P. | 411.
Satire d'Euripide et de la haine portée aux femmes - | sous le gouvernement des 400 -

8. Lysistrata - époque difficile à déterminer - | ol. XCII, 2 ?
la plus obscène | Conjecture de Palmerius de G. M.
Conjuration des femmes pour obtenir des hommes la paix -

9. Les Grenouilles (Βάτραχοι) argum. | ol. XCIII, 3 - 27e a. de la G. d. P. | 405.
Dionysos descendant aux enfers pour ramener Euripide et en général des poëtes tragiques

critique de la tragédie, poésie de E. et 1re fois contre Cléophon et Cléon

10. Ἐκκλησιάζουσαι - | ol. XCVII, 2 - Sam. Petit. Miscell. I, 15. | 390.
une des plus obscènes
Satire du gouvernement populaire, des démagogues et en général de la République de Platon -

11. Le Plutus - argum. | représenté pour la 1re fois ol. XCII, 4 (408), la 2e, 20 ans après, ol. XCVII, 4 (388), sous le nom de son fils Araros -

notre édition, mélange des deux - à ce qu'il paraît : p. conj. nouvelle distinction -
pièce allégorique et morale dont Lucien a beaucoup profité pour son Timon -

Aristoph. composa encore d'autres pièces après le Plutus mais nous n'en avons que des fragmens, comme de beaucoup qui furent antérieures -

Ces fragmens, dans l'édit. de Brunck t. III, p. 204/241.

Ar. avait grand besoin de commentaires, même dans l'antiquité - ceux d'Aristoph. de Byz., entre autres Alexandr., nous en avons des extraits dans les scolies qui nous restent sur 9 com. (Lys. et les Thesmoph. exceptées) | recueillies par Th. Mag., J. Tzetzès et Dem. Triclinius - transcrites par Musurus, Impr. [illegible] à Venise chez Alde 1498.

43 r

2e ordre de scholies compilées non des mss., mais de Galien, Athénée, Suidas, Eustath., par Arsenios, ajoutées à l'édit. de Junte à Florence, 1515 – sur les mêmes 9 pièces –

3e ordre – compilées par Biset, de Suidas, d'Eustath., etc. – sur toutes les pièces – publiées par lui, dans son édition en 1607, à Genève, avec autres

Scholies inédites sur les Thesmoph. par Bourdin, Par. 1545, 8o.

sur la Lysistrata, d'un ms. Voss. dans l'édit. de Kuster – Amsterd. 1710 fol.

Excellent ms. de Ravenne, du Xe siècle –

édit. de P. Burmann Sec. L. Bat. 1760, 2 v. 4o.

édit. de Brunck, Argent. 1783 – 4 v. 8o – dont 1 v. trad. lat.

édit. d'Invernizzi, Jurisc. Rom. 1794, Lips. 2 v. 8o (d'après le ms. de Ravenne) suivie par Beck qui y rattache 1 Comment. in Aristoph. Com. – Lips. 1809 – poursuivie par Dindorf

1re pièce – imprimée à part dans les Comment. –

Liberté ou plutôt licence de l'ancienne Comédie réprimée dès le temps d'Alcibiade et d'Aristophane

Défense de faire paraître sur la scène des personnages vivants sous leurs noms propres, à l'époque des 30 –

<u>Moyenne Comédie</u>

Sujets toujours politiques et tirés soit du passé, soit du présent

Chœur maintenu

Langage plus décent

Le <u>Plutus</u> d'Aristophane, au moins retravaillé, commence la Comédie moyenne

<u>Antiphane</u> de Larysse et <u>Alexis</u> de Thurium formèrent le canon de cette espèce de Comédie

Antiochus d'Alexandrie, περὶ τῶν ἐν τῇ μέσῃ κωμῳδίᾳ κωμῳδουμένων ποιητῶν – Fabr. B. Gr. II. p. 413

Plus de 800 pièces de la moy. com. lues par Athénée. l. VIII, p. 336.

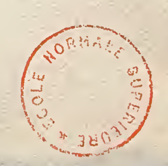

44 r

Antiphane

de Rhodes –

vers la XCIII^e Ol. 406 av. J.C.

vivait encore sous Alexandre –

Auteur très fécond – plusieurs centaines de pièces –

Noms de plusieurs et quelques fragm. de celles-ci.

Alexis

de Thurium

un peu plus tard ; vers 334 av. J.C.

Quelques noms et quelques fragments.

Cf. Fabric. B. Gr. II, p. 414–419 – Cf. 406 – 409.
Collect. des Comiques de Morell Hertel H. Estienne Grotius, excerpt. ex Trag. et Com. Gr. Par. 1626.
Koppiers Observ. philol. in loc. q. Antiphanis, Theocriti etc – L. Bat. 1771, 8^o où les fragm. d'Antiph. rétablis et corrigés.

Nouvelle Comédie, depuis Philippe et Alexandre –

plus de sujets publics ni politiques

la vie privée exploitée

amour, intrigues bourgeoises

plus de Chœur

Comédie de mœurs plus ou moins générale   ἠθική

modèle de la Comédie romaine et de la nôtre.

Ménandre, Philémon, Diphile, Philippides
et Apollodore

45v

Ménandre

prince de la nouvelle Comédie
disciple de Théophraste.

Suid., Bl. CIX, 3
Mor. - CXXII, 4 (289), 35 a. cp. etc.

Jugement de Quintilien sur le poète. X, 1, 69. Coll. Gell. II, 23.

plus de 100 pièces représentées à Athènes

nom et quelques fragm. Fabric. B. Gr. II, p. 460 sqq.

Comédies de Térence.

Philémon, son contemporain.

Leurs fragm. recueillis et édités par J. Leclerc, Amsterd. 1709, 8°. très médiocrement.
Vivement attaqué par Bentley & Burmann mal défendu par Pauw.
Cf. Fabric., t. II, p. 457 sqq.
Sentences, dans les éd. de Gnomiques, Brunck et autres.
recueil beaucoup plus ample de Ménandre, d'ap. div. mss. 440 sentences, avec Élogia et Babrios, par Schneider, Bresl. 1819, 8°.
Mén. et Philém. de Meineke. R. Rost. ab...

46r

Mimes, Sophron –

Genre à part. Demi-dramatique, ou peut-être analogue à cette poésie, telle du moins qu'elle se développa chez les Doriens de la Sicile et par Epicharme – Origine sicilienne et dorienne principalement en Sicile –

Solin. Polyh. cap. XI – Hic primum inventa comoedia est; hic et cavillatio mimica in scena stetit –

Sophron, le mimographe, fut un ancien contemporain d'Epicharme, vivait à la cour de Syracuse – son fils Xénarque, également mimographe, sous Denys l'ancien

Photii lex. v. Σώφρων – Suidas et Eudocia

Apparition tout à fait singulière et très difficile à expliquer, non seulement dans la poésie sicilienne dorienne, mais dans la littérature grecque en général –

O. Müller, Dorier, II, p. 360.

Sa particularité est de montrer dans les mimes, point en vers, mais en prose rythmique, phénomène unique dans l'histoire, au moins pour nous.

Schol. in Gregor. Naz. in Montfauc. Bibl. Coislin. p. 120 – Iul. Pollux Rhet. Poet. p. 96 – Menenam ad Aristot. Poet. I, 7, p. 54.

Toutefois, ne devait point être isolé dans la vie des Hellènes – transition probable de la poésie à la prose – l'une des formes intermédiaires – traces de proses rhythmiques et syntaxiques analogues chez les Doriens, qui se conservèrent jusqu'à la période

[illegible] d'Hexamètre d. le an. insipit.

O. Müller, 160.
Lettr. de Hippocrate ap. Xenoph. Hell. I, 23 – Plutarch. Alcib. 28.
— [illegible] d. Spartiates, apophthegm.

Cf. fragm. Sophron. ap. Demetr. 151 – Athen. III, 86 –

46v°

Les mimes point faits pour être représentés, lus en, entre [illegible]

[illegible] principes et particuliers [illegible] sous formes dialoguées, de [illegible] p. ex. [illegible] de Sparte, [illegible] génie [illegible] pour l'imitation —

De l'[illegible] de la Sicile [illegible] —

σκεδίζειν τὸ στρεφεύεσθαι ap. Epicharm., τὸ πονηρεύεσθαι ap. id. Phot. p. 378

Exemple d'Agathocle

Diodor. XX, 63.

Les mimes de Sophron, imitation fidèle de la vie commune, familiarité toute [illegible] jusqu'à avoir des particularités, même dans le langage, rendant avec une entière vérité celui des personnages les plus vulgaires — multitude de proverbes — d'un autre côté grande [illegible] dans l'indication des traits délicats, dans le développement des caractères

Les Mimes appartiennent donc, sinon par la forme, au moins par le fond, à la poésie dramatique — quoique faits, selon toute apparence, pour être lus, tout au plus pour être récités en public par l'auteur ou par d'autres —

Du reste, plutôt tableaux qu'action proprement dite — peinture de mœurs plutôt que développement de caractères

Les uns sérieux, les autres plaisants — σπουδαῖοι, γελοῖοι

Ceux de Sophron surtout sérieux

pourtant le comique devait y dominer — Sophron nommé γελωτοποιός par un biographe de Platon —

Mimes d'hommes, Mimes de femmes — ἀνδρεῖοι, γυναικεῖοι

Certaines Idylles de Théocrite, imitations des Mimes de femmes, de Sophron. — la 14e et la 15e — introduct. aux Adoniaz. Valcken.

Jusqu'à quel point les Mimes des Romains empruntés à ceux des Grecs ?

47 N

Mimes de Sophron Combien estimés dans l'antiquité

apportés par Platon de Sicile à Athènes — Diog. Laert. III, 18.

les lisait sans cesse et les imitait dans ses dialogues — Quintil. I. O. I, 10.
Sophron mimorum quidem scriptor, sed quem Plato adeo probavit, ut suppositos capiti libros ejus, cum moreretur, habuisse tradatur.

Aussi les Dialogues et les Idylles de Théocrite peuvent seuls aujourd'hui nous en donner quelque idée.

en Dorien — tirés de la vie commune —

en prose — Suid. καταλογάδην
Aristot. ap. Athen. XI, 505.
οὐκοῦν οὐδὲ ἐμμέτρους τοὺς καλουμένους Σώφρονος μίμους μὴ φῶμεν εἶναι λόγους.

mais rhythmé — Schol. ad Gregor. Naz. ap. cit.
οὗτος, (Σ.) μόνος ποιητῶν ῥυθμοῖς τισὶ καὶ κώλοις ἐχρήσατο, ποιητικῆς ἀναλογίας καταφρονήσας.

Peu de fragmens seuls cités de quelque prix, d'après Athénée.
Cf. Fabric. B. Gr.
Schweigh. Ind. in Athen. Animadv. tom. IX.
recueil de Grotius Exc. [illegible]
quelques-uns corr. par Conyb. Emendat.
Blomfield a commencé une collect. compl., Class. Journ. t. IV, n° 8, p. 380.
Herm. ad Aristot. Poet. p. 94.

Un fragment conservé sous le nom de Xénarque, fils de Sophron, non de lui, mais d'un comique athénien du même nom — le dialecte en fait foi — Apollodore d'Ath. avait écrit sur Sophron et ses mimes —

Idylle — Εἰδύλλιον, de εἶδος, nom donné aux odes de Pindare — sens très général — n'implique point nécessairement l'idée de poème pastoral — sous le nom, sous les poèmes où des mœurs vulgaires, des personnages des classes inférieures représentés dramatiquement — le nom même étendu à des pièces de genre fort divers —

Caractère de l'Idylle, dans son essence, poème d'un caractère dramatique — d'un artifice, non fait pour être représenté

analogue aux mimes et comme eux d'origine dorico-sicilienne

la plupart des Idylles, tableaux de mœurs pastorales — de là le nom retenu et devenu synonyme de poème bucolique.

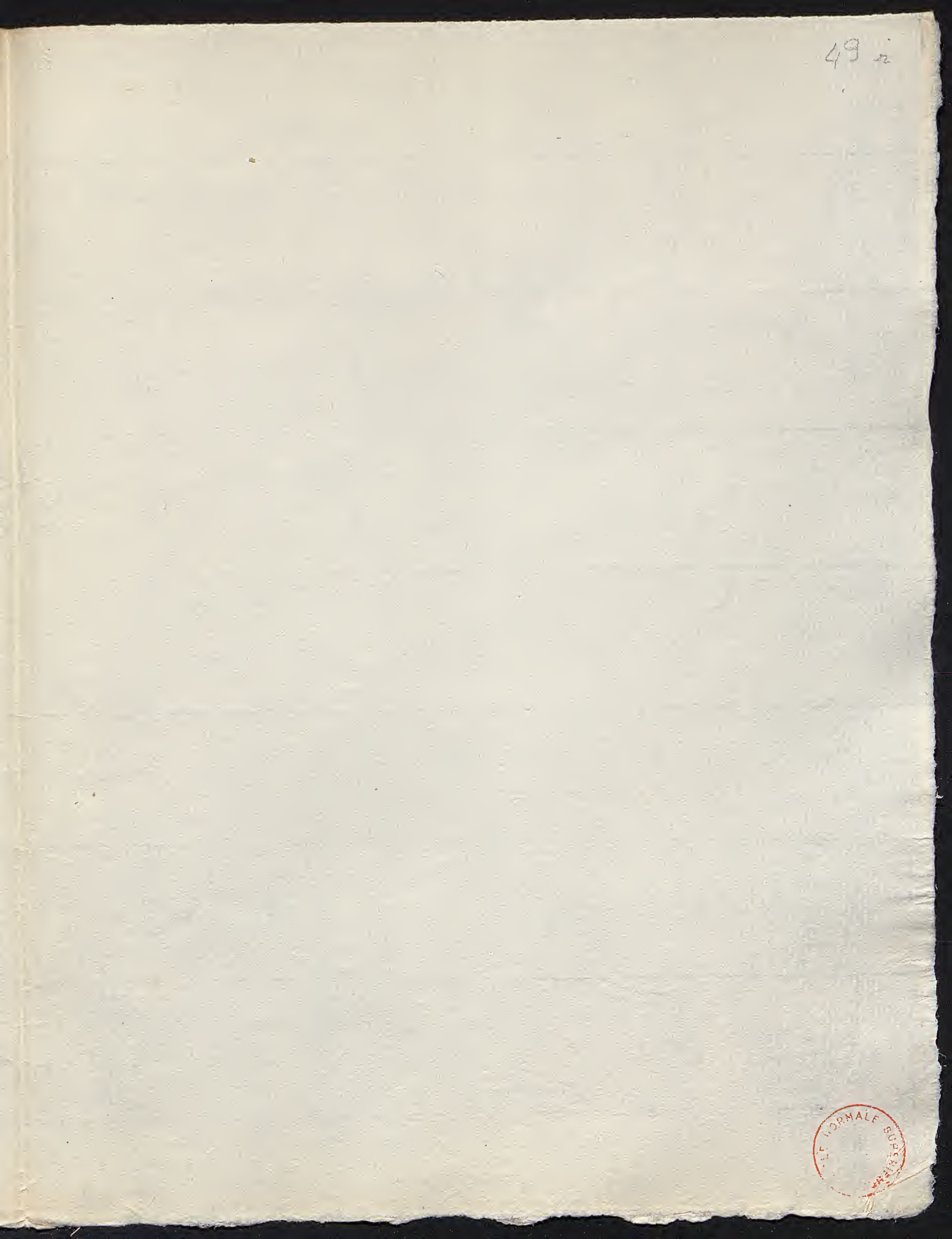

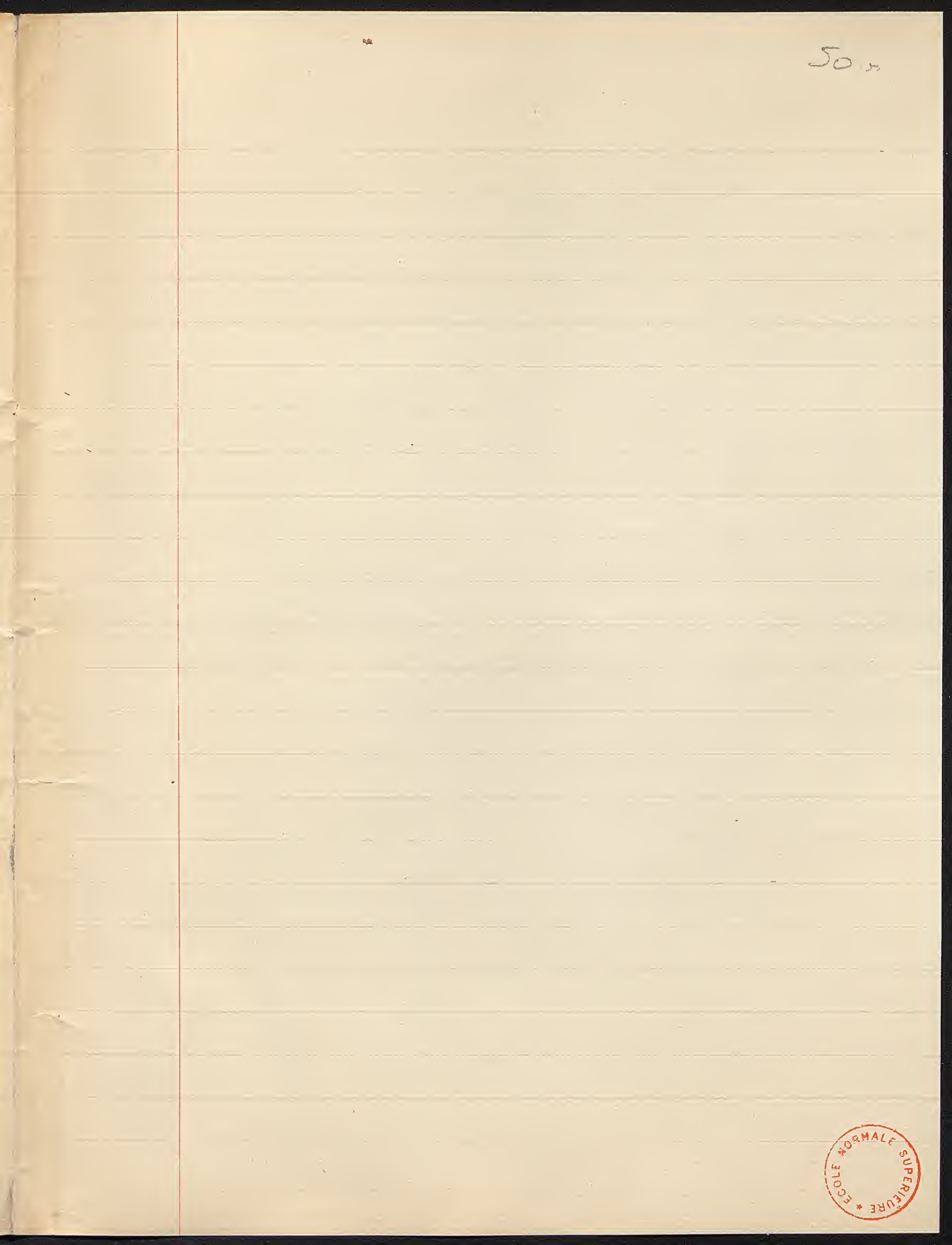
50
ECOLE NORMALE SUPERIEURE

50

1

Littérature grecque

Philosophes, logographes, historiens, orateurs

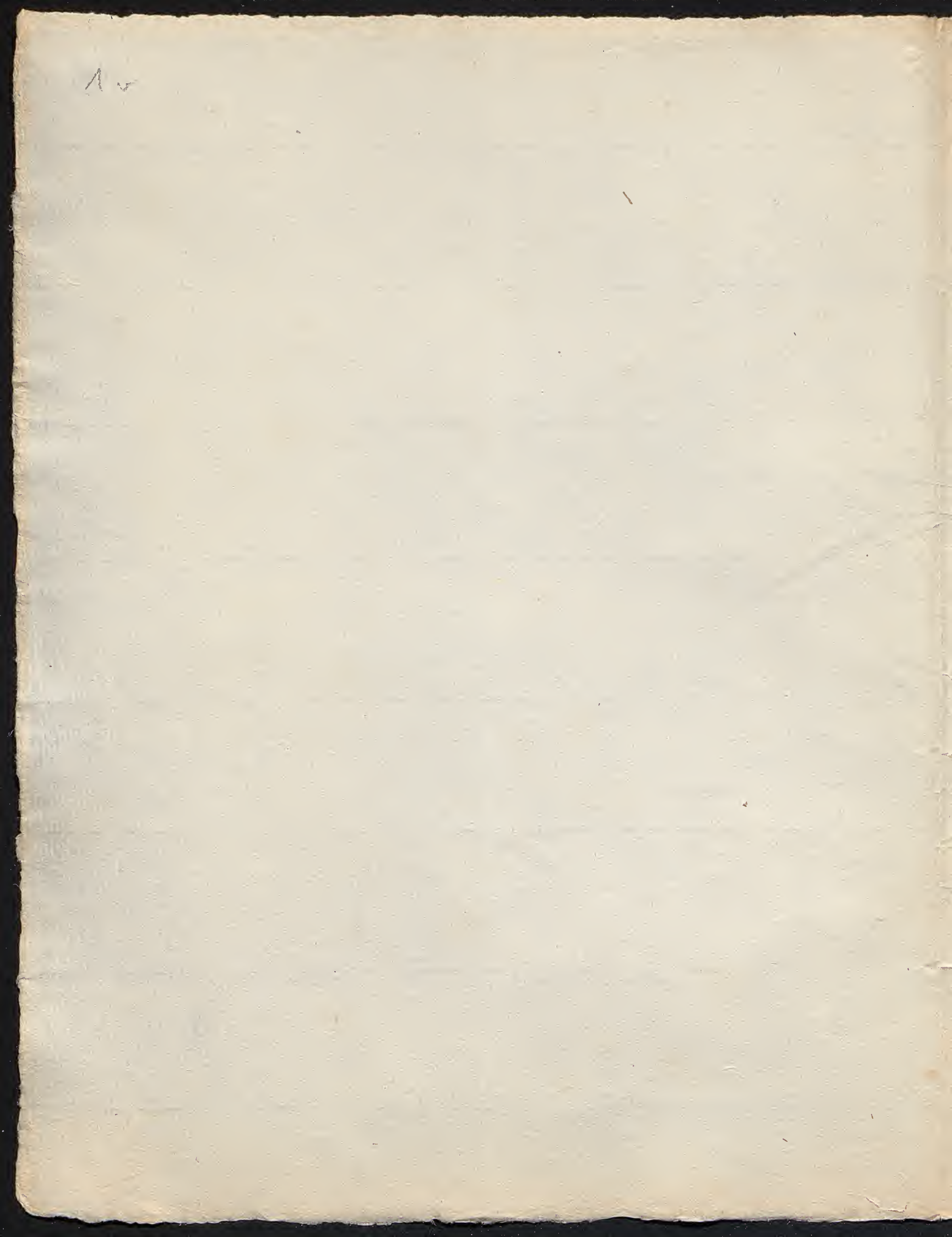
1 v

Origines de la philosophie Grecque. 1re Ecole de laquelle faut entendre parler ?

La philosophie longtemps identifiée avec la poésie ne s'en détache qu'avec peine

poésie religieuse – philosophie symbolique.

Mythologie – Théologie μυθολογούμενα θεολογούμενα

populaire ou secrète

Homère et Hésiode οἱ πρῶτοι θεολογήσαντες

les Orphiques et tous poètes auxquels ils se rattachent.

ὁ θεόλογος

diverses Théogonies et Cosmogonies

purifications et cérémonies des Mystères – leur esprit et leur but –

2

Résultats de la spéculation politique et religieuse :

Poëtes gnomiques – Sages – législateurs

philosophie pratique – maximes pour la vie publique et privée –

σοφία σοφός σοφιστής

σοφοί, en particulier, ceux qui s'occupaient de recherches sur les corps célestes, point de départ de toute la philosophie en Grèce.

φιλόσοφος, nom inventé et pris, dit-on, par Pythagore.

3 v°

Les Sectes ne furent point d'abord des <u>Écoles</u>

Chez les premiers philosophes, point d'enseignement organisé – point de leçons proprement dites – simples entretiens d'amis –

Principes, axiomes, φιλοσοφούμενα, <u>placita</u> qui n'ont pas coordonnés en systèmes

La spéculation dirigée d'abord tout entière à l'extérieur, vers le monde et le ciel

Physique, Astronomie, Mathématiques

Systèmes audacieux pour expliquer le monde et son origine –

Caractère essentiellement systématique, mais en même temps indépendant et libéral, de la philosophie grecque –

Ecole d'Ionie -

Thalès de Milet, le premier philosophe ou Sage spéculatif   Ol. XXV - 600 av. J.C.

Recherche le principe de la Nature et de toutes choses, en se rattachant aux croyances populaires ou autres déjà développées par les poëtes, en interprétant les symboles et les traditions tant de la religion nationale que des Sectes, particulièrement celle des Orphiques déjà célèbres alors.

Idées fondamentales de Thalès : Tout est formé de l'eau, tout y retourne. Dieu est l'esprit qui a formé toutes choses de l'eau. Tout est plein de Dieux. La pierre elle-même a une âme, puisqu'elle meut le fer. -

philosophie de la Nature, réaliste

La philosophie doit commencer par là, comme la poésie par l'Epopée - toutes deux chez les Ioniens.

Thalès astronome et Géomètre

N'écrivit point, pas même en vers, quoique on lui attribue des ouvrages - ses amis, dépositaires de ses opinions -   Wyttenb. in Bibl. Crit. P. VIII, p. 103.

9

Anaximandre de Milet, disciple ou ami de Thalès et son contemporain -

donne l'être primitif, principe de toutes choses, ἄπειρον - infini, indestructible, éternel - de lui les mondes innombrables.

Anaximènes de Milet, disciple d'Anaximandre - Ol. LVIII - 548 av. J.C.

l'infini également principe des choses, mais désigné par l'air - l'âme elle-même est air, comme la divinité.

géographe

Diogène d'Apollonie, disciple d'Anaximène

<u>Phérécydes</u> de Syros – Syrien, theologus, par distinction avec Ph. de Léros ou d'Athènes, Genealogus historicus.
Ol. LIX.

Le premier qui écrivit en prose – c'est à dire qui laissa les dogmes par écrit, bien qu'il les ait consignés dans la même forme que ses prédécesseurs.

Περὶ φύσεως καὶ θεῶν

Idée sur l'âme développée par Pythagore

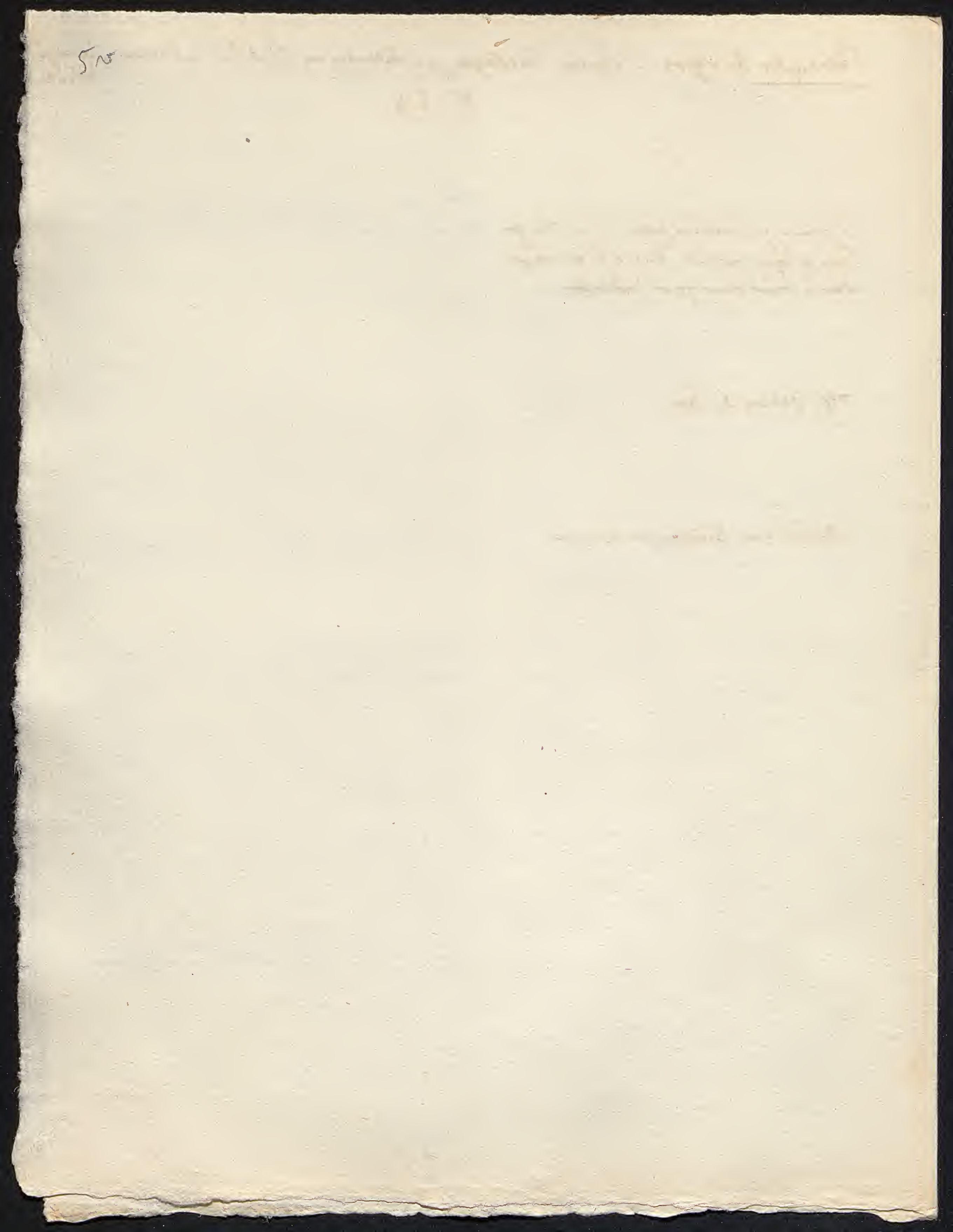

Ecole Italique –

Pythagore de Samos, disciple de Phérécyde de Syros

grandes difficultés sur les époques.

opinion la plus probable, né dans l'Ol. XLIX, il aurait vécu jusqu'à la LXIX ou la fin de la LXVIII, av. J.C. 584 – 505.

Récits infiniment divers et fables de tout genre sur la vie, les dogmes et son Ecole.

Jamblique.

Longs et lointains voyages pour connaître les hommes et les choses

–

Son établissement à Crotone où il s'acquiert une grande considération et où il fonde l'Ecole dite Italique

Nombre de ses disciples, parmi lesquels même des femmes

Sa philosophie non seulement spéculative, mais pratique, c. à d. morale et politique – marquée d'un caractère d'universalité – de là tendance à se réaliser extérieurement par des institutions qui lui furent propres –

6v

Société pythagoricienne, son caractère, son esprit, son but

son influence sur les villes de la Grande-Grèce et leurs institutions

Cic. Tuscul. V-4. Exornavitque eam Graeciam, quae Magna dicta est, et privatim et publice, praestantissimis et institutis et artibus.

Hiérarchie des membres, fondée sur la distinction des deux doctrines, ésotérique et exotérique

forme de l'enseignement

αὐτὸς ἔφα

grande puissance de l'action et d'organisation, empire sur les autres hommes, chez Pythagore.

Sa doctrine, réaction de l'Idéalisme ([illegible] de la philosophie Grecque) contre le réalisme, par la forme des mathématiques.

Pythagore ne laissa point de livres (quoique on lui en attribue) : telle était l'opinion des Alexandrins.

Les idées consignées par les premiers disciples dans des ouvrages qui lui furent attribués dans la suite, qui peut-être même [illegible] lui rapportaient

D'autres lui furent rapportés, dont on ignorait les auteurs.

Multitude d'écrits Pythagoriciens provenus de cette secte aussi nombreuse que durable – origines fort diverses – la plupart postérieurs à la dissolution de la société

Fragmenta Pythagoreorum e Stobaeo potissimum servata – ed. Canter. 1566; H. Steph. c. Diog. Laert.; Th. Gale in Opuscul. mythol. Eth. et Physic., Cantab. 1671, Amstel. 1688, 8°; Villoison. Anecd. Gr., tom. II, p. 799.

en dialecte dorien

préceptes tirés de science morale et politique

Fragments et lettres de Théano, épouse prétendue de Pythagore – cf. J. Chr. Wolf, Fragm. Mul. Gr. pros. 1739. 4°.

7r

[illegible]

École d'Élée.

Xénophane de Colophon, contemporain de Pythagore — Vers la LVIII Ol.

Non moins grandes difficultés sur les époques précises de sa vie et de sa mort

Poëte-philosophe

Longs voyages. — existence de rhapsode

Établissement à Élée sur ses vieux jours — après l'Ol. LXI, 1

Entretiens philosophiques avec ses amis, origine de la secte

Idéalisme rationnel, caractère de la doctrine — toutes choses ramenées à l'unité, qui est Dieu et le monde à la fois — l'unité seule existe et elle est éternelle.

Cic. Academ. IV, 37 : Xenophanes unum esse omnia, neque id esse mutabile, et id esse Deum, neque natum esse umquam et sempiternum, conglobata figura.
Sext. Emp. Pyrrh. hypot. I, 225 : ἓν εἶναι τὸ πᾶν, καὶ τὸν θεὸν συμφυῆ τοῖς πᾶσι.

8v

fait remarquable : forme poétique reprise par Xénophane pour développer les systèmes et transmettre les idées à la postérité

partie spéculative

partie pratique et morale

partie polémique

partie historique

Les fragmens, pour retrouver la doctrine, comparer le traité d'Aristote de Xénophane, Zénon et Gorgias

Parménide d'Elée, le vrai et définitif fondateur de la secte

ami et disciple de Xénophane, mais beaucoup plus jeune que lui

paraît être venu à Athènes vers la fin de sa vie. Il y aurait conversé avec Socrate, du moins à en juger par le Parménide de Platon.

développa le système de Xénophane et l'enfonça dans les recherches les plus profondes

Son principe, τὸ πᾶν ἓν εἶναι

la pensée identique à l'être en est tout - le reste apparence.

le monde intellectuel, rationnel, étant réel étant opposé par apparence au monde des sens, au monde phénoménal où tout procède en apparence des principes opposés, le chaud et le froid. le chaud τὸ ὄν, le froid, μὴ ὄν. l'un positif, l'autre purement négatif.

Poème περὶ φύσεως

Senec. Ep. 88, 36. Si Parmenidi credo, nihil est praeter unum. Cf. Plutarch. adv. Colot.

Parménide.

Χρὴ τὸ λέγειν, τὸ νοεῖν τὸ ὂν ἔμμεναι· ἔστι γὰρ εἶναι,
μηδὲν δ' οὐκ εἶναι, τά σε φράζεσθαι ἄνωγα.

ταυτὸν δ' ἐστὶ νοεῖν τε καὶ οὗ ἕνεκέν ἐστι νόημα·
οὐ γὰρ ἄνευ τοῦ ἐόντος, ἐν ᾧ πεφατισμένον ἐστιν
εὑρήσεις τὸ νοεῖν· οὐδὲν γὰρ ἔστιν ἢ ἔσται
ἄλλο πάρεξ τοῦ ἐόντος, ἐπεὶ τό γε μοῖρ' ἐπέδησεν
οὖλον ἀκίνητόν τ' ἔμεναι, ᾧ πάντ' ὄνομ' ἔστιν
ὅσσα βροτοὶ κατέθεντο, πεποιθότες εἶναι ἀληθῆ,
γίνεσθαί τε καὶ ὄλλυσθαι, εἶναί τε καὶ οὐχί,
καὶ τόπον ἀλλάσσειν, διά τε χρόα φανὸν ἀμείβειν.

Vaste conception; ne peut donner à l'expression de système le degré de rigueur et de précision qu'il lui fallait.

9v

Zénon d'Élée, disciple de Parménide, fit la polémique des systèmes, et, par le moyen de la dialectique, dont il passe pour l'inventeur, combattit la réalité du monde extérieur

Varron

Ol. LXXIX.

Aristot. ap. Diog. Laert. IX, 25.

Plat. in Phaedr. § 57, ibi schol.
τὸν οὖν Ἐλεατικὸν Παλαμήδην λέγοντα οὐκ ἴσμεν τέχνῃ
ὥστε δοκεῖν φαίνεσθαι τοῖς ἀκούουσι τὰ αὐτὰ ὅμοια καὶ ἓν
καὶ πολλά, μένοντά τε αὖ καὶ φερόμενα;

le premier traita les questions philosophiques sous la forme de dialogue

Diog. l. III, 48, coll. Aristot. de reprehens. sophistar. I, 9.

grand citoyen et martyr de la liberté

Cic. de N. D. III, 33 – Tuscul. II, 22 –
Diodor. Sic.

plusieurs ouvrages qu'il avait laissés

Mélissus de Samos, également disciple de Parménide – déjà confondu parmi les Mégariques –

fragmens, Sophist. Elench. Aristot. – id. de Xenoph. Z. G.
cap. 1, 2 – Simplic. in Aristot. Phys. – Aristot. de Coelo,

Xéniade de Corinthe, probablement contemporain de Mélissus.

Sext. Empir. adv. M. VII, 53 – πάντ' εἰπὼν ψευδῆ,
καὶ πᾶσαν φαντασίαν καὶ δόξαν ψεύδεσθαι καὶ ἐκ τοῦ μὴ
ὄντος πᾶν τὸ γινόμενον γίνεσθαι, καὶ εἰς τὸ μὴ ὂν πᾶν τὸ
φθειρόμενον φθείρεσθαι.

Héraclite d'Éphèse

Souvent mis à la suite des Ioniens -

Contemporain de Parménide -

vers l'Ol. LXIX - av. J.C. 504.

Son [illegible] désigné par des fables ridicules

Son système d'une [illegible] frappante opposition avec celui des Éléates

~~[illegible]~~ incertain : toutes choses s'écoulent dans leur cours comme un fleuve, dans un perpétuel changement ; rien n'est ~~[illegible]~~ si fixe [illegible] moment -

Le feu, principe de l'Univers, duquel tout procède, dans lequel tout vient se résoudre

S'était aussi occupé de la morale

Son livre unique περὶ φύσεως, en prose et en ionien, mais singulièrement rapproché de la poésie. Μοῦσαι Ἰάδες, ap. Platon. Sophist.

Il tenait caché le langage [illegible] obscur [illegible] - [illegible] proverbial - ὁ σκοτεινός - Cic. de finib. II, 5 - de N. D. I, 26, III, 14 -

Senec. Ep. XII, 6 - Heraclitus cui cognomen fecit orationis obscuritas - Cf. Diog. Laer. IX, 6. Demetr. de Eloc. §. 192.

Recueil de fragmens réunis, coordonnés et éclaircis par Schleiermacher - Ἐπιστολαί apocryphes, [illegible] fr. in Steph. Poes. Philos.

Herakl. der dunkle v. Ephes., dargestellt aus den Trümmern seines Werkes und den Zeugn. der Alt. in Tom. 1 des Mus. der Alterth.-Wiss. p. 316-533.

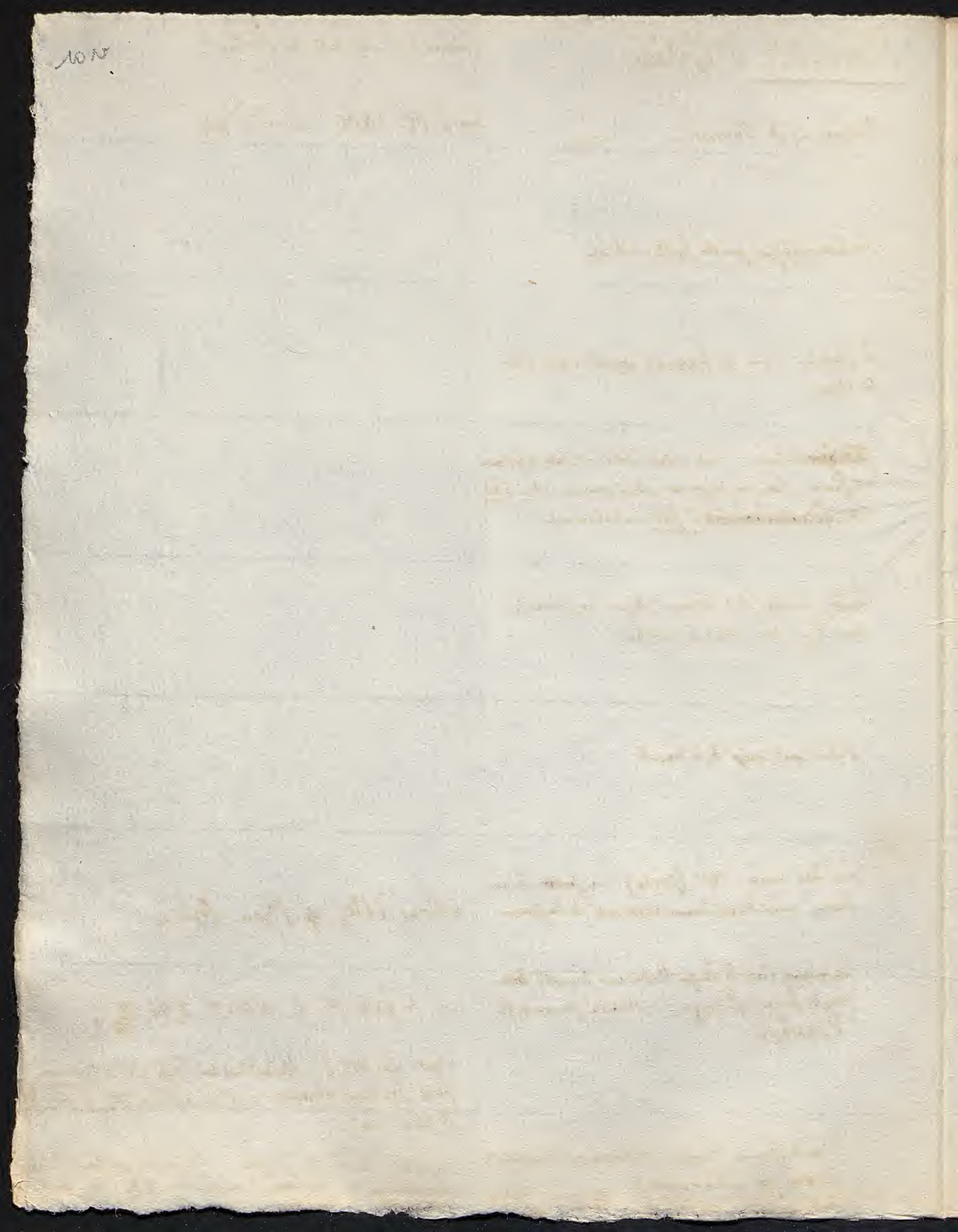

<u>Empédocle</u> d'Agrigente.

Disciple de Parménide, ou plutôt les ~~[illegible]~~ et son imitateur en poésie.

Sicilien

On peut avoir été disciple de Pythagore, comme on l'a voulu, puisqu'il lui ait fait des emprunts

génie élevé, fécond, et grand citoyen, qui use de ses richesses comme de la science pour le bonheur des hommes

célèbre non seulement dans la philosophie de la nature mais dans la médecine

cette foule de traits répandus sur son compte transformé en dieu, en magicien, en charlatan

Se retira dans le Péloponnèse – le lieu et le temps de la mort ignorés, des fables contradictoires inventées par les amis ou par les ennemis.

Dualisme fond de la doctrine
πόλεμος ἁπάντων πατήρ

le premier des systèmes, il reconnut 4 éléments, selon les élém. séparés – puis le mélange avant tout le reste. Aristot.

Le système, Empédocle personnifie νεῖκος et φιλία, comme opposition de l'union, par le concours desquelles sont formés les 4 éléments
le monde fruit du hasard – [illegible]
[illegible]

[illegible] rattaché aux Pythagoriciens ; mais dans un ordre à part comme Héraclite. Selon [illegible], il [illegible] aux Ioniens et à [illegible], tandis que par [illegible] il se rapproche de l'école de Pythagore.
Brucker. ap. Diog. Laert. VIII, 55.

Μοῦσαι Σικελικαί ap. Platon.

fl. vers 460 av. J.C.

distinction des Πυθαγορικοί, Π–ειοι, Π–ισταί

φιλία, en même temps le bien, l'unité
νεῖκος, le mal, la multiplicité – éléments, le fondement
particules élémentaires avant les éléments
[illegible] ἓν καὶ πολλά
[illegible] l'unité [illegible]

11

Empruntez aux Eléates la forme de la doctrine

presque ami grand père [illegible]

Mais davantage [illegible]

Le poème περὶ φύσεως τῶν ὄντων

École atomistique.

issu de la secte Éléatique, elle essaye de la réconcilier avec l'expérience

Leucippe d'Abdère ou de Mélos

disciple de Parménide ou de Zénon

On ne sait presque rien de lui

Il admet une multiplicité de substances de toute éternité

le mouvement

le vide

le plein (πλῆρες) est pour lui l'être (ὄν)

le vide μὴ ὄν, mais tout aussi réel.

atomes (ἄτομα), premiers éléments de toutes choses, pleins, éternels, indivisibles

le mouvement aussi éternel

atomes ignés les plus mobiles de tous, desquels l'âme formée.

Principaux passages : Aristot. de gener. et corrupt. I, 8 ; Metaphys. I, 4 ; de Caelo, III, 4 ; de Anim. I, 2. Cf. Diog. Laert. IX, 30 sqq. Simplic. ad Aristot. Phys. [illegible] 7.

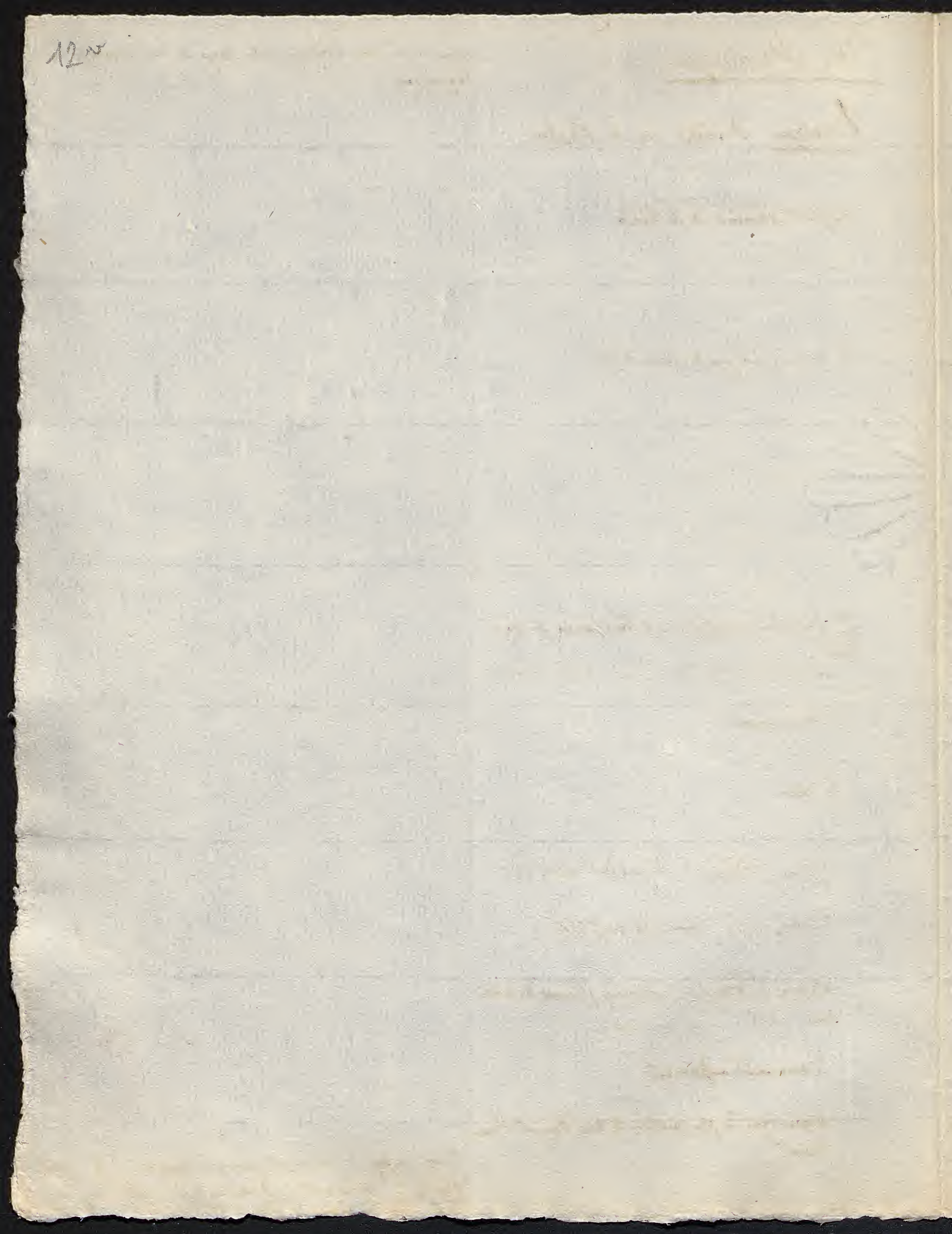
12v

Démocrite d'Abdère

bien plus célèbre que Leucippe. L'un des plus grands penseurs de la Grèce — précurseur d'Épicure —

Contemporain de Socrate et d'Hippocrate; les époques de sa vie très difficiles à déterminer.

mort à 90 ans, Ol. XCIV, 1 (404) — selon Diodore. Serait né p. conj. Ol. LXXI, 2 (494)

Disciple de Leucippe

Lointains voyages

Cic. de Fin. V, 19 — ultimas terras peragrans —

Observations multipliées

surnommé la Sagesse — le plus grand physicien de son temps

Fables accumulées sur son compte — présenté comme un magicien

Vrai fondateur de la doctrine des atomes — admet les mêmes principes que Leucippe, mais les développe singulièrement —

Physique corpusculaire

l'âme matérielle comme le corps

idoles — images

Le souverain bien, l'égalité d'âme ou tendance l'empire sur soi-même, la jouissance du présent et l'absence des terreurs pénibles —

13r

Multitude d'ouvrages composés par Démocrite

physiques

mathématiques

moraux

grammaticaux

musicaux

poétiques

techniques

historiques

Le prosateur du dialecte ionien – écrit avec un enthousiasme tout poétique – sans enthousiasme rien de grand suivant lui – exerça par les ouvrages et la puissance de son style une grande influence sur son siècle – doit avoir fait à l'art d'écrire de grands progrès que malheureusement nous sommes hors d'état d'apprécier – était à comparer avant tout avec Thucydide et Hippocrate, puis avec Platon.

Cic. Orat. 20. Video visum esse nonnullis Platonis et Democriti locutionem, etsi absit a versu, tamen, quod incitatius feratur et clarissimis verborum luminibus utatur, potius poema putandum quam comicorum poetarum, apud quos, nisi quod versiculi sunt, nihil est aliud cotidiani dissimile sermonis –

Callimaque avait fait un relevé des ouvr. de Démocrite

Thrasylle les avait distribués en tétralogies comme les dialogues de Platon

Ouvrages dont authenticité déjà suspectée – A. Gell. N. A. X, 12 –

Lettres etc. etc.

écrits magiques et chimiques

de ce dernier genre, édités d. la Bibliothèque – publiés en latin à Padoue 1572, 8°, avec des comment. de Synesius et Pelagius –

<u>Atomistes</u> après Démocrite –

14 r

Diogen. Laer. IX, 45 – Stob. Ecl. II, p. 74[illegible] –
Cic. de fin. V, 8, 23.

Nessus ou Nessas de Chios

Métrodore de la même ville

Diomène de Smyrne

Nausiphanes de Téos, maître d'Epicure

<u>Diagoras</u> de Mélos, affr. et disciple de
Démocrite – compté aussi parmi les sophistes
un des premiers libres penseurs
obligé de quitter Athènes en 415 – ἄθεος

<u>Anaxarque</u> d'Abdère, contemporain et ami
d'Alexandre

14

Anaxagoras –

de Clazomènes en Ionie –

né Ol. LXX, 1 – av. J.C. 500.

disciple d'Hermotime, de Clazomènes – Maître d'Archélaüs de Milet, de Périclès et d'Euripide –

Hermotime, le premier, parmi les philosophes de l'Ionie, sépara l'esprit divin de la nature et le premier établit l'idée d'une intelligence suprême

Aristot. Metaphys. I, 3.

Anaxagoras et Archélaüs développèrent cette grande idée; le premier en fit un système –

aussi lui a-t-on fait honneur de l'invention du Νοῦς

Plutarch. in Vit. Pericl. c. 4. τοῖς ὅλοις πρῶτος οὐ τύχην οὐδ' ἀνάγκην, διακοσμήσεως ἀρχήν, ἀλλὰ νοῦν ἐπέστησε καθαρὸν καὶ ἄκρατον, ἀποκρίνοντα τὰς ὁμοιομερείας –

distingua des éléments physiques des choses, de la nature et de la matière, dont les parties infinies commensurables, appelées parties ὁμοιομερείας, en tant que similaires

Aristot. de gener. et corrupt. I, 1.

Rien de rien

Rien ne naît ni ne meurt à proprement parler – toutes choses se forment d'éléments préexistants et s'y rentrent

l'intelligence, motrice et ordonnatrice, non créatrice

Plat. Phædon. p. 72:
πάντα χρήματα ἦν ὁμοῦ· εἶτα Νοῦς ἐλθὼν αὐτὰ διεκόσμησε –
Cf. Plutarch. de Plac. philosoph. I, 3 – Welcker.
ὁμοῦ πάντα χρήματα ἦν. Νοῦς δὲ αὐτὰ διῆρε καὶ διεκόσμησε.
Aristot. Phys. VIII, 1 –

Critique de Plat. ibid. p. 97. et Metaph. XII, p. 696; Diogen. Laert. II, 4. Cf. Wyttenb. ad Phædon. p. 258 sq.

type de la philosophie Ionienne et rétablie, pour cette raison, aux Physiciens de Milet – et à Héraclite d'Éphèse –

15

L'intelligence libre, indépendante, [illegible] par elle-même, seule capable de connaître la vérité et [illegible] [illegible] — Aristot. de anim. III, 5. Simpl. ad Aristot. Phys. p. 33. Sext. Empir. adv. Mathem. VII, 91.

Venu et enseigna 30 ans à Athènes

accusé d'impiété (ἀσεβείας) pour son opinion sur les astres assimilés à des masses de feu ou de pierre et son dire (μύδρον διάπυρον

Sauvé par Périclès, mais forcé de s'exiler, il alla vivre à Lampsaque où il mourut Ol. LXXXVIII, 1 (428) Diog. Laert. II, 12, III, 9; Plutarch. Pericl. Joseph. c. Apion. II, 37; Julian. in Tim. l. 10. [illegible] Hermann.

son ouvrage, τὰ φυσικά

en prose et en ionien

grand progrès d'exposition et de style

Il reste des fragments d'Anaxagore

Archelaüs de Milet.

Comme son maître, il admet les homéoméries & l'intelligence comme principes des choses ; mais, suivant quelques-uns, identifie l'intelligence & la divinité avec l'air — Plutarch. De plac. philos. I, 3-13

Stob. Ecl. Phys. I, p. 56.

Deux autres principes pour la génération des êtres, le chaud & le froid — Diog. Laer. II, 16.

Selon quelques-uns encore, point de juste ni injuste en soi, mais par la loi — id. ibid.

Premiers Pythagoriciens.

Schol. Theocrit. XIV, 5 : οἱ μὲν αὐτῷ συγγενόμενοι τῷ Πυθαγόρᾳ ἐκαλοῦντο Πυθαγορικοί· οἱ δὲ τούτων μαθηταὶ Πυθαγόρειοι· οἱ δὲ ἄλλως ἔξω ζηλωταί, Πυθαγορισταί.

Aristée de Crotone, successeur et gendre de Pythagore

Télauges et Mnésarque, ses fils

Alcméon de Crotone, grand naturaliste et médecin

Hippys de Rhegium

Hippasus de Métaponte

Ecphantus de Syracuse

Epicharme de Cos

Alliance des Orphiques avec les Pythagoriciens après la dissolution de la Société

Cercops

Brontinus

De tous les disciples plus ou moins immédiats du Maître, on ne connaît que des [illegible] détachés.

17v

Ocellus Lucanus, antérieur à Platon, florissait vers l'Ol. LXXIII, 488 av. J.C. — Diog. Laert. VIII, 80.

Sous son nom, livre περὶ τῆς τοῦ παντὸς φύσεως — S'il était authentique, le plus ancien traité physique complet.

écrit en langue commune, tandis que des fragments conservés par Stobée en dorien

Son authenticité fortement attaquée et défendue, par Meiners d'une part, et l'autre par (Brucker) Tiedemann, Wyttenbach, Bardili et Rudolphi, le dernier éditeur [illegible], 1801, 8° Leipz.

édition antérieure, de Th. Gale in Opusc. Mythol. Ethic.

Le Marq. d'Argens avec trad. fr. Berl. 1762, 8°

Le Batteux - id. - Paris, 1768, [illegible]

D'Argens doute, [illegible] - authenticité [illegible]

Timée de Locres

Contemporain de Platon — Cic. de finib. V, 29 – Cur Plato Aegyptum peragravit ut a sacerdotibus barbaris numeros et caelestia acciperet? Cur post Tarentum ad Archytam? Cur ad reliquos Pythagoreos, Echecratem, Timaeum, Arionem, Locros, ut cum Socratem expressisset, adjungeret Pythagoreorum disciplinam, eaque, quae Socrates repudiabat, addisceret?

Sous son nom aussi un livre περὶ ψυχᾶς κόσμω καὶ φύσιος

connu par Proclus, qui l'a inséré à la tête de son Commentaire sur le Timée (où le Pythagoricien de ce nom est l'un des interlocuteurs.)

pas plus authentique que l'ouvr. prétendu d'Ocellus – contre Meiners — pour Bardili et Tiedemann [illegible] un extrait du Timée de Platon –

édité par Th. Gale
par d'Argens avec une trad. fr. et des Commentaires. Berl. 1763 –
par Batteux avec Ocellus

Principaux points de la doctrine de Pythagore :

Les choses posées comme des nombres, c. à d. comme des grandeurs abstraites sous les formes mathématiques des nombres.

Les principes des choses, éléments des nombres : le pair infini et l'impair fini

Le principe de tous les nombres, l'unité (monade) à la fois pair et impair

Le pair imparfait, pouvant encore être harmonisé ; l'impair parfait, ayant un commencement, un milieu et une fin

De même que chaque chose est un nombre (ἀριθμός, un rapport des éléments des nombres, de l'infini et du fini), la totalité des choses un système de rapports, une harmonie.

Le monde, ouvrage de l'intelligence divine, est animé, raisonnable, de forme circulaire, et environnant la terre. Le feu qui l'anime est dans son centre comme son central

L'âme est une émanation de l'éther, de la divinité, et comme celle-ci immortelle. Comme telle, impérissable et toujours vivante, elle passe incessamment dans des corps nouveaux.

La vertu est, comme la divinité et comme le monde, une harmonie, la santé

Arist. Ethic. Nicom. II, 6. Diog. Laërt. VIII, 33 : τήν τε ἀρετὴν ἁρμονίαν εἶναι, καὶ τὴν ὑγίειαν, καὶ τὸ ἀγαθὸν ἅπαν, καὶ τὸν θεόν.

18v

Archytas de Tarente

l'un des personnages les plus importans de son époque

homme d'état – 7 fois premier magistrat de sa patrie

Horat. Od. I, 28.

Pythagoricien, grand mathématicien et grand philosophe à la fois

célèbre par ses inventions en géométrie

profond esprit d'observation – . morale sublime

montrant ainsi ce double sujet de ses études

fragmens d'un ouvrage de mathématiques, d'un ouvrage de morale, et livre περὶ τοῦ παντὸς φύσιος, en dorien (publié par Jo. Camerar. Lips. 1564, 8o.)

le dernier apocryphe et supposé par un péripatéticien des temps postérieurs, au jugement de Meiners.

fragmens plus ou moins authentiques chez Th. Gale –

Cf. Bardili de Archyt. Tar. fragm. – in N. Act. Soc. Lat. Jen., Vol. I, p. 3–16.

Epître à Platon – ap. Diog. Laert. VIII, 80.

19

Philolaüs de Crotone –

Son époque un peu incertaine –

Disciple d'Archytas ?

Cic. de Orat. III, 34. [illegible] Dionem instruxit Plato . . . . . aut Lysis Pythagoreus Thebanum Epaminondam . . . aut Xenophon Agesilaum, aut Philolaum Archytas Tarentinum ? aut ipse Pythagoras totam illam veterem Italiae Graeciam, quae quondam Magna vocitata est ?

Mais le premier des Pythagoriciens dont on sait qu'il ait écrit des livres sur la doctrine – livres achetés cent mines par Platon

Diog. Laert. VIII, 15 – Iambl. Vit. Pyth. c. 31.

Diog. L. ibid. et III, 9, VIII, 84 – Gell. N. Att. III, 17, [illegible] versus in Σίλλω quidam Timonis !

καὶ σὺ Πλάτων. καὶ γάρ σε μαθητείας πόθος ἔσχε.
πολλῶν δ' ἀργυρίων ὀλίγην ἠλλάξας βίβλον,
ὅθεν ἀπαρχόμενος γράφειν ἐδιδάχθης.

paraît donc avoir été contemporain de Socrate, dont les disciples Simmias et Cébès l'entendirent à Thèbes avant la mort de leur maître

Plat. Phaedon. p. 61, E – ibi Schol. : δι' ἀπορρήτων ἐδίδασκε, καθάπερ ἦν ἔθος αὐτοῖς. ἦλθεν οὖν εἰς Θήβας, τεθνεῶτι τῷ διδασκάλῳ Λύσιδι χοὰς ποιήσασθαι, ἐκεῖσε τεθαμμένῳ.

Le [illegible] de quelques autres Pythagoriciens, très célèbre dans l'histoire de l'astronomie ancienne

Contra Aristot. de Coelo II, 13, s. quo Ideler, über das Verhältniss des Copernikus zum Alterthum (Mus. der Alterthumsw. t. II, p. 393–412). Cf. Wyttenb. ad Phaedon. l. l. ; A. Boeckh Disput. de Platonico system. coelestium globorum et de vera indole astronomiae Philolaicae, Heidelb. 1810, 4°. – Surtout – Philolaos des Pythag. Lehren nebst den Bruchstücken seines Werkes, v. A. Boeckh, Berl. 1819. 8°.

Fragments conservés principalement par Stobée – en dorien

Eclog. Phys. t. I, p. 454 sqq. : ἀνάγκα τὰ ἐόντα εἶμεν πάντα ἢ περαίνοντα ἢ ἄπειρα, ἢ περαίνοντά τε καὶ ἄπειρα – ἐπεὶ τοίνυν φαίνεται οὔτ' ἐκ περαινόντων πάντων ἐόντα, οὔτ' ἐξ ἀπείρων πάντων, δῆλον τ' ἄρα ὅτι ἐκ περαινόντων καὶ ἀπείρων ὅ τε κόσμος καὶ τὰ ἐν αὐτῷ συναρμόσθη. Ibid. 420 : παρὸ καὶ ἄφθαρτος καὶ ἀκαταπόνατος διαμένει τὸν ἄπειρον αἰῶνα. οὔτε γὰρ ἔντοσθεν ἄλλα τις αἰτία δυναμικωτέρα αὐτᾶς εὑρεθήσεται, οὔτ' ἔκτοσθεν φθεῖραι αὐτὸν δυναμένα. ἀλλ' ἦν ὅδε ὁ κόσμος ἐξ αἰῶνος, καὶ εἰς αἰῶνα διαμενεῖ, εἷς ὑπὸ ἑνὸς τῶ συγγενέω καὶ κρατίστω καὶ ἀνυπερθέτω κυβερνώμενος – τὸ δὲ ἀμετάβλατον αὐτοῦ, τὸ δὲ μεταβάλλον ἐστί. . . .

Invention de la Dialectique et de la Sophistique ; principaux Sophistes et leur vrai caractère ; leur influence sur la philosophie, sur l'éloquence et sur les mœurs —

l'étude de la philosophie de plus en plus répandue, pendant la 1re moitié du V siècle av. Socrate.

plusieurs d'Écoles ss dire, mais des liens de plus en plus nombreux

Deux grands faits nouveaux, deux arts, inventés dans la Grande-Grèce et dans la Sicile, puis transportés à Athènes et dans la Grèce entière, contribuèrent puissamment à perfectionner les connaissances philosoph. et à en propager le goût, mais aussi à en altérer la pureté

1° la Dialectique διαλεκτική de διαλέγομαι

perfectionnement ; non du fond, mais de la forme de la philosophie — méthode d'exposition non d'observation —

Zénon donné comme son inventeur aussi bien que de la forme de dialogue — vers l'ol. LXXIX, 464 av. J. C.

passe des Éléates aux philosophes de la secte Mégarique ou Éristique, puis aux Stoïciens —

20v 2° La Sophistique ou l'art propre aux Sophistes

voisine de la dialectique, mais pourtant différente — parce qu'elle fonde son mérite que sur la forme de la philosophie, qu'elle réduit à un métier.

née de tous les systèmes exclusifs et des incertitudes où ils avaient jeté l'esprit humain — aussi bien que du besoin d'étendre les applications de la philosophie et de propager l'instruction.

Le nom de Sophiste d'abord synonyme de celui de philosophe et même antérieur — pris en bonne part.

Furent des hommes doués de talens, sortis des écoles philosophiques, mais qui entreprirent de populariser la philosophie et les lumières qu'elle avait fait naître, en s'annonçant comme professeurs de toutes sciences, en s'emparant de l'éducation de la jeunesse, et en appliquant leur talent ainsi que l'art de la dialectique qu'ils possédaient à fond, principalement à la politique et à l'éloquence, les deux grandes affaires du siècle.

Les premiers, donnaient des leçons suivies, de véritables cours qu'ils firent payer, et où ils enseignaient toutes les connaissances propres à former des hommes éclairés, bien élevés, surtout l'art de bien dire et de triompher par la parole.

Voyageaient de ville en ville, s'adressant dans chacune aux riches et à leurs enfans.

Services qu'ils rendirent

puissans instrumens de la civilisation générale de la Grèce

répandirent l'esprit de recherche et étendirent la sphère de plusieurs sciences

influèrent principalement sur la langue, qu'ils perfectionnèrent, et sur l'exposition en prose, la prose oratoire, dont ils furent les vrais créateurs. Cf. d'Arnaud, Acad. des Inscript. XLI, p. 398.

D'un autre côté, en tournant la philosophie vers les applications, vers la pratique, vers l'utile, en la faisant servir directement à l'éloquence et à la politique, les sophistes lui ôtaient son indépendance et préparaient de plus en plus sa décadence — de leur côté [illegible] moyen —

Eux-mêmes, ils sacrifiaient tout au succès, cherchant à plaire encore plus qu'à instruire, visant à la célébrité et à l'argent —

Définitions de la sophistique et portraits des sophistes par les anciens :

Aristot. Sophist. Elench. I, 1 : ἔστι γὰρ ἡ σοφιστικὴ φαινομένη σοφία, οὖσα δὲ μή· καὶ ὁ σοφιστὴς, χρηματιστὴς ἀπὸ φαινομένης σοφίας, ἀλλ᾽ οὐκ οὔσης.
Plat. Sophist. 231 D.
νέων καὶ πλουσίων ἔμμισθος θηρευτής — ἔμπορός τις περὶ τὰ τῆς ψυχῆς μαθήματα — κάπηλος — αὐτοπώλης περὶ τὰ μαθήματα — περὶ λόγους ἀθλητὴς τὴν ἐριστικὴν τέχνην ἀφωρισμένος — δοξῶν ἐμποδίων μαθήμασι περὶ ψυχὴν καθαρτής.

Disputant et argumentant à disputer sur toute chose dans l'un et l'autre sens — questions et argumentations captieuses — arguments pleins de prestiges, de subtilités et d'un éclat trompeur —

Le [illegible] de la vérité et du bon sens — ébranlant les fondements de la société, de la religion et de la vertu —

La morale, comme toute vérité, mise en question par eux et livrée au vent des opinions

La religion tournée en ridicule — qui pis est, l'incrédulité systématiquement élevée contre elle —

Sous tous les rapports, les sophistes, en flattant l'esprit qui commençait à régner en Grèce, surtout à Athènes, contribuèrent grandement à la corruption des mœurs et à la décadence des institutions —

En définitive, leur influence beaucoup plus funeste qu'utile, [illegible] la jeunesse grecque, qu'ils accoutumaient à se payer de faux-semblants, d'idées superficielles et de paroles brillantes —

215

<u>Gorgias</u> de Léontium, disciple d'Empédocle. fl. vers 440.

ambassadeur à Athènes, en 427

effet qu'il y produit –

Au point de départ la philosophie éléatique –

Aristot. de Xenoph. Zen. et Gorg., cap. 5.
ὅτι οὐκ ἔστιν οὔτε ἓν οὔτε πολλά, οὔτε ἀγένητα οὔτε γενόμενα· τὰ μὲν ὡς Μέλισσος, τὰ δὲ ὡς Ζήνων ἐπιχειρεῖ δεικνύειν, μετὰ τὴν πρώτην ἴδιον αὐτοῦ ἀπόδειξιν, ἐν ᾗ λέγει ὅτι οὐκ ἔστιν οὔτε εἶναι οὔτε μὴ εἶναι.
Sext. adv. Math. VII, 65 sqq.

<u>Protagoras</u> d'Abdère – vers 443 –

disciple de Démocrite ?
parcourant la Grèce comme Gorgias et gagnant beaucoup d'argent
traitant d'une partie de la philosophie ionienne
suivant lui la vérité purement subjective et individuelle

Plat. Theaet. p. 152 A. φησὶ γάρ που πάντων χρημάτων μέτρον ἄνθρωπον εἶναι, τῶν μὲν ὄντων ὡς ἔστι, τῶν δὲ μὴ ὄντων ὡς οὐκ ἔστι – Cf. Cratyl. p. 385 –; Aristot. Metaph. X, 1 –; Sext. Emp. Pyrrh. hyp. I, 216, adv. Mathem. VII, 60; Diog. Laert. IX, 51 –

Rien de faux ni de vrai absolument – toute connaissance relative à la sensation – l'homme mesure de tout – l'âme n'est autre chose que la faculté de sentir

Aristot. Metaphys. IV, 4 – Diog. Laert. IX, 51 –;
ἔλεγέ τε μηδὲν εἶναι ψυχὴν παρὰ τὰς αἰσθήσεις.

Niant les Dieux ou la possibilité de les connaître – banni d'Athènes pour cela et ses livres brûlés.

Cic. de N. D. I, 23; Diog. Laert. IX, 51.

<u>Prodicus</u> de Céos – disciple de Protagoras ? – vers 420.

ses études sur la synonymie des mots

Plat. Euthydem. p. 277 E. πρῶτον γάρ, ὥς φησι Πρόδ., περὶ ὀνομάτων ὀρθότητος μαθεῖν δεῖ – Cf. Protagor. p. 337 B, 358 A; Aristot. Topic. II, 6.

suivant lui, les Dieux invention des hommes – produits de la reconnaissance –

Cic. de N. D. I, 42 – quid? Prod. Ceus, qui ea quae prodessent hominum vitae deorum in numero habita esse dixit, quam tandem religionem reliquit? Cf. Sext. Emp. adv. Mathem. IX, 18.

<u>Hippias</u> d'Élis – sa prétention à un savoir universel – vanité d'avoir fabriqué lui-même tous les objets qu'il portait sur lui.

Plat. Hipp. p. 368 B.

Euthydème, Thrasymaque, Polus, Calliclès, Dionysodore, Critias
leurs principes communs –

Plat. Gorgias, p. 483 – Protag. p. 337; Polit., p. 338 –
Aristot. Polit. I, 3.

Socrate, l'adversaire des Sophistes ; direction nouvelle qu'il imprime à la philosophie ; combien il contribua au perfectionnement de la prose grecque & de la véritable éloquence — Nombreuses écoles fondées par les disciples de Socrate

Socrate initié à tous les secrets des sophistes & formé dans leur école — mais pour les combattre et protester contre leur pernicieuse influence.

Vient au monde Ol. LXXVII, 4, av. J. C. 469
périt, martyr de la vérité, Ol. XCV, 1 — — 400.
fils de Sophronisque et de Phénarète.

appelé à la philosophie par une vocation intérieure, mais pour la réformer, en la ramenant à l'étude de l'âme humaine comme à sa base trop longtemps méconnue.

Cic. Tusc. V, 4 ; Acad. I, 4 ; Brut. c. 8. : his (sophistis) opposuit sese Socrates . . . primumque tum philosophia non illa de natura, quae fuerat antiquior, sed haec, in qua de bonis rebus et malis, deque hominum vita et moribus disputatur, inventa dicitur.

nullement étranger toutefois aux questions transcendantes agitées par ses prédécesseurs — s'était longtemps occupé des systèmes qu'ils avaient produits

Il en saisit le défaut aussi bien que celui des argumentations captieuses des sophistes

Sens profond, enthousiasme pour le vrai et pour le beau, aversion décidée pour l'imposture

En même temps amour passionné pour [illegible]

De là la mission qu'il embrassa, de là l'instituteur public de la jeunesse, et en tout point, dans la pratique comme dans la théorie, l'opposé de ceux qui l'égaraient

La vérité et la vertu unies et personnifiées en quelque sorte dans Socrate — mais la vérité et la vertu militantes

et se proposa de réformer les hommes plus encore que la science, & dans la philosophie il vit surtout la morale —

comparaison avec J. C. ?

enthousiasme pratique et naïf, plein de foi, croyance à un monde supérieur, à une inspiration d'en haut, à des rapports surnaturels ?

τὸ δαιμόνιον ou τι δαιμόνιον

22 15

grand principe de Socrate, γνῶθι σεαυτόν

sa manière d'enseigner — d'accoucher les esprits μαιευτική

<u>méthode socratique</u>

son <u>Ironie</u> ~~[illegible]~~ sa dialectique savante εἰρωνεία

fondateur de la vraie psychologie et de la logique à la fois

n'a laissé rien d'écrit — pas plus que Pythagore

sur sa personne comme sur ses opinions on en est réduits aux œuvres de ses disciples — Xénophon le plus fidèle

toutefois, grande influence de Socrate, non seulement sur la philosophie et les mœurs, mais sur la culture des esprits en général, et sur celle de la forme devenue dominante de l'exposition philosophique, sur la prose attique

il dut, comme tout le reste, ramener le langage de l'éloquence au sentiment du vrai, le purger de la subtilité et de l'emphase que les sophistes y avaient introduites, enfin les enrichir et les perfectionner de toute la fécondité spirituelle de ses entretiens, de toute la mâle sévérité de sa haute raison —

Cic. Tuscul. V, 4 : Socrates primus philosophiam devocavit e caelo et in urbibus collocavit et in domus etiam introduxit et coegit de vita et moribus rebusque bonis et malis quaerere. Cujus multiplex ratio disputandi rerumque varietas et ingenii magnitudo, Platonis memoria et litteris consecrata, plura genera effecit dissentientium philosophorum.

Id. de Orat. III, 16 : Nam quum essent plures orti fere a Socrate, quod ex illius variis et diversis et in omnem partem diffusis disputationibus alius aliud apprehenderat, proseminatae sunt quasi familiae dissentientium inter se et multum disjunctae et dispares.

Socrate fait la grande époque de l'histoire de la phil. grecque

De lui point de système, mais il ouvre la voie même de la science et donne une impulsion aussi puissante que féconde.

De lui partirent des écoles ~~[illegible]~~ montrant diverses, toutes plus ou moins animées de son esprit, soit pour les principes, soit pour la méthode.

1°. Socratiques proprement dits, continuateurs de l'enseignement purement moral du maître

Simmias
Criton

Xénophon

Eschine (le Socratique), fils de Lysanias

Sous son nom trois dialogues autrefois parmi les œuvres de Platon

Aristote ... comparant le 1er l. des Tuscul. et le morceau de Teles dans Stobée p. 535, que l'auteur inconnu du dial. paraît [illegible], selon Wyttenb. — Mus. crit. Cant. II, p. 37.

Meiners plus haut dans les deux autres, περὶ ἀρετῆς εἰ διδακτόν, et l'Eryxias ἢ περὶ πλούτου

Socratis [illegible] de trois dialogues, publiés d'abord par Jo. Leclerc, Amstel. 1711, 8°, puis par P. Horreus, Leovard. 1718, 8°; à la suite les fragm. d'Eschine, la 3e édit. Lips. 1786.

ed. de Mosche [illegible] ; [illegible] 1814, 8°.

— de Boeckh, avec les 3 dial. [illegible] de Lege, de Lucri cupidine, de Justo, qu'il attribue [illegible] que le περὶ ἀρετῆς à Simon le Socratique

[illegible] crit. de M. [illegible], [illegible]

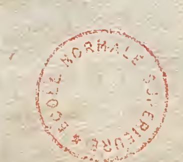

23v

Cébès le Thébain, auditeur de Socrate, suivant Xénoph. et Platon

3 dialogues

dont le Πίναξ nous reste

Sur l'authenticité du Tableau

Dissertat. Zweibr. 1818, 4o. — [illegible] [illegible], [illegible] [illegible] [illegible], [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] et Timée [illegible] [illegible]

Traduction avec Epictète et [illegible] [illegible]

1 part. [illegible], Lugd. 1670, avec [illegible] [illegible] [illegible] [illegible], Amsterd. 1687, 8o.

avec Epict. Schweighaeuser. Lips. 1798, 8o.

[illegible] de la production, [illegible] [illegible] [illegible] [illegible], [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] des philosophes [illegible] [illegible] [illegible]

Nouvelle édition: Scholia et Scholiastarum, [illegible] [illegible] [illegible] Epict. Graec. – et [illegible] [illegible]. Götting., cum notis .... Versiones lat. [illegible] [illegible]. [illegible], [illegible], [illegible], [illegible] [illegible]. et indic. J. C. Orell. Lips. 1815, 8o.

Vo Disciples de Socrate, fondateurs de diverses écoles qui [illegible] [illegible] [illegible] [illegible], [illegible] [illegible] l'[illegible] de la dialectique, soit en modifiant la morale, soit en [illegible] la spéculation [illegible]

Euclide de Mégare, chef de l'école mégarique, dialecticiens, éristiques — sur le chef de cette école – Spalding, Vindic. philos. Megaricor. Hal. 1792 8o.

Phédon d'Élis et Ménédème, chefs de l'école [illegible] d'Élis, appelée ensuite d'Érétrie

Aristippe, chef de l'école cyrénaïque – [illegible] [illegible] de [illegible] – [illegible] [illegible] – [illegible] d'Épicure – [illegible]

Antisthène, fondat. des cyniques, [illegible] du Κυνόσαργες?

Diogène de Sinope, son disciple – le stoïcisme en sortit – Zénon, disciple de Cratès.

Platon, le plus grand philosophe et le plus grand écrivain en prose de la Grèce –

fondateur de l'Académie et lui-même père de plusieurs générations philosophiques

de lui procède Aristote, son plus grand disciple, fondateur de l'école péripatéticienne

à côté se développent les écoles de Zénon et d'Épicure

fils d'Ariston

né à Athènes, Ol. LXXXVII, 3 fin – av. J.C. 429.
mort là même, Ol. CVIII, 1 (à 81 ans) – – 348.

après la mort de Socrate, âgé de 30 ans, se retire à Mégare auprès d'Euclide, avec les autres disc. de son maître, et s'y forme à la dialectique

puis, fit un voyage en Italie pour entendre les grands pythagoriciens de l'époque, Archytas, Timée et autres –

à Cyrène – sous le mathématicien Théodore, disc. d'Aristippe

en Égypte

revient en Grèce par l'Italie, se fixe à Athènes et s'y livre entièrement aux études philosophiques

les entretiens de l'Académie

cependant, 3 voyages en Sicile, le 1er sous Denys l'A., le 2e et le 3e appelé par Denys le Jeune et par Dion

ne se borne point à enseigner

écrivit, pour sa gloire immortelle

24 r°

génie éminemment philosophique, élevé, profond, étendu – doué d'une force pleine de sagacité et d'une imagination vaste et brillante

Maître de toute la philosophie antérieure, la féconde [illegible] et la complète avec originalité [illegible] qui [illegible] dans les systèmes de ses devanciers

[illegible] par l'élection

point de système exclusif, ni même parfaitement homogène

vues nouvelles sur tous les grands sujets

fondateur de la physique [illegible], qui [illegible] les Socratiques et Parménide.
Renouvier, tr. XXVI.

aussi grand écrivain que grand philosophe – réunit au plus haut degré les deux mérites de penseur et de l'écrivain

le divin Platon (Longin) – l'Homère des philosophes (Panétius)

philosophorum quasi deus quidam – Cic. de N. D. I, 32.

le caractère de son style

intermédiaire entre la poésie et la prose

[illegible] point prose poétique

forme dramatique de la composition, dialogue

Aristot. ap. Diog. L. III, 37 – Cf. Cic. Orat. 20; Quintil. X, 1, 81.

Favorin. ap. Gell. II, 5. Si verbum aliquod demas mutesve, atque id commodissime facias, de elegantia tamen detraxeris. –

[illegible]

la perfection de la composition et du style non moins que des idées, critérium pour distinguer les ouvrages authentiques de Platon -

35 dialogues ordinairement attribués à Platon

plusieurs non-authentiques

quelques-uns douteux

indications des anciens

recherches approfondies des modernes, surtout de Schleiermacher et de Ast

selon Schleierm. (Plat. Werke, vol. I, p. 35) d'après l'autorité d'Aristote,

11 dialogues essentiels, rangés dans l'ordre suivant

Phaedrus, Protagoras, Parmenides — dialectique

Theaetet, Sophistes, Politique, Phédon, Philèbe — fondement de la connaiss. hum.

Politia (X), Timaeus, Critias — doctrine de l'homme, de la société & de la nature des choses -
à un âge avancé - la mort le surprit sans les finir -

9 ou 16 en rapport intime de fond et de forme avec ceux-ci, certainement platoniques

Lysis, Laches, Charmides, Euthyphron, Gorgias, Ménon, Euthydème, Cratyle, le Banquet, Lois (XII) -

2)

Ast, platon's Leben (Plat. Leben u. Schriften, Leipz. 1816, 8o.)

Des 11 prem. de Schleierm. les 3 derniers (Gorgias, Théétète, le Banquet) seuls authentiques –

Les 6 autres et même les Lois (assertion de Grodeck), non de Platon –

Hippias, Ménon, Hipparque, Théagès, les Rivaux, Hippias Mineur, Clitophon, les deux Alcibiade, l'Epinomis, les Définitions –

Le Minos et l'Hipparque avec les 2 dialog. de Justo et de Virtute, de Simon le Socratique, aussi bien que le De Legi et le De lucri cupidine, suivant Boeckh –

De Platonis qui vulg. fert. Minoe ejusdemque libris de legibus, p. 7 et p. 43 sqq.
Simonis Socratici, ut videtur, dialog. IV –
. . . additi sunt iidem . . . [illegible]

Ast n'est point de cette opinion

Comme, suivant Schleiermacher, les Apologies suivant Ast,
Apologie, Criton, Ion, Hippias maj., Ménexène –

Platonis Ep. XIII, selon Ast sont non, dans les lettres des Socratiques –

Non-authentiques, comme Ast l'éprouve –

Origines de l'histoire chez les Grecs — Mythographes et Logographes ioniens —

L'histoire commence, à proprement parler, avec la prose : les historiens toutefois avaient précédé l'histoire, qui n'en portait pas le nom, et qui lui fournirent en grande partie les premiers matériaux,

les Poëtes Epiques, surtout les <u>Cycliques</u>

Leur oeuvre fut de recueillir les plus anciennes traditions, et même les récits de toute sorte et de toute époque — μῦθοι, λόγοι

Comment cela se fit ?

Caractère du récit poétique chez les Grecs

pas d'autre chronologie que la suite des généalogies

Premiers narrateurs en prose : leur oeuvre double, compilation et enquête propre

Généalogies des dieux et des héros, leurs actions réelles ou prétendues ; origines mythiques des peuples et des villes (κτίσεις) — tout cela recueilli des poètes cycliques, sans critique et dans un langage très rapproché de leur poésie

D'un autre côté, renseignements puisés dans les monuments de toute sorte, soit inscriptions, soit traditions locales qui s'y rattachaient, soit dans les ~~questions~~ du peuple et des habiles — Choix et disposition des auteurs, mais sans critique ni art véritable —

Chroniqueurs de la Grèce

μυθογράφοι — Strabon, I, p. 53.

λογογράφοι — Thucyd. I, 22.

Fleurirent, pour la plupart, entre les Ol. 60e & 70e, de Pisistrate aux guerres Médiques. — 540 – 500.

Ioniens, pour la plupart, comme les premiers poètes épiques & les premiers philosophes.

Passage capital sur les logographes, Dionys. Halicarn. de Thucyd. judic. t. VI, p. 818 sq. Reisk. Cf. [illegible] C. [illegible] I.

Cadmus de Milet, le plus ancien historien de la Grèce – qui le premier ait composé en prose –

vers la 60e Ol. (540) peu après Phérécyde de Syros ou la 64e – (522), au temps d'Anaximènes
Strab. I   Plin. H. N. VII, 57.

Biogr. Michaud.

histoire de l'Ionie

et des κτίσεις

Denys de Milet

Ol. 66e, 3 – (514)
contemporain des logographes –
[illegible], περίοδος, de la Terre (Suid. Ex. Διονύσ. Schol. Apoll. IV, 1153 –)

paraît avoir été confondu avec un autre Denys, beaucoup plus récent, le cyclographe, parce qu'il avait intitulé κύκλος son ouvrage, vaste compilation des anciennes fables historiques et mythologiques

l'ouvrage de Diodore de Sicile – III, 66 sq. Cf. [illegible] in Welcker [illegible] t. I, p. 128.

κύκλος ἱστορικός – compilation des fables et de l'histoire

5 livres

de plus, τὰ Περσικὰ et τὰ μετὰ Δαρεῖον

Hécatée de Milet

Ol. 67e, 4 – (509)

appelé λογοποιός par Hérodote II, 143, V, 36.

Ses ouvrages – commencement de la géographie, d'abord unie à l'histoire.

γενεαλογίαι

Ἀσίας περιήγησις
Εὐρώπης περίοδος
peut-être la Γῆς περίοδος
commencement de   [illegible]

275

Xanthus de Lydie — Ol. 70e (500)

Charon de Lampsaque — même époque —

περίπλους — récits sur les côtes occidentales de l'Europe

Αἰθιοπικά, Περσικά, Λιβυκά ?

Phérécyde de Léros ou d'Athènes, ὁ γενεαλόγος — même époque à peu près

ouvrage sur l'hist. grecque en 10 livres, dans le dialecte ionien

Acusilaüs d'Argos — idem

traduisit en prose les poèmes d'Hésiode, c. à. d. composa d'après les généalogies en vers une histoire généalogique en prose. — Clem. Alex. Strom. VI, p. 752.

Eugéon de Samos

Antiochus de Syracuse

Hippys de Rhegium

les premiers qui écrivirent sur la Sicile et la grande Grèce (κτίσεις) siciliennes

Myès, compilateur d'Hippys —
[illegible]

les deux derniers donnèrent des tables (ἀναγραφάς) des prêtresses d'Argos et des vainqueurs pour fixer quelques dates chronologiques —

Hellanicus de Lesbos, plus célèbre — né, Ol. 70e ou 71e — 496 av. J. C. florissait vers Ol. 80e, vers 460.

grandes connaissances historiques et géographiques
chronologie : ἱέρειαι τῆς Ἥρας
plusieurs ouvrages — en ionien

Scylax de Caryanda et Hannon vers 508?

Damastès de Sigée, disciple d'Hellanicus
écrivit περὶ ποιητῶν καὶ σοφιστῶν.
géographie étendue

De toutes les 1res hist. rien que des fragments recueillis histor. grecs, [illegible] gr. et scholiastes —
De la monographie [illegible] de Phérécyde, Hellanicus, Acusil. de [illegible] (Hécatée, Charon, Xanthus), de [illegible] ([illegible]) [illegible]

Hérodote et Thucydide sont postérieurs — [illegible] — Hécat—

Transition de la logographie à l'histoire — **Hérodote** —

Ol. 74, 1 – (484) Florissait Ol. 84e (440)

Né à Halicarnasse, d'[illegible] dorienne mais élevé comme la plupart de ses prédécesseurs — parent du poète Panyasis —

quoique dorien de naissance, ionien par la culture

l'état de sa patrie le détermina à la quitter de bonne heure et lui fit donner un libre cours à son humeur voyageuse

De Samos, où il s'était retiré d'abord, il partit pour visiter la Grèce entière, la Macédoine, la Thrace, les contrées de l'Ister et du Borysthène, l'Asie jusqu'à Babylone, l'Égypte et la Libye —

Ses connaissances géographiques combien vastes et exactes

Savait-il quelque chose des langues de tous les peuples ?

Des Grecs partout, source d'informations pour les voyageurs de leur nation

Hérodote en Égypte, Ol. 80, 1 (460) — De retour à Halicarnasse (Ol. 80, 4 = 457), où il avait eu part à l'expulsion du tyran de sa patrie

Revenu à Samos il se mit à écrire son grand ouvrage historique, ~~d'abord~~ par livres isolés

il en lut des parties d'abord, dit-on, aux jeux Olympiques Ol. 81e, 1 (456), puis à Corinthe, et dix ans après, Ol. 83e, 3 (446), à Athènes, aux Panathénées

à [illegible] que Lysias tout jeune

Vers le même temps, il se joignit à la colonie que les Athéniens envoyèrent à Thurium, où il passa le reste de sa vie —

Là il retravailla son ouvrage et en fit une composition harmonieuse, une sorte de poème

Mourut à Thurium, dont il était devenu citoyen, dans un âge probablement très avancé et jusqu'à la guerre du Péloponnèse

Dionys. Halic. de Thucyd.

28r

Hérodote justement appelé le père de l'*Histoire*, au vrai sens de ce mot   ἱστορία, ἴδως

Le premier artiste en ce genre, il dispose les matériaux d'après un plan librement conçu & en fait un tout plein d'intérêt et de charme

l'Homère de la logographie

Sujet et grande unité de son histoire : lutte de l'Europe contre l'Asie

caractère d'universalité

Nature du plan de l'ouvrage — épisodes — forme épique —

Simplicité naïve et parfaite, artiste du récit

Style, langage, dialecte, combien rapproché encore de la poésie — prose ionienne à teinte épique —

Sens profond d'Hérodote et les intuitions historiques des plus grandes

Division en 9 livres, de la période alexandrine — noms des Muses ajoutés par les grammairiens —
trad. lat. de L. Valla (1474)   texte d'Alde (1502)
édit. de H. Est. (1570 et 1592)   Lexicon Ionicum d'Aemilius Portus
Wesseling, Amst. 1763   Schweighaeuser (1816)   Larcher?
Gaisford   Bähr   trad. de Larcher — Miot — travaux de Rennell, Volney, Creuzer, Dahlmann

<u>Thucydide</u>, premier modèle de l'histoire politique (Kritische pragmatische Staatsgeschichte)

Grande distance de la manière d'Hérodote à celle de Thucydide ; comment s'explique-t-elle ?
Génie personnel des deux hommes, position et situations différentes, progrès rapides de tous les arts depuis deux –

Thucydide, fils d'Olorus, athénien, né Ol. 77,2 (471) époque de sa mort inconnue, très avancé en âge –

Sa vie écrite depuis les Scoliastes par le grammairien Marcellinus

Formé à l'éloquence par Antiphon

Dans la guerre du Péloponnèse, général chargé de défendre Amphipolis où il avait des propriétés et sa femme des mines

Amphipolis pris (Ol. LXXXIX, 1, 423) & Thucydide exilé – se retire à Σκαπτὴ ὕλη en Thrace, où il entreprend d'écrire la guerre même qui lui avait valu son exil.

Recherches et sacrifices de toute sorte pour arriver à la vérité ; seul but qu'il se propose en contraste avec Hérodote – travail de 20 ans –

Sévérité de son caractère et de son génie à la fois

Qualités de son style — Denys d'Halicarnasse.

prose attique tenant encore de l'ionisme

Harangues plus fréquentes que chez les Ioniens & rôle qu'elles jouent dans son histoire

Compar. d'Hérodote et de Thucydide, Quintil. X, 1, 73 : historiam multi scripsere praeclare, sed nemo dubitat duos longe ceteris praeferendos, quorum diversa virtus laudem paene est parem consecuta. Densus et brevis et semper instans sibi Th. : dulcis et candidus et fusus H. : ille concitatis, hic remissis affectibus melior ; ille contionibus, hic sermonibus ; ille vi, hic voluptate.

305

Plan et analyse de l'hist. de Thucydide —

introduction — critique indirecte des autres historiens

causes de la guerre du P. régimes de Corin

le récit commence la 7e a. de la guerre, et s'arrête à la 20e

12 livres chez les anciens Grecs, d'après une division diffé-
de celle que nous ont transmise les Grammairiens

dans Marcel. 8 —

le 8e inférieur aux autres, est-il de Thucydide ?

suivant la tradition, sa fille l'aurait écrit comme continuation

point de Xénophon

de Thucydide lui-même, mais simplement esquissé, d'après Wolf.

Scholies, parmi lesquelles un certain nombre d'assez anciennes —

Editions : Ald. 1502 — H. Etr. 1588 — Hudson 1696 —
Duker et Wass, Amstel. 1731 fol. Glasg. Foulis. 1753 —
Duker reproduit d. l'éd. Bip. VI 8o 1788 — L'Alter avec de
Bened. — prés. Var. Vindob. 1785. — Gottleber et Bauer contin. par Beck — traduct. de Heilmann — Levesque — Gail
Gail — Poppo — Haacke — Goeller

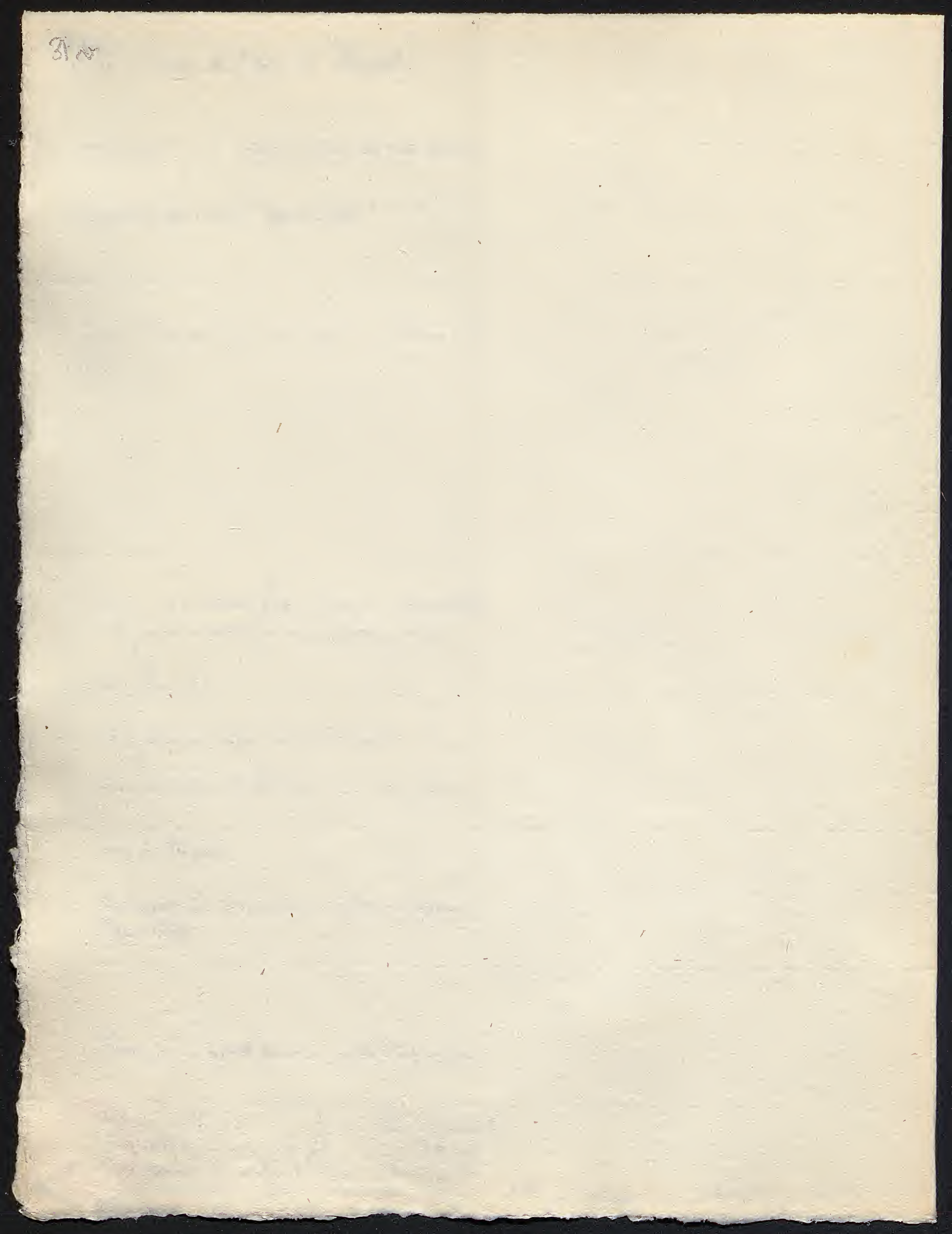
31v

Xénophon, philosophe, historien, polygraphe – perfection du récit & du style historique –

Continuateurs de Thucydide, Cratippus, Xénophon, Théopompe – Biogr. [illegible] de Thucyd. p. 847 Reisk.; Marcellin. Vit. Thucyd.

Xénophon né à Athènes, Ol. 83e 2 (446)

Disciple de Socrate avec qui beaucoup de sympathie et d'analogie de caractère

Mêlé aux affaires

fit ses premières armes dans la guerre du Péloponnèse

Volontaire en Asie dans l'armée de Cyrus le jeune contre son frère – bataille de Cunaxa Ol. 400 av. J.C.

Retour des Dix-Mille, sous la conduite de Xénophon

Sert lui-même sous Agésilas

exilé par les Athéniens il se retire à Scillunte, puis à Lépréon, en Élide, rentré à Athènes et se retire de nouveau à Corinthe

dans les divers lieux d'exil ou de retraite, particulièrement à Scillunte, il composa ses nombreux écrits, livré tout entier à la philosophie & aux lettres –

mécontent, comme beaucoup de ses contemporains, du gouvernement de sa patrie

Et toutefois il lui sacrifia ses fils dont l'aîné, Gryllus, blessa à mort, dit-on, ~~[illegible]~~ Épaminondas et périt lui-même, à la bataille de Mantinée (362)

Comment il reçut cette nouvelle

Son caractère

meurt après l'Ol. 105e 4 (357)

32v nature de son esprit – contraste avec Thucydide –

influence de la culture philosophique sur son style

Comparaison avec Platon, et l'ouvrage de Denys, selon notre goût moderne

Xénophon admiré surtout par la grande simplicité styles anciens

l'abeille attique

perfection de la prose

ses écrits plutôt moins philosophiques qu'historiques

plusieurs perdus, et pourtant un assez grand nombre conservés jusqu'à nous

1. Hellenica, en VII livres, continuation de l'hist. de Thucydide, de l'Ol. 92, 2 jusqu'à la bataille de Mantinée, 104, 2 (362)

le plus incorrect des ouvrages de Xénophon, quant au texte, et le moins parfait en soi.

plutôt journal ou mémoires qu'histoire.

éd. de Schneider.

2. Anabasis, VII livres

ouvrage bien supérieur.

son authenticité contestée par quelques-uns, à cause d'un passage des Hellenica, liv. III.

revendiquée par Schneider, [illegible], à la tête de leur édition

couleur générale de Xénophon, mais avec des singularités.

3. Cyropédie, VIII livres – épilogue ajouté.

espèce de roman moral et politique avec un fond historique

idéal d'un conquérant

idées grecques avec un costume oriental

ouvrage de sa prédilection, son utopie, comme la République celle de Platon.

4. De republ. Lacedaem. et de rep. Athen.

dans le premier traité, la pensée politique de Xénoph.

leur authenticité suspecte – déjà, pour le premier, à Démétrius de Magnésie

[illegible] et [illegible]

5. Πόροι ἢ περὶ προσόδων

renseignements précieux pour l'économie politique d'Athènes

Cf. Boeckh, Écon. politique d'Ath. t. I. Schneider.

33

6. Agésilas — Eloge de ce Roi, comme Xén. en avait écrit — Cic. Epist. ad divers. V, 12.

Mais non de Xénophon, suivant Valck., qui le regarde comme sophiste —
suivant Wolf, ouvrage d'un rhéteur ancien, avant J.C. d'après les Helléniques dont il copie des pages entières —

Cf. en faveur, Ruhnken de prae. att. indole. p. 38; Kühn, Vindic. Agesil. Xenoph. Lips. 1777.

7. Memorabilia de Socrate. IV livres —

ouvrage parfaitement authentique et des plus précieux de cette espèce

fidélité historique

8. Oeconomique, considéré par les anciens comme le 5e livre des Memorables, quoique la part de Xénophon y soit plus grande —
traduit par Cicéron

9. Symposium — authentique aussi, peut-être —
Contraste avec le banquet de Platon —

10. Hiéron
Dialogue de ce Roi avec Simonide, sur les misères de la condition des Rois

11. Κυνηγετικός, petit traité de la chasse.
Officiel à [illegible] dans la connaiss. de l'hist. nat.

12. Les deux écrits sur la Cavalerie, περὶ τῆς ἱππικῆς et ἱππαρχικός — une différence — de l'équit. — de l'offic. Mag. equit.

13. Apol. de Socrate — non authentique
Compilation des Memorables — par un rhéteur? Xénophon en véritable apologie
manque dans les 1res Edit. de Xénoph.

Valcken. Schneider —

14. Lettres Socratiques de Xénoph. — [illegible] —
Ed. de Junte, Flor. 1516 — Ald. 1525 — H. Est. 1561, 1581 — Leunclavius avec trad. lat. 1594 — Wells 1703 — Weiske 1798/99. — Gail 1804-16. Schneider —

34 r°

historiens secondaires : Ctésias, Philistus, Éphore, Théopompe. L'histoire commence à dégénérer, et pour le fond et pour la forme, sous l'influence de la rhétorique.

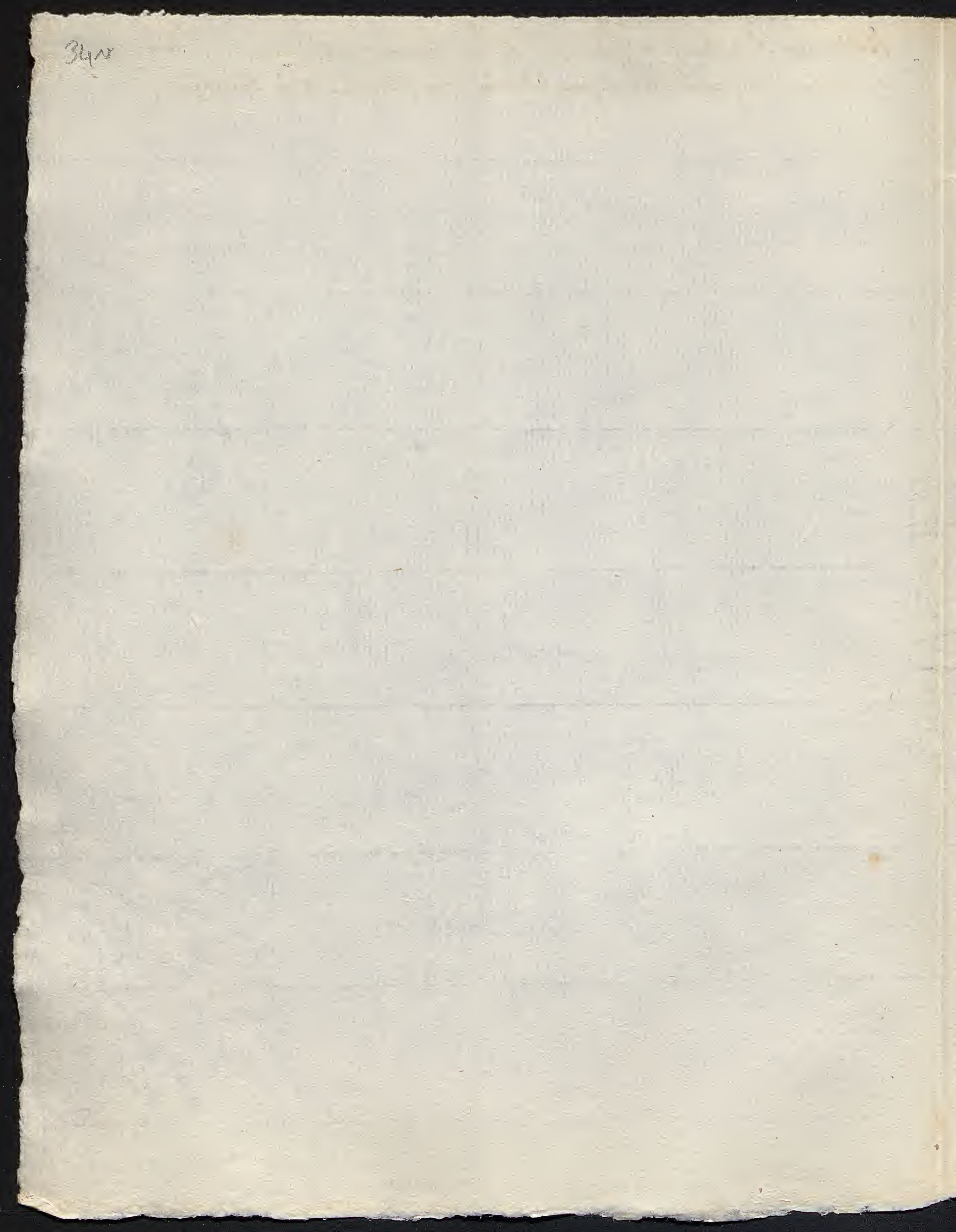

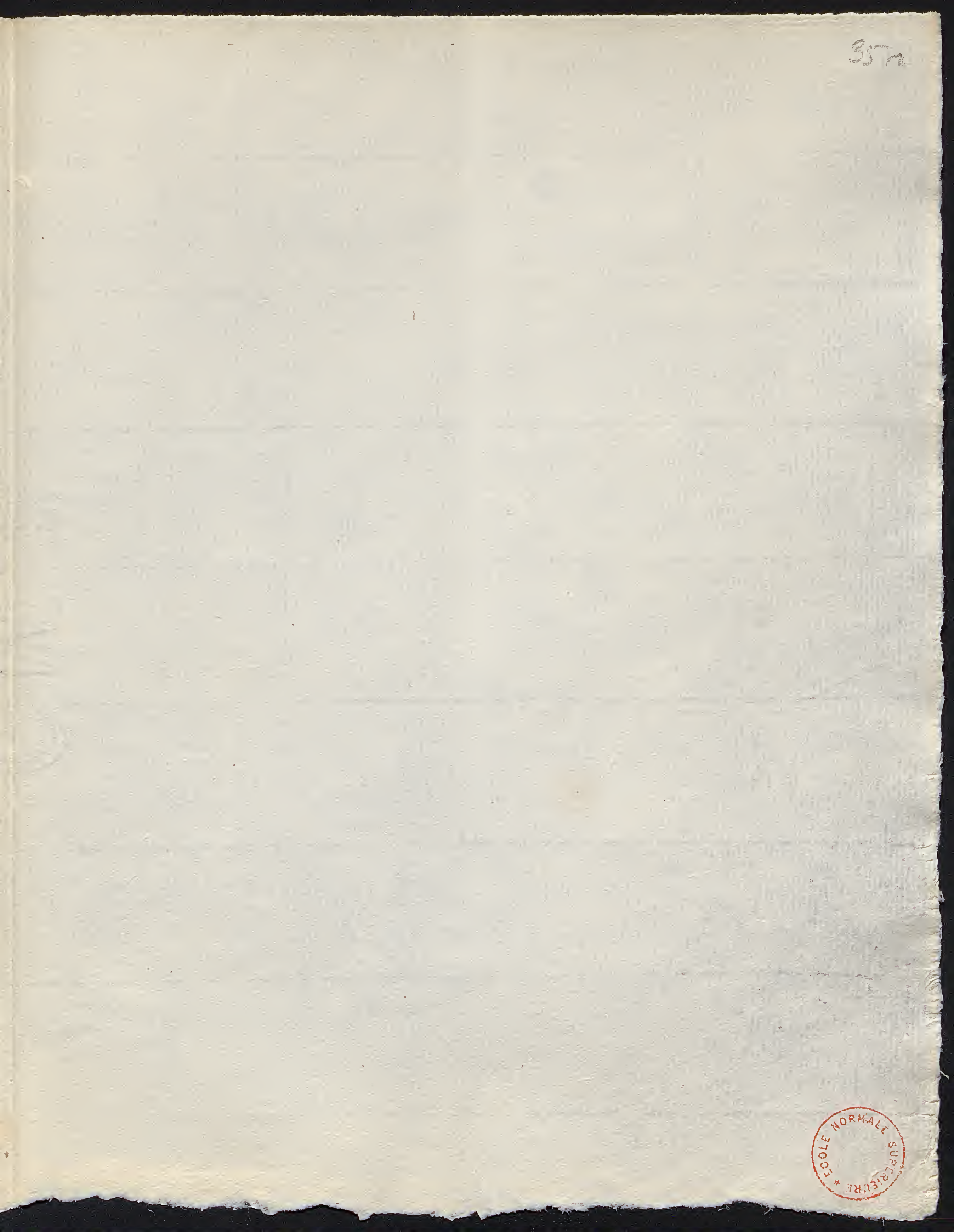
35 r
ECOLE NORMALE SUPERIEURE

35r

Origines de l'Éloquence grecque – sa formation et son développement général –
L'histoire, chez les Grecs, en rapport intime avec l'éloquence profita beaucoup de ses progrès, mais lui dut aussi sa corruption – surtout à la rhétorique.

Éloquence naturelle et dépourvue d'art, de tout temps chez les Grecs

Les poëtes, les premiers lui donnent une forme

Harangues en vers

Genre oratoire lentement formé entre la poésie et la philosophie, mais en progrès par l'histoire

Nul monument remarquable de l'éloquence avant le siècle de Périclès – connu du moins — Cic. in Bruto, c. 7.

Hommes d'état, premiers orateurs dignes de ce nom, dans la seconde moitié du V^e siècle

Périclès — Thucydide

Cléon

Alcibiade

Critias

Théramène

Leur éloquence jugée d'après Thucyd. et les harangues, par Cicéron – Ibid. et de Orat. II, 23.

36 r°

Il fallait que l'éloquence fût réduite en art et assujétie à des règles par l'étude et la perfection

Premiers maîtres de l'art oratoire ou de la Rhétorique — Quintil. III, 1, 8, coll. II, 17, 7.

Corax et Tisias, Siciliens

Gorgias de Léontium, disciple d'Empédocle et les autres Sophistes

Plusieurs arrivent et enseignent à Athènes [illegible] pendant la guerre du Péloponnèse — τὸν ἥττω λόγον κρείττω ποιεῖν

Tisias vient à Athènes avec Gorgias — [illegible] — Pausan. VI, 17, coll. Diodor. XII, 53. Plat. Phaedr. p. 267 et 273.

Le premier fut Corax, dont on écrivit des préceptes d'éloquence τέχναι — Aristot. in Sophist. Elench. — ap. Cic. Brut. 12, coll. de Orat. I, 20, III, 21 —

λογοδαίδαλος — Plat. Phaedr. p. 266 — donne ce nom à Théodore de Byzance — Cf. Cic. Orat. c. 12 —, Quintil. III, 1, 11 — Aristot. Rhet. III, 13. Diodor. Sic. XII, 53.

Évènus de Paros

Licymnius et Polus — écrivirent sur l'art — Μουσεῖα λόγων du second —

Monumens de l'art oratoire des Sophistes et de leurs premiers Rhéteurs qui se conservent encore

l'Hercule de Prodicus, Xenoph. Mem. II, 1, 21 —

deux discours d'Alcidamas d'Elée, disciple de Gorgias — Ulysse contre Palamède — Contre les Sophistes — Orat. Gr. Reisk. t. VIII —

deux autres (μελέται) de Gorg. lui-même — peu authentiques. Éloge d'Hélène — Défense de Palamède

Orateurs nouveaux formés à la double école des Sophistes-rhéteurs et des philosophes, à Athènes –

Éloquence toute entière de la tribune et du barreau

Discours médités – improvisés – puis recueillis et ré-édités, enfin publiés

Sophistes – uns orateurs et rhéteurs à la fois, tous de la tribune et du barreau, fabriquent des discours pour les autres ou les rédigent pour faire montre d'éloquence

Innombrables productions de l'éloquence Grecque, la plupart perdues

Choix des Alexandrins et leur canon des orateurs Grecs [illegible]

Antiphon – Andocides – Lysias – Isocrate –
Isée – Lycurgue – Démosthène – Eschine, –
Hypéride – Dinarque

Collection des orateurs : Ald. Man. Venet. 1513 fol.
H. Est. 1575 fol.
Jo. Jac. Reiske Orator. Gr. quae supersunt monumenta cum alior. – ingenio animadv. Lips. 1770 sqq. XII vol. 8°,
Imm. Bekker.

37v

Les Dix Orateurs d'Athènes – Ruhnken hist. crit. orat. gr. Reiske Bekker ? Westermann 1833.

Antiphon, le plus ancien – de Rhamnunte né Ol. LXXV ½ (478)

fils de Sophilus

général de terre et de mer, dans la g. du Péloponnèse

auteur de la réforme du gouvernement à Athènes Thucyd. VIII, 68.

accusé de trahison, condamné – mort dans l'exil Ol. XCII ½ (411)

Orateur et rhéteur à la fois – Plat. in Menexen. p. 236.

Orationem primus omnium scripsit, et nihilominus artem ipse composuit, et pro se dixisse optime est creditus – Quintil. III, 1, 11. cf. Cic. Brut. c. 12.

exalté par Thucydide, son disciple

Ses discours contre Alcibiade, en [illegible] l'oppose vers la 400.

de tributo Lindior. – de t. Samothrac.

peut-être composés pour d'autres Boeckh, Econ. P. I

Il a, dit-on, vendu ses λόγους δικανικούς Ammian. Marcell. XXX, 4.

autrefois, 60 dit-on les siens – 25 supposés, selon Caecilius –

il en reste 16 λόγοι φονικοί

suspects à [illegible] défendus par Ruhnken – dissert. au tom. VII des Orat. gr., contre [illegible] – de Antiphonte Oratore attico –

38 ro <u>Andocides</u>, un peu plus jeune — athénien né Ol. LXXVIII, 1 (468)

d'illustre origine.

mêlé aux affaires publiques. Ch. légat. commanda la guerre

Banni par Ostracisme, rentré exilé

4 harangues les plus utiles pour la connaissance intime des Institutions et des antiquités d'Athènes

De mysteriis. Ch. contre Lysias

De reditu suo

De pace cum Lacedaem. ineunda — Ol. XCI, 1 — (416)

suspecte aux anciens —
défendu par Boeckh

Contra Alcibiadem

Vol. IV de Reiske, avec les Prolusiones de Hauptmann de Andocidis quinque orat. Vol. VIII.

Cf. Lectiones Andocideae de Jan. Otto Sluiter — Lugd. B. 1804 — 8°.

plus un discours connu [illegible] par les anciens

Lysias, plus célèbre que les 2 précédens

quem jam prope audeas oratorem perfectum dicere Cic.

Né à Athènes d'un père Syracusain — Ol. LXXX, 2. (459)
y mourut à 80 ans — Ol. C, 2 (379)

à quinze ans, fit partie de la colonie athénienne à Thurium avec Hérodote, y resta 32 ans

Revint à Athènes après la défaite des Athéniens en Sicile — Ol. XCII, 1 (412)

La fortune de Lysias tenta les 30, et rentra avec Thrasybule.

y vécut le reste de sa vie en simple particulier.

fit profession d'éloquence et écrivit des discours pour les autres, remarquables par la finesse et l'élégance — Cic. Brut. 9, 12, 16.

il en reste 34, de plus de 230, et encore mutilés

la plupart sont dans le genre démonstratif

λόγος ἐπιτάφιος (31?) en l'honneur des athéniens morts au secours des Corinthiens, contre les Lacédémoniens, authenticité — Ol. XCVI, 9. (394)
jugement sévère de Wolf sur le discours — Cf. Wolf ad Leptin. p. 363.

[illegible], [illegible]

Ed. de Lysias par Taylor, avec version lat., conject. de Markland, lectiones lysiacæ de Taylor, index d'auteurs. Lond. 1739, 4°.
Auger, Par. 1783, 2 v. 4°
traduct. du même.

Taylor reproduit ds. les vol. V et VI des Orat. Gr.

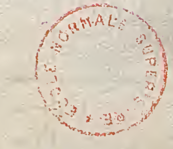

39v **Isocrate**, d'Athènes

né Ol. LXXXVI, 1 (436)

mort volontairement, Ol. CX, 3 (338) à la nouvelle de la bataille de Chéronée

formé par Gorgias, Prodicus et Tisias

plus fait pour enseigner et pour écrire que pour la tribune ~~politique~~

importance de son École

éloge magnifique par Cicéron — Orat. I.8 — de Orat. II, 23 — Coll. Quintil. X, 1, 79.

les nombreux et illustres disciples

Timothée, Isée, Lycurgue, Hypéride, Démosthène, Philiste, Éphore, Théopompe

Professeur et écrivain de discours de plaidoyers politiques.

Style excessivement travaillé — Cic. Orat. I, §2 et 61. Quintil. 1.3.

jugement et travers ou de Platon sur Isocrate. à la fin du Phèdre, combien favorable — traduit par Cicéron, Orat. 13.

il nous reste 21 discours d'Isocrate, les seuls déjà que connut Photius, cod. 159.

3 morceaux exhortatoires, à Démonique, à Nicoclès sur les devoirs des rois, et le Nicoclès sur les devoirs des sujets — pourtant payé pour 20 talents, dit-on.

5 Suasoria

l'aréopagitique

le Panégyrique, célèbre entre tous, travaillé 10 ans — Quintil. X, 4, 4.

4 — démonstratif

le Panathénaïque — composé à 94 ans — Cic. de Sen. 5 — Orat. 12.

5 — discours, plaidoyers et disc. contre les sophistes — le plus célèbre est le plaidoyer περὶ ἀντιδόσεως, apologie propre contre Lysimaque, à 82 ans — augmenté de plus d'une moitié perdue et publié en entier par Mustoxidi, Milan, 1812, 8o. D'après 2 mss. de la Bibl. Ambrosienne. — reproduit par Orelli (Isocr. Rep.) avec un appar. philol. Zurich, 1814, 8o.

Édit. et traduct. Auger 1781-82 de Lange 1803 de Coray 1807 — Panégyr. de Morus, de Spohn, de Baiter

40 r

Isée, disciple de Lysias et d'Isocrate, maître de Démosthène — date donnée à peu près pour l'époque de [illegible]

selon Leake [?], vivait, ol. XCV, 3 (398)

selon Wolf, vivait encore et écrivait des plaidoyers dans les 1res années de Philippe, ol. CV (360–357)

ne prit nulle part aux affaires publiques

donna des leçons et fit des discours pour les autres

imitateur de Lysias qu'il égala en simplicité et en élégance, et qu'il surpassa en force

l'antiquité avait de lui 50 harangues, lues encore par Photius

Il nous reste — λόγος κληρικός

Le premier, de Cleonymi hereditate, très mutilé

publié en entier d'après un ms. de Milan par Mai, 1815, 8°.

~~[illegible]~~ dans les orat. de Reiske. — Vol. VII — avec Antiphon —

Le 11e, de Meneclis hereditate, ajouté récemment d'après un ms. [illegible] de Flor. par Tyrwhitt, publié [illegible] à Londres 1785, 8° — puis par [illegible] Bibl. der alt. lit. u. K. T. III, p. 1 — [illegible] 1788, 8°

et par Lor. [illegible] avec ses [illegible] et celles de Reiske — [illegible] 1814, 8° à la suite de [illegible] d'Isée de [illegible] par Jo. [illegible]

x de Cleonym. [illegible] ~~[illegible]~~ par [illegible] d'après le ms. de Florence [illegible] complété.

[illegible] — Reiske — trad. et comm. de W. Jones [illegible] 1779, 4°.

410 v°

<u>Lycurgue</u>

Voir l'ob. XCIII (408)

41 v

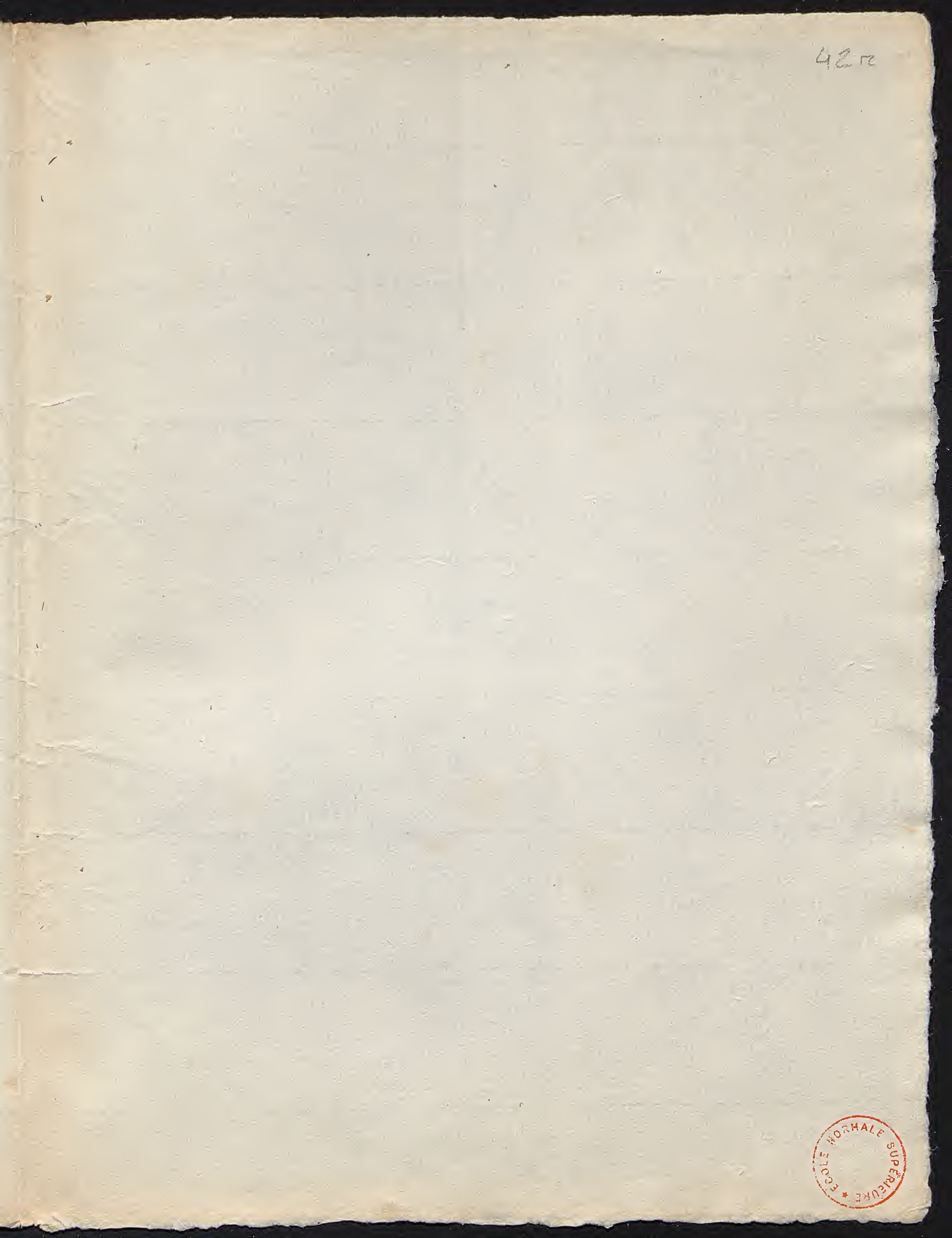

go Histoire Romaine Événements.
1re Période.

Etat ancien de l'Italie

1. I.

État ancien de l'Italie avant les [struck-through word] Romains. 1° Géographie.	Aspect physique & Configuration du pays:	Les Alpes, leur étendue, leur figure et leurs différens noms; Noms anciens, Noms modernes.
		Chaîne des Apennins, sa direction générale, ses forêts.
		Rivières et fleuves principaux; nombre des Courans.
		Figure de la presqu'île, ses bornes, mers qui l'environnent; Golfes principaux.
		Dimensions et surface; longueur, largeur en lieues communes, superficie en lieues carrées.
	Climat & productions:	Variétés du climat; abondance et richesse des productions naturelles de toute espèce.
	Position relative:	Avantages de la situation géographique de l'Italie pour le Commerce et pour la civilisation générale.
	Noms et divisions Géographiques:	Absence de dénominat. Géogr. générales dans la haute-antiquité: noms et divisions de l'Italie chez les Grecs: Opique-Ausonie, Tyrrhénie, Iapygie, Ombrie, Ligurie, Hénétie: Italie, nom connu fort tard, plus tard encore pris dans une acception générale, son extension successive - de. les Temps anciens, au 5e Siècle, au 3e, au 2e ou t. de Polybe.
		Division générale en Haute-Italie, Italie moyenne et Basse-Italie - limites respectives de ces Régions.
	Description Générale des 3 Régions:	1. Haute-Italie. (2 provinces)
		1° Gallia Cisalpina ou Togata: nom, aspect du pays, habitans, subdivisions.
		Gallia Transpadana - population; — Cispadana - peuples.
		Fleuves et rivières: Padus, Athesis &c. noms anc. et mod.
		Villes: dans la Transpadane, à l'E. de l'Adige; à l'O. dans la Cispadane; noms anciens et modernes &c. . .
		2° Liguria, les habitans - limites, villes p.ales &c.
		2. Moyenne-Italie. (6. Provinces 3 à l'O. 3 à l'E.)
		1° Etruria, noms divers, limites, aspect du pays, fleuves, anciens habitans, les célèbres Etrusques, leur origine, leur civilisation, leur commerce &c. leurs 12 cités, 4 au N. 8 au S. de l'Arno; forme du gouvernement - Lucumons &c. .
		2° Latium - vetus, novum, limites respectives - habitans latins proprement dits, tribus ou peuplades environnantes: fleuves et rivières; villes dans l'ancien et le nouveau Latium.
		3° Campania - limites, aspect du pays, beauté, fertil. du climat - accidens naturels - fleuves - habitans, villes p.ales
		4° Umbria - limites, fleuves et rivières, habitans, leur antique puissance; cités - .

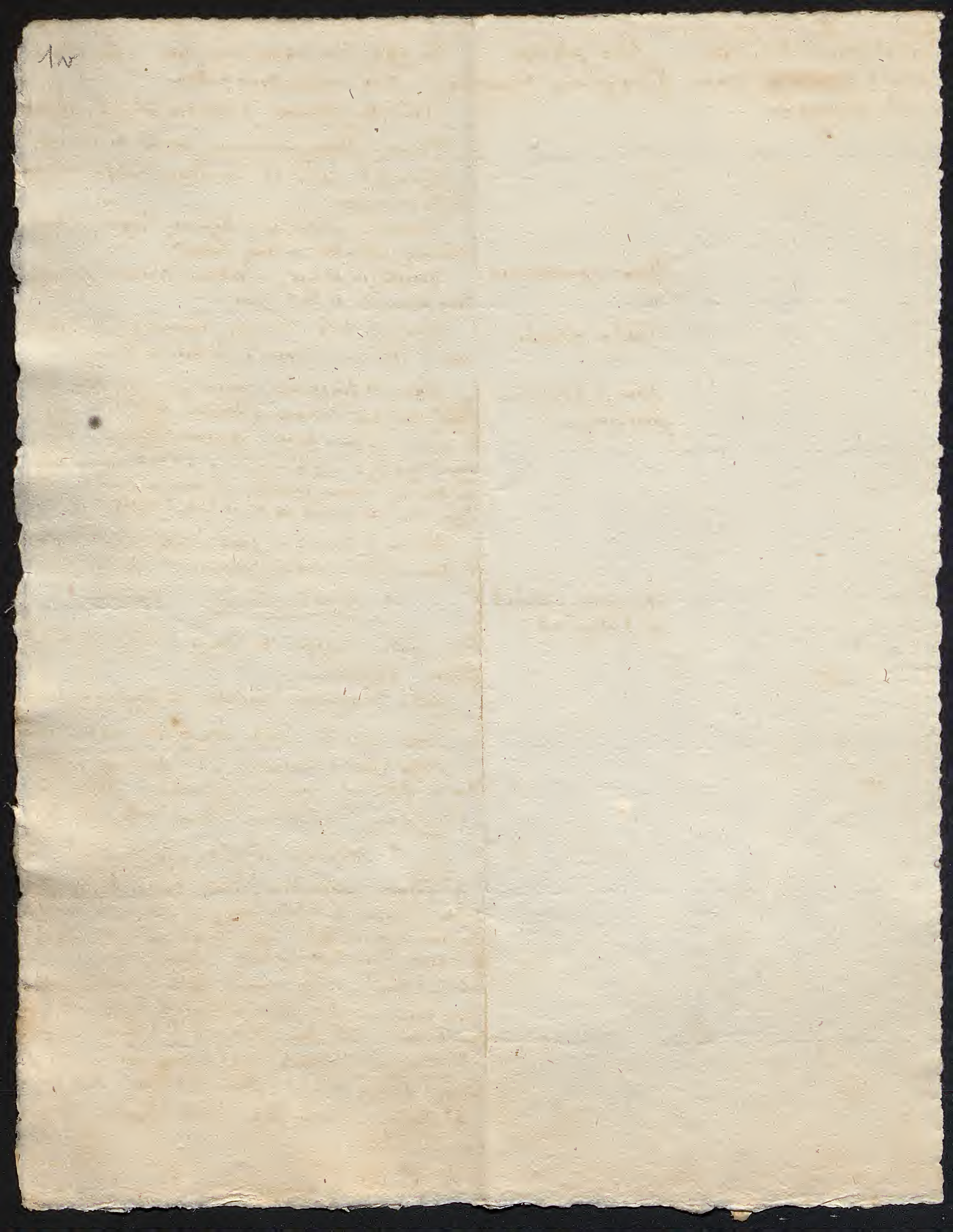
1v

2./5

5°. Picenum — limites et fleuves — habitans, Picentes — fertilité du pays — Villes.

6°. Samnium — aspect de la contrée, son étendue — habitans, Samnites propres et peuplades nombreuses au N. à l'E. et au S. fleuves et villes.

3. Basse-Italie —

(Grande-Grèce — 4 provinces; 2 à l'O. 2 à l'E.)

1°. Lucania — limites et nature du sol — habitans, branche des antiques Ausoniens — Villes —

2°. Bruttium, figure et limites; habitans et leurs moeurs, colonies étrangères. Villes.

3°. Apulia, limites, fertilité naturelle, subdivisions — villes de la Daunie et de la Peucétie.

4°. Calabria — autre nom — Villes — nombreuses colonies étrangères —

Colonies Grecques de la Grande-Grèce; grandes îles voisines.

Origine des colonies Grecques des côtes de l'Italie méridionale; leur puissance, leur luxe, leur commerce; période de leur fondation en général.

1°. Colonies Doriennes: Tarente (707) et ses colon. Brundusium, Heraclea.

2°. Col. Achéennes: Sybaris (720), Crotone (710) et ses colonies Laüs, Metapontum, Posidonia métropole même de Terina, Caulonia et Pandosia.

3°. Col. Ioniennes: Thurii (446) Rhegium (668), Elea, Cumae (1030) métropole de Neapolis.

4°. Col. Eoliennes: Locri Epizephyrii (683).

Sicile — origine de son nom; ses anciens habitans — Colonies étrangères: Phéniciennes, Panormus, Lilybaeum; Grecques Doriennes, Messana (Zancle) (732?), Syracuse, Agrigente (582); Ioniennes, Catana, Himera.

Sardaigne — Col. Grecques, Caralis et Olbia —;

Corse, Alaria ou Alalia colon. des Phocéens — (561.)

3/52

Comparaison des divisions
anciennes et des divisions mod.
dans la Géographie de l'Italie.

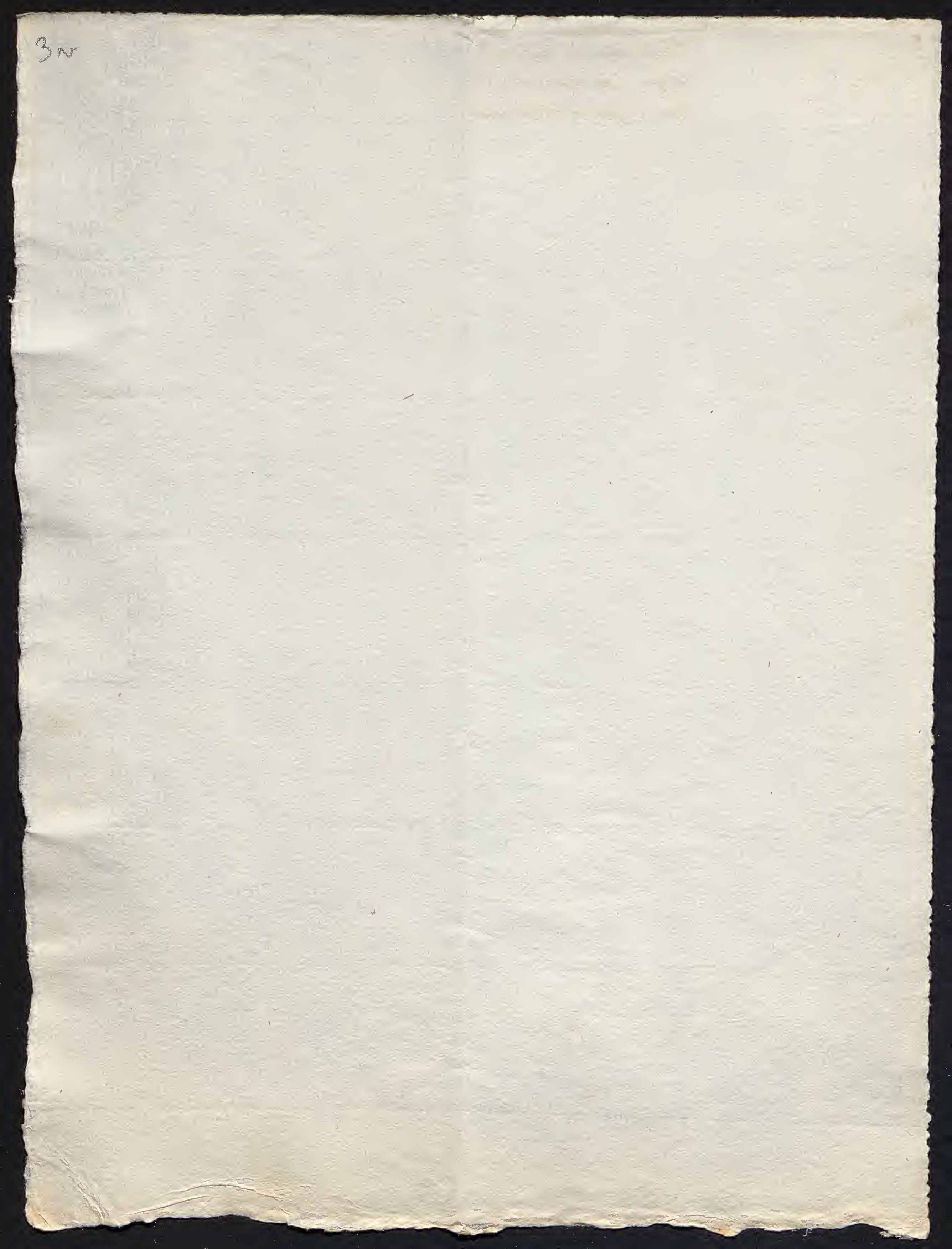
3v

4/ 52

2° Principaux événemens résumés ou Leçons de l'Histoire d'Italie avant la fondation de Rome.

1. Population de l'Italie, migrations primitives entre le XVIe et le XIe siècles avant notre ère - période de 5 siècles.

1600 – 1100.

L'Italie a reçu par terre la plus grande partie de sa population primitive - jusqu'aux 1res colon. gr. hellén. ...

Quel fut le berceau de cette population primitive; inductions qu'elles tirées principalement de la langue et de la Religion des anciens peuples de l'Italie - ?

Routes des migrations primitives, leurs traces dans les mœurs et dans les habitudes des peuplades sauvages ou barbares irruptions sans leur renaissance, passage constant du N. au S.

Races primitives distinctes, puis mêlées et peu à peu identifiées. langages aussi divers. - caractère le plus distinctif - mœurs assez uniformes -

Comment nous sont venues les notions sur lesquelles se fondent et cette distinction de races et l'histoire probable de ces migrations?

Illyriens, Ibériens, Celtes, Pélasges, ~~[illegible]~~

Colonies helléniques plus récentes distinguées de ces migrations - invasions plus récentes des Gaulois dans la Région opposée. Peut-être aussi colonies antiques des Phéniciens.

à consulter -

mém. de Fréret - Rech. sur l'or. et l'anc. hist. des p. d'Ital. 18e vol. Acad. Inscript.

Schoell - Histoire de la litt. Romaine - t. 1er Introduction.

1600 - 1560. 1° migrations répétées des Illyriens dans le cours du 16e siècle trois peuplades distinctes venues successivement;

Liburnes de l'antique Liburnia. - leur marche de l'E. à l'O. de l'adriatique - poussés successivement jusques dans la partie S. E. de l'Italie Apulia, Iapygia Apuli, Peucetii, Calabri (Canusini more bilingues) Praetutii du Picenum, Peligni de Corfinium.

Sicules de la Dalmatie - nombreux - O. la moyenne It. jusqu'au Tibre, puis au delà du Tibre - Siculi et Opiques deux noms g.aux et fort étendus - Sabins, Latins, Samnites, Oenotri Itali (Ausones) formés en partie des débris de ces Sicules Illyriens quelques-uns de ces Sicules en Sicile au XIIIe S. (80 a. av. T.)

Vénètes ou Hénètes (sens du mot) au N. du Pô - leur capit. Patav. leur mélange: tradition d'une Colon. Troyenne.

Condillac Hist. anc. livre cinquième - Chap. 1er.

1560 - 1450. 2° migration des Ibériens vers le 15e siècle. demeures primitives dans la Gaule - leur passage en Italie - sur les côtes de la mer de Toscane - leur expulsion presque entière les uns en Sicile, les autres en Corse - Epoque de leur passage en Sicile av. la G. de Troie - vagues, difficultés! nom de

probabl. approx. Sicanes donné à ces peuples - en Sicile et même en Latium -

1450 - 1400. 3° migration des Celtes - époque inconnue - leur route. leur nom général Ombri - ambrones - ils poussèrent et les Illyriens et les Ibériens au delà du Tibre et de l'Arno, contre tout et s'y fixèrent; chassés par les Etrusques chassés à leur tour par les Gaulois - pays où ils se maintinrent - Insubres ou Isombres, Ombri - Ligures, leurs premières demeures et leur sort: en Corse?

4v

1500 – 1400. 4°. Migration des Pélasges en Italie, postérieure à celle des Celtes (à laquelle on croit, sans beaucoup de fond ?), antérieure aux colonies helléniques – fait prouvé par une multitude d'inductions de toute espèce :

Récit de Denys d'Halic. (Lib. prim.) sur les trois différentes émigrations de Pélasges ou d'Arcadie ou d'Epire de 1600 à 1200. Aborigènes, Pélasges, Pélasges-hellènes d'Evandre.

Difficultés et invraisemblances de ce récit.

Probabilités : grande extension des Pélasges – ou Graeci, leur analogie avec les Illyriens, avec les Thraces, avec les peuples de l'Asie-mineure – d'où inductions fort intéressantes ; ils suivirent la route des Illyriens en Italie, les tournèrent ou les poussèrent au S. et finirent par se mêler soit avec les Siculi, soit avec les Ombri venus avant ou depuis eux. De ce mélange où dominèrent plus ou moins les races pélasgique et celtique, Ombri propres, Sabins, Latins, Samnites, Ausoniens, Osques, Oenotriens, Lucaniens, Bruttiens : Aborigènes véritables des écrivains Romains où toutes les races antérieures fondues dans l'Italie propre – le pélasgique domine surtout chez les Latins et Sabins, très puissants avant les Romains – plusieurs de ces noms successivement éteints ou remplacés par d'autres.

Cause du nom d'Aborigènes – cause de celui de Pélasges en Italie ; extension des noms d'Osques ou Opiques et d'Ausoniens.

1400 – 1100. Ainsi du XIVe au XIIe siècle,

Ombri, Ligures, Vénètes, Insubres (Celtes ou Illyr.) au N. du Tibre et de l'Anio – quelques tribus d'Ombres et de Ligures au delà dans l'intérieur ou sur les côtes – au S. du Tibre et de l'Anio – Aborigènes, les plus célèbres Sabins, Latins, Samnites divisés en tribus et cités nombreuses – Ausoniens dans toute l'Italie inférieure.

Survinrent deux races nouvelles ou peuples nouveaux les plus puissants et les plus civilisés avant les Romains, qui donnèrent une nouvelle face à l'Italie, immédiatement après cette 1re période, et du XIe au VIIIe siècle.

2. Migrations ou établissements nouveaux d'étrangers déjà civilisés entre le XI et le VIII siècles avant notre ère. 3 siècles.
1100 – 800.
1050 – 750.

1°. Les Etrusques – chez les Grecs Tyrrhéniens, Tyrsènes – chez les Romains Tusci – Etrusci – nom de leur pays – nom qu'ils se donnaient eux-mêmes –

Combien peu connus et pourquoi ? Seuls monuments qui restent d'eux ?

Leur origine : à quelle race se rapportent-ils ?

Récit d'Hérodote. I, 94. Combien invraisemblable ?

Conjectures de Heyne sur leur origine –

Etrusques regardés par les Grecs comme Pélasges ; nom de Tyrrhéniens ou Tyrsènes donné aux uns et aux autres.

Grandes difficultés.

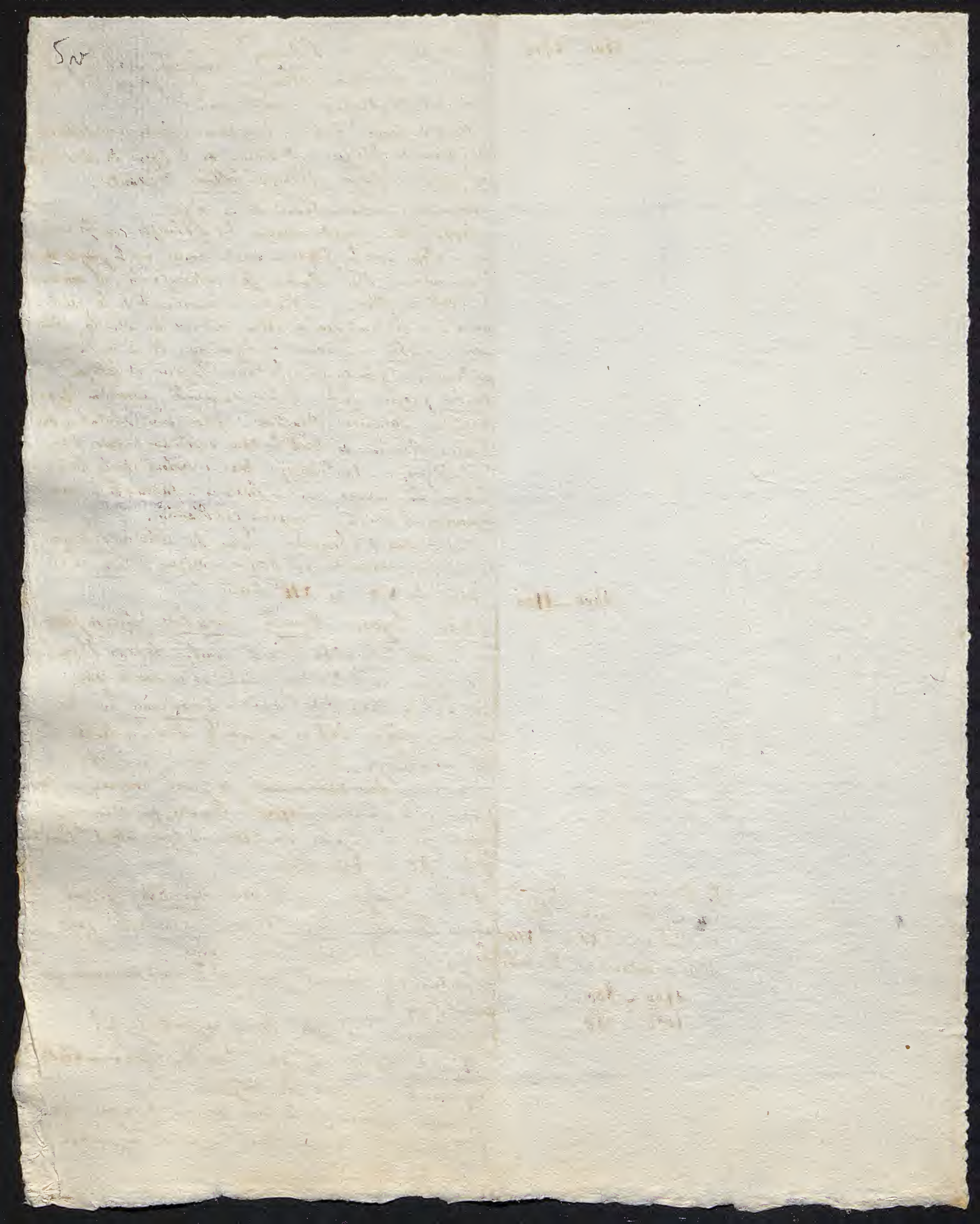
5v

6.
52

hypothèse de Fréret, adoptée en grande partie par Heyne et les
Allemands. Etrusques, originairement même peuple que les Rhaeti des
Alpes du Tyrol (T. Liv. V, 33 – Pline III-20, fausse explication du fait)
preuves de divers genres – les Rhaeti étaient-ils Celtes?
extension et développement de la puissance des Etrusques, selon Fréret;
restriction de Heyne – leur établissement primitif?
Peut-on assigner l'époque de leur première migration? distinctions –
seule époque qu'on puisse rechercher, celle du commencement de leur
1000 – puissance dans l'Etrurie propre – calcul de Fréret – calcul de Zannoni
(v. la note de Schoell, introd. &c – T. 1er p. 28.) difficultés; accord de la
(1344 – 992) tradition générale avec le résultat de Fréret adopté par Heyne; justesse des
obs. de Zannoni – peut-on concilier les deux opinions?
Guerre des Etrusques et des Ombres, dominateurs de la haute-Italie, après
avoir chassé les Siculi et Liburni, (Umbri eos expulere, hos
Etruria, hanc Galli: Umbrorum gens antiquissima Italiae existimatur –
Plin. ubi sup.) pour la possession de ces contrées – Etablissemens
ou colonies des Etrusques sur les deux rives du Pô: Mantua, Felsina
Adria ou Atria, Faesulae, Pisae, Lucca, Luna – Confédération de
XII cités – limites de cette confédération, le Tésin et les Vénètes –
travaux des Etrusques à l'emb. du Pô (Plin. ubi sup.)
Confédération des XII cités de l'Etrurie propre – ses limites –
villes ppales: (variation des écriv. difficultés) Veies, Faléries,
Cortona, Perusia, Arretium, Faesulae, Volsinii, Volaterrae
Clusium (Caere ou Agylla, Tarquinii, Populonia, Vetulonia)
conjectures sur les causes de cette variation des écrivains?
800. Colonies des Etrusques en Campanie vers la fin du IXe siècle –
fondation de Capua – Vulturnum – nouvelle confédération –
habitans antérieurs de ces contrées? extension de ce nouvel éta-
blissement des Etrusques; leur marine et leur commerce –
In Tuscorum jure paene omnis Italia fuerat (Serv. ad Aen. XI, 567)
leur civilisation et leurs arts tour à tour exagérés et déprimés –
(590) 1re atteinte à leur puissance dans le N. de l'Italie par les
Gaulois de Bellovèse – dissolution de la confédérat. septentrionale –
ils se maintinrent à Mantoue, Adria et Cupra dans le Picenum:
guerres prolongées entre les Gaulois et les Etrusques. (T. Liv. V, 36).
2e atteinte – en Campanie par les Samnites descendus des Sabins
(423) (Campani) prise de Capua –
3e atteinte et dernier coup porté aux Etrusques dans le cœur de leur
pays – par les Romains – l'Etrurie perd son indép. après la bataille
(282) du lac Vadimon.
2° dans tout le cours et principalement sur la fin de cette Période –
Colonies helléniques dans l'Italie méridionale et jusqu'au cap
Misène sur la côte O.
Colonies après la p. de Troie – aussi fabuleuses que l'arrivée d'Enée en
Italie –
1050 Cumes la 1re de toutes fort antérieure aux autres. col. de Cumes
env. et de Chalcis en Eubée – (Strab. V – p. 377. Ed. Almelov.) Parthenope
Palaeopoli – Napoli – Sous col. de Cumes –
Toutes les autres soit en Italie, soit en Sicile, ne datent que du milieu du VIIIe s.

7. / 52

Toutes les autres Colon. grecq., celles d'Italie, celles de Sicile. à partir du milieu du VIII^e siècle – Naxos et Syracuse en Sicile 741–735.

3°. développement primitif, 1.
esprit, caractères généraux,
traits épars des constitutions, lois, mœurs
état des peuples principaux
de l'Italie avant les Romains.

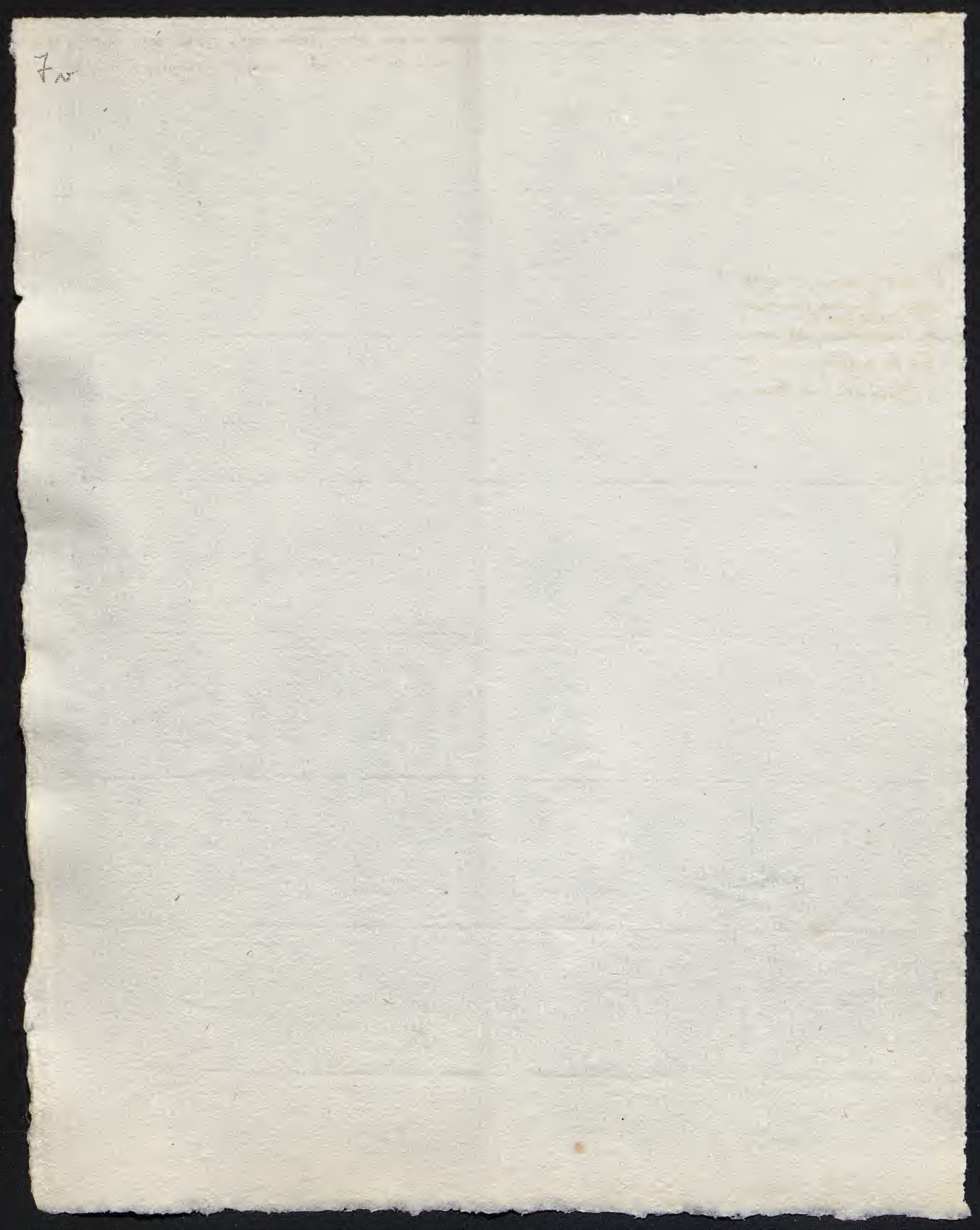
7v

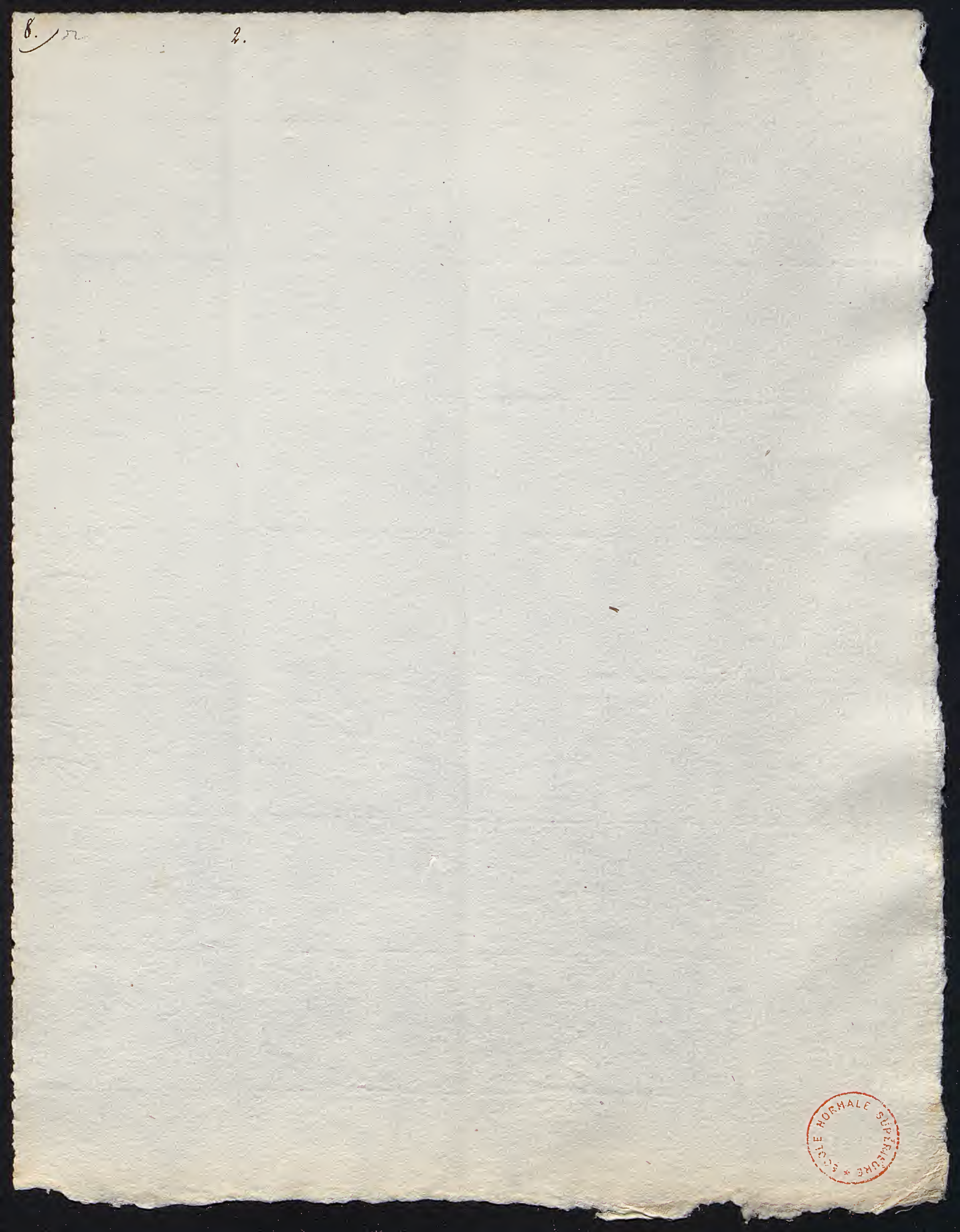
8. / m 2.

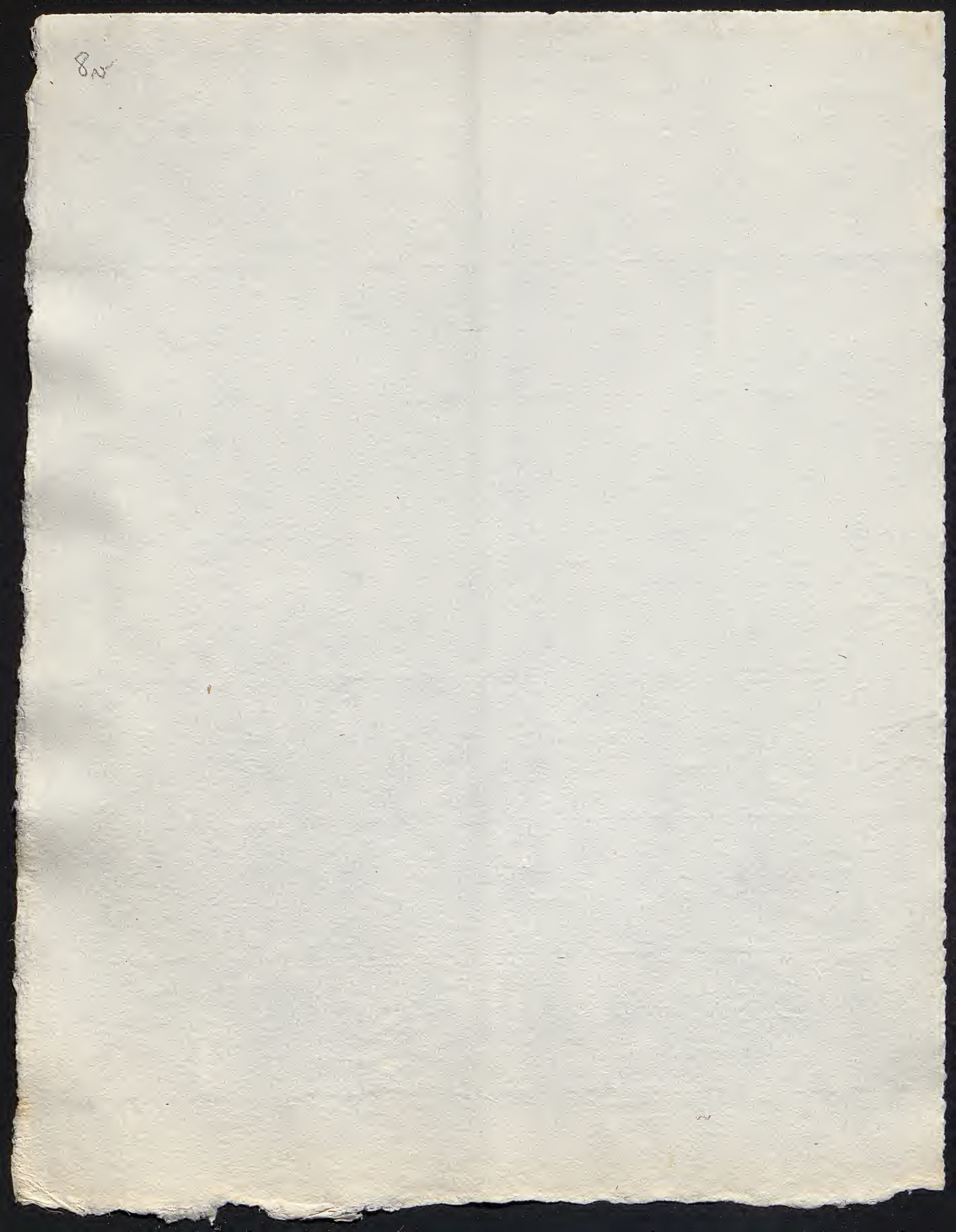

9/

4°. origine, caractères esprits, traits principaux de la Religion et des Institutions Religieuses des principaux peuples d'Italie avant les Romains.

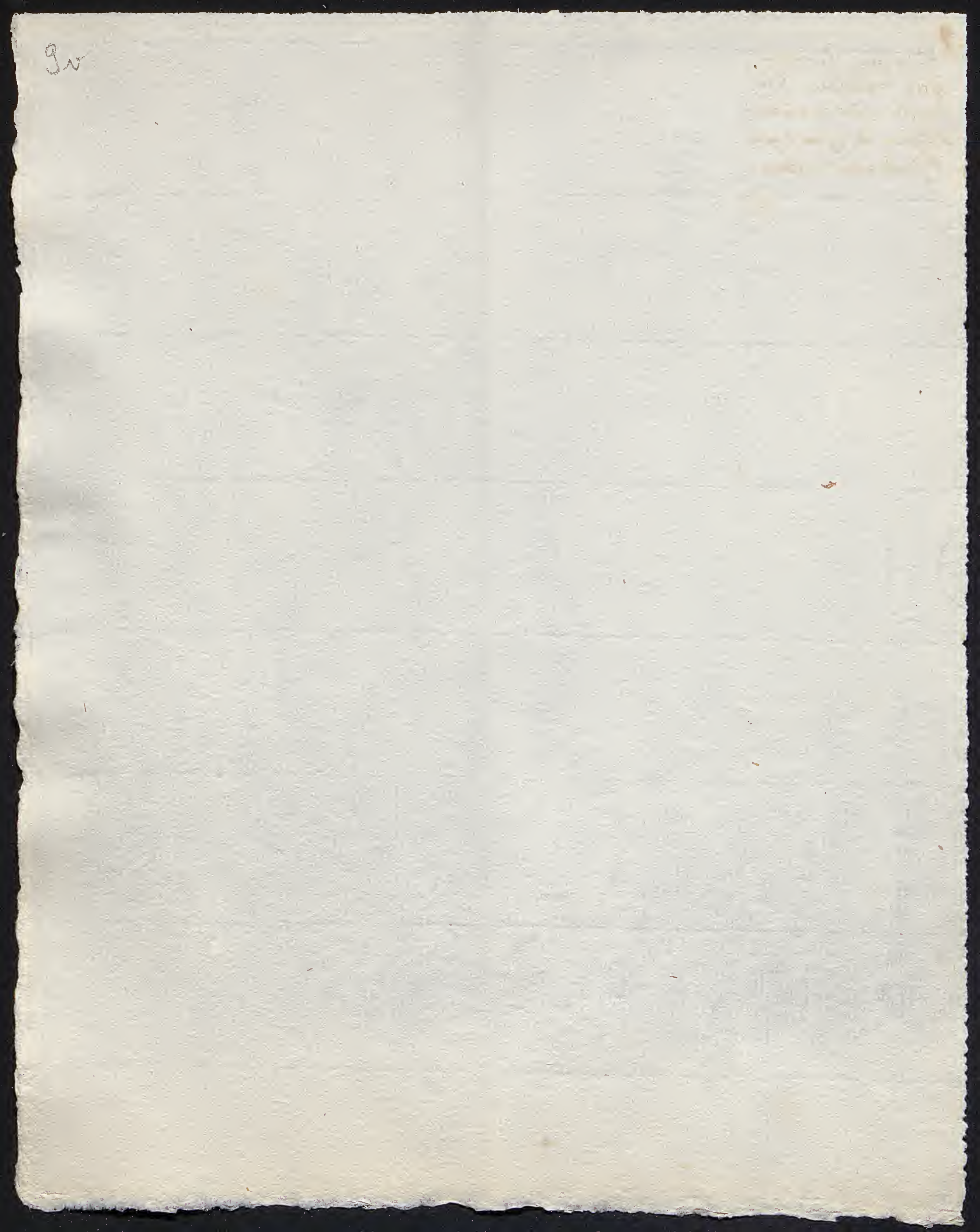

10. II.
Etat du Latium
avant la fondation de Rome.
1° Coup d'oeil sur le pays,
événemens connus de l'histoire.

2°. Institutions Politiques
et Religieuses, Moeurs &
Civilisation des peuples Latins.

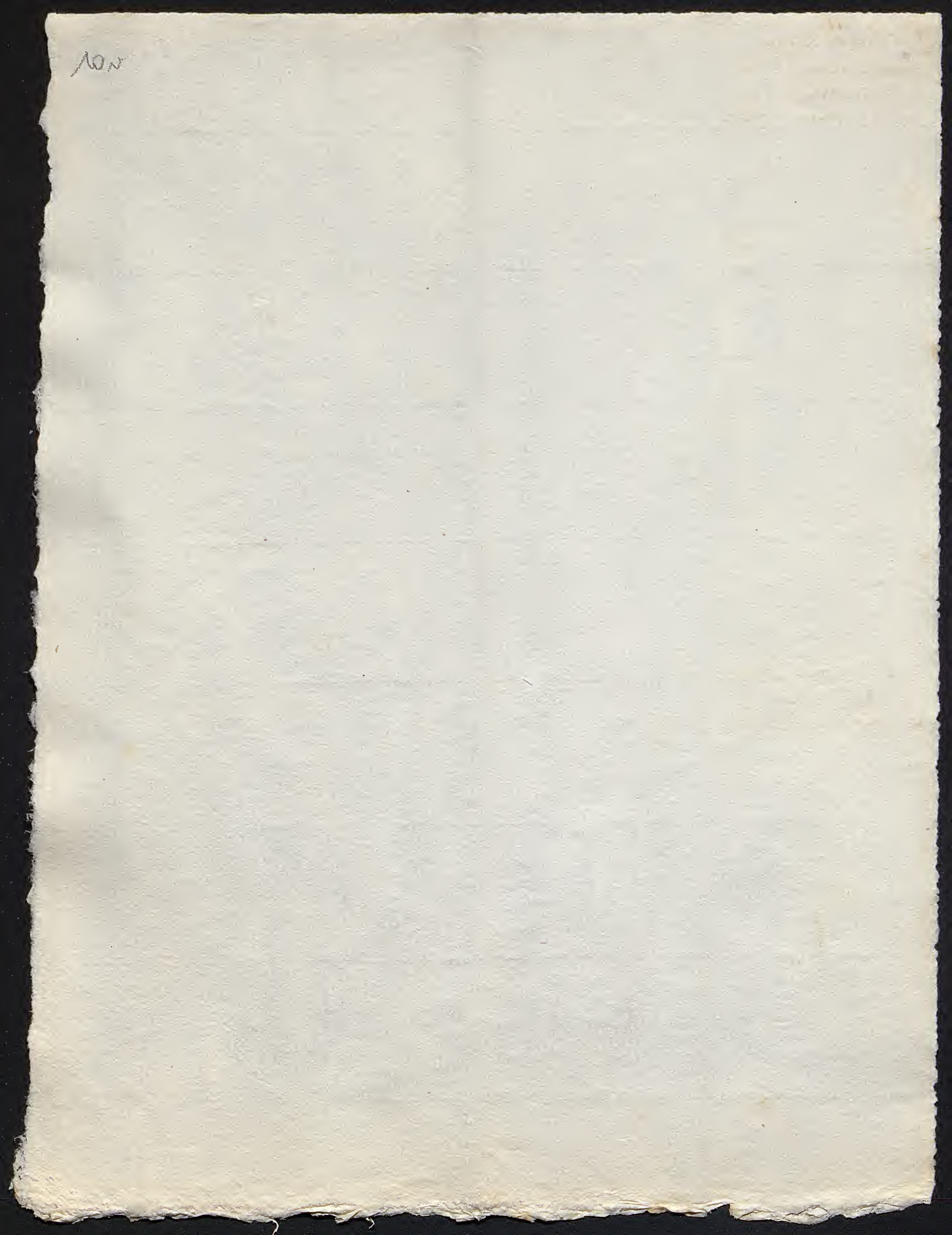

11, n° III.

Histoire de Rome depuis la fondation de cette ville jusqu'aux Guerres Puniques.

1° Résumé des Événemens.

Sources : Denys d'Halicarnasse
(XI premiers livres jusqu'en 443.
Tite-Live.
(Comp. avec Denys jusqu'au L. IV, c. 8.
puis seul jusqu'en 292.)

matériaux mis en œuvre par les deux écrivains : les annalistes plus anciens. Sources primitives, fondemens de l'hist. Rom. de cet 1er âge :
1°. annales publ. libri Pontif.
2°. Tradit. conservées dans les fam.
3°. monumens et actes publics.
d'où

Caractère de l'histoire de ce 1er âge :
En grande partie traditionnelle embellie ou plutôt défigurée par la vanité nationale et par la rhétorique des historiens — développemens et détails infinis — presque tous d'invention.
Toutefois, fond véritable, faits assez avérés — attestés par des monumens fort anciens.

autres moyens d'étude :
abrégés. Velléius Pat. Florus.
Biographies de Plutarque

Compilations modernes :
Révol. Rom. de Vertot.
Hist. Rom. de Rollin
— de Condillac.

Histoires critiques et philosoph. :
Ferguson.
Levesque
Niebuhr.

1. Principaux Événemens sous les sept Rois.

Ans de Rome : Ans av. J.C.
1 – 244 754 – 510.

Caractère de l'histoire pendant la 1re période du 1er âge, sous le double point de vue critique et philosophique :
nulle certitude dans les faits de détail, ni dans les dates, rien ne peut être précis sur la durée de cette période, ni sur les époques des hommes, des événemens, ni des institutions — prouvé par les travaux des modernes, avoué par les anciens.
Plans événemens, faits généraux certains, 1res conquêtes, accroissemens successifs, esprit de domination et de centralisation — fondement et premiers développemens de la constitution de l'État, grandes institutions, marche générale tracée, mouvement imprimé.

Origine de la ville de Rome : vague et fabuleux des traditions — toutes — 1er fait général, Rome ville latine, colonie d'Albe Longue.
Époque de la fondation de Rome : ne peut être déterminée réellement — deux opinions chez les Romains d'après les calculs de Caton et Varron. (Olymp. VII, 1 — av. J. C. 752 — Olymp. VI-3 — av. J. C. 754).
(Synchronismes à Athènes, en Égypte, à Babylone — la véritable hist. n'existe nulle part)

1. 754. Romulus 1er Roi, idée qu'il faut attacher à ce mot dans cette occasion — fondation de la colonie sur le M. Palatin — souvenirs de ce lieu — plan de la ville et 1re enceinte — nombre des fondateurs — ce qu'ils étaient? idée qu'on peut se faire de leur situation morale et politique?
(non — des brigands — entre la vie pastorale et l'agriculture — guerriers, comme ils devaient l'être — avaient-ils les arts de la vraie civilisation?)
accroissemens successifs de la populat. et du territoire — par quels moyens?
(asyle, guerres, position de Rome vis-à-vis des peuples voisins — enlèvement des Sabines — guerre contre les Céniniens, Antemnates, Crustuminiens, Sabins — incorporation des vaincus — colonies à leur place.)
Sabins reçus dans Rome — Tatius — guerre contre Véies.
(3 quartiers et 3 tribus, Ramnenses, Titienses, Luceres — quirites — pomœrium).
Institutions attribuées à Romulus, plus anciennes ou plus récentes — ses accroissemens, leur suite, sa mort.
Dissensions civiles — autorité du Sénat — décuries ou dictatures successives —

37. 717. opposition du peuple — Numa élu.
Caractère de Numa, influence exercée par lui — institutions religieuses et politiques à la fois — le serment — le calendrier — soins de l'agriculture — mort de Numa.

80. 674. Interrègne : Tullus Hostilius, son extraction, son caractère — guerres nouvelles — Albe détruite, habitans transportés à Rome, nouvelle extension de la ville — le mont Cælius y est enfermé. 2e fait gal important. Rome commence à dominer sur le Latium. Perte, superstition, mort de Tullus —

114. 640. Élection d'Ancus Martius — son origine — révolte des peuples du Latium et leur soumission singulière — conquêtes jusqu'à l'emb. du Tibre — Ostie — commencement de la navigat. chez les Romains — 3e fait général important. mont Aventin ajouté à la ville. — Lucius Tarquinius à Rome, tuteur des enfans d'Ancus — mort de ce dernier
1re intention manifestée de substituer l'hérédité à l'élection.

137. 617. Tarquin l'ancien élu Roi — sénateurs tirés des Plébéiens — pourquoi? traités rompus, ligues contre les Romains — Latins, Sabins, Étrusques défaits. centuries de cavaliers doublées — Attius Nævius — ambition et empiétemens du Roi — 1er développ. de l'industrie et des arts — mouvement remarquable, grands travaux de Tarquin — murs en pierre, portiques, cirque, égouts — Capitole commencement de la civilisation des Romains. — Tarquin assassiné.

176. 578. Servius Tullius — sa naissance — son élévation — son mariage — nouveaux empiétemens et succède à Tarquin sans élection — élu ensuite après des conquêtes — règne le plus remarquable. nouvelle extension de Rome — comprenant au delà des monts Quirinal, Viminal, Esquilin mur de Servius Tullius — modificat. importantes dans la constitution — le Cens — 80,000 citoy. — 4 tribus urbaines — 17 ou 26 rustiques — nations confondues — desseins

226. 534. secrets de Servius — Rome à la tête des villes du Latium — temple à Diane sur l'Aventin. mort de Servius assassiné par son gendre.

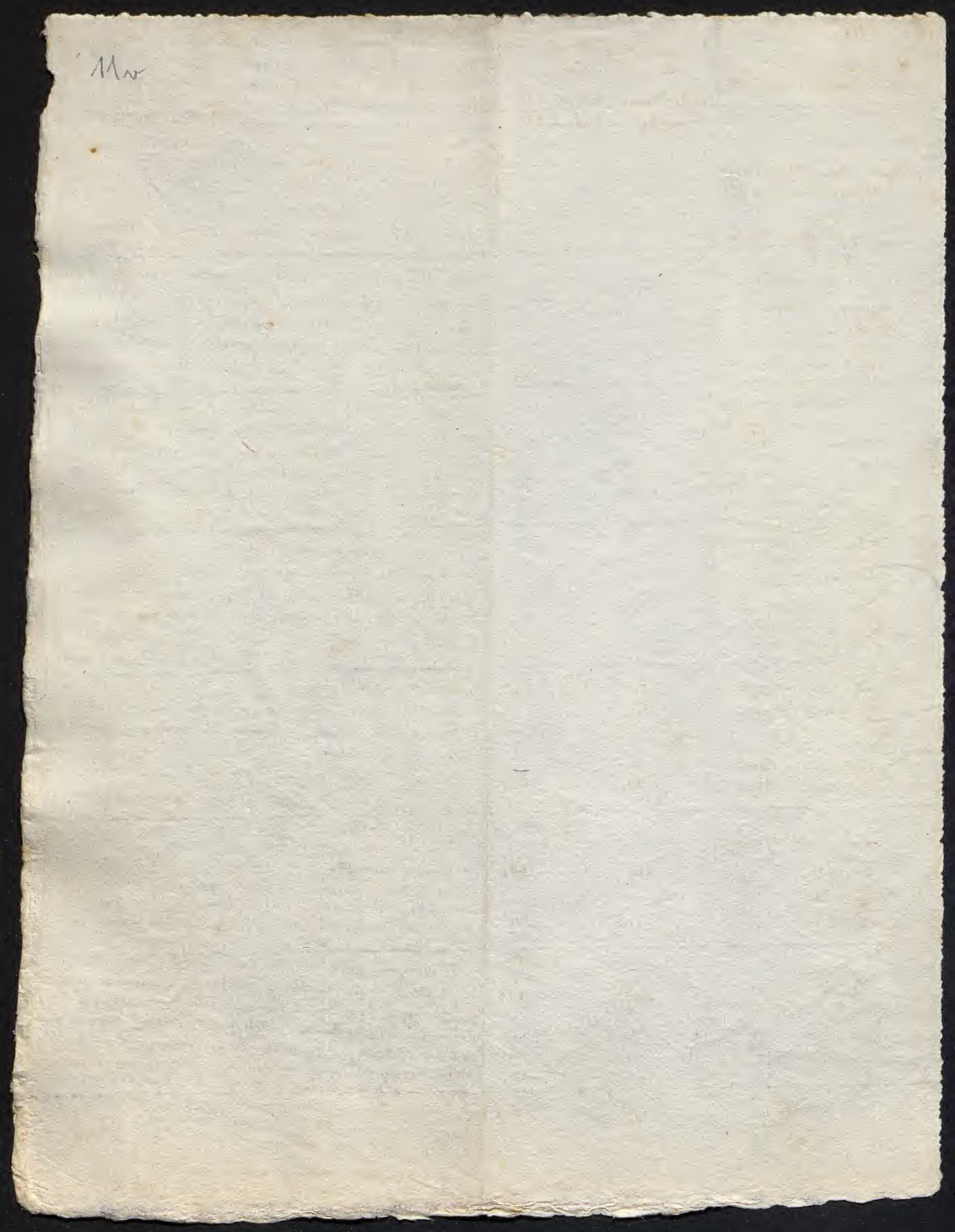
11v

220 — 534. Tarquin le Superbe, circonstances qui le mirent sur le trône et qui l'y maintinrent — véritable usurpation de tous les droits, liberté intérieure, indépendance extérieure menacées ou compromises — guerres, alliances étroites avec les voisins, Latins et Volsques principalement — Templ. Jov. Lat. feriae Lat. nouveau caractère et tendance nouvelle du gouvernement — despotisme en plus militaire et despotique — mesures violentes contre l'aristocratie, peuple lui-même peu à peu aliéné au

245 — 509. tyran — conspiration des Patriciens, Lucrèce, la royauté abolie.

Résumé de la 1re Période — marche et progrès général des choses tant à l'intérieur qu'à l'extérieur ; forces de Rome, situation des esprits, nature des relations avec les voisins, état du Latium, à la fin de cette Période.

2e Période : depuis l'expulsion des Rois jusqu'à la prise de Rome par les Gaulois — 120 ans —

Changement dans la forme du gouvernement — à quoi se réduisit-il d'abord ? 2 Consuls, leur pouvoir, condition et formes de leur élection annuelle — résultat de cette révolution, triomphe de l'aristocratie Romaine.

Effet nécessaire de cet état de choses, périls en présence — élection du droit d'appel (Lex de provocatione) laissé au peuple.

Suites de la révolution à l'extérieur — guerre pour l'indépendance contre Porsenna, R. de Clusium et Tarquin — ~~[illegible]~~ —

Brutus et Tarquin Collatin, Valerius Poplicola, Lucretius, Horatius Cocles, Mutius Scaevola, Clélie.

Guerre contre les Sabins — émigration d'App. Claudius de Régille —

251 — 503. P. Postumius Tt. — Agrippa Menenius — institution de l'ovation.

Latins soulevés contre la métropole — Volsques, Herniques ligués avec eux, Rome menacée de toutes parts —

: situation intérieure de la République, troubles civils — leurs causes — rapports de créanciers et débiteurs, de patrons et clients — usures énormes — oppression des Plébéiens par les Patriciens — débiteurs véritables serfs (Nexi).

Agitation parmi le peuple, portée aux prises — abolition des dettes demandée par les Plébéiens, soulèvement, anarchie — Institution du Dictateur ou

256 — 498. magister populi — T. Lartius, Q. Cloelius CC. formes de la nomination — Lartius 1er Dictat. nommé par son collègue — autorité absolue de ce chef de l'État — durée de son pouvoir — lieutenant du Dictat. ou Magister Equitum — Sp. Cassius Viscellinus le 1er.

257 — 497. Trêve avec les ennemis — guerre nouvelle, 2e Dictat. A. Sempronius — victoire du lac Régille — les fils de Tarquin tués — il meurt à Cumes peu après.

Conséquences de la mort de Tarquin, dans l'intérieur de Rome — l'aristocratie tyrannise ouvertement le peuple — résistance de celui-ci — violences d'Ap. Claudius,

259 — 495. séditions renaissantes — guerre — P. Servilius, Volsques défaits par lui, nouveaux mouvements, nouveaux artifices du Sénat à l'approche du danger extérieur — Manius Valerius (frère de Poplicola) Dictateur contre les Sabins, Eques et Volsques vaincus par lui. le Sénat refuse de tenir les engagements du Dictateur — violents troubles à Rome

261 — 493. et dans l'armée — elle se retire sur le Mont Sacré, Sicinius Bellutus à leur tête — suites de cette révolte — état déplorable de Rome, travaux, communicat. interrompus, territoire ravagé — négociation, garanties réclamées par le peuple, création d'assemblées particulières et de Tribuns du peuple choisis dans les Plébéiens — pouvoir des Tribuns, droit de veto illimité, inviolabilité (Lex Sacra) durée de cette magist., nombre d'abord indéterminé — fut garantie comme les Consuls et Questeurs magistrats [illegible].

Contrepoids dans la machine de l'État — tendance nouvelle — mais mal réglée — état de guerre légale — invasions successives du peuple sur les privilèges des Patriciens.

Création des Ediles ouvrage des Tribuns — leurs fonctions jusqu'à la partie de celles des Consuls.

262 — 492. Famine, ses causes, les Tribuns agitent le peuple, ils le convoquent illégalement — cette illégalité sanctionnée par une loi — des lors croissent d'étendue les comp. de [illegible] assemblées particulières du peuple, sous la présidence des Tribuns, ~~[illegible]~~

263 — 491. Question agitée dans le Sénat, Tribuns appelés — avis de C. Marcius Coriolanus — le peuple assemblé — confusion — sentence prononcée par le tribun Sicinius, non ratifiée par l'assemblée — Coriolan assigné à 27 jours devant le peuple —

Conduite prudente du Sénat — graine de bon pain — Tribuns ramenés un instant — Coriolan renvoyé devant le peuple par un Sénatus-Consulte.

Comices convoqués par Tribus (Comitia Tributa) — mode nouveau, régularisation des assemblées du peuple — forme de ces assemblées — droit d'y traduire les Patriciens —

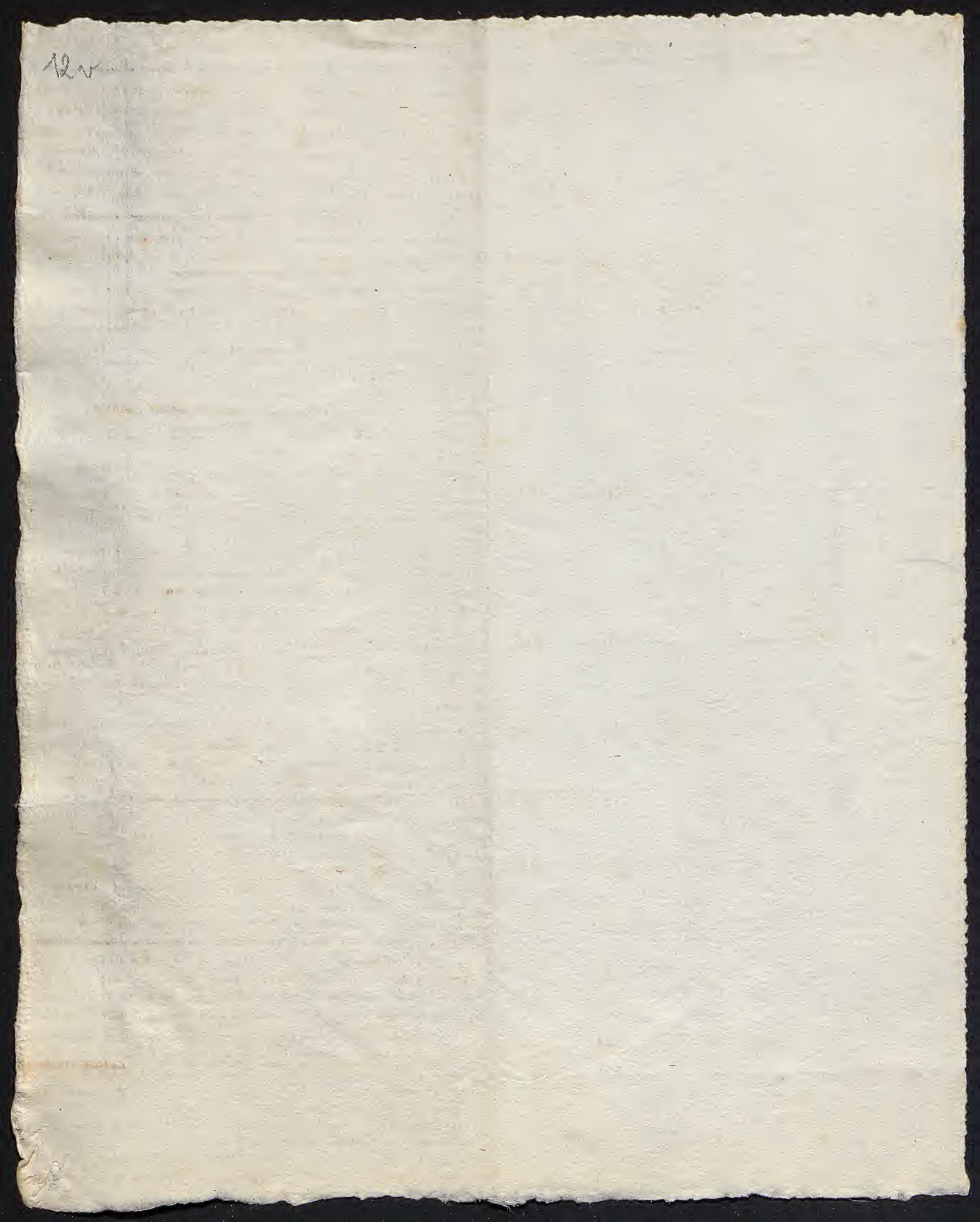
12v

13.

Coriolan s'exile - suite de cet évènement - guerre, succès des Volsques,
266 - 488. fermeté du Sénat, bientôt ébranlée - Coriolan ne cède qu'aux sentimens
de la nature - nombreuses invraisemblances dans les historiens.
Victoires temporaires sur les Volsques, les Eques, les Herniques -
268 - 486. Entreprise de Sp. Cassius V. (C. III) - il semble vouloir reprendre
les plans des Rois - propositions plus ou moins anarchiques.
[Droit de cité aux Herniques - partage de leur territoire arbitraire et illégal -
proposit. de la loi agraire, rejetée d'abord et pourquoi? vives alarmes
du Sénat et des Patriciens - nouvelle proposit. nouvelle tentation plus hardie et
moins légitime - soupçon contre Cassius - opposition de ses collègues (Procul. Virg.)
et des Tribuns - C. Rabuleius - le Sénat s'empare de ses idées pour en prévenir
l'effet]
269 - 485. Promulgation de la loi agraire - condamnation de Sp. Cassius -
temporisation des Consuls et du Sénat - consternation du peuple et des
Tribuns - nouvelle guerre contre les Eques et les Volsques unis aux Véiens -
273 - 481. C. Maenius Tribun du peuple, suivit le précédent - lutte nouvelle -
[opposition aux levées - singulier moyen employé par les Consuls - moyen moins
funeste et plus efficace, division des Tribuns, opposition d'Icilius neutralisée -
les soldats refusent de combattre - l'Etrurie armée presque entière - les Romains
longtemps retranchés dans leur camp demandent le combat - bataille sanglante,
274 - 480. Cn. Manlius tué - M. Fabius refuse le triomphe - danger de Rome, union
du peuple et du Sénat.]
Rome excite parmi ses voisins une inquiétude générale - le Sénat refuse
de rien céder au peuple - Caeso Fabius (C. III) commencement de la popularité
de cette famille - les 306 Fabius et leur histoire fort peu vraisemblable -
277 - 477. revers de T. Menenius et de Sp. Servilius - nouveaux troubles après la guerre.
278 - 476. [T. Menenius cité par les Tribuns - son sort - Sp. Servilius acquitté -
des guerres nouvelles surviennent et arrêtent les Tribuns, Véiens et Sabins, Volsques
et Eques - paix et désordres intérieurs - L. Furius, C. Manlius, cités au sortir du
281 - 473. consulat par Cn. Genucius, tribun, trouvé mort au jour du jugement, consterna-
tion du peuple et de ses chefs - le Sénat en abuse, son injustice tourne contre
lui.]
Volero Publilius - son appel au peuple - suites graves - Volero Tribun,
Il demande que les Tribuns soient nommés dans les C. Tribut. (Lex Publilia)
283. 471. les raisons - longs débats - il est continué et reproduit sa loi.
[Laetorius collègue de Volero - Ap. Claud. et T. Quinctius Barb. Coss.
caractères de ces hommes, lutte terrible - politique du Sénat dans le choix des
Consuls. Violence d'Appius, modérat. de son collègue et du Sénat. La loi passe,
ses conséquences étendues, les Patriciens, de plus, écartés des assemblées popul.]
Droit de proposition donné aux Tribuns - de législation au peuple - grande
irritation de part et d'autre - les troubles continuent - les deux partis
s'entrechoquent plus violemment que jamais - la loi agraire, Ap. Claud.
[les Volsques et les Eques révoltés - l'armée se laisse vaincre sous Ap. Claudius,
elle est décimée - reprise de la loi agraire sous le consulat favorable de
284. 470. L. Valerius et de Tib. Aemilius - Ap. Claudius s'y oppose avec fureur - il est
cité par les Tribuns M. Duilius et C. Sicinius, scène fort remarquable -
mort d'Ap. Claudius, soupçons -]
Nouvelles attaques des Eques, des Sabins, surtout des Volsques - retardées
286 - 468. seules la violence du peuple - prise d'Antium, une colonie y est envoyée,
le peuple n'est point satisfait - la guerre continue contre les Eques - Cens
289 - 465. à Rome (Q. Fab. II - T. Quinctio Barb. III) 104,214 civ. Cap. praeter
orbos orbasque Tit. Liv. III, 3 sub fin. - l'armée Rom. assiégée dans son camp
l'année suivante, T. Quinctius proconsul à la tête des alliés (Lat. Hern. Antiat.)
la délivre -
Ravages des Volsques et des Eques impunis, peste effroyable à Rome,
291. 463. les alliés vaincus, mort des Consuls (L. Aebutius, P. Servilius) et d'un gr.
n. d'illustres personnages; intrigues, la peste cesse - L. Lucret. T. Vetur. Coss.
292. 462. les ennemis vaincus. Désordres intérieurs - C. Terentillus Arsa Tribun -

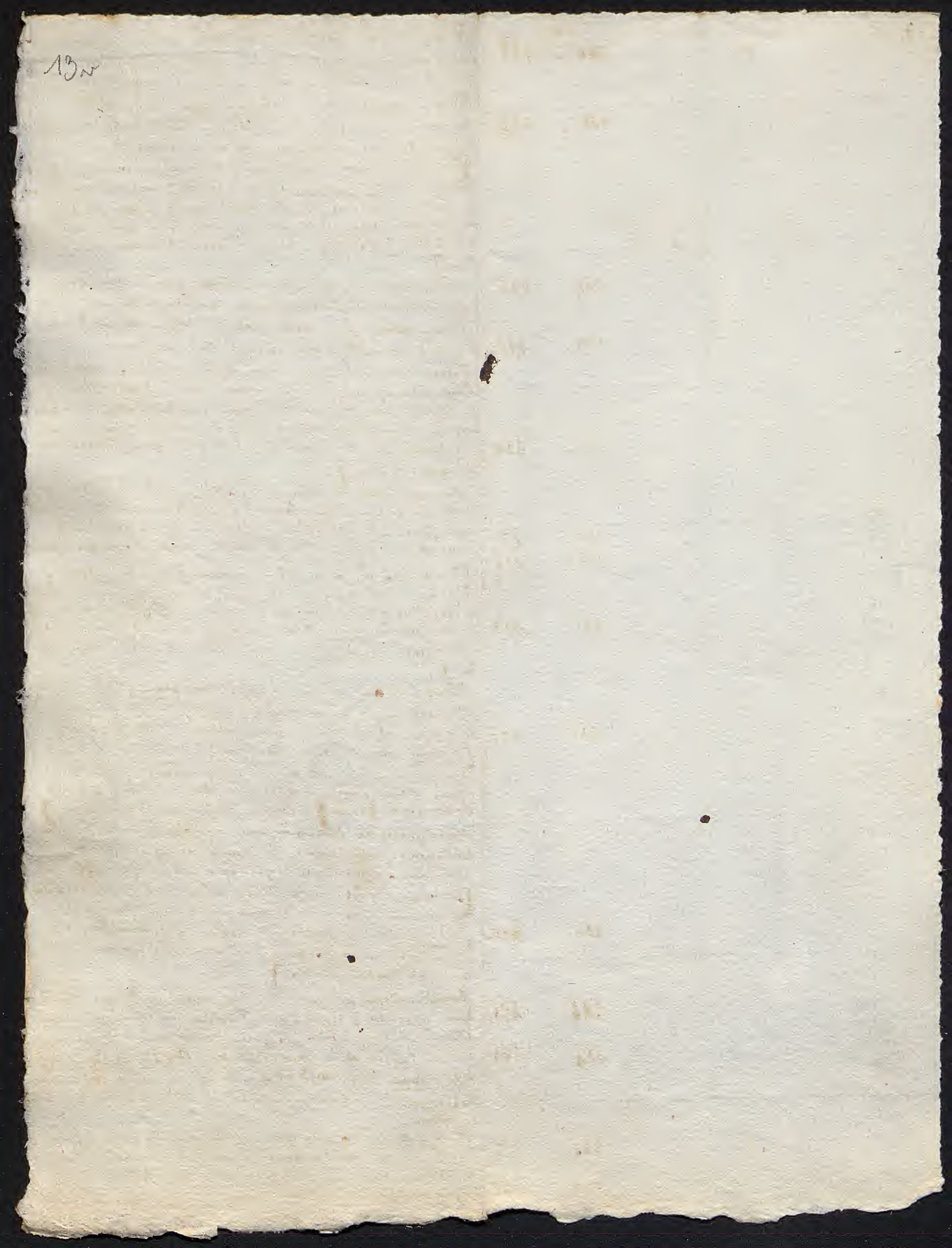
13v

14.

Denys d'Halicarn. X, init.
Tite-Live III, § 44.
(differ. princip. entre les deux récits sur la prop. de Terentillus)

292 – 462.

1res attaques contre l'autorité illimitée des Consuls, proposition de C. Terentillus au peuple, en leur absence. lutte nouvelle entre les deux ordres – développement très remarquable de la politique du Sénat et de l'aristocratie – moyens employés tour à tour –

[Tribuns divisés, motion ajournée à l'arrivée des Consuls, abandonnée par Terentillus après le triomphe de Lucretius, reproduite l'année suivante par le collège entier des Tribuns, A. Virginius à la tête – prodiges – explication intéressée – menaces de guerre – les Tribuns empêchent la levée des troupes et les patriciens la tenue des Comices tributes pour la loi – violences – Caeso Quintius accusé devant le peuple, sa cause défendue par les Patriciens et son père – 1er ex. de Cautions – il s'exile, amende contre son père – nouvelles manœuvres des jeunes Patriciens – colère des Tribuns.]

293 – 461.
Publ. Volumnio
Ser. Sulpic. Cff.

294 – 460.
C. Claudio
P. Valerio Cff.
(L. Quintius Cinc.)

/ Danger imminent pour l'indépendance de la République – attaque imprévue des Sabins Ap. Herdonius – conduite des Tribuns et du Consul Valerius – concessions – secours de Tusculum – mort de Valerius – L. Quint. Cincinnatus à sa place – fermeté du nouveau Consul – tactique nouvelle contre la loi proposée –

[Menaces de Cincinnatus contre les Tribuns et les Plébéiens – Tribuns effrayés, peuple contenu, Sénat médiateur – les demandes relatives à la continuation des Tribuns éludées – nouvelles guerres contre les Eques et les Volsques à Antium et à Tusculum – victoires – réélection des Tribuns. Ils sont continués pour une 4e année – Cons. nouveau, 10e lustre.]

295 – 459.
Q. Fabio Vibul. III.
L. Cornelio Malug.

296 – 458.
L. Minucio
C. Nautio Cff.
(Q. Fabius

Les Consuls demandent du temps pour examiner la loi – cependant les Eques et les Sabins attaquent – Minucius assiégé dans son camp – délivré par Cincinnatus (4e dictateur) – délai nouveau pour la loi – guerres nouvelles –

[beau récit de Tite-Live sur l'expédit. de Cincinnatus. 26-30. les manœuvres habiles autant que promptes – Eques passent sous le joug – couronne d'or décernée au vainqueur par les soldats – abdication de Minucius – loi retardée par la guerre, Tribuns continués – mouvement du peuple calmé par l'attaque subite des Eques et des Sabins, par les comices et l'influence de Cincinnatus et la fermeté du Sénat – demande des Tribuns pour l'accroissement de leur nombre accordée, 10 nouveaux nommés sur le champ, 2 dans chaque classe (T. L. 30.)]

297 – 457.
Q. Minucio
C. Horatio Pulv.

Causes probables de l'accroissement du nombre des Tribuns – utilité et inconvéniens de cette mesure – restrictions du Sénat – affaire du mont Aventin, nouveaux troubles, nouvelles tentatives des Tribuns pour l'amélioration du sort du peuple et l'affaiblissement du pouvoir des Consuls – nouvelles oppositions.

[Pourquoi la loi paraît-elle abandonnée? le Tribun Icilius, son caractère, son éloquence, ses entreprises heureuses et habilement conduites – sa demande pour le mont Aventin – retard et violence des Consuls – union des Tribuns cimentée pour l'avenir – concession forcée du Sénat, le mont Aventin donné au peuple, le droit de convoquer le Sén. est usurpé par les Tribuns – nouveaux Consuls, Tribuns continués – la loi Terentilla reprise avec vigueur, interrompue par la guerre contre les Eques – ~~[illegible]~~ dureté des Consuls dans le recrutement, opp. des Tribuns – pour la 1re fois ils citent les Consuls devant le peuple, troubles violens – procès d'abord suivi, puis abandonné – loi agraire et loi Terentilla reproduites à la fois, fortement appuyées dans l'assemblée du peuple – L. Siccius Dentatus (son discours pour la loi agraire, scène fort intéressante dans Denys d'Halic. lib. cit. ad hunc annum 299.) Icilius fait renvoyer l'assemblée au lendemain – intrigues des patriciens – tumultes effroyables dans l'assemblée, dissoute par les jeunes nobles à la tête desquels trois familles (Cloelia, Sempronia, Postumia) – ceux-ci cités et condamnés à l'amende sans opposition, devant le peuple – on marche aux ennemis – butin vendu au profit du Trésor, sujet d'accusation contre les Consuls au sortir de charge – ils sont condamnés à l'amende.]

298 – 456.
M. Valerio
Sp. Virginio Cff.

299 – 455.
T. Romilio
C. Veturio.

300 – 454
Sp. Tarpeio
A. Aterio sub Terminio.

L'avantage resté aux Plébéiens et aux Tribuns, l'égalité commence à être reconnue en principe, l'esprit de liberté se développe de plus en plus, la loi Terentilla passe avec de nouvelles modifications – on s'occupe de l'exécution

[loi sur les amendes contre la violation des pouvoirs publics – taux déterminé – discussion dans le Sénat sur la loi Terentilla – idée d'une législation écrite et complète adoptée – difficultés sur l'exécution – moyen terme, on nomme préalablement 3 députés pour faire des recherches sur les lois des villes Grecques – Sp. Postumius

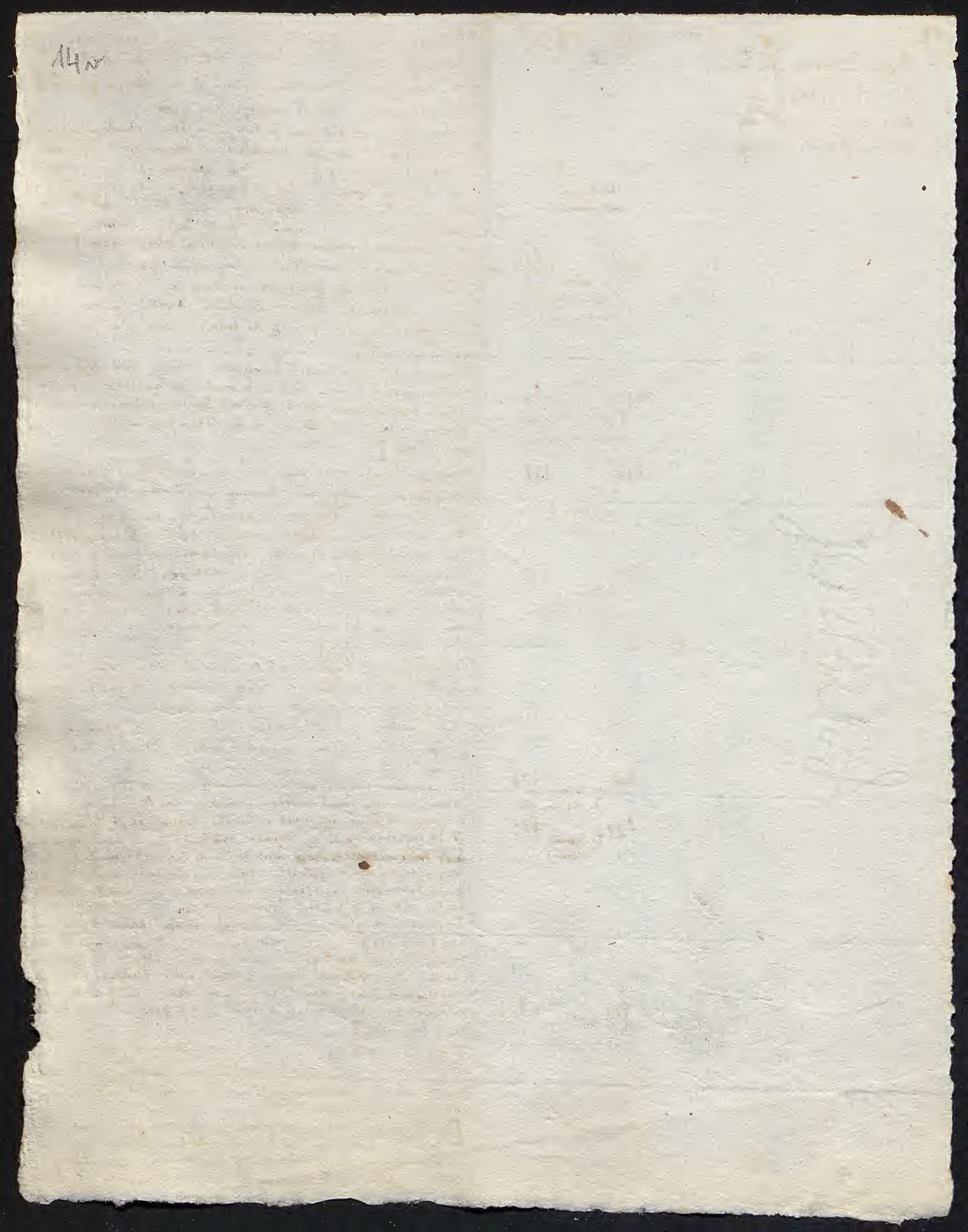

15.

Denys d'Halic. X, sub fin.
Tite-Live III – 31 sqq.

301 – 453 – P. Curiatio (ou Horatio) Sex. Quintilio Coss.

A. Manlius, Ser. Sulpicius – le Sénatusconsulte confirmé par un Plébiscite – doutes élevés sur la réalité de l'ambassade à Athènes par J. B. Vico et Bonamy, raisons qu'on peut leur opposer – dissensions suspendues sous le Consulat et le suivant – famine et peste, morts illustres, l'un des Consuls, 4 Tribuns &c. – l'année tranquille troublée par les mêmes fléaux – les ambassadeurs de retour sous le Consulat suivant.]

302 – 452 – C. Menenio, P. Sestio Coss.

Nouveaux délais du Sénat vaincu par l'opiniâtreté des Tribuns et par l'appui soudain que leur prête Ap. Claudius – élection des Décemvirs – double faute dont les conséquences longues et graves – ils sont tous pris dans l'ordre des Patriciens et revêtus d'une autorité illimitée, tous autres pouvoirs cessant –

[les Consuls renvoient l'affaire aux Consuls désignés Ap. Claudius et T. Genucius – ceux-ci trompent leur espérance et celle des Patriciens, en prônant la Constitution, raisons probables de cette conduite – applaudissemens du peuple, inquiétude du Sénat – résolution définitive confirmée dans les Comices par centuries – pouvoir des Décemvirs, unique restriction – les Tribuns demandent vainement qu'une partie d'entre eux soient Plébéiens – Décemvirs élus – Ap. Claud. T. Genuc. P. Sestius, Sp. Postumius, Ser. Sulpic. A. Manlius, T. Romilius, C. Julius, T. Veturius, P. Horatius ou Curiatius – conjectures sur les causes de leur nomination et sur la marche des événemens relatifs à la conclusion de la loi Terentilla – faction puissante dans le Sénat, ses vues et son but –]

303 – 451 – Décemv. ann. I.

Forme nouvelle du gouvernement – ses premiers résultats – dix tables de loi dressées et acceptées – le Décemvirat prorogé – ~~[illegible]~~ – dans quel but et par quels moyens? nouv. Décemvirs?

[les Décemvirs exercent le pouvoir exécutif sans appel, remplacent le Sénat et le peuple, rendent la justice – constitution intérieure de leur collège – président – alterné – leur modération – cependant ils flattent le peuple, ex. de déférence pour lui – leur travail proposé aux regards et à la censure du public – adopté par le Sénat et par le peuple en Centuries – influence d'Ap. Claudius – ses insinuations au peuple – la continuation du Décemvirat demandée – motifs divers de cette demande et de son acceptation par le Sénat et par le peuple – intrigues de part et d'autre – manœuvres adroites d'Appius – grands caractères écartés – élus à la dévotion d'Appius – Ap. Claud. Q. Fabius Vib. M. Cornelius Maluginensis. M. Sergius – L. Minucius – T. Antonius – Man. Rabuleius – Q. Poetilius – Caeso Duilius – Sp. Oppius – opinion de Denys d'Halic. sur les 3 derniers.]

304 – 450 – Décemv. ann. II.

Véritable oligarchie dans Rome – Ap. Claudius jette le masque – le Sénat et le peuple opprimés – conséquences intérieures et extérieures de cet ordre de choses – guerre aux portes – vains efforts de quelques sénateurs, faiblesse ou corruption du grand nombre – mécontentement dans le peuple – opposition tacite de l'armée – Décemvirs battus – sédition dans Rome, rapidement propagée au dehors, ses causes et ses effets – nouvelle retraite sur le mont Sacré –

[Pacte secret entre les nouveaux Décemvirs, ils entrent en charge aux Ides de Mai, appareil de terreur, toutes formes tutélaires écartées – véritable tyrannie – corruption, suite nécessaire – conduite et sentimens du Sénat, agitation du peuple – la tyrannie prend le caractère d'une oligarchie permanente, soutenue par une faction des Patriciens – 2 Tables nouvelles ajoutées, loi prohibitive des alliances entre les deux ordres – les Décemvirs se continuent

305 – 449 – eux-mêmes au moyen de la terreur générale – vexations et violences toujours croissantes, retraite d'un grand nombre de citoyens à la campagne et dans les villes alliées – comparaison de la situation de Rome à cette époque avec celle où elle se trouva lors de l'expulsion des Rois sous le second Tarquin – extrême affaiblissement de la République – les ennemis saisissent l'occasion – Latins et Eques attaquent sur deux points différens – consternation des Décemvirs, ils finissent par convoquer le Sénat – conduite à tenir? scène extrêmement intéressante – L. Valerius Potitus – M. Horatius Barb. avis sage de C. Claudius – autre opinion – avis contraire et commandé de L. Cornelius Malug. violente opposition des défenseurs de la justice et des droits du peuple – nouveaux attentats des Décemvirs – le Sénat faiblit et

Denys d'Halic. XI, ab initio ad finem et libri et totius, quod superest, operis.
T. Liv. III – ~~XXXVIII~~
c. 38 sqq.

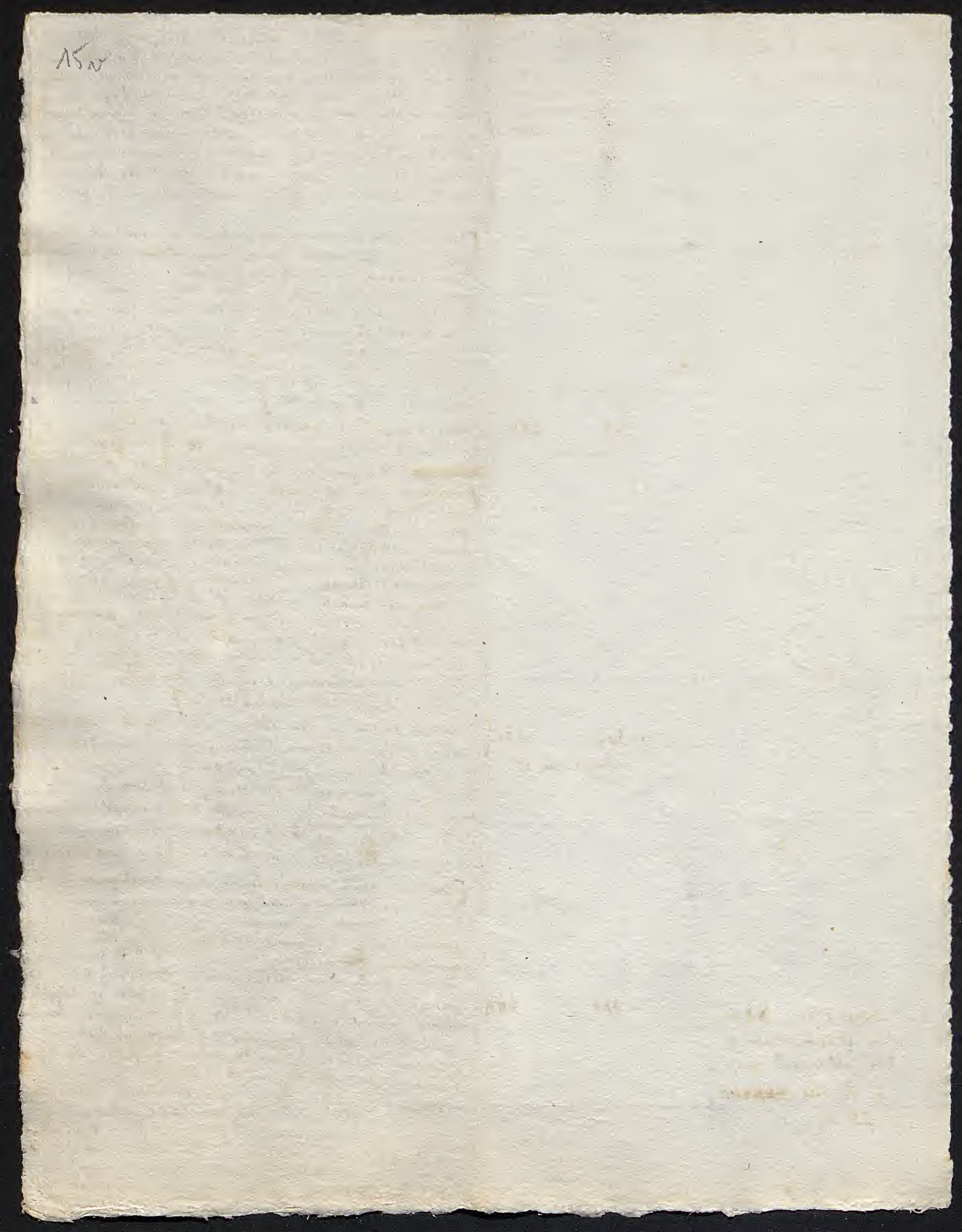
15v

16. / Denys d'Halic. XI –
T. L. III – 42 44.

par quelles causes ? divers partis que prennent les bons citoyens – Secrètes conspirations. Le recrutement s'opère – moyens employés par les décemvirs pour s'attacher le soldat. leurs mesures contre le double danger qui les menace soit dans Rome, soit au dehors. Ap. Claud. et Sp. Opp. dans la ville, les autres se partagent contre les Sabins et les Eques – ils sont défaits sur les deux points et forcés à la retraite – effet de cette nouvelle à Rome, beau trait de patriotisme et d'esprit national – cependant les décemvirs mettent le comble à l'indignation dans la ville et dans l'armée – Mort de L. Siccius Dentatus au camp contre les Sabins (Denys – p. 706 – 709 – éd. Leips. 1691 – T. Liv. l. 43 –) Mort de Virginia dans Rome (Denys – pp. 709 – 719 – T. Liv. ll. 44 – 44 –) Virginius se rend à l'armée – Séditions – troupes soutenues par Valerius et Horatius devenus chefs du peuple, le Sénat s'assemble – révolte dans l'armée contre les Eques qui vient s'emparer de l'Aventin – elle se donne 10 chefs – cet exemple suivi par l'autre armée qui rejoint la 1re – organisation d'un gouvernement militaire sous la présidence de M. Oppius et de Sext. Manilius (Manlius) – agitation du Sénat qui ne décide rien – les troupes et le peuple se retirent sur le mont sacré –]

in servitutem asserere – assertor –
secundum libertat. postulat. vindicias –
Vindicias dare secundum lib.
vindicare
vindex
spondere
decernere vindicias
sec. servitutem –

Les décemvirs abdiquent – le Sénat traite avec le peuple par Valerius et Horatius – le gouvernement rétabli dans la forme

306 – 448 –

précédente – Tribuns et Consuls élus – garanties et concessions importantes accordées au peuple – droits civils reconnus et consacrés par les XII Tables – dans quel sens est jusqu'à quel point ? [illegible]

[temporisation des décemvirs et des Consuls – leur abdication entre les mains du Sénat – Valer. et Horat. députés au peuple, son allégresse, ses réclamations, sa fureur contre les Décemvirs apaisée par les députés – il est ramené sur l'Aventin – Tribuns créés sous les auspices du grand-Pontife : Virginius, Numitorius, Icilius, Sicinius, Duilius etc. – 2 plébiscites provoqués par les tribuns – amnistie, Interrex, création des Consuls (cum provocat.) – triomphe du peuple qui se profite de sa victoire avec l'aide des consuls nouveaux. autorité des Plébiscites sanctionnée (Lex Horatia). droit d'appel consacré à jamais – tribuns, édiles, juges revêtus de l'inviolabilité (doute de Tite-Live). tous ceux dans les Comices centuries – règlement sur le Consulat. et la garde des Senatus-Consultes.

L. Valer. M. Horat.
Coss.
Ut quod tributim plebes jussisset
populum teneret –
Ne quis ullum magistrat. sine
provocat. crearet etc – (les dictateurs ?)
Ut qui Tribunis plebis, aedilibus,
Judicibus, Decemviris nocuisset,
ejus caput Jovi sacrum esset etc –

Ainsi les bases de la Constitution mieux affermies que jamais – droit d'opposition rendu au peuple – part dans la législation définitivement et légalement réglée – les forces devenues égales, mais non pas les droits – la lutte doit se prolonger, seulement les conquêtes du peuple plus rapides –
Tout le pouvoir exécutif encore dans les Patriciens – distance et séparation des deux classes non seulement subsistante, mais confirmée dans les lois des XII Tables – les lois, simples règlements civils et judiciaires, sans rapport à l'état politique – gravées sur l'airain et exposées publiquement –]

Punition des décemvirs, vengeance du peuple – modération habile des Tribuns – Victoires sur les Eques et les Sabins – popularité des Consuls odieuse au Sénat + – Situation des esprits à cette époque remarquable – [illegible] – dangers de la République –

+ à nouveaux coups portés à ce corps –

[Ap. Claudius cité devant le peuple par Virginius – fortement défendu par les siens – abandonné, se met en prison – Caractère de ce personnage – Oppius accusé par Numitorius – sa fin – Sort des autres décemvirs – biens confisqués – sort de M. Claudius – effroi du Sénat calmé par une déclaration de Duilius – plaintes sur la conduite des Consuls – Valerius contre les Eques et Volsques, Horatius contre les Sabins – leur sage temporisation, ses causes, ses conséquences – ennemis partout défaits – le Sénat refuse le triomphe qui est décerné par les Tribuns et par le peuple – suites de cet exemple – projet pour continuer les magistrats Tribuns et Consuls – ses dangers – combien les esprits encore neufs et inexpérimentés – combien la constitution encore indéterminée et changeante – le temps seul remède –

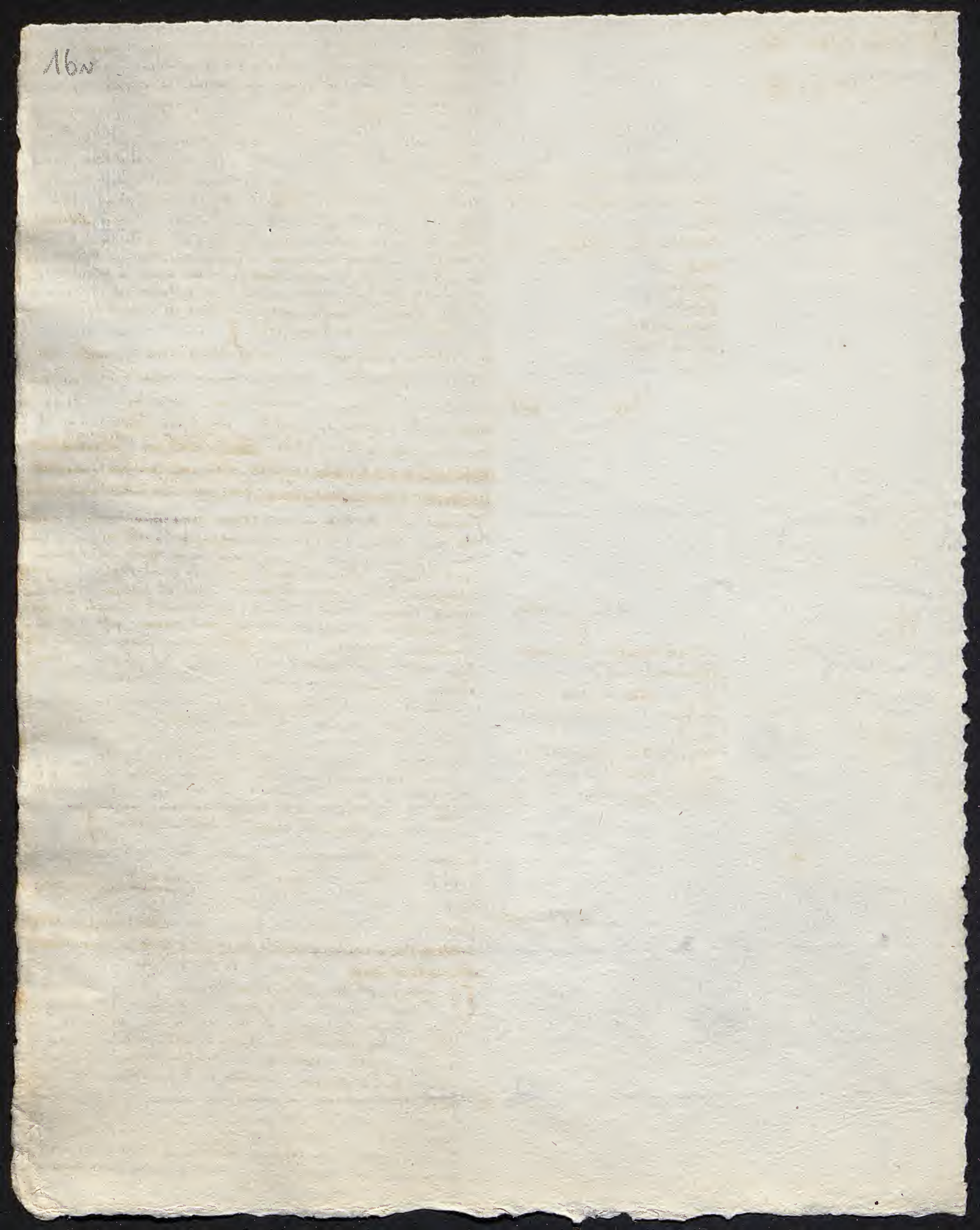
16v

17. Denys d'Halic. XI fin.
Tite-Liv. III. 64 sqq.

Duilius de concert avec les consuls fait échouer le projet de ses collègues - il fait nommer 5 nouveaux tribuns auxquels il laisse l'élection des cinq autres - manœuvre habile, mais peu légale, surtout peu légitime - illégalité formelle, 2 des tribuns patriciens et consulaires - Sp. Tarpeius, A. Aterius - cause probable de la conduite de Duilius - modifications qui paraissent avoir été introduites à cette époque dans l'organisation et les conditions du tribunat - nouveaux consuls - L. Trebonius - appro... loi Trebonia - premiers symptômes de la nouvelle lutte entre les ordres sous le consulat suivant - la faction des jeunes patriciens recommence ses attaques, le peuple se plaint de ses tribuns - troubles imminens -]

2e lacune dans Denys d'Halic.

307 - 447 - Lar. Herminio, T. Virgin. Css.

308 - 446 - M. Geganio, C. Julio Css.

Le choc entre le Sénat et les tribuns, entre les prétentions des patriciens et celles des plébéiens recommence : T. Quintius Capitolinus, son caractère ; partis qui divisaient le Sénat à cette époque ; nouvel exemple de patriotisme donné par le peuple ; combien d'un autre côté ce même peuple était généralement cupide ?

309 - 445 - T. Quintio IV, Agr. Furio Css.

[Eques et Volsques aux portes, opposition au recrutement. discours de Quintius Capitolinus au peuple et son effet - bataille - point de triomphe et pourquoi ? affaire des Aricini et des Ardeates - P. Scaptius -]

Denys reparaît -

Les tribuns passent de nouveau de la défense à l'attaque ; proposition de Canuleius ; peut-être dès lors seconde proposition sur le consulat ; véritables causes de ces deux motions, contraste entre la situation intérieure de la République et la force relative des partis ; progrès sensible de l'esprit de liberté ; politique du Sénat - innovat. dans le gouv.

Denys d'Halic. finis cet. XI lib.
Tite-Liv. IV, 1 sqq.

310 - 444 - M. Genucio, C. Curtio Css.

[Le tribun C. Canuleius - connubia patrum cum plebe - rogation des 9 autres tribuns ou de 9 tribuns, C. Furnius opposant - (Denys) triple menace de guerre vraie ou supposée - scènes violentes entre les consuls et les tribuns - arguments des 1ers selon Tite-Live. sous quel point de vue ils envisageaient les deux lois proposées, particulièrement celle des mariages ? combien la distinction entre les deux ordres était profonde ? pourquoi confirmée par la loi décemvir. - conjectures. discours de Canuleius, ses raisons spéciales : point de vraie liberté sans l'égalité civile, progrès naturel et nécessaire des Etats, développement des institutions, extension des droits, enfin souveraineté du peuple et les conséquences inévitables - jugement sur ce discours, sous le double point de vue critique et politique - Loi Canuleia portée - espoir du Sénat déçu, nouvelles oppositions des tribuns auteurs de l'autre loi - conciliabules secrets des sénateurs, moyen terme - Tribuni militum consulari potestate - différ. entre Denys et T. L. sur le nombre et sur quelques autres circonstances - comices pour l'élection, 3 patriciens nommés, peut-être effet de la politique du Sénat - doutes de T. L. sur les vraies causes de cette innovation dans le gouvernement -]

Silence de Denys sur cette loi - lacune probable - il ne parle que de la seconde -

Nulle mention de ces deux disc. dans Denys -

Détails très invraisemblables chez Denys -

311 - 443 - Trib. mil. c. p.

Demi-conquête des plébéiens, pouvoir de la religion sur les esprits, rétablissement du consulat - Institution de la censure - affaires des Ardeates. Lagune

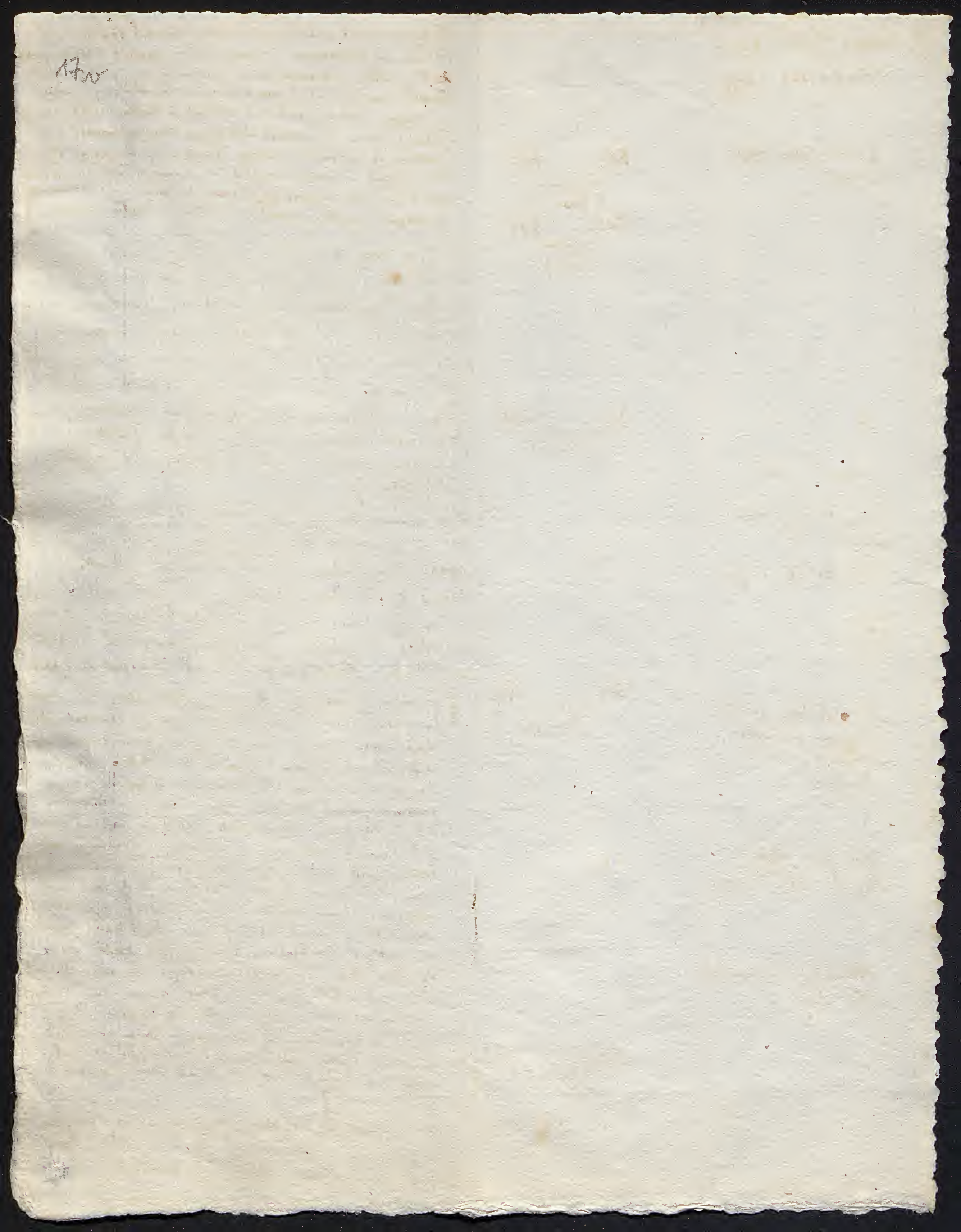

18. Denys d'Halic. de fin. ext. XI liv.

Tite-Live, IV, 7 à 44.

Denys s'arrête à cette année —

des Consuls et du Sénat, paix et tranquillité publique.

[Nouvelles traces de guerre, abdicat. volontaire des Tribuns M. — superstition mise en jeu — Consuls crées la même année — Censeurs — alliance avec les Ardéates renouvelée — nouveaux Consuls l'année suivante — situation intérieure et extérieure de la République — nécessité du Cens — multiplicité des fonctions Consulaires, complication des affaires de toute espèce et de l'administration g.ale de la République, nouvelles ... d'un grand progrès — proposition du Sénat p. la création d'une nouvelle magistrature patricienne, peut-être vues secrètes, peut-être admirable politique — élection de 2 Censeurs probabl. Consulaires Pap. Mugill. Sempr. Atratin. — dissention chez les Ardéates, guerre civile, Volsques et Romains appelés, victoire de ceux-ci, leur médiation et son caractère — triomphe de Geganius — administration ferme et juste de Quintius, plus illustre qu'un triomphe.]

L. Papirius Mugill.
L. Sempron. Atratinus Coss.
312 — 442
M. Geganio II.
T. Quintio V Coss.

Justice rendue aux Ardéates — Politique du Sénat envers les alliés — même obstination au voeu du peuple dans l'intérieur — les Tribuns M. C. P. déjà presque tombés en désuétude — famine, ses causes — grands désastres, Sp. Melius, ses intrigues, sa mort — C. Servilius Ahala.

[Colonie à Ardea — prétexte et tout à la fois habile mesure — ... inutiles des Tribuns du peuple pour obtenir des Tribuns M. C. P. au lieu de Consuls — Tumin. L. Minucius praefectus annonae — reproches mutuels du Sénat et du peuple — vraies causes des famines et des pestes fréquentes — mauvaise gestion de Minucius — Sp. Melius, sa popularité, ses projets, craintes du Sén. et — proposition de T. Quintius — L. Quint. Cincinnatus dictat. octogénaire — C. Servil. Ahala M. Equit. et tue Melius — apologie de ce meurtre par Cincinnatus — Aequimelium — réclamations vigoureuses de quelques Tribuns — ils obtiennent des Tribuns M. C. P. pour l'année suivante —]

315 — 439
316 — 438 —
T. Quintio Cap. VI
Agr. Menen. Coss.

Trib. M. C. P. II.

317 — 437 —
Quintius Mamerc. Aem.
L. Q. Cincinnat. C. fil.
L. Julius — T. M. C. P.

Défection des Fidénates, les Véiens reparaissent comme leurs alliés, guerre terrible, Rome commence à écrire les Véiens — inquiétudes de ses voisins au delà du Tibre — guerres successives

[ambassad. Rom. assassinés à Fidènes — Lar. Tolumnius Roi des Véiens — Consuls, victoire désastreuse, Mam. Aemil. Dictat. grands préparatifs de part et d'autre — Falisques pour la 1re fois — combat longtemps indécis — A. Cornelius Cossus, seconde dépouilles opimes — peste, tremblement de terre, Rome presque assiégée par les Fidénates et les Véiens — Q. Servilius dictateur — Fidènes prise par une mine — mouvement nouveau des Véiens et des Falisques l'année suivante, assemblée g.ale du peuple étrusque — Mam. Aemil. dictat. II — les projets de guerre des Véiens échouent —]

318 — 436
M. Geganius
L. Sergius Fidenas Coss.

320 — 434.
T. Julio II
L. Virgin. Coss.

321 — 433.
difficultés sur les Consuls de cette année

La durée de la Censure réduite par Mam. Aemilius. Caractère de ce grand homme — les Tribuns M. C. P. se multiplient mais inutilement — loi contre la brigue insuffisante — dangers au dehors — les Volsques tentent de plus grands efforts — intervention des Tribuns réclamée pour la 1re fois par le Sénat.

[Agrandissemens successifs de la Censure — Censura morum — ses graves inconvéniens — remède apporté par la dictature, mais insuffisant — vengeance ignoble des Censeurs C. Furius et M. Geganius — ses suites, grandeur d'âme de Mamercus — Tribuns milit. deux années de suite et tous Patriciens — causes diverses qui tendaient à exclure les Plébéiens malgré leur droit — Lex de ambitu in Veturium ...

Trib. M. C. P. III, IV.
322 — 432
323 — 434 —

18v

19. Tite-Live IV, 25-49.

324 — 430 — T. Quinctio, C. Julio Coss.

Cheparé après une vive opposition - S. C. pour les Comices Consulaires (distinction) - à l'approche des ennemis - Consuls - le Sénat veut nommer un Dictateur, pourquoi? opposition des Consuls - le Sénat en appelle aux tribuns, empressement de ceux-ci, dangereux exemple - A. Postumius Dictateur Tubertus magni viri, tout j'adjuge une campagne plus importante que les plupart des précédentes - bataille terrible, nombreux détails, ennemis vaincus et vendus. -]

Obstacles habituellement opposés par le Sénat à l'élection de Trib. M. au lieu de Consuls - alternatives de maladies et de guerres - les Véiens armant pour la 2e fois avec les Fidénates - guerre d'extermination - progrès de l'art militaire chez les Romains - nouvel élan de courage.

328 — 426 — L. Sergio, L. Papirio II. Coss.

329 — 425 — Trib. M. C. P. V.

[Consuls 5 années de suite 324 - 328 - incursion des Véiens - sécheresse et maladies, superstitions étrangères, S. C. à ce sujet - féciaux Romains mépris par les Véiens, En. de respect pour la foi des traités - avantage remporté par le peuple sur le Sénat, guerre décrétée par le 1er - 4 T. M. C. P. pour l'année suivante - ils sont battus par leur faute et le peuple demande un dictateur - scrupules religieux levés par les augures, Mam. Aemilius Dictat. III - A. Cornel. Cossus M. Eq. - les Fidénates se révoltent, terreur dans Rome - fermeté du dictateur - l'ennemi attaqué sur-le-champ - effroi momentané - freins ôtés aux chevaux par ordre du M. Eq. - Fidènes prise et pillée, sort des habitants - 2e En. de la guerre.]

Nouveaux moyens imaginés pour distraire le peuple de ses intérêts - indignation des tribuns - combien grande encore l'influence des Patriciens? efforts des Tribuns pour arriver à la suprême magistrature - encore éludés. Guerre malheureuse contre les Volsques - Sext. Tempanius, son courage et sa grandeur d'âme - nouvelles discordes, projets pour la création de 2 questeurs ajoutés aux anciens.

330 — 424
331 — 423 — Trib. M. C. P. VI, VII

332 — 422 — C. Sempronio Atrat., Q. Fabio Coss.

333 — 421 — Trib. M. C. P. VIII.

334 — 420 — Num. Fabio, T. Quinctio Coss.

[Jeux célébrés à Rome, encore un moyen de la politique du Sénat. Tribuns M. toujours patriciens - les tribuns haranguent, leurs reproches au peuple - leurs promesses, tout est mis en œuvre, 1re mention de solde aux troupes - ruse du Sénat - Comices Consul. en l'absence des chefs du peuple - grands préparatifs des Volsques, confiance aveugle des Romains - ils plient au combat, heureuse audace du décurion Sext. Tempanius - les 2 armées abandonnent leurs camps, de nuit - retour inespéré de Tempanius à Rome, avant le Consul - colère des tribuns, Postumius et Quinctius (v. a. 329) cités devant le peup. déposition de Tempanius, Postum. sont condamnés - Tempanius et quelques-uns de ses compagnons faits tribuns - l'année suiv. Trib. M. au lieu de Consuls - Sempronius accusé par le tribun Hortensius, défendu par Tempanius et ses collègues - leur générosité excite celle d'Hortensius - Consuls l'année d'après, guerre insignifiante contre les Èques - les Consuls demandent 2 nouveaux questeurs, les tribuns en veulent 2 pour le peuple, également inutiles des Consuls - troubles violents, interrègnes répétés - L. Papirius Mugillanus médiateur -]

Le Sénat pousse à bout les tribuns par son opiniâtreté à écarter leurs candidats - les tribuns recommencent à se perpétuer et à parler de loi agraire - ils sont gagnés par le Sénat - P. Postumius tué par les soldats. Esprit du peuple à cette époque, funestes maximes du Sénat - fléaux divers - les dissensions recommencent bientôt - les 3 Icilius tribuns du peuple parviennent à l'éclairer sur sa position et font substituer les Comices

20. Tite-Live, IV, c. 44.

R.

par tribus aux comices par centuries dans l'élection des questeurs (questions?) — le Sénat déploie toutes ses ressources pour repousser l'égalité qui devient imminente.

335. T. M. C. P. — 419.

[T. M. et questeurs tous également patriciens — violente irritation des tribuns et du peuple — C. Sempron. Atrat. frère d'un des Trib. M. battu en 332 accusé & condamné — guerre contre les Èques unis aux Lavicans

337. T. M. C. P. — 417.

dissensions entre les Trib. M. bel usage de l'autorité paternelle de Servilius envers son fils, l'un d'eux, bientôt après il est nommé dictateur pour la 2e fois — Lavici pris d'assaut, 1500 Col. Rom. envoyés. Troubles intérieurs — l'union renforcée — les tribuns recommencent à se

339. T. M. C. P. — 415.

continuer et agitent la loi agraire — Sp. Maecilius & Sp. Metilius, conseil d'Ap. Claud. (petit-fils du décemvir) — 6 tribuns gagnés et par quels moyens, les autres renoncent — Bolae ou Volae prise et

340. T. M. C. P. 414

341. T. M. C. P. 413

reprise sur les Èques, son territoire inutilement demandé pour le peuple — M. Postumius T. M. son infidélité envers les soldats — irritation — son insolence dans Rome la redoublé — invective du tribun L. Sextius — sédition dans l'armée — Postumius massacré par les soldats — on informe

342. M. Cornelio L. Furio Coss. — 412.

contre les meurtriers, troubles, intrigues, consuls — suite de l'information, modération du Sénat et prudence des consuls, plus grande modération, douleur et plainte du peuple — mauvaise politique du Sénat, avarice des Patriciens — prise de Ferentinum sur les Volsques, le territoire accordé aux Herniques — Consuls 5 années de suite après les Trib. M. pendant 7 ans.

343. Consuls — 411

344. Consuls — 410

345. — 409

346. Consuls — 408

Peste, disette, famine — les Volsques attaquent, loi agraire apprivoisée? 4 tribuns s'opposent au tribun Maenius, son auteur — actes arbitraires des consuls, terreur — ovation — chanson des soldats — le Sénat décrète les comices consulaires — le peuple se venge par 3 questeurs plébéiens sur 4 — importance de cette conquête — moyens [~~qui le Sénat~~] employés pour y parvenir — les 3 Icilius tribuns — difficultés, doutes — les comices tribus furent-ils substitués aux centuries — silence de T. L. joie du peuple — tous les vœux se portent vers les comices pour la 1re magistrature de [~~consulaire~~] consulaire — contradiction et tristesse des Patriciens — habileté et vigueur des tribuns — ils emportent les Com. Tribunit. C. P. — artifices adroits du Sénat, reste fidèle au peuple — T. M. C. P. tous patriciens —]

347. T. M. C. P. — 407.

Double progrès de la politique du Sénat & des armes de Rome ; extensions plus rapides du territoire, anciens ennemis accablés de toutes parts, 1er développement remarquable du caractère guerrier des Romains & du système militaire du Sénat ; solde accordée aux troupes. Siège de Véies décrété, faiblement conduit dans le principe.

[Volsques, Èques, Antiates ligués — le Sénat veut nommer un dictateur, opposition des Trib. M. Tribuns du peuple une 2e fois invoqués contre eux — leur refus — Servilius Ahala T. M. termine les débats et nomme dictat. P. Cornel. Cossus son collègue qui le fait M. Equit. Succès de ces ennemis facilement vaincus, les Trib. M. conservent eux-mêmes les com. tribun. nouvelles ressources du Sénat dans cette

348. T. M. C. P. — 406

occasion difficile — Trib. M. tous patriciens — défi des Véiens chez les Véiens, modération du Sénat et du peuple Rom. garni. Rom. massacrée

349. T. M. C. P. — 405

chez les Volsques — réponse superbe des Véiens aux préteurs (?) non moins superbe du Sénat de Rome — les deux tribuns plus inconsidérés — les tribuns donnés d'ensemble le peuple pour décréter la guerre succèdent son refus absolu on marche aux Volsques, les 3 Trib. M. se divisent contre Antium, Ecetrae, Anxur — cette ville prise par Numer. Fabius Ambustus et pillée par les Romains — accord de la politique du Sénat avec celle du Sénat — S. C. porte unanimement pour donner une solde aux troupes — joie extraordinaire (immense) du peuple, observations des tribuns — impôt général — exemple d'enthousiasme par l'exemple des sénateurs — guerre déclarée aux Véiens — suites immenses de cette

90v

Tite-Live IV, 61 fin.

[...] habile et peut-être funeste même pour le Sénat, pour les tribuns, pour la nation entière – supériorité des Romains sur leurs ennemis [illegible] détaillée – principe de leur grandeur et l'une des causes de leur perte –

350 – 404 – T. M. C. P. 6 Trib. M. C. P. pour la 1re fois – Véiens assiégés – assemblée générale des Étrusques – situation du peuple – les Véiens abandonnés – siège con-

351 – 403 – tinué ou plutôt repris l'année suivante – guerre contre les Volsques plus désastreuse pour eux que toutes les autres ; citadelle entre Ferentinum et Ecetra Artena assiégée, livrée par une esclave et ruinée – situation des Volsques après cette campagne.]

Tite-L. V-1 sqq.

Suite de la Guerre contre Véies – situation respective des deux peuples – 1er siège réglé, par les Romains – innovations importantes – le système politique prend une face nouvelle – grand mouvement des esprits beaux caractères – Époque des vrais héros de Rome – Prise de Véies –

Divers événemens politiques et militaires, vicissitudes du siège, réaction nécessaire dans Rome ; 1er Trib. M. Plébéien ; nouveaux ennemis ; la scène s'agrandit de toute part, les âmes s'élèvent et se passionnent, le système du Sénat s'affermit en prenant son vrai caractère

352 – 402 – T. M. C. P. [À Rome 8 Trib. Milit. C. P. – M. Furius Camillus – révolution à Véies, ses causes et ses effets – roi odieux aux autres Étrusques campemens autour de Véies, précautions – quartiers d'hiver pour la 1re fois – opposition des tribuns du peuple, leurs argumens – réponse d'Ap. Claudius – nécessité de la guerre une fois commencée – développement du nouveau système du Sénat Romain – passionner les âmes d'une nation, discipline, persévérance – frapper ainsi les ennemis fonder la grandeur Romaine – cependant travaux du siège ruinés, dévouement des Cavaliers, enthousiasme gal. – solde aux Cavaliers –

353 – 401 – T. M. C. P. Anxur repris – secours des Falisques et Capénates – divisions des chefs Romains – Man. Sergius, Virginius – cette affaire au Sénat, décision, intervention des Trib. du peuple écartée par Ahala

354 – 400. T. M. C. P. grands mouvemens l'année suivante – menaces des Trib. du peuple contre levée d'hommes et d'argent – tribuns par cooptation – C. Trebonius – Serg. et Virgin. condamnés – quadruple guerre et cependant nouvelles séditions dans l'intérieur –

355 – 399. T. M. C. P. 1er Trib. M. Plébéien, P. Licinius Calvus, vieux sénateur – tribut levé ; Anxur repris –

356 – 398. T. M. C. P. 6 Tr. M. – 1 seul Patricien, été pestilentiel, lectisternium pour Capénates et Falisq. battus à Véies – craintes et manœuvres des Patric. superstition excitée –

357 – 397. T. M. C. P. Tr. Mil. tous Patriciens illustres – terres romaines ravagées – prodiges – le lac Albain – haruspice étrusque – ambassade à Delphes.

358 – 396. T. M. C. P. Anxur et [illegible] assiégés – Èques et Volsques – Tarquiniens – leur funeste tentative – réponse de l'oracle de Delphes, combien favorable au Sénat – mesures en conséquence – assemblée générale des Étrusques, sélection de la peuple – P. Licinius Calvus élu fils –

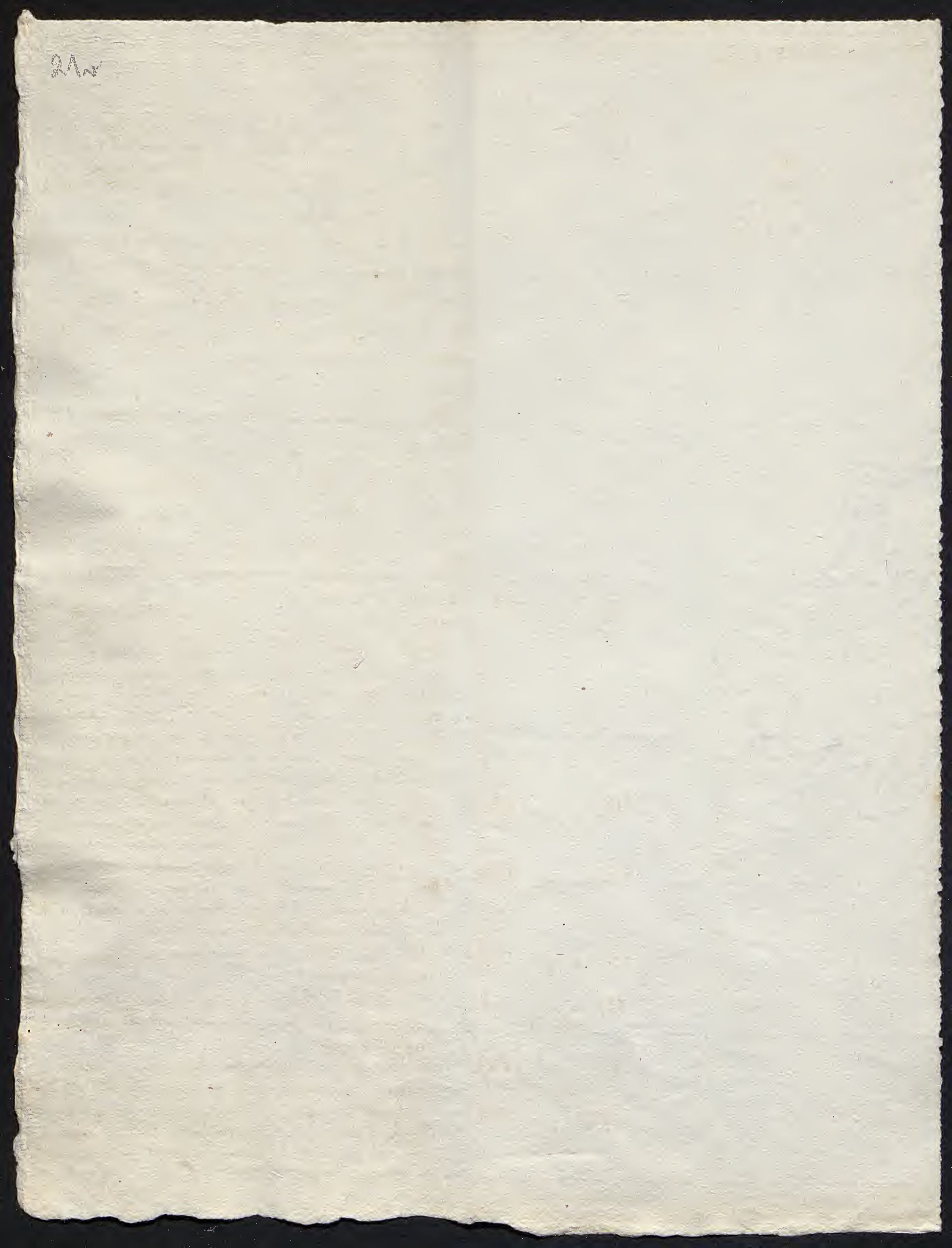
21v

22.
52 Tit. Liv. V, 7, 18 sqq.

359 T. M. C. S. 395 - Levée l'année suivante contre les Falisques et Capenates - effroi du camp, terreur dans Rome - féries latines renouvelées -
Camille dictateur - P. Cornel. Scip. M. Eq. mesures sévères et vigoureuses, nouvelles levées, alliés - voeux - Ennemis battus -
travaux du siège poussés à leur fin - mine - délibération sur le butin, avis divers au Sénat - Assaut contre Véies, nouveaux voeux - la ville est prise - sort des captifs et du butin - la Junon Etrusque sur l'Aventin - joie et fêtes à Rome, triomphe de Camille - causes d'envie - paix aux Eques et aux Volsques.]

Nouveaux progrès de l'esprit militaire, les Rom. poursuivent leurs avantages dans l'Etrurie; causes de dissensions nouvelles, politique des tribuns du peuple & du Sénat combien opposée, influence de Camille de plus en plus odieux aux plébéiens. Consuls reparaissent; le Sénat déploie toutes ses ressources, guerres plus lointaines, ennemis partout vaincus réprimés et punis; puissance de Rome à cette époque, étendue de son territoire et de ses alliances; situation intérieure, état des partis, dispositions des âmes.

360. T. M. C. S. 394. [guerre contre les Falisques et les Capenates - ceux-ci font la paix, étrangers ravages des Romains, sédition à Rome, projet du Sénat pour les colonies déjoué par les tribuns, demande d'un établissement à Véies, vives oppositions - question combien importante - tribuns divisés, violences - Camille rappelle les esprits à la religion et les distrait un instant de leur but - S. C. pour l'accomplis. de son voeu à Apollon, dévouement des matrones, nouveaux lois des tribuns - continués -
361. T. M. C. S. 393. guerre aux Falisques, Camille Trib. M. nouveau siège qui traîne en longueur, aventure invraisemblable du maître d'école et des enfans fal. ambassade à Delphes également peu vraisemblable, conjectures -
362. L. Lucretio, S. Sulpicio Coss. 392 tribuns continués encore en grande partie - S. C. pour les comices consulaires - consuls, irritation g.le 2 trib. du p. de l'année précéd. condamnés pour intercession - invectives de Camille - comices par tribu pour la loi sur l'établiss. à Véies, prières des sénateurs au peuple, la loi abrogée, récompenses - consuls p.r l'année suiv. ludi magni, aed. Jun. Reg.
363. L. Valer. Potit. M. Manlio Coss. 391. Eques battus pour la 3e fois depuis 3 ans - famine et peste, censeur subrogé pour la seule fois - consuls malades, interrègnes - 6 Trib. M.
364. T. M. C. S. 390. pour l'année suiv. guerre contre les Volsiniens et les Salpinates, Volsiniens défaits honteusement - imposés en argent comme avant eux les Falisques - arrivée des Gaulois miracul. annoncée - Camille condamné s'exile. - Situation tant extérieure qu'intérieure de Rome à cette époque:
Ce qu'avaient été les guerres des Rom. jusqu'à la solde des troupes et au siège de Véies - causes de leurs succès, compar. de leurs forces et de celles de leurs voisins - Volsques, Eques, Sabins, Véiens, autres Etrusques - vraie source des avantages et du triomphe définitif de Rome. Etat de son territoire et de ses alliances - ses colonies et leur but, jusqu'à la prise de Véies - seuls vrais dangers qu'elle ait à craindre -
Suites du siège et de la prise de Véies - progrès de l'art militaire et des institutions guerrières - système d'agrandissement et de conquêtes

Conf. Lévesque Hist. Crit. T. 1er pp. 253-257.

23.
52

fondé sur ses bases - nouvelle extension de territoire au N. et à l'E. - trésor public enrichi, amélioration du sort des particuliers, progrès de population et de bien être - élan des esprits - autres étrangers attaqués, guerre portée plus loin - Rôle de Rome au milieu de ses voisins & dans l'Italie - sa population, ses avantages géographiques -

Confer. Condillac, Hist. Anc. li. VI, C. 11e. Considérat. sur la Républ. Rom. lors de la prise de Véies.

Dans l'intérieur, âmes agrandies par la jouissance ou l'espoir de la liberté, d'une juste égalité, de la prospérité réelle toujours en progrès - changements successifs dans les relations civiles et dans le rapport des conditions, d'où modifications dans la composition des assemblées publiques et même du conseil suprême de l'Etat - moyen d'opposition permanent, garanties assurées - la constitution se développe de plus en plus dans sa tendance vers l'égalité des droits, sinon des conditions - le Sénat prend sa place entre les partis et commence à adopter un système d'équilibre - les dernières concessions lui sont arrachées, la 3e lutte marche à sa fin - les charges du pouvoir exécutif sont devenues communes, le pouvoir judiciaire se régularise sous la garantie des jugements publics et du droit d'appel - le pouvoir suprême de la religion et des augures se familiarise lui-même avec le peuple - un police plus prévoyante s'établit; l'administration soit de la paix, soit de la guerre s'étend, se développe, se complique, les magistratures se divisent et se multiplient - leur responsabilité devant le peuple bientôt incontestée - 2 moyens extraordinaires de haute administrat. et de haute police dictature, censure, levées d'argent et d'hommes, impôt et recrutement, état financier, état militaire -

Toutefois, les partis encore et longtemps encore en présence, point de lois fondamentales qui tendent à les réunir, toujours abandonnés à leurs propres forces, toujours constitués en état de guerre, souveraineté revendiquée de part et d'autre - la République Romaine livrée aux circonstances - absence d'une constitution écrite - pouvoir législatif, élection des magistrats distribués aux comices-centuries et aux comices-tribus - formes de ces assemblées modifiées successivement - composition des comices par centuries variable, mais soumise aux censeurs - prérogative par le sort & fut peut-être transportée - conséquences - plus tard, C. Tribus presque générale substituées au C. Cent. - usage des comices par curies. Initiative entre le Sénat et les tribuns du peuple - S. C. Plébiscite.

Condillac - ibid.

Influence du système militaire adopté par le Sénat sur la disposition des esprits - d'abord, enthousiasme guerrier, puis ambition, cupidité, avarice, corruption, insensibilité, amour du sang et du luxe à la suite, conséquences éloignées, mais certaines - bien plus, caractère de citoyens altéré et perverti d'où esprit de violence porté dans la place publique, discordes, guerres civiles, tyrannie en perspective, quoique lointaine encore.

Influence de la Religion liée à toutes les institutions civiles et politiques, superstition, fanatisme, grand moyen du Sénat à la paix et dans la guerre - âmes puissamment remuées et portées violemment d'idées vagues de liberté et de prospérité intérieure, à des idées plus vagues encore de grandeur extérieure et de domination éternelle.]

Grande catastrophe: invasion des Gaulois, prise & destruction presque totale de Rome, Camille, Manlius, les voisins la sauvent, elle renaît de ses cendres, plus agile, plus guerrière et plus religieuse que jamais.

Tite-Live V, 33-55 fin. Confer. Condillac, ubi sup. Chap. XII - Lévesque T. 1er pp. 272-297.

[Ambassade de Clusium - cause du passage des Gaulois en Italie - distinction nécessaire - anciennes et longues guerres des Gaulois avec les Etrusques - migrations des 1ers, leurs conquêtes - pertes successives des Etrusques - Clusium attaqué - ambassade des Romains aux Gaulois, réponse de ceux-ci - une infraction au droit des gens les anime et les conduit contre Rome - les 3 Fabius tribuns milit. [illegible], effroi des Romains à l'approche des Gaulois, bataille ou déroute de l'Allia - fuyards divisés - retraite au Capitole - vieillards délaissés, population dispersée - les Gaulois à Rome, M. Papirius

365. 389.
T. M. C. S.

massacre, ravages, incendie, affreuse situation des assiégés - blocus - Camille à Ardea bat le 1er les Gaulois - l'armée Romaine se reforme à Véies - besoin d'un chef illustre - le Sénat consulté Camille dictateur - Fab. Dorso - les oies et M. Manlius sauvent le Capitole - famine grande peste chez les Gaulois, trève, pourparlers, convention, insolence et mauvaise foi des ennemis - Camille survient, Gaulois 2 fois vaincus - dispersés - beau triomphe de Camille second Romulus, père de la patrie - nouveau développement de ce grand caractère religieux et politique à la fois, rétablissem. des temples, alliance avec les Cérites, jeux Capitolins - actions de grâces aux Matrones Romaines.

Renouvellement de la loi sur l'établiss. à Véies, par les Tribuns - solennelle assemblée publique - discours de Camille les dieux de la patrie invoqués - ses destinées futures - la Religion son seul bouclier - liée aux lieux mêmes - toutes les cérémonies locales - abandonner la patrie dans sa détresse, quelle ingratitude pour ses enfans - elle est si riche de souvenirs, si belle par sa situation, par tous les avantages de la nature! c'est la cause de sa grandeur, elle est faite pour l'empire. Rome rebâtie à la hâte -]

Geraqui 324 les trib. M. toujours Patriciens – les Esprits s'irritent
guerre contre les Volsques A. Postumius Rhelat.

2e

329 guerre des Fidenates et Veiens – Fidenes prise et pillée

332 2e G. des Volsques Sempronius et Sempronius
manoeuvres des Tribuns –

334 – 2 Quest. nouveaux

Micrdet Irimo

335 – nouveau degré d'irritation dans les Esprits

339 – Loi agraire Mecilius et Metilius

341 – Guerre des Eques – M. Postumius massacré
prise de Ferentinum sur les Volsques

345 – Guerre des Volsques le tribun Menius –
triomphe troublé

---

346 – 3 Questeurs Plebeiens – joie du peuple –
adresse du Senat pour écarter . . . les trib. M.
Plebeiens –

349 – le peuple refuse la guerre contre Veies –
guerre contre les Volsques – Anxur pris –
politique du Senat – S. C. pour la solde des troupes

350 – Siège de Veies – assemblée des Etrusques –

2

Causes, développement et résultat de la nouvelle lutte élevée à Rome entre les deux ordres depuis la fin du Gouvernement Décemviral.

1ères bases de la Constitution Romaine posées, anciennes garanties renouvelées, affermies, étendues

Situation générale des choses ; pourquoi la lutte doit-elle recommencer ?

Etat fausse de la Société — moins d'arbitraire droits mieux respectés, mais point d'égalité civile n'p. l. de vraie liberté.

Mauvaise distribution de la puissance publique

forces plus égales, mais mal combinées
2 grandes causes de mal l'amour du privilège c.à.d. de la domination dans le Sénat —
Dans le peuple - esprit de sédition continuellement fomenté

Etat intérieur de la société pire encore
séparation odieuse entre les classes, misère d'une grande partie du peuple
besoin de l'égalité civile

Encore beaucoup de vague & d'incertitude

Tendance à l'égalité politique

Essor marqué vers la Démocratie.

Points épars sur lesquels s'engage la lutte
Conquêtes successives de la Justice sur le Privilège
obstacles et moyens opposés par le Sénat, marche et développement de la Politique

$\frac{2200}{2000}$ à $\frac{1600}{1400}$

2e Période d'Abraham à Moïse –

Loi sur les Mariages

Demande p. le partage du Consulat

Tribuns M. C. P. mais Patriciens pendant longtemps – de fait

Questeurs nouveaux pendant quelque temps patriciens – de fait

Comices trib. substitués aux com. centur. – Ex. l'élection des Questeurs – chose très importante

Auspices et Clientèle

Superstition

Change donné

Prétextes continuels de guerre

Censeurs – extension progressive de leur puissance

De temps en temps coups de violence arbitraires à nu.

Ainsi s'ignorant entièrement peut-être du lors Jus publici soumis à la demande

Question de — ?

dans quelle sorte d'assemblées les Trib. M. C. P. étaient-ils élus ?
comment et pourquoi leur nombre fut-il progressivement augmenté ?
Double cause de la création des Censeurs
comment les affaires se compliquaient et devenaient sous exigeaient l'institution de nouvelles magistratures
4 puis 6 Trib. M. C. P. <u>Praefectus annonae</u> – Censeurs – Questeurs nouveaux –

754	754	509	445
264	445	445	264
490	309	64	181

445
390
55

~~2 proposit. à développer~~
~~Situation des esprits après le dénouement~~
~~caractère plus marqué des évén. — atrocités~~
~~l'histoire en même T. plus abondante~~

[

Proposit qui restent à développer
entre parenthèses

nouv. Coups au Sénat — Situation des
esprits à cette Ep. remarq. Dangers
de la République

[Comb. les espr. neufs et inexpérim —
— la Constit. indéterm. et changeante —
le temps seul remède

Résumé de la 1re Période de l'Hist. Romaine –

Marche et progrès g.al des choses à l'intér. et à l'extér. –

Forces et ressources de Rome

Situation des Esprits

Etat des relations avec les Voisins

Coup d'oeil sur l'Etat général du Latium à cette Epoque –

Que seraient devenus les Romains, si la monarchie eût subsisté ? mais pouvait-elle subsister ?

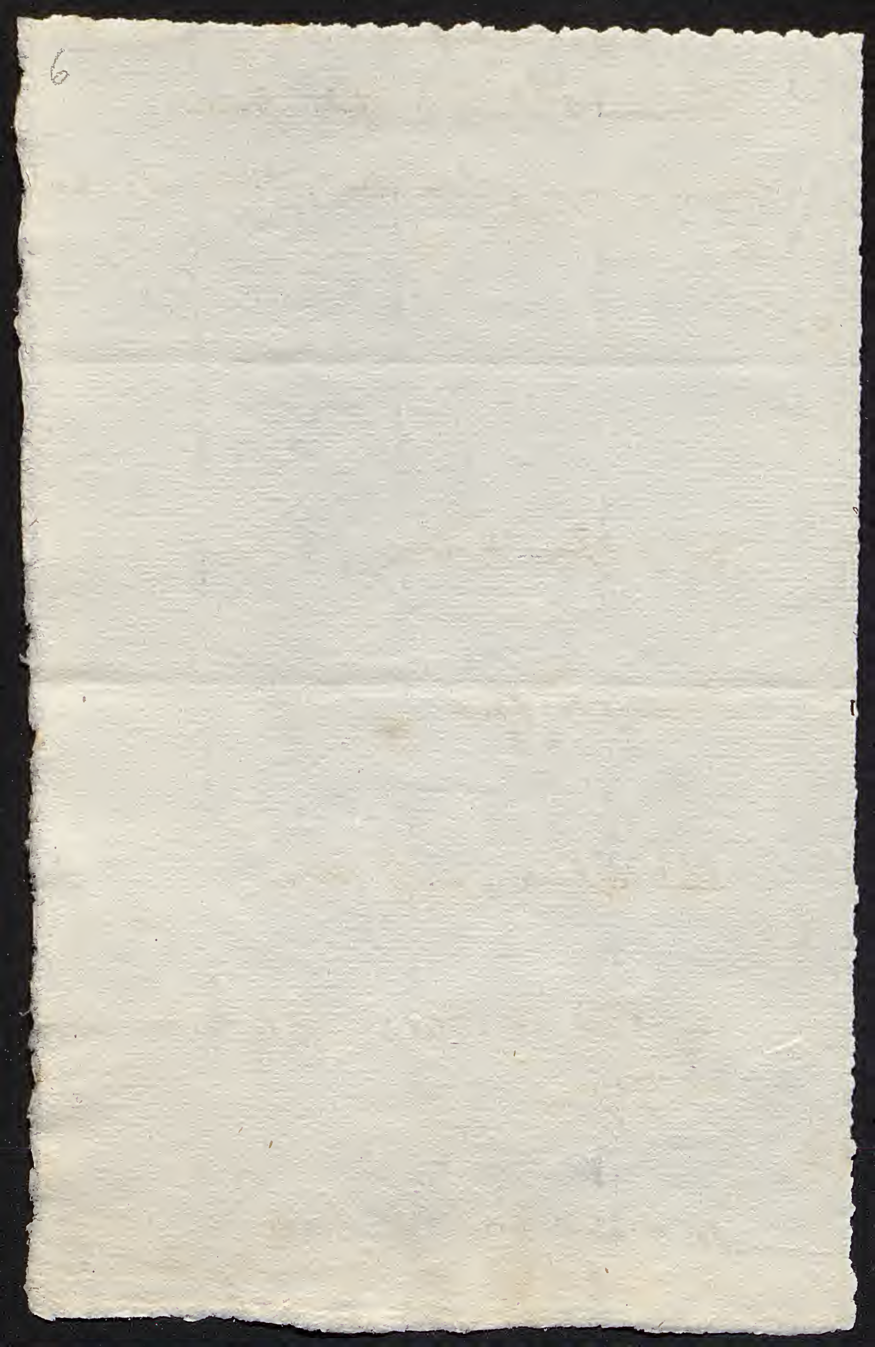
6

7

Situation intérieure de la République après la loi de Volero.

Effets immédiats de la substitution des com. trib. aux com. cent. dans l'élection des tribuns.

Les tribuns plus hardis que jamais forment chaque jour de nouvelles entreprises contre les patriciens au profit du peuple.

Ils cherchent d'abord à restreindre la puissance consulaire puis le pouvoir législatif du Sénat en le transportant au peuple.

Atteintes successivement portées au pouvoir consulaire, d'abord indirectement, par diverses condamnat. contre des consulaires,

puis directement dans la personne d'Appius Claudius.

Proposition formelle de C. Terentillus au peuple sur la limitation du pouvoir consulaire: ses développemens successifs.

Comment se faisaient les lois proposées d'abord par les tribuns dans les com. par tribus? formes auxquelles elles étaient encore assujéties. Tentatives pour les y ~~soustraire~~.

Développement remarquable de la politique du Sénat contre la proposition de Terentillus. La superstition, la violence, puis la fermeté et la ruse tour à tour mises en usage. Ils éludent l'opposition des tribuns au recrutement.

Conquêtes journalières des tribuns dans l'intervalle de la proposition et de l'acceptation de la loi Terentilla.

Accroissement du nombre. délibérat. intér. soumises à la majorité.
droit de convoquer le Sénat. vains efforts pour soumettre les consuls
loi sur la violation des magist. au tribunal du peuple.

La loi Terentilla adoptée sous une forme nouvelle. besoin senti d'une législation écrite. nouveaux délais du Sénat dans les moyens d'exécution. singulière position.

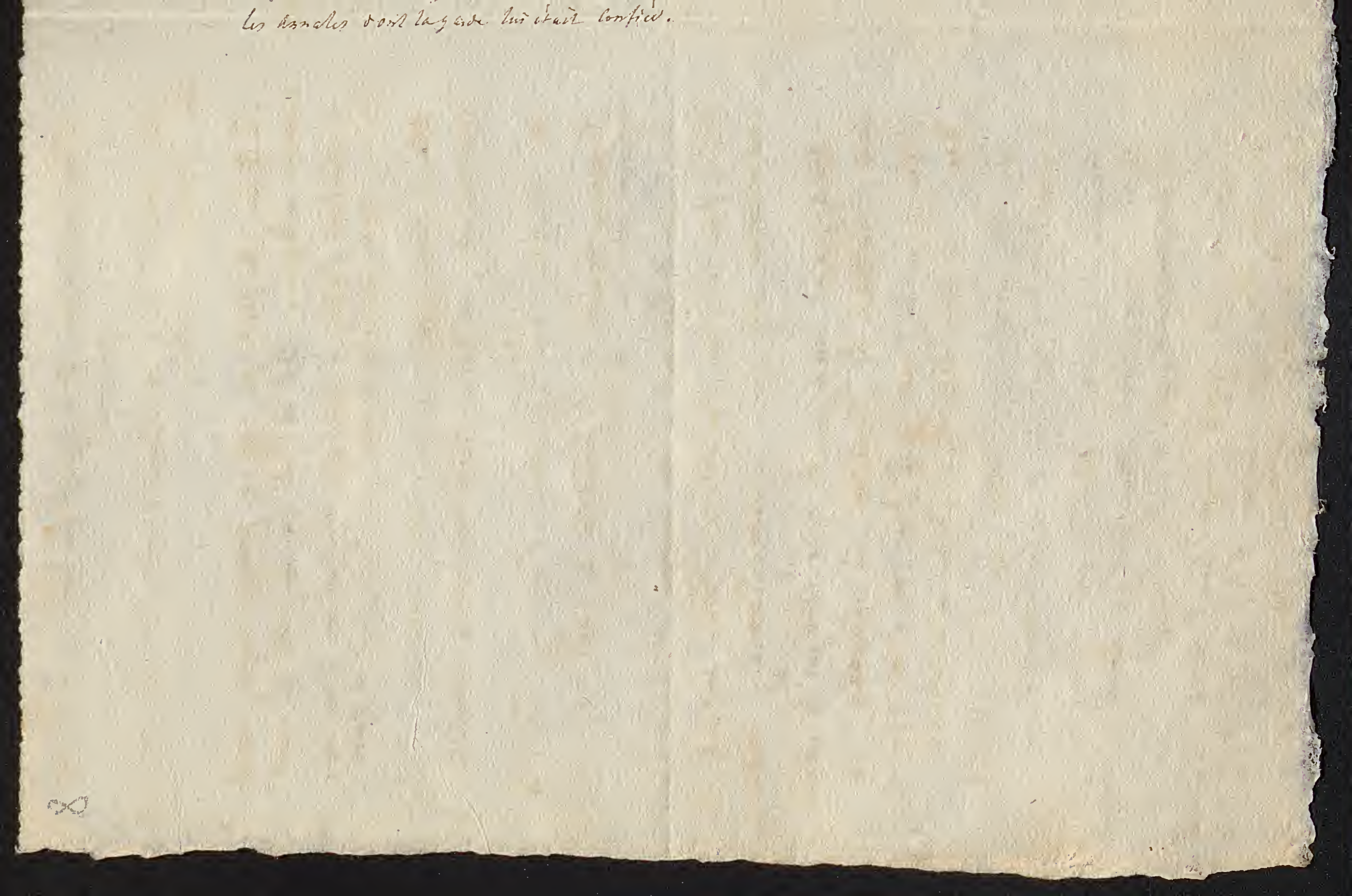

les annales dont la garde lui était confiée.

Gouvernement des décemvirs –

faction dès longtemps formée dans le sénat, composée spécialement des jeunes sénateurs, soutenue par tout le corps des chevaliers, ayant les chefs dans les Claudius & plusieurs autres –

Manoeuvres habiles de cette faction – se voyant impuissante à combattre la loi Terentilla – elle cherche à s'en emparer – au profit de qui ?

méfiance mutuelle du peuple et du sénat, favorable aux desseins des ambitieux – puis à la prolongation de leur puissance.

Situation de la République à la fin du décemvirat

Comparaison entre les causes et la marche des deux grandes révolutions – l'expulsion des Rois et celle des décemvirs –

combien le sénat plus faible, le peuple plus fort et plus éclairé sur ses droits, à cette dernière époque –

Aussi conséquences absolument contraires –

Considérations sur le droit des gouvernements et sur le principe de la souveraineté

sur les insurrections populaires et les révoltes armées

sur le vrai but de toute société et p. c. de toute constitution –

10

~~Résultat général de la lutte entre les Patriciens et les Plébéiens, le Sénat et le peuple, depuis les Dettes jusqu'à l'exécution de la loi Terentilla — des garanties successives sont arrachées au Sénat — Une législation, un code écrit est obtenu — les anciennes garanties sont renouvelées, affermies étendues — Les forces se balancent, mais les classes restent inégales — forme de la Constitution — situation générale des Choses — que la lutte doit recommencer — Mauvaise distribution des forces et des pouvoirs — Inégalité des conditions et des droits, classe privilégiée, double aristocratie — Durée totale et époques distinctes de la nouvelle lutte~~

Résultat général de la lutte des Patriciens et des Plébéiens, du Sénat et du peuple, depuis les Dettes jusqu'à l'exécution de la loi Terentilla:

Garanties successivement obtenues par le peuple contre le pouvoir dominé par l'aristocratie

Les situations sociales commencent à s'éclaircir tout se détermine de plus en plus —

Code écrit. D'où résulte l'égalité civile

Au reste l'inégalité politique sanctionnée

La liberté civile précaire et mal assurée

La liberté politique — à sa naissance —

caractères remarquables
par Virginie, les Lettres ; les Dèces —

L. Valerius — Horatius — le Tribun Duilius

Distinction & définition de l'égalité civile & de l'Egalité Politique

de la liberté Civile et de la liberté Politique

de la liberté et de l'esclavage —

Sur le but de toute association humaine, l'objet du Gouvernement & le principe de la Souveraineté

Sur la différence la plus générale des Gouvernemens

Sur la division & l'organisation de la puissance publique

12

Loi des XII Tables.

Question à résoudre : que penser de l'ambassade à les villes Grecques et à Athènes ?

raisons pour :

raisons contre :

La solution est-elle possible ?

Caractère de la législation des douze Tables :

Il semble qu'un grand mouvement des esprits se soit fait dans Rome après l'époque des décemvirs, il semble que les lumières s'y soient rapidement propagées qu'il y ait eu un progrès notable de la civilisation et des arts

Une longue paix

l'histoire plus pleine, plus détaillée, plus suivie. Les sources où puisèrent les histor- plus abondantes

13

Auteurs de l'histoire.

Moïse : contemporain d'Inachus suivant Justin martyr Tertullien, Tatien l'ass. Joseph, Clém. alex., Porphyre &c. de Cécrops, selon Eusèbe :

Sanchoniathon : Epoque de son existence fort incertaine — Tyrien, suiv. quelques-uns, d'autres, de Béryte.

Manéthon : originaire d'Egypte ; vivait sous Ptolémée Philadelphe par ordre duquel il entreprit l'hist. d'Egypte et traduisit en grec les annales dont la garde lui était confiée.

Marche générale de la lutte entre les Patriciens et les Plébéiens, le Sénat et les Consuls, les Tribuns et le peuple.

---

500 à 493 — 1re Epoque. violente et désordonnée - depuis l'affaire des dettes jusqu'à la création des Tribuns
intervalle de 7 ans

493 à 472 — 2e Epoque. tendant à se régulariser mais dans le vague - depuis les Tribuns et l'affaire de Coriolan jusqu'à la proposition de Voléron
intervalle de 21 ans

472 à 452 / 447. — 3e Epoque - les droits commencent à se déterminer - les forces tendent de plus en plus à s'égaliser - crise terrible depuis la loi de Voléron jusqu'aux lois des XII Tables et à l'expuls. des Décemvirs
intervalle de 20 ans

447 à 366. — 4e Epoque - l'égalité introduite peu à peu d'abord dans les lois civiles puis dans les lois politiques - la Constitution Républic. prend sa forme définitive depuis l'expuls. des Décemvirs jusqu'à l'élection du 1er Consul Plébéien -
intervalle de 81 ans
à subdiviser en plusieurs époques de moindre étendue

Personnages remarquables

dans le Sénat — dans le peuple

3e Ap. Claudius — le tribun Icilius

Grands - hommes

L. Quintius Cincinnatus

Tableau des agrandissemens extérieurs de Rome _
Tableau du développement de la 3e lutte intérieure, de
ses effets et de ses résultats définitifs - après la prise de Véies
guerre des Gaulois _ Siège et prise de Rome
idée de ses destinées futures, Causes de grandeur
Causes de ruines _ Esprit de liberté, Esprit de
Conquête, Centralisation absolue, inégalité toujours
subsistante dans l'intérieur, misère du peuple _
oppression à l'extérieur, abâtardissement des
ames - Point d'industrie, point d'arts, pas
d'autre travail que la Guerre - superstition
toujours fomentée - ignorance et opulence _
Corruption précédant la vraie civilisation _

16

leurs rapports avec les Grecs (Sanchoniathon

Relations de leur commerce avec les peuples étrangers –

leur commerce avec d'autres peuples –

Egypte – Arabie – Asie –

19.

17

3°. Phéniciens. - voir la Géogr. - de cette Période -
Comparaison de la Phénicie avec la Babylonie ; les contrées les deux foyers connus de la civilisation en Asie, durant cette Période ; directions opposées -
Destination spéciale donnée par la nature et suivie de bonne heure, esprit de travail et d'audace, d'invention et de découvertes en tout genre -
A quelle race se rattachent les anciens Phéniciens ? Canaan des livres hébreux - Chna de Sanchoniathon, sens de ce mot - extension du nom de Canaan - ses fils parmi lesquels Sidon et Arvad - ce qu'il faut conclure du texte de la Genèse relativement à l'origine des Phéniciens ? - Caractère non moins allégorique des fragmens de Sanchoniathon altérés d'ailleurs et interpolés de mille façons - après une Cosmogonie et une Théogonie, préludes nécessaires, et qui offrent de nombreux rapports avec la mythologie Grecque, il passe sur le champ à la fondation des 1res villes Phéniciennes et aux développemens les plus anciens de leur commerce, à leurs Colonies primitives - dans les obscurités mythologiques rapports frappans avec l'Ethiopie, l'Egypte, la Babylonie etc. -
Récits des Grecs sur l'origine des Phéniciens

Genes. X, 15 sq.

Sanchon. ap. Euseb. Praep. Evang. I, 10.

Herodot. Clio - I, 1.

Distinguer entre les races ou familles de peuples - et les races ou variétés de l'espèce humaine précédemment reconnues -

découvertes et Colonies primitives - Cypre Rhodes, les côtes de la Thrace et de l'Italie

---

autres rapports avec les Grecs (Sanchoniathon

18

351 – 2e a. du S. de Véies – Batailles diverses contre les Volsques – Artena détruite – Volsques abattus.

Premier et [illegible]:

Siège de Véies repris pour n'être plus discontinué –
352. revers, dévouement des Caval. – Solde à la Cavalerie

353. Nouveaux revers par la division des Tr. M.
Le peuple irrité cède aux instigations des Tribuns

354 Troubles intérieurs plus violens – Le peuple
emporte l'élection d'un Trib. M. dans son ordre
355 pour l'année suiv. P. Licin. Calv.
puis 5 Pléb. sur 6 Trib. M.
356. Intempéries des saisons Lectisterne. I –
Le Sénat exploite à son profit la superstition pop.
T. M. Patric – pr. l'an – 8.
Cependant Trib. M. Patric. moins heureux que les Plébéiens –
Le Siège traîne en longueur, la superstition excitée
357 – s'accroît d'autant, prodiges, lac Albain –
Aruspice. Etrusq – prêt. rép. de Delphes –
358 – Les ennemis se multiplient de tout côté.
359 – Plusieurs Trib. M. Plébéiens – Echecs considérables
terreur – Camille dictateur – vœux –
Prise de Véies – triomphe de Camille et ses
effets.

Événemens intérieurs.

Mauvaise organisation de la République, ouvrage des circonstances, de l'ignorance générale et de l'habitude.

Rien de réglé, de bien déterminé, de constant et de fixe.

Sénat,

Peuple,

Consuls

L'injustice et l'oppression éclairent le peuple sur les droits qu'il réclame successivement d'abord par les séditions puis par des intrigues régulières.

améliorations et réformes.

les dettes.

la distribution des blés.

(le partage des terres conquises
entre les plus pauvres citoyens.
et la communauté de droits.
2 grands buts.)

moyens de l'aristocratie.

Clientèle
Influence religieuse
Ruse et violence tour à tour
Division semée parmi les tribuns.

D'où

moyens et garanties.

les tribuns. droit de Veto.
assemblées sous leur présidence.
le droit de juridiction

les comices par tribus
sans convocation du sénat ni
auspices.
1° exercer la juridiction.
pour nommer les tribuns.
pour s'occuper de toutes affaires.
le droit de législation

Égalité bien plutôt qu'équilibre de pouvoirs qui, s'il est contraire entr'eux vont s'entrechoquer bien plus que se balancer.

Septembre 1817.
Lecture des Classiq. Lat.

Phèdre:

Schoell - hist. de la Litt. Rom. Vol. 2 - p. 343.

20

État ancien de l'Italie — du XVI au Xe siècle.

Événements.

Questions — ?

L'Italie a reçu par terre la plus grande partie de sa population primitive jusqu'à l'époque où furent fondées les 1ères colonies grecques connues.

La seule raison autorise suffisamment cette opin. génle mais quelles sont les indications tirées de l'examen de la langue, des institutions, de la Religion surtout des anciens peuples de l'Italie ?

Y eut-il ou n'y eut-il pas d'anciennes colonies phéniciennes en Italie et dans les îles — les faut-il, ont-elles pu avoir à la population. Etc ?

Ces anciennes migrations ont dû être rares [illegible] difficiles d'abord, puis depuis en plus fréquentes ; elles durent se faire par les passages ou défilés principaux qui forment le versant des Alpes.

On connaît à peu près l'ordre génl dans lequel elles ont eu lieu, mais point d'époques précises et déterminées —

Marche génle de ces migrations déterminée par les mœurs et les habitudes des peuplades barbares qui les composaient — instabilité nécessaire et perpétuelle tant par le genre de vie que par les irruptions sans cesse renaissantes — d'où passage constant du N. au S. de l'Italie —

Races très distinctes dans la population primitive ; actuellement et jusqu'à présent identifiées.

Langages aussi divers que les races

Illyriens, Ibériens, Celtes, Pélasges, Étrusques —

Idées générales de Heyne :

Premiers habitants de l'Italie — Sicules (Ibériens). Ombres (Celtes ou Gaulois) Ausoniens (Celtes également) d'où les Aborigènes — Quelques peuplades Illyriennes sur les côtes septentle de la mer Adriatique — Pélasges, premiers auteurs de la Civilisation en Italie — Étrusques successeurs des Pélasges.

Colonies helléniques dans la partie méridionale — distinguer des migrations pélasgiques —

Invasions plus récentes des Celtes ou Gaulois dans la région septentr.

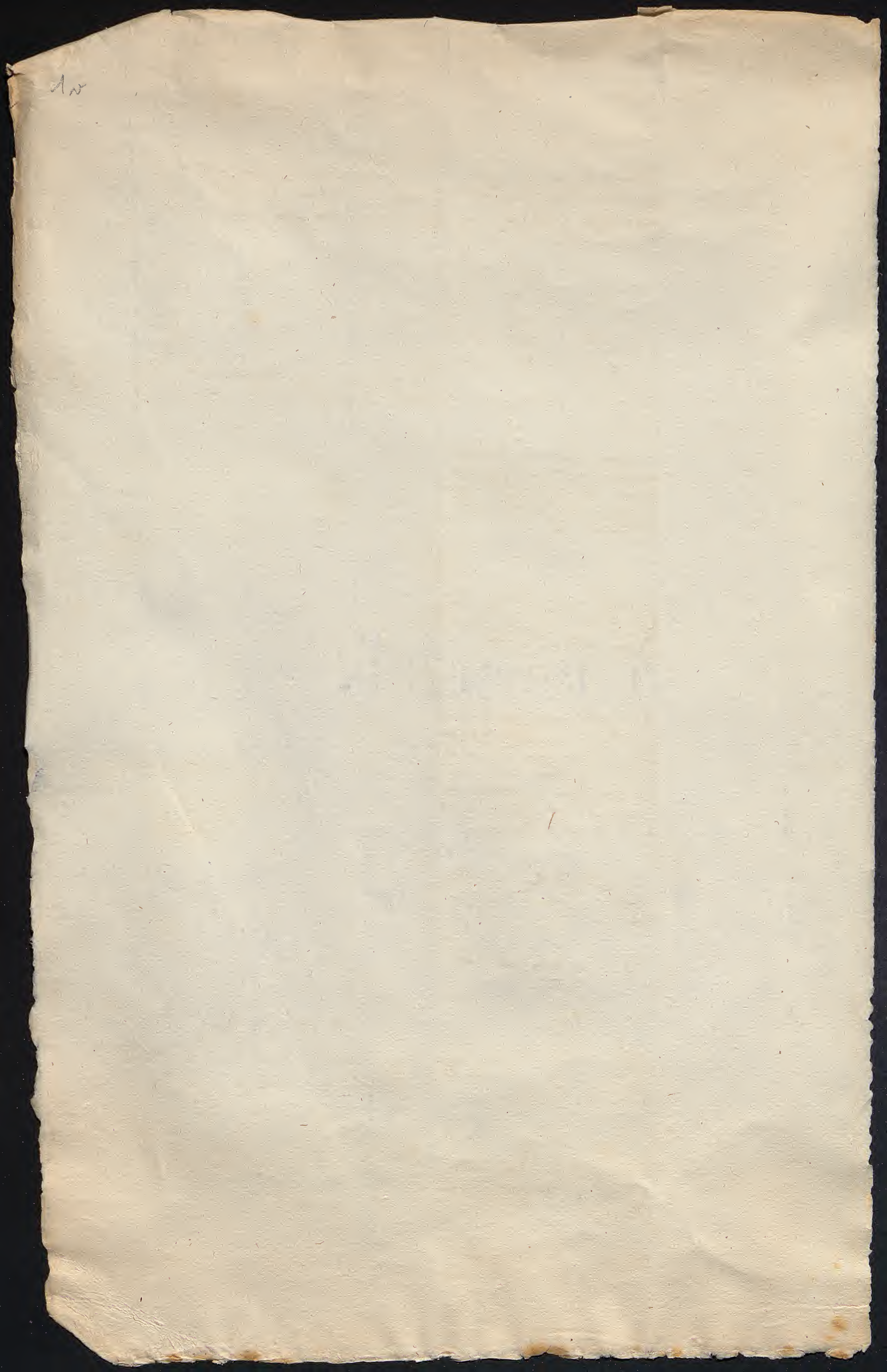

État ancien de l'Italie du XVIe au Xe siècle. — Événements.

Migration des Illyriens dans le cours du XVIe siècle.

3 tribus Illyriennes en Italie.

1°. les Liburnes (de la Liburnie, Croatie) venus anciennement jusqu'à l'extrémité orient. de l'Italie dans l'Apulie ou Iapygia où ils portaient le nom d'Apuli, Peucetii ou Poediculi et Calabri — les trois peuplades parlaient un même idiome qu'ils conservèrent longt. bilingues Horat. Satir. I, 10, v. 30. — quelques autres peuplades de Liburnes vinrent au N. et à l'O. : Praetutii dans le Picenum, Peligni de Corfinium.

2°. les Siculés (des front. de la Dalmatie) nation nombreuse, d'abord dans la moyenne Italie jusqu'au Tibre (Étrurie) puis venus au delà dans les Sabins, le Latium et jusqu'à l'extrémité méridionale — Siculés et Opiques 2 noms génér. qui ont régné dans les contrées où sont les Sabins, Latins, Samnites, Oenotri, Itali (v. Ausones) : quelques-uns passèrent en Sicile où ils portèrent leur nom originaire de Siculés — au XIIIe siècle avant J. C.

Selon Heyne, les Sicules (Ibériens d'origine) d'abord entre le Tibre et le Liris — ils cédèrent le pays aux Ausoniens (Celtes d'origine) et passèrent en Sicile —

3°. les Hénètes ou Vénètes au N. du Pô. — Capit. Patavium — longtemps sans mélange. Crédit. de la colonie Troyenne d'Antenor ; Vénètes descendus des Hénètes de l'Asie-mineure, selon Strabon.

Migrations des Ibériens.

Les peuples fixés d'abord sur les côtes de la Méditerranée dans la Gaule entre les Pyrénées et les Alpes — pénétrèrent dans la Ligurie vers le XVe siècle, à l'époque où [illegible], de là sur les côtes de la Toscane, du Latium et de la Campanie. Soumis par des tribus nouvelles les uns s'avancèrent vers le midi et passèrent dans la partie O. de la Sicile, les autres s'embarquèrent dans les ports de Toscane et abordèrent en Corse. Traces du langage des Ibériens de l'Espagne dans cette dernière île. — Senec. ad Helv. c. 8. Sicani de la Sicile Ibériens, selon Thucyd. VI — ayant d'abord habité la Ligurie très étendue alors puis chassés par les Ligures qui dominèrent comme eux des Pyrénées aux Alpes, sur toute la côte — le passage des Sicanes en Sicile est du XIIIe ou du XIIe siècle, suivant Thucyd. Suiv. d'autres ils auraient précédé les Sicules dans l'île — et Thucydide lui-même rapprochant le passage de ceux-ci est conforme à cette opinion

Veteres Sicani aux environs du Tibre dans Virgile

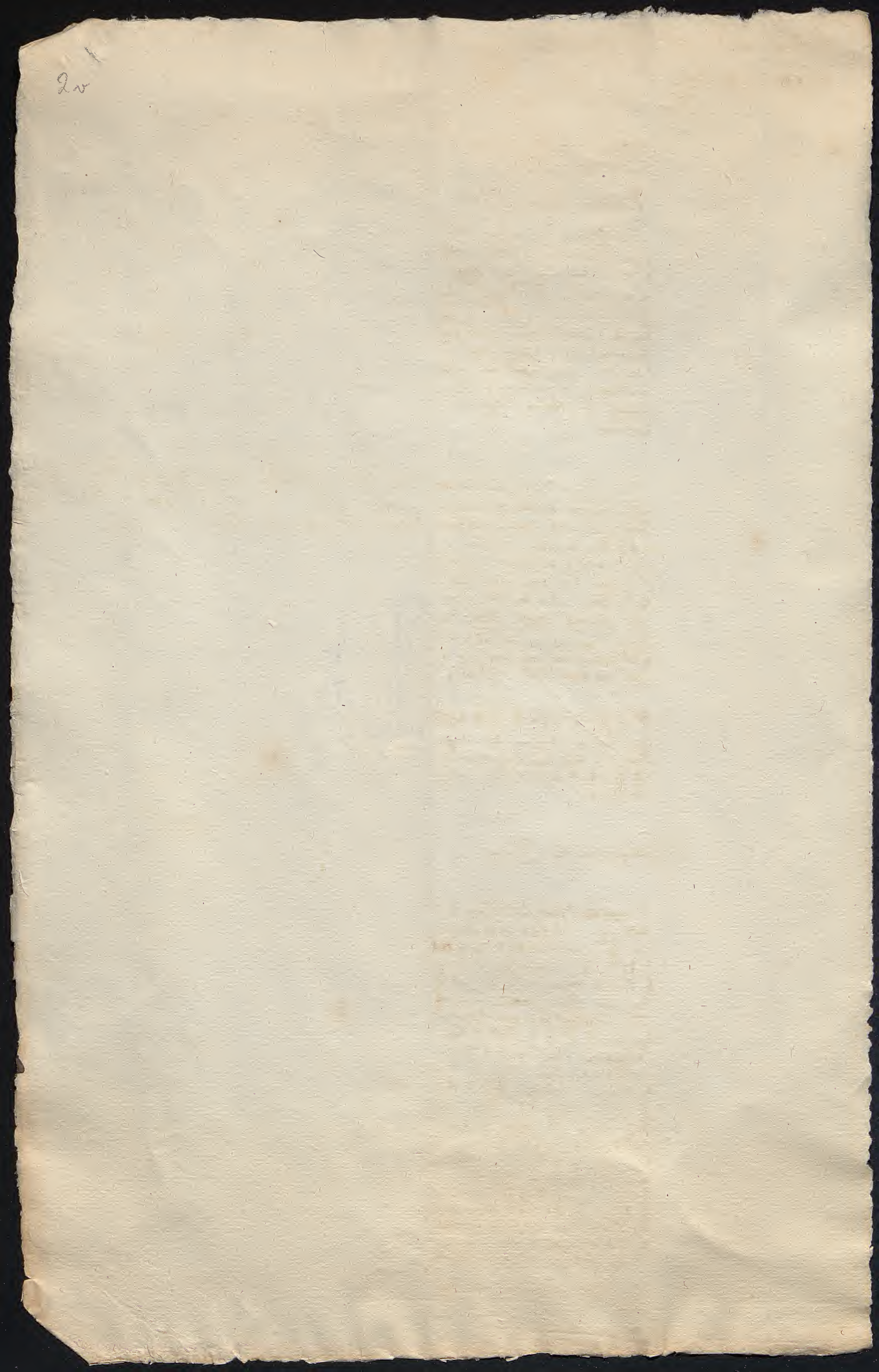
2v

3

Etat ancien de l'Italie du XVIe au Xe siècles :

Evénement.

Migrations des Celtes, postérieures à celles des Illyriens et Ibériens.

Ils entrèrent en Italie probablement par les gorges du Tyrol et du Trentin.

Leur nom Ombri ou Ambrons

Ils s'emparèrent de toute la haute Italie à l'exception de la Vénétie — de l'Etrurie et de l'Ombrie propre ou du milieu.

Chassés d'une grande partie de ces contrées par les Etrusques, chassés à leur tour de la H. It. par les Gaulois.

Néanmoins ils se maintinrent au N. du Pô sous le nom d'Insubres ou Isombres, et à l'E. des Etrusques sur le plateau de l'Apennin — sous leur nom d'origine d'Ombri.

Les Liguriens, l'une des hordes celtiques qui avaient couvert les côtes de Nice jusqu'au Tibre, puis que les Etrusques en sont resserrés conservèrent leur nom à la droite de l'Arno — plusieurs émigrèrent en Corse où pressés par les Ibériens ils donnèrent à l'île son nom actuel — auparavant Cyrnus.

Le nom d'Ombri, Umbri, Ambrones n'était que le nom gal d'une immense race répandue depuis la Baltique jusqu'à la Médit. à l'E. et à l'O. des Alpes et qui n'excluait pas une foule de noms particuliers de tribus.

Les Ombri d'origine celtique trouvèrent les Illyriens sur l'Adriatique et les Sicanes ou Ibér. sur la Méditerr. Ce sont eux qui les 1ers poussèrent vers le S. et l'ouest et les autres particulièr. les Liburnes

Selon Heyne, les Ausoniens d'origine celtique, après avoir chassé les Sicules des contrées entre le Tibre et le Liris, s'étendirent dans toute l'Italie intérieure sous des noms différents —

Leurs migrations postérieures au XVIe S. antérieures aux migrations Pélasgiques, sans qu'on puisse en déterminer l'époque précise.

3v°

4/

État ancien de l'Italie du XVIe au Xe siècles

Événement.

Migrations de Pélasges antérieures aux Colonies Grecques proprement dites ou Helléniques.

Fait prouvé par la langue, les mœurs, la Religion et en g.al par les caractères que nous offre la situation des peuples d'Italie à leur 1re apparit. dans l'histoire.

V. Dionys. Halic. I, 11 sqq.

Récit de Denys d'Halicarnasse sur les trois émigrations de Pélasges d'Arcadie et du N. de la Grèce en Italie, de 1600 à 1200 environ – les 1ers de ces Pélasges qui formèrent les Aborigènes s'établirent au S. des Ombri et chassèrent les Sicules hors des pays situés autour du Tibre – ils devinrent les ancêtres des Latins –

Grandes difficultés contre ce récit

Probabilités

Les Pélasges ou Graeci, comme les appelaient les Romains (S.-à-d. du N. d'une de leurs tribus ou peut-être d'un nom générique fort ancien) avaient couvert dans l'origine tout le N. de la Grèce depuis l'Adriatique et les Illyriens jusques bien avant dans la Thrace (tous les peuples ne formaient qu'une même race avec les variétés fort nombreuses) – ils durent passer en Italie par la même route que les Illyriens, couvrirent ceux-ci (Vénètes et Liburnes) qui les poussèrent au midi (partie des Liburnes et Sicules) et finirent par se mêler soit avec leurs débris soit avec les Ombri venus avant eux et alors très puissants – de là les Ombri, propr. de l'Ombrie médian, les Sabins, Latins, Samnites, les Ausoniens, Osques, Oenotriens, Lucaniens, Bruttiens. Ce sont les vrais Aborigènes (mot qui revient à autochthones) mélange de toutes les races qui jusque-là avaient peuplé l'Italie, Celtes, Illyriens, peut-être Ibériens et également Pélasges – mais cette dernière race domina plus ou moins dans chacun de ces peuples nouveaux et son influence est surtout frappante chez les Sabins et les Latins; quand les Romains portèrent leurs armes au delà du Latium, les Sabins – les plus nombreux – et quand ils poussèrent leurs conquêtes dans l'Italie mér.le plusieurs de leurs noms de nomi avaient disparu – Osques, Ausoniens, Oenotriens –

Idée de Heyne, sur les Pélasges d'Italie.

Partie établie chez les Étrusques, mêlés parmi eux ou dominants sur certains points, à Falérie et à Agylla p. ex. partie, l'ennemi des Ombri et alliés des Aborigènes, rangs parmi ceux-ci – guerres perpétuelles des Tyrrhéniens (Pélasges-Tyrrhéniens) et des Ombri (Strab. V – Plin. III, 14) – ainsi épars dans toute la moyenne Italie.

C'était d'ailleurs un fait constant chez les anciens écrivains de Rome, comme Caton et autres, que les Aborigènes d'Italie étaient d'origine Grecque – Denys a combiné cette tradition avec celle de l'émigration d'Oenotrus et c'est la base de son récit (Heyne ubi supra.)

De eorum in Italiam adventu vaga et incerta fama erat (Heyne ubi sup.)

1re colonie des Pélasges en Grèce, sous Oenotrus – 17 g. avant la prise de Troie, selon Denys d'Halic. 1694 ou 1643 av. J.C.

2e col. Pélasges chassés par Deucalion avant 1563. Les Ombri et les Étrusques, selon Heyne, étaient déjà fixés en deçà de l'Apennin et les Ausoniens dans la moyenne Italie – les nouveaux-venus moins barbares (v. Heyn. l. c. p. 396).

Ainsi Aborigènes et Pélasges, au fond, même race de langue, de mœurs, d'habitudes communes – probable que les Latins se nommaient eux et leurs frères Aborigènes pour se distinguer soit des Étrusques et Celtes soit des Colonies Helléniques.

Quant au nom de Pélasges, ce sont les Grecs de la basse Italie qui durent le donner à tous les peuples –

5 Etat ancien de l'Italie — Evénements —
du X^e au VIII^e siècles —

Umbri, Ligures, Venètes, Isombres ou Insubres (tous celtes ou Illyriens) au N. du Tibre et de l'Arno — quelques tribus d'Umbri et de Ligures (celtes) avaient pu pénétrer au delà soit dans l'intérieur soit sur les côtes, ce qui explique les traces de la langue celtique remarquées chez les Latins et autres peuples plus mérid.

Au S. du Tibre et de l'Arno — aborigènes où domine la race pélasgique ou grecque primitive — les plus célèbres Sabins, Latins, Samnites divisés en tribus nombreuses qui formèrent des nombreuses cités.

Selon Heyne, à l'orient des Umbri, les aborigènes, partis des Ausoniens (d'origine celtique), en deçà du Tibre, particulièrement dans le Latium, pays des Latins. Les Ausoniens répandus dans toute l'Italie inférieure depuis le Tibre.

Survinrent sinon deux races nouvelles, au moins deux peuples nouveaux bientôt puissants et les plus civilisés avant les Romains — l'un au commen-Vante à la fin de cette Période —

1° les Etrusques appelés par les Grecs Tyrrhènes ou Tyrsènes, par les Rom. Tusci, Etrusci, leur pays, Tuscia, Etruria, eux-mêmes Rasena — nom général de la nation; noms particuliers et très nombreux des diff. cités.

Combien peu connus et pourquoi? Monuments subsistants?

Grandes difficultés sur leur origine.

Récit d'Hérodote I, 94 — sur l'émigration des Méoniens ou Lydiens sous Tyrrhénus, tradition des Lydiens eux-mêmes.

Invraisemblances multipliées; circonstances puériles, impossibilité de trouver assez de vaisseaux pour un tel transport dans un temps où la navigation si peu avancée, assez de vivres dans une famine; Méoniens rien encore avant la g. de Troie, Smyrne inconnue aussi bien que l'Italie à l'époque d'Homère; longueur invraisemblable de cette navigation prétendue, nul vestige de cet événement et des faits antérieurs ou postérieurs qu'il suppose dans les anciennes traditions grecques; villes des Etrusques dans l'intérieur des terres et non près de la mer; silence de tous les écrivains à l'exception d'Hérodote, nulle analogie, nul rapport entre les Etrusques et les Lydiens ni pour les mœurs, ni pour la religion, ni pour la langue

Conjecture de Heyne sur la cause de cette opinion g.n.le de l'antiquité relativement à l'origine lydienne des Etrusques: Tyrrhenorum nomine decepti, hos advenas pro Lydis habuere; enimvero fuerunt Pelasgi eodem nomine, qui partim Lemnum, Imbrum et nonnullas Thraciae ac Thessaliae oras insederant, partim praedandi causa mare pervagati sunt: diversi ab Etruscis, qui proprio nomine Rasennae vel Tarasennae dicti in alterum nomen a Graecis Romanisque scriptoribus deflexi sunt — (Artium Temp. Etr. in Opusc. Acad. vol. V, p. 394.)

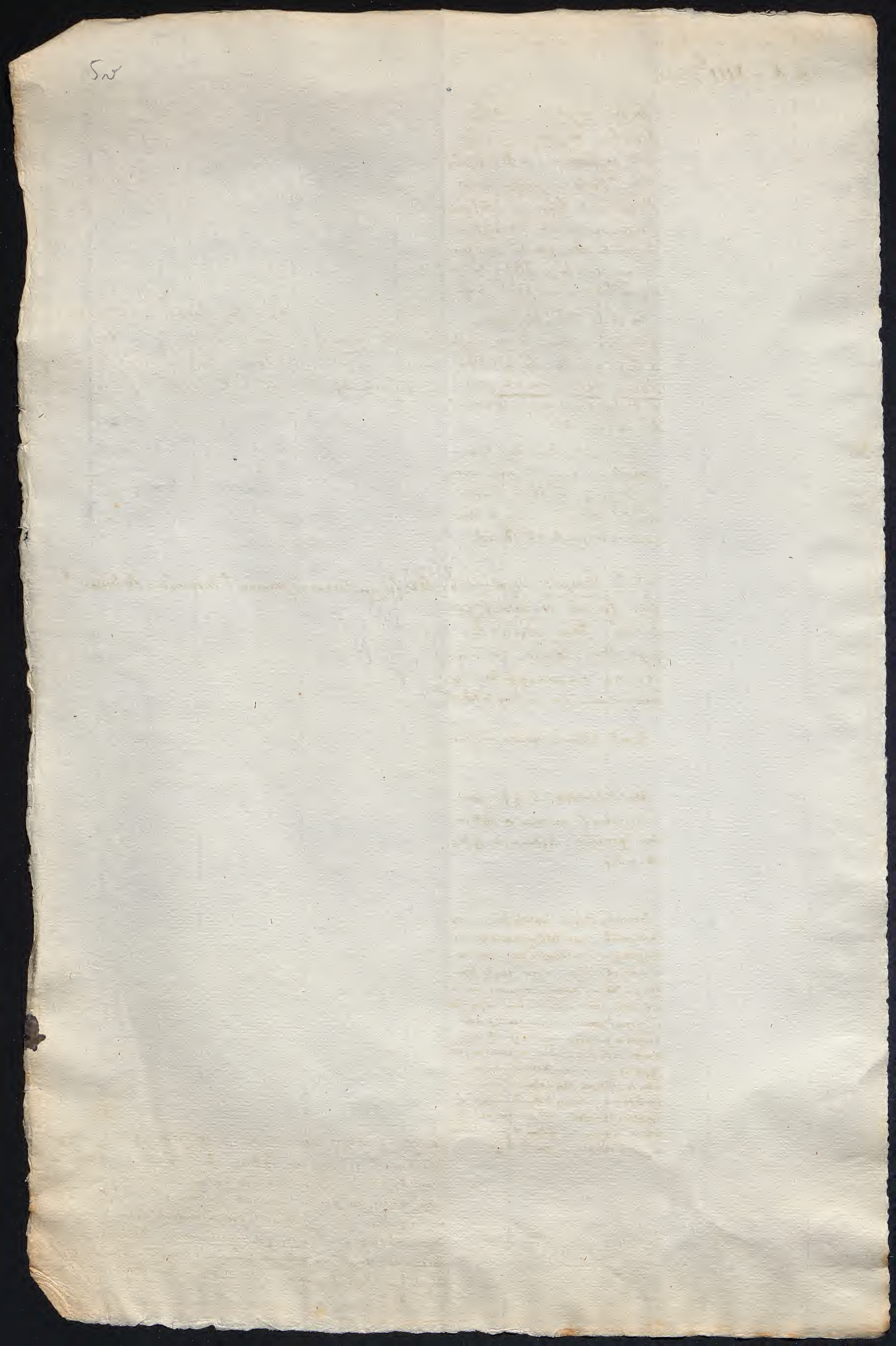
5v

Etat ancien de l'Italie du X^e au VIII^e Siècle.

Evènement.

D'où sortaient les Etrusques, à quelle race appartenaient-ils ?

Hypothèse de Fréret :

Les Etrusques, Tyrrhéniens ou Rasena originairement même peuple que les Rhaeti. V. T. Liv. V, 33. Pline III, 20. tous deux donnent une même, mais également fausse explication du fait. —

Cette identité des Rasena et des Rhaeti prouvée depuis quelques années d'après restes de monumens Etrusques trouvés dans le Tyrol. —

Ils étaient descendus des gorges de la Rhétie d'où ils se répandirent sur les deux rives du Pô — extension primitive de leur puissance, selon Polybe

Etaient-ils Celtes et quel sens faut-il attacher à ce mot, quelle peut en être la valeur historique ?

depuis le Tésin jusqu'à l'embouchure du Pô — ils ne passèrent pas le Tésin et ne purent s'emparer du pays des Vénètes —

Ils bâtirent d'abord Mantoue et Adria au N. du Pô.

Ils desséchèrent les marais formés par les bouches du Pô — Plin. III-20.

Bientôt ils s'étendirent au Midi jusqu'à l'Apennin — fondation de Felsina depuis Bononia — les Umbri chassés de la contrée et par suite de la plupart des pays qu'ils avaient occupés jusqu'au Tibre. Tous les peuples au S. du Tibre resserrés par cette invasion (passage des Sicules en Sicile vers 1000 av. J.C. selon Thucyd.) dans laquelle les Etrusques parvinrent à l'embouchure du Tibre —

Heyne (ubi sup. p. 402 sqq.) adopte en grande partie les idées de Fréret, sans cependant se donner autant de latitude : il se fonde principalement sur les deux passages indiqués de T. Live et de Pline, en y joignant Polybe I, 17 — Justin XX, 5, 9 — Strab. V — p.
Il pense que les Etrusques sont venus des Alpes Rhétiennes, mais qu'ils se sont établis, fixés d'abord sur la Méditerranée d'où ils envoyèrent plus tard des colonies sur les deux rives du Pô qu'ils avaient déjà occupées ; il fut seulement à cette 2^e ép. qu'eurent lieu leurs guerres avec les Umbri au sujet de ces contrées ... le pays entre l'Apennin et les Alpes — V. Pline III-19.

A quelle Epoque eut lieu l'invasion des Etrusques dans les Pays au S. du Pô et dans l'Etrurie propre — ?

Voyez le très ingénieux calcul de Fréret au moyen duquel il fixe à l'an 392 av. J.C. l'établissem. des Rasena en Etrurie.

C'est en effet vers la fin du XI^e siècle ou au commt. du X^e que la plupart des critiques placent cette même époque de l'Etabliss. des Etrusques.

Erreur reprochée à Fréret par l'abbé Zannoni — (Degli Etruschi, Dissertaz. Firenze 1810 — 8°.) Siècles des Etrusques, Institution particulière, confondus avec les grandes années du monde ou Périodes des révolutions du globe admises par le même peuple comme croyance religieuse — Durée de 10 siècles fixée par le destin à l'Empire des Etrusques (Varro ap. Censorin. de die Natal. c. 17.); cet empire finit à la bataille du lac Vadimon 221 av. J. C. il avait commencé 10 siècles avant : or de ces 10 s. les sept prem. avaient formé 781 ans (Varro ibid.) terme moyen pour les siècles suivans entre 105 et 123 le plus court et le plus long des sept premiers, 114 — 342 ans avec 781 = 1123 avant 221 — p conséq. 1344 av. J.C.

Heyne (ubi sup. p. 401) adopte sans réflexion le calcul de Fréret.

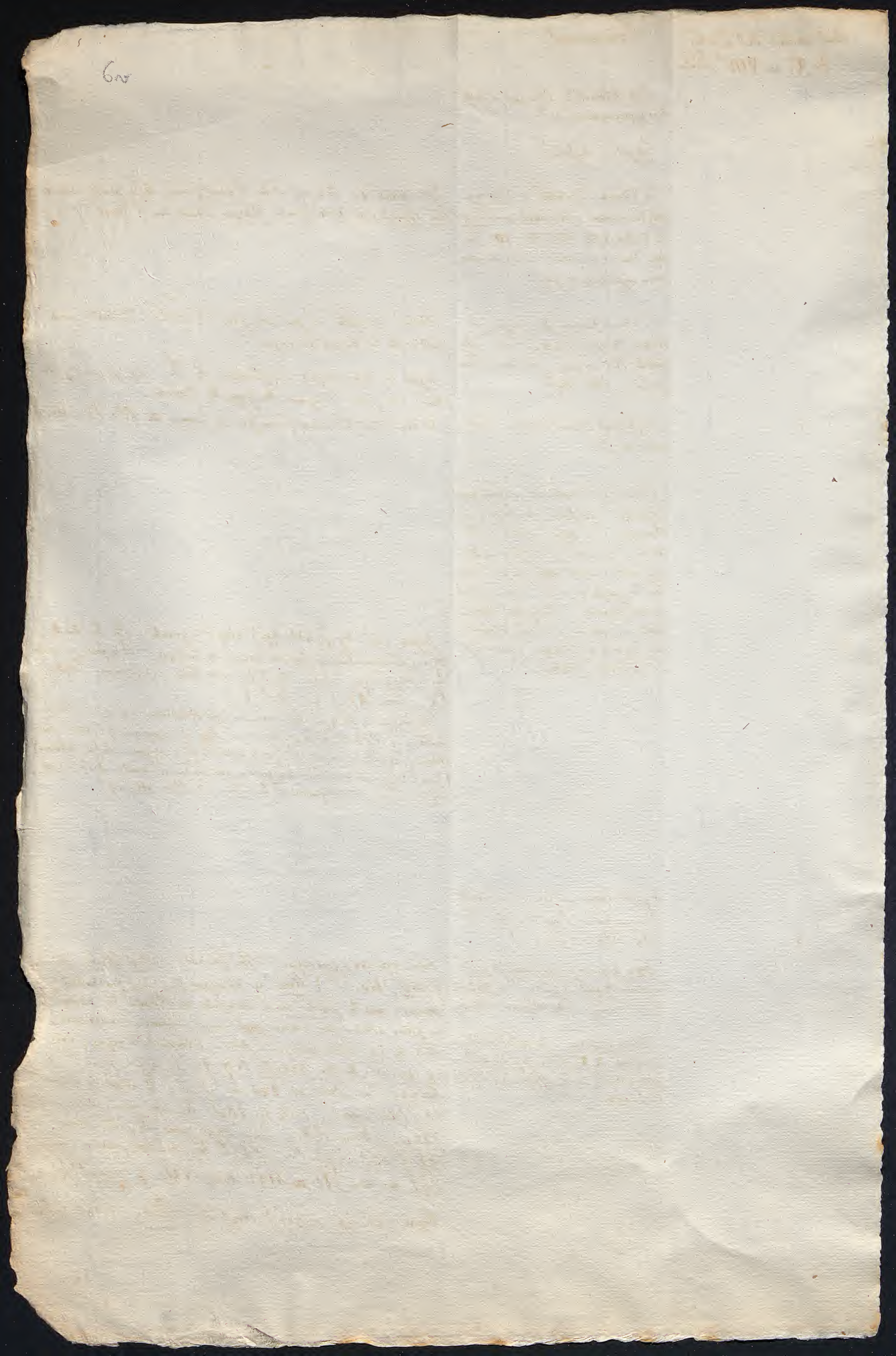
6v

1/ Etat ancien de l'Italie du X^e au VIII^e Siècle. | Evènemens.

Heyne remarque que dans le cours de ces deux siècles l'Italie vit les Ombres et les Etrusques, peuples voisins au N. du Tibre et de l'Arno, lutter pour la domination, fonder des Colonies nombreuses sur les deux rives du Pô et prendre peu à peu l'essor vers la civilisation –

Mais il ne croit pas que cette période ait pu suffire au prodigieux développement qu'on a voulu donner soit aux arts, soit même aux lettres, dans les contrées de l'Italie particulièrement chez les Etrusques, avant la fondation de Rome –

Elementa litterarum artiumque et rudimenta per has aetates posita concedere licet a populis barbaris; at eadem, in tot saeculorum progressu, etiam quum luxu defluxerunt, aruspicinae superstitionibus foede servientes, vix ingenia magnarum rerum capacia aut habere, aut ferre, inter se potuerunt – (ubi sup. p. 405.)

Il paraît même appliquer ces observations à toute l'ancienne et à la dernière antiquité de ces peuples, ce qui peut paraître un système un peu hasardé –

Etablissement des Etrusques en Campanie vers la fin du IX^e s. et le commencement du VIII^e. fondation de Capoue et de Nole, les lieux occupés d'abord par les Osques et Ausoniens, puis par les Grecs de Cumes qui les furent à leur tour supplantés par les Etrusques. Ceux-ci bâtirent peu à peu XII villes à l'instar des XII cités de l'Etrurie propre et des XII de l'Etrurie septentrionale. Capoue fut considérée comme la capitale.

Strabon V – p.

Les établissements des Etrusques en Campanie comprirent, à ce qu'il paraît, le pays des Picentins et s'étendirent jusqu'au Silarus.

Plin. III – 10.

In Tuscorum jure fere omnis Italia fuerat (Serv. ad Aeneid. XI – 567.)

Cités et confédération de l'Etrurie propre.

Cités ou fondations ou autre Colonies dans l'Etrurie septentrionale – sur les rives du Pô –

Cités Etrusques en Campanie

Liv. V – 33 sqq.
Polyb. II – 17.
Plin. III.

1^er échec porté à la puissance des Etrusques par l'invasion des Gaulois dans le N. de l'It. battus sur les bords du Tésin et successivement dépouillés de tous les pays qu'ils avaient occupés dans la G. Cisalpine, à l'exception de Mantoue; il paraît qu'ils se maintinrent aussi dans les bouches du Pô, à Adria, et sur les côtes de l'Ombrie et du Picenum, particulièrement à Cupra –

an de R. 164 – av. J. C. 590 – 200 ans avant le siège de Clusium – (V. Heyne, ubi sup. p. 420).

dans le cours de ces 200 ans, guerres perpétuelles des Gaulois contre les Etrusques septentrionaux – Saepe ab iis cis Padum ultraque legiones Etruscorum fusae – (Liv. V – 35)

Liv. IV – 37.
Strab. V – p.

2^e échec en Campanie par les Samnites Prise de Capoue (Capua – Vulturnum, nom étrusque traduit par Livius) – an de R. 331 – av. J. C. 423 –

3^e et dernier coup en Etrurie propre par les Romains

an de R. 474 – av. J. C. 280 –

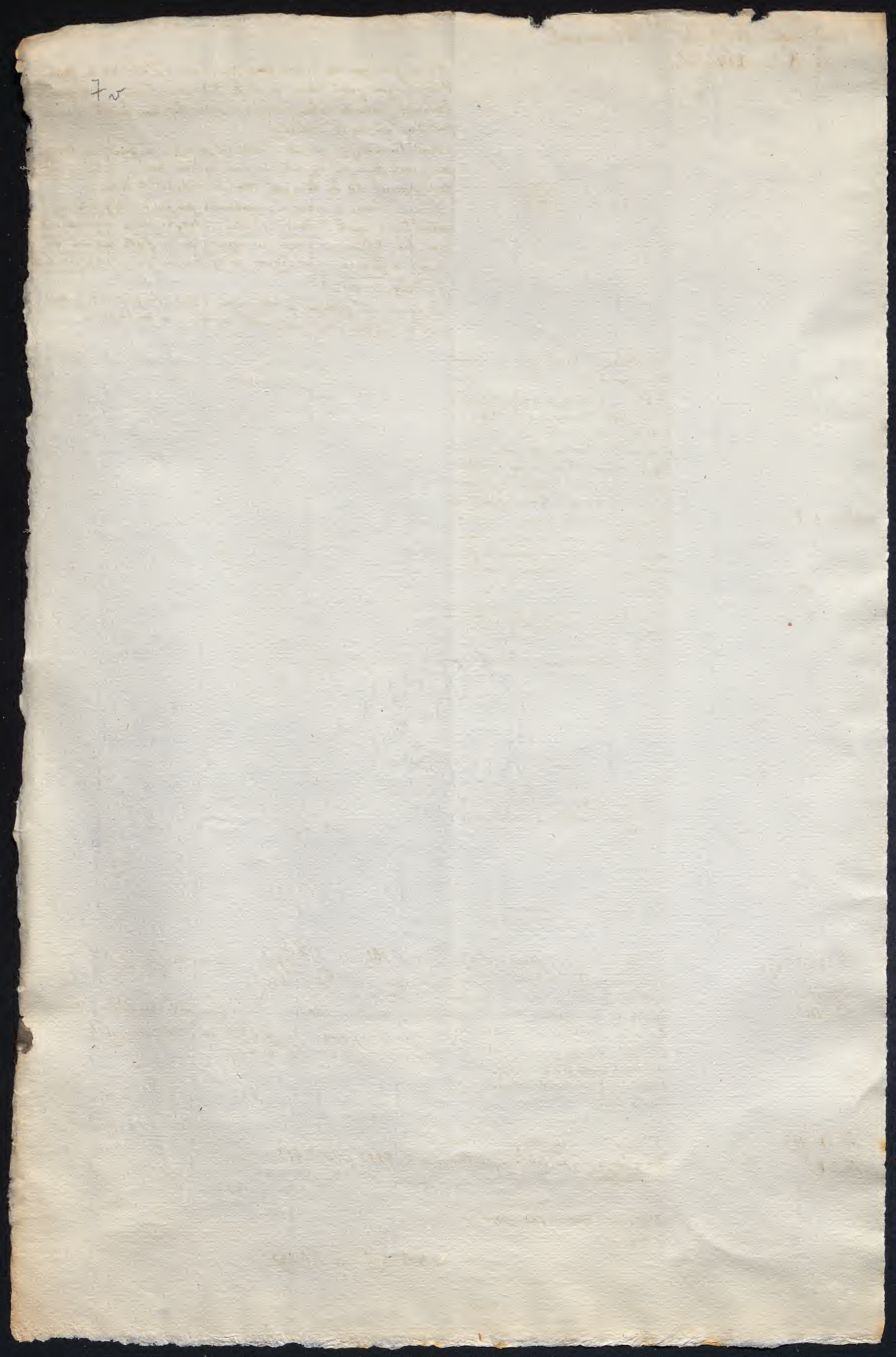

7v

8 État ancien de l'Italie — Événement.
du X^e au VIII^e S.

2°. les Colonies *Helléniques* —

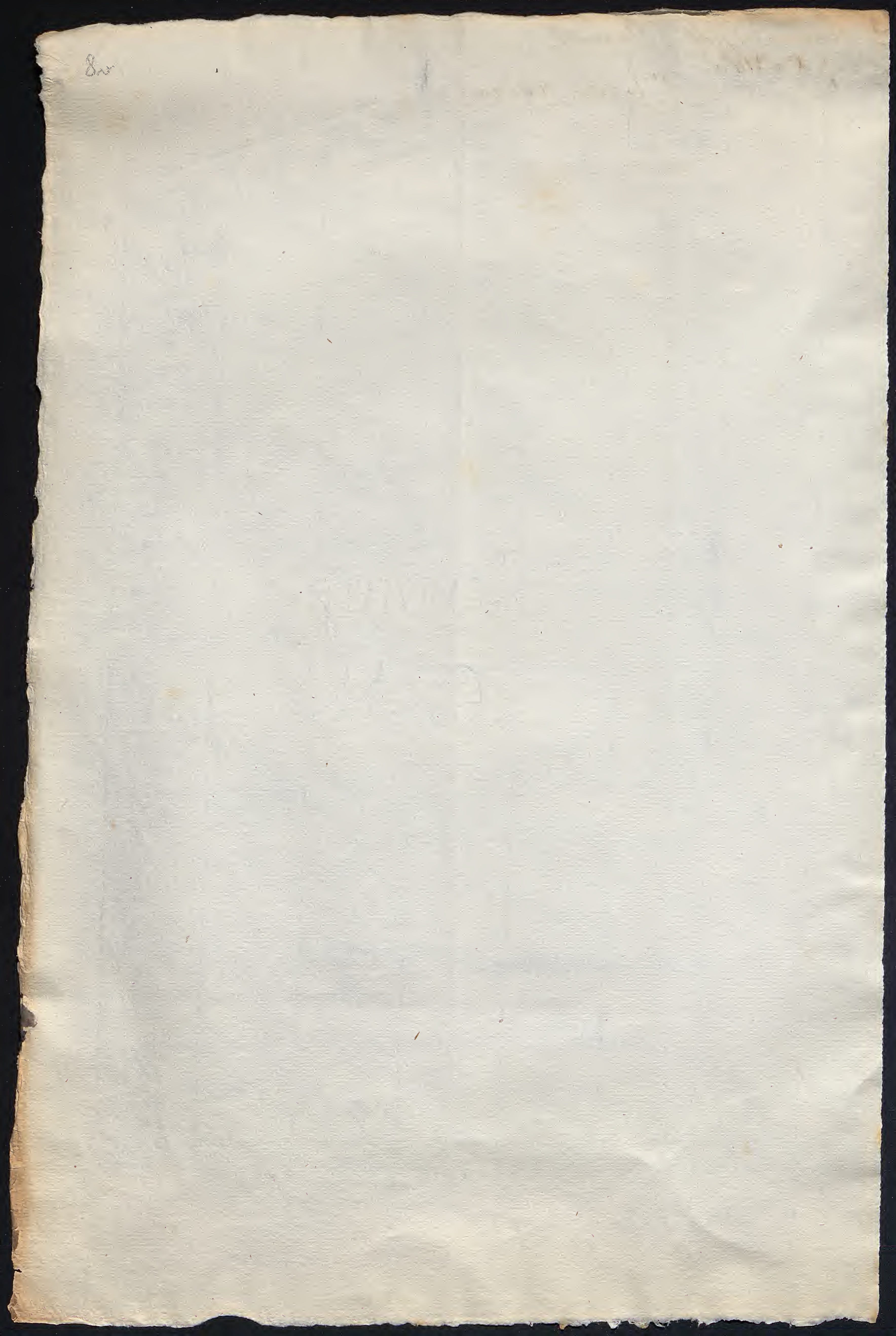
8v

4/ État ancien de l'Italie du X^e au VIII^e siècle.

Constitutions primitives, mœurs, état des peuples principaux de l'Italie avant les Romains.

Tribus et hordes de chasseurs et pasteurs lentement fixées.

À quelle époque et chez quels peuples l'agriculture fut-elle d'abord connue en Italie ?

Quand elles se fixèrent, chacune d'elles occupa un canton séparé ; autant de bourgades ou cités que de tribus.

Double penchant qui porte les hommes à se réunir et à se diviser. Besoins physiques, défense commune, bienveillance naturelle ; intérêts individuels, principe de liberté ; jalousies ~~[illegible]~~ entre tribus et cités. — D'où nombre infini de petites associations et indépendance plus ou moins complète de chacune.

Le gouvernement patriarchal dut produire le gouvernement monarchique, mais d'abord extrêmement limité par l'autorité des pères de famille, des anciens ou sénateurs.

La royauté fut-elle d'abord élective ou bien héréditaire ?

Peu ou point d'union véritable des tribus ou cités entre elles — guerres fréquentes de cité à cité dans une même nation.

Progrès de la société très lents, souvent interrompus soit par les guerres intestines, soit par des invasions étrangères.

De ces invasions et de la nécessité d'y résister, premières ligues ou confédérations entre plusieurs cités d'une même nation, mais partielles et accidentelles — isolement habituel.

Confédération antérieure, ou plutôt assemblées communes (amphictyoniques) fondées uniquement sur l'identité de race et l'unité de mœurs, de religion. Fêtes périodiques, sortes de fêtes nationales avec des sacrifices et des jeux.

Difficulté des conquêtes dans un tel état de choses. — D'ailleurs rien qui ressemble à des armées permanentes — les hommes non nomades, seuls conquérants — ailleurs la faiblesse et la nature de la constitution s'y opposent —

Soldats et laboureurs à la fois — faisant la guerre à leurs frais et n'y cherchant que le butin — campagnes très courtes — hiver, terme nécessaire de chacune.

Cités dans leurs commencemens exclusivement occupées du soin de la subsistance, des besoins et de l'organisation intérieure.

Parfois — rivalités terribles, d'où guerres d'extermination ; vaincus transplantés ou dispersés çà et là. Affaire de la partie des vertus ; la plupart des guerres se réduisent à faire ou à venger des injures et se terminent par des brigandages ou par le pillage sur les terres de l'ennemi.

Jalousies entre les cités d'une même nation empêchent que les confédérations ne deviennent conquérantes.

Il n'y a guère que deux cas où les conquêtes soient possibles — les peuples par eux-mêmes n'y ayant aucun intérêt — 1° le despotisme qui absorbe l'intérêt public dans l'égoïsme et les passions d'un seul. 2° la domination de l'aristocratie (autre despotisme) qui a besoin d'occuper le peuple au dehors et de le distraire de sa situation intérieure ; jusque-là les guerres les plus violentes et les plus soutenues finissent ou par le sac des cités ennemies et par la transplantation dans la cité victorieuse de tous les habitans, ou par une transplantation partielle et l'envoi d'une colonie à la place, dans la cité vaincue. — C'est un acheminement aux conquêtes, un notable agrandissement, ce n'est point encore l'esprit des conquêtes.

Souvent et presque toujours les rivalités entre cités de même origine et les guerres qui s'en suivent donnent lieu à la prédominance d'une de ces cités sur les cités rivales, souvent vaincues et plus faibles.

De là acheminement à une confédération permanente, mais nullement libre. — Despotisme de la ville principale.

Peut-être aussi une sorte de hiérarchie et de subordination analogue à l'origine de tous les établissemens — effet de la constitution patriarchale.

Accroissement plus ou moins rapide de la population, soit par le cours naturel des choses, soit par l'effet de cet usage ancien et de s'identifier les vaincus en tout ou en partie — d'où colonies — d'abord tout entières de la métropole.

Les colonies plus ou moins dépendantes de la métropole, selon que celle-ci était plus ou moins forte et les autres plus ou moins éloignées — autre principe des confédérations primitives plus ou moins libres.

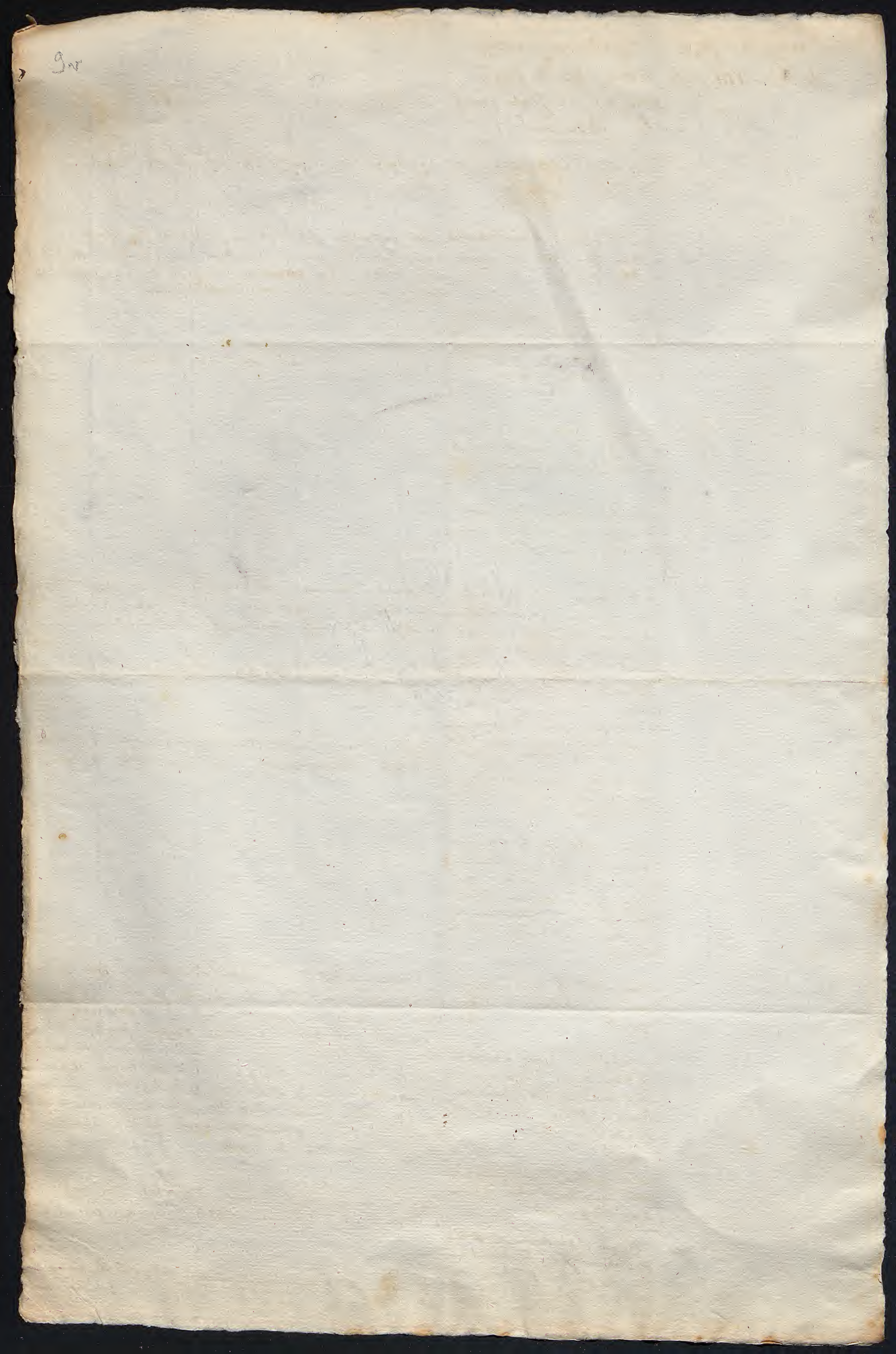

9v

10. / Etat ancien de l'Italie du X^e au VIII^e siècle – Traits épars des Constitutions, lois, mœurs &c. des pprinc. peuples d'Italie avant les Romains.

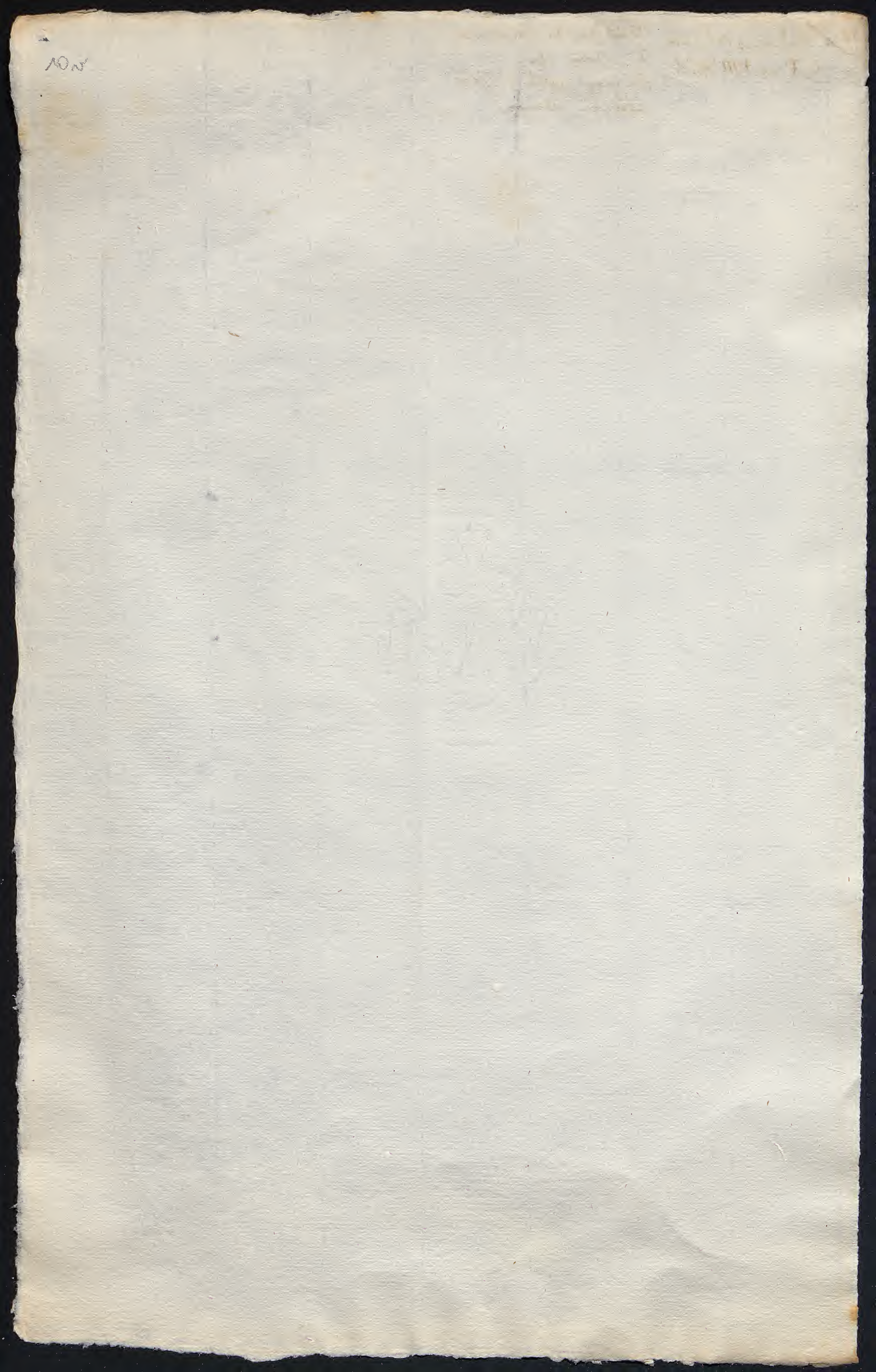

10v

11. Etat ancien de l'Italie du X^e au VIII Siècle.

Origine, caractère, esprit, de la Religion & Institutions Religieuses des pays peuples d'Italie avant les Romains

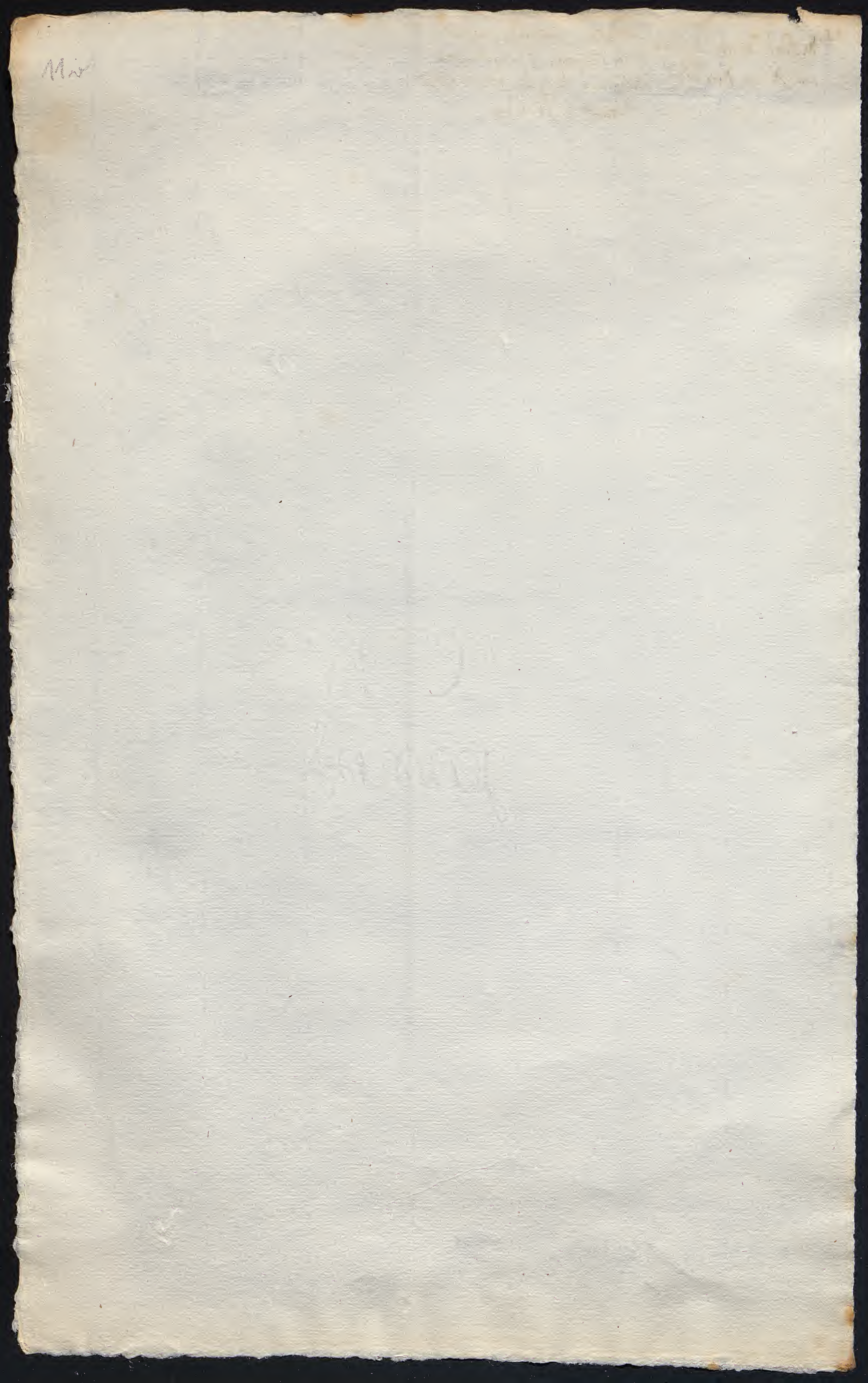

12. Histoire des Latins avant la fondation de Rome jusqu'au milieu du VIII^e^ Siècle –

Evènemens Connus.

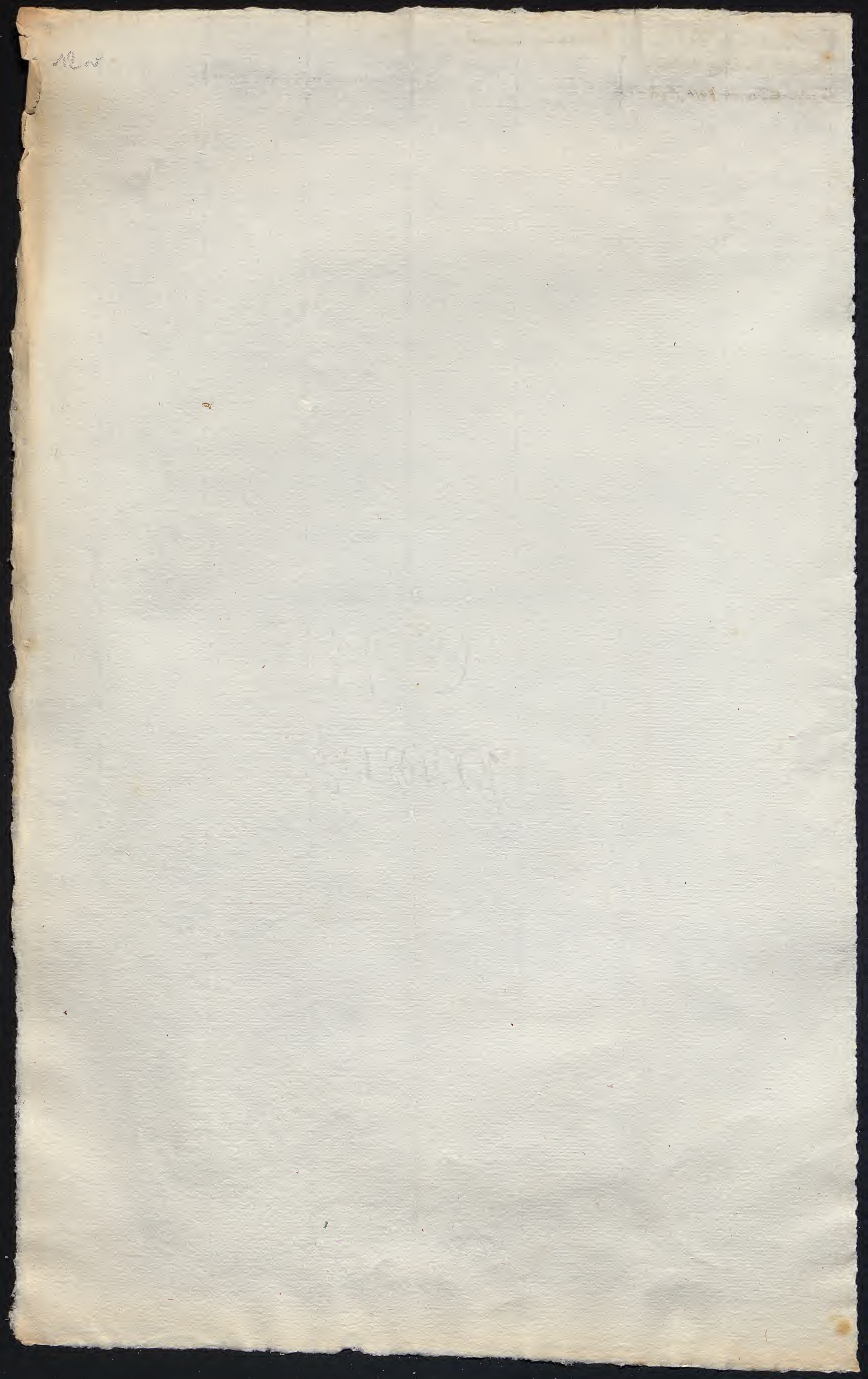

12v

Géographie de Rome :

l'Enceinte de Rome bornée d'abord au mont Palatin.

Pomoerium

Plus tard, des Sabins et des Etrusques ayant été reçus dans la ville :

Romains sur le Palatin,	Ramnenses	Quirites
Sabins sur la Roche Tarpéienne,	Titienses	
Etrusques dans la vallée	Luceres	

après la destruct. d'Albe et le transp. de ses hab. — Albains

mont Coelius renfermé dans l'enceinte de Rome par Tullus Hostilius qui l'habita.

nouvelles conquêtes et nouveaux accroissemens de population

mont Aventin par Ancus Martius

conquêtes de Servius Tullius

nouvelle enceinte de Rome

Pomoerium porté au delà des monts

Quirinal

Viminal

Esquilin

Le Cens ordonné par Servius Tullius porte, dit-on, le nombre des Citoyens à 80,000 — selon Fab. Pict. dans Tite-Live, sans compter tout ce qui n'était pas en état de porter les armes.

Division des Quartiers et distribution nouvelle de la popul. sous Servius Tullius sans distinction de nations ni races :

4 Tribus Urbaines

Palatine

Suburrane

Colline

Esquiline

Tribus Rustiques — 17 ou 26 ?

division du territoire de Rome

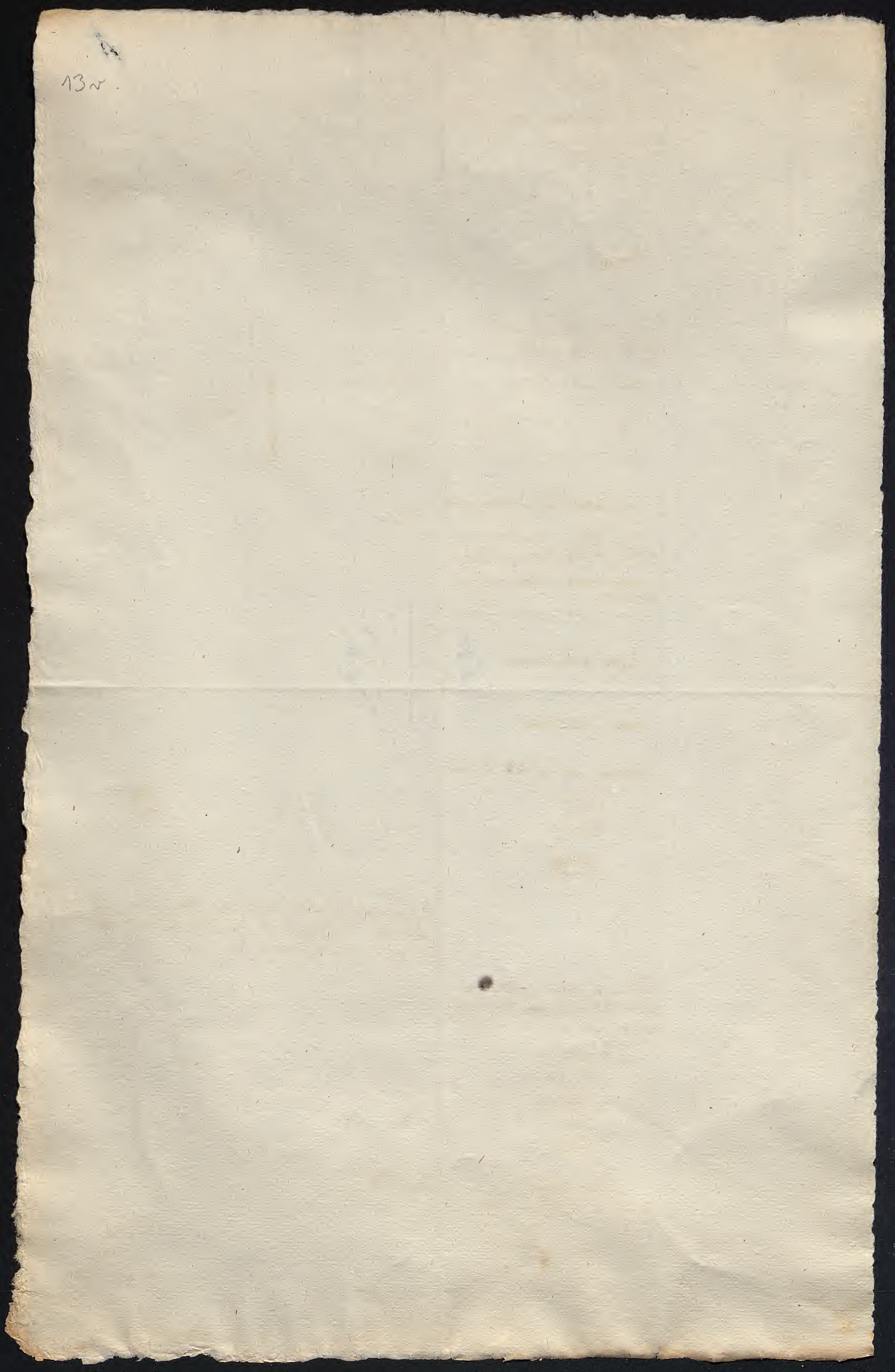
13v

Evénemens -

Villes de Rome antérieures à la fondation de celle que l'on connaît -

Palilia - Pales 21 avril | 1 - 754. Romulus | Les fondateurs de Rome étaient-ils des brigands, comme on les représente ?

Romulus, élevé à Gabies

il ouvre un asyle

Enlèvement des Sabines &c. -

Consus - Consualia -

Institutions attribuées à Romulus - plus anciennes que lui
Acad. XIV - p. 232 - in-12.

1res guerres contre les voisins.

Cenini

Spolia opima

Templ. Jov. Fer. in monte Saturn. | Antemnat | Pourquoi les Romains s'associèrent-ils successivement les peuples vaincus ?
Ib. - p. 234.

Crustumin

Premiers exemples de colonies, leurs vraies causes et leur but

Sabini

Templ. Jov. Stator. Sub m. Palat.

Matronalia | Romulus reçoit Tatius dans Rome

Caeles Vibenna, Lucumon, se joint à Romulus qui assigne à ce chef étranger et à ses sujets des demeures sur le mont Caelius et dans le quartier Tusque (vicus Tuscus) -

guerre contre Veies

et contre plusieurs peuples du Latium

37 - 717. Disparition de Romulus

15r

Evénemens :

Dissensions après la mort de Romulus, pour le choix de son successeur

Le Sénat exerce la souveraineté - décuries ou directoires successifs avec un président changé tous les 5 jours

Mouvemens nouveaux ; opposition du peuple
37. 717. Le Sabin Numa Pompilius élu Roi. — Singulière cérémonie pratiquée par l'augure pour sanctifier l'élection de Numa -

Entretien de Numa avec la Nymphe Égérie - Caractère de l'influence nouvelle exercée par Numa -

Institution Religieuse et Politique à la fois de Numa.

Les féciales
Temple de Janus
Les flamines
Les Saliens
Vesta et son culte - Vestales
La Bonne-foi
Le Dieu Terme — Terminalia

Réforme du Calendrier

Jours fastes et néfastes
Pontifes - Pontif. max.
Fastes ou Annales

Soins donnés à l'agriculture

80. 674. Mort de Numa -
Institution de l'Interrègne

Tullus Hostilius élu par le peuple et confirmé par le Sénat - son extraction - son caractère -

Guerres nouvelles contre les voisins

Albe détruite, habitans transportés - nouvelle extension de la ville de Rome

Prodiges, pluie de pierres
Institution des Neuvaines ou fer. de 9 j.
114. 640. Peste. Superstitions. mort de Tullus.
Election d'Ancus-Martius, Sabin, p.-f. de Numa.
Prétention des peuples du Latium - ils se révoltent

Nouvelles guerres - victoires, conquêtes, nouveaux accroissemens de Rome -
fondation d'Ostie, marais
Janicule fortifié - pont Sublicius -

Lucius Tarquinius à Rome - tuteur des enfans
137. 617. d'Ancus - mort de ce dernier. — Premiere intention manifestée de substituer l'hérédité à l'Election.

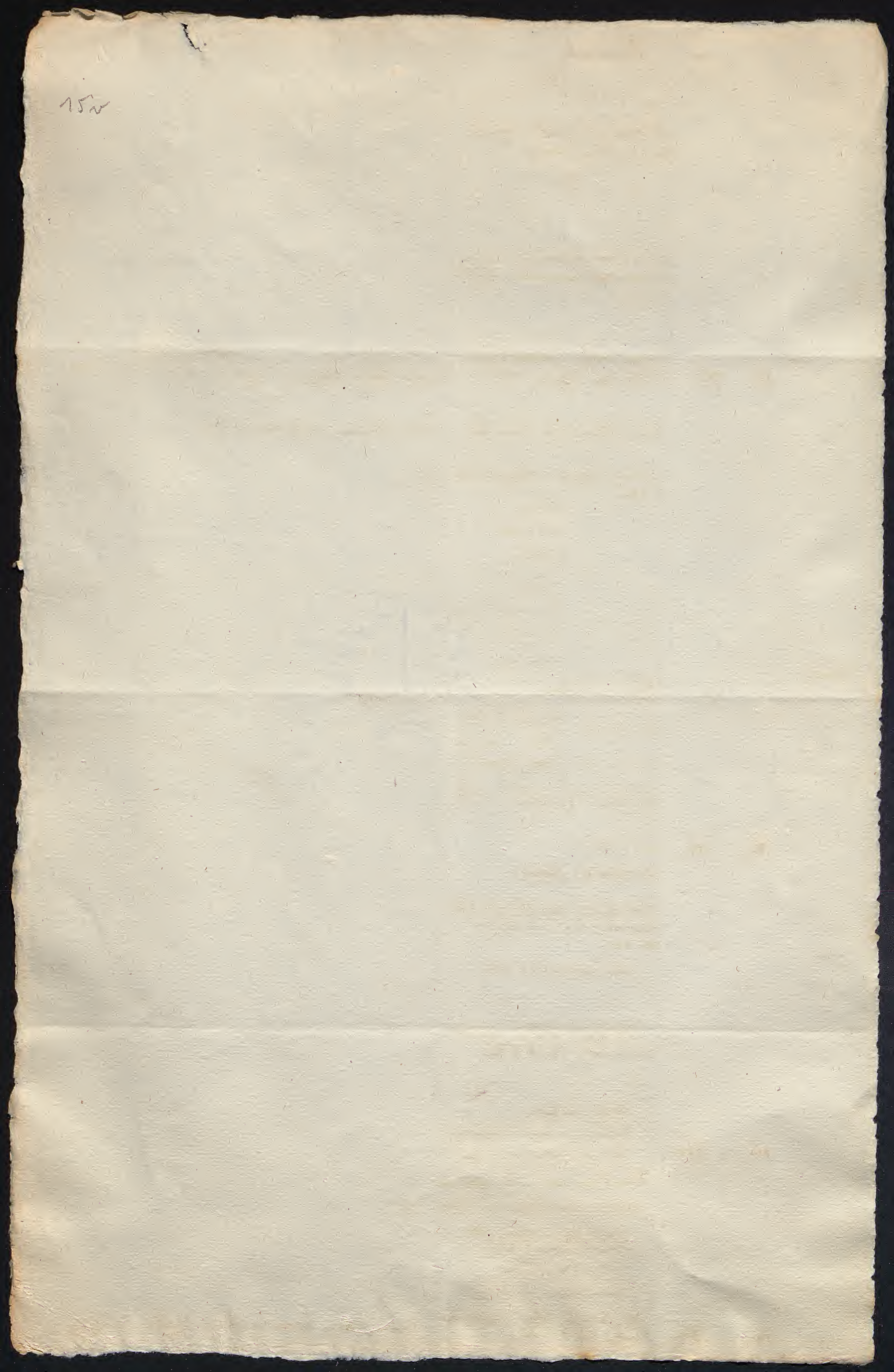
15v

16e 137. 617. Événement –

Tarquin l'ancien, successeur d'Ancus –

Promotion de Sénateurs tirés des Plébéiens.

Deux Vestales ajoutées aux anciennes –

Traités rompus, ligues contre les Romains
Latins, Sabins, Étrusq. défaits

1er triomphe

Centuries de Cavaliers doublées ; l'augure Attius Naevius et son aventure – un bélier marqué et impétueusement [illegible] de Tarquin l'ancien –

1er développem. de l'industrie et des arts
grands travaux de Tarquin :

murs de Rome en p. de taille

Portiques autour de la place p.

Cirque

Égouts

Temple de Jupiter – Capitole – fables au sujet de la fondat. du Capitole et réflexion judic. de Condillac qui prend ces fables pour des légendes postérieures – inventées à dessein. Hist. XIV p. 272 [illegible] 12.

La superstition tournée vers les idées de grandeur politique et nationale ; [illegible] nouveau.

Servius Tullius né esclave, gendre de Tarquin
176. 578. celui-ci assassiné par les fils d'Ancus.

Servius T. succède à Tarquin sans élection. artifices mis en œuvre pour rendre la couronne héréditaire –

Templ. D. fort. — fortun. viril. Est reconnu par les comices qui [illegible] conquête

Populat. augmentée – enceinte de la ville agrandie – dessein secret de Servius D. [illegible] agrandissement

Modifications importantes dans la Constitution de l'État.

Institution du Cens Résultats du Cens

Nouvelle division du peuple
Tribus Urbaines – tribus Rustiques.

Registres civils – retour périod. du Cens
Lustre –

Institution des Classes et Centuries

Assemblées par Centuries

Suovetaurilia Lustre

Rome à la tête des villes du Latium

Templ. Dianae in aventino. Temple commun nouveaux projets de Servius

220. 534. mort de Servius assassiné par son gendre –

16v

17 a

Évènemens.

220- 534. Tarquin, petit-fils de Tarquin l'ancien, surnommé le Superbe

il ne fut point élu, ne prit point les auspices

Garde du Roi composée de Soldats mercen. ou divers

Sa conduite envers les Latins - droits qui leur sont accordés

Templ. Jovi Latiali
feriae Latinae

Guerre contre les Volsques et les Sabins.

Tarquin cherche à plaire au peuple et à abaisser l'aristocratie

Assassinat du père et du frère de L. Junius surnommé <u>Brutus</u>

Plébéiens surchargés de travaux

travaux cloaques

amphithéâtre envir. de portiques

divers édifices

Capitole fort avancé.

Lucrèce outragée par Sextus fils de Tarquin

Conjuration

Tarquin à la guerre contre les Rutules
banni par un décret du peuple

244- 510. Royauté proscrite

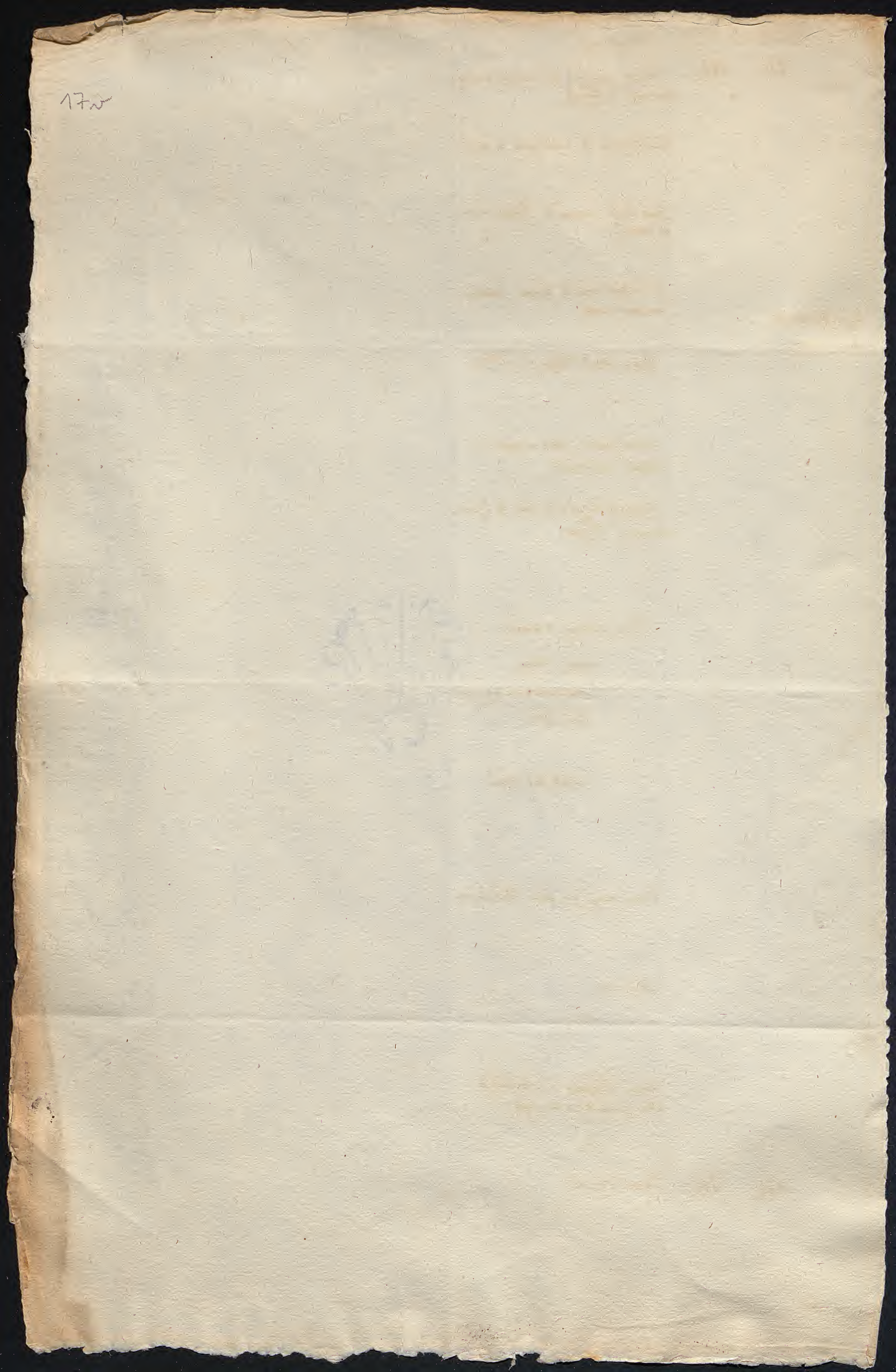
17v

Histoire Universelle: 2e âge.
Hist. Romaine – 1re Période.
Institutions

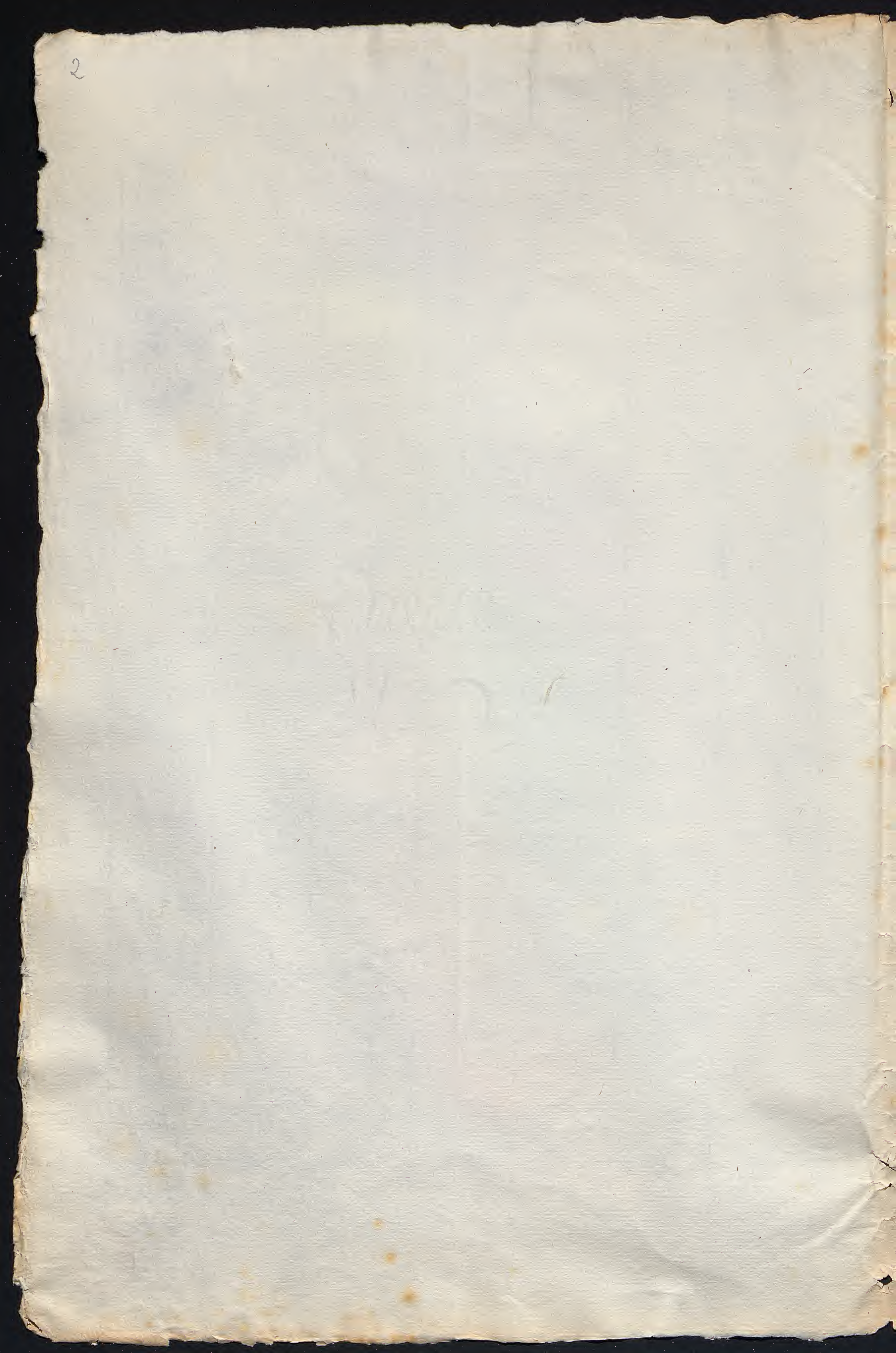
2

État Civil :

Organisation Politique & Militaire à la fois :	3 Tribus dans 3 quartiers séparés, ayant pour chef un <u>Tribun</u>.	le nombre des Tribus augmenta successivement
	10 Curies dans chaque Tribu commandée chacune par un <u>Centurion</u>.	le nombre des Curies (30) ne changea point
	Terres distribuées également entre les 30 Curies	Dans le principe, les charges de l'Etat également réparties entre tous les citoyens — chaque citoyen soldat — servait à ses dépens et contribuait également aux charges
	Fondement de la distinction du peuple <u>Populus</u> en Patriciens et Plébéiens	
	Institution des <u>Patrons</u> et des <u>Clients</u>	

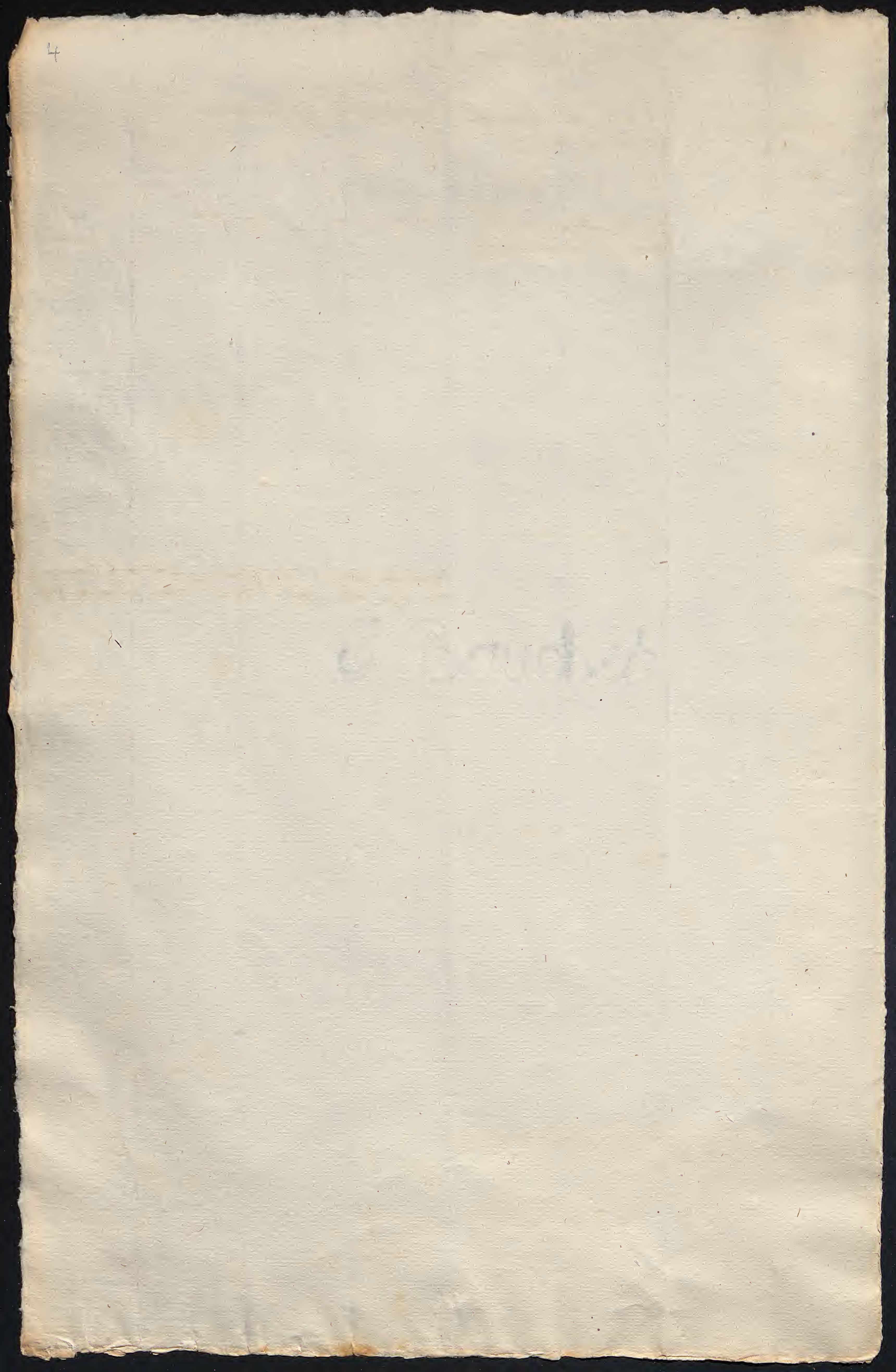
4

État Politique :

3 Tribus ou quartiers en
30 Curies ou divisions

après la réunion des Sabins et celle des Albains les Tribus formaient comme 3 nations unies seulement par un lien Politique et Religieux tout à la fois.

Assemblées particulières - des Curies
chaque citoyen ayant son suffrage

Assemblées générales - des Tribus
chaque Curie ayant un suffrage.

Comices par Curies

nulle subordination entre les Curies - le sort décidait laquelle opinerait la 1re.
et celle-ci se nommait Curia praerogativa

Ainsi la souveraineté résida primitivement dans le peuple - tous eurent les mêmes droits, tous les mêmes devoirs et les mêmes charges publiques - Impôts dus -

Inconvénients amenés par le temps et la force des choses - inégalité des fortunes toujours croissante d'où misère et troubles et à la guerre pillage - désordres dès cette époque.

Conseil suprême ou Sénat -
d'abord de 100 - puis après la réunion des
Sabins de 200 membres.

Distinction d'ordres - caractère de son
origine -

l'ordre des Patriciens - son influence
politique

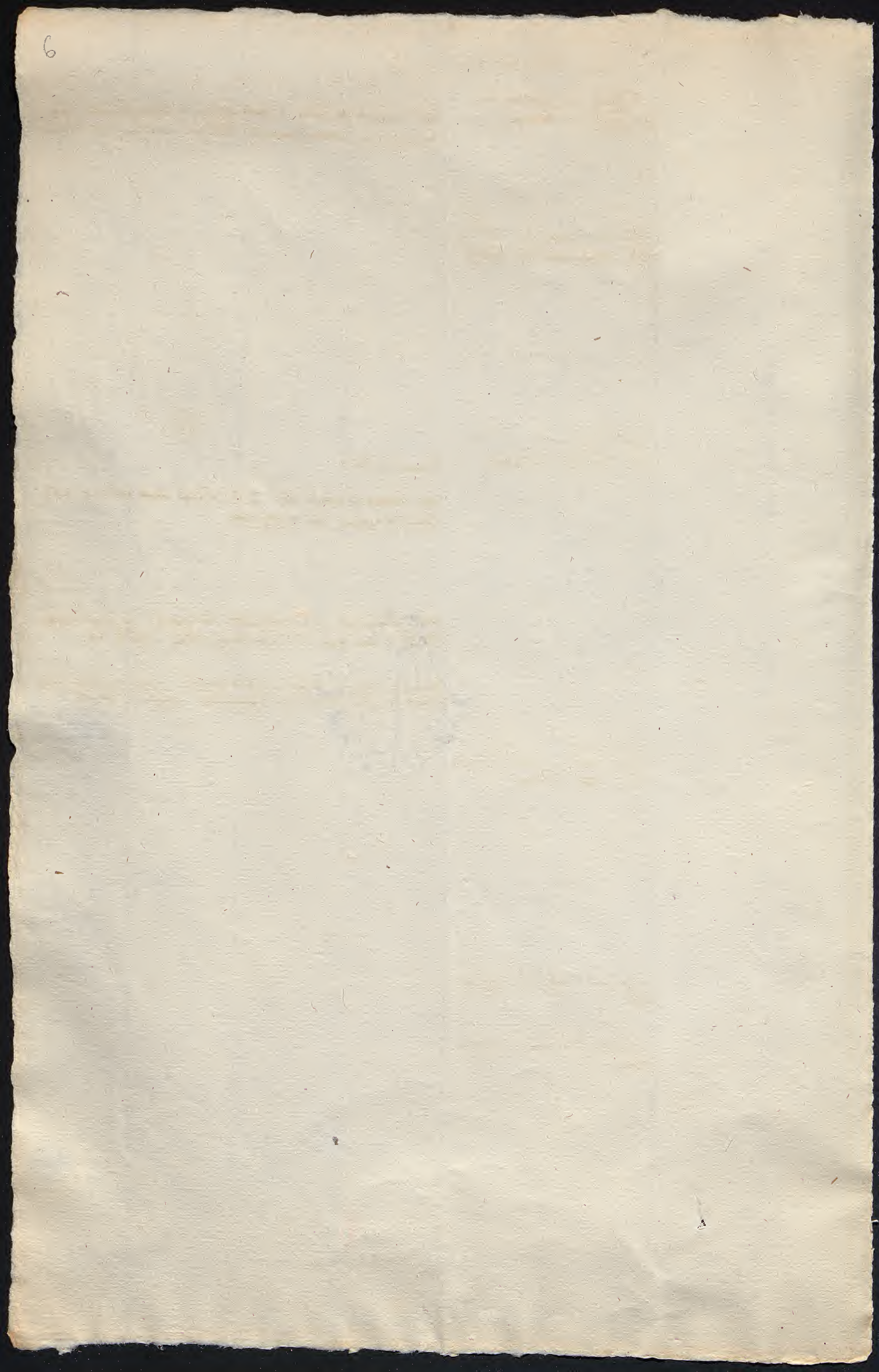

Suite de l'Etat Politique.

Le Roi — ses attributions — combien son autorité était limitée.

Terres réservées pour le domaine du Roi et pour les besoins de l'Etat.

La Couronne, dans le principe de l'Institution, fut-elle élective ou héréditaire. Et Condillac ne fait-il pas une supposition gratuite quand il pense qu'à la mort de Romulus les circonstances seules la rendirent élective ? H. A. T. XIV p. 248 in 12.

Insignes du pouvoir Royal.

Praefectus Urbis

Tribunaux — Duumvirs institués pour rendre la justice.

Administration

Tribuns, lieutenants dans la guerre & ministres dans la paix — chargés du gouvernement civil des Tribus.

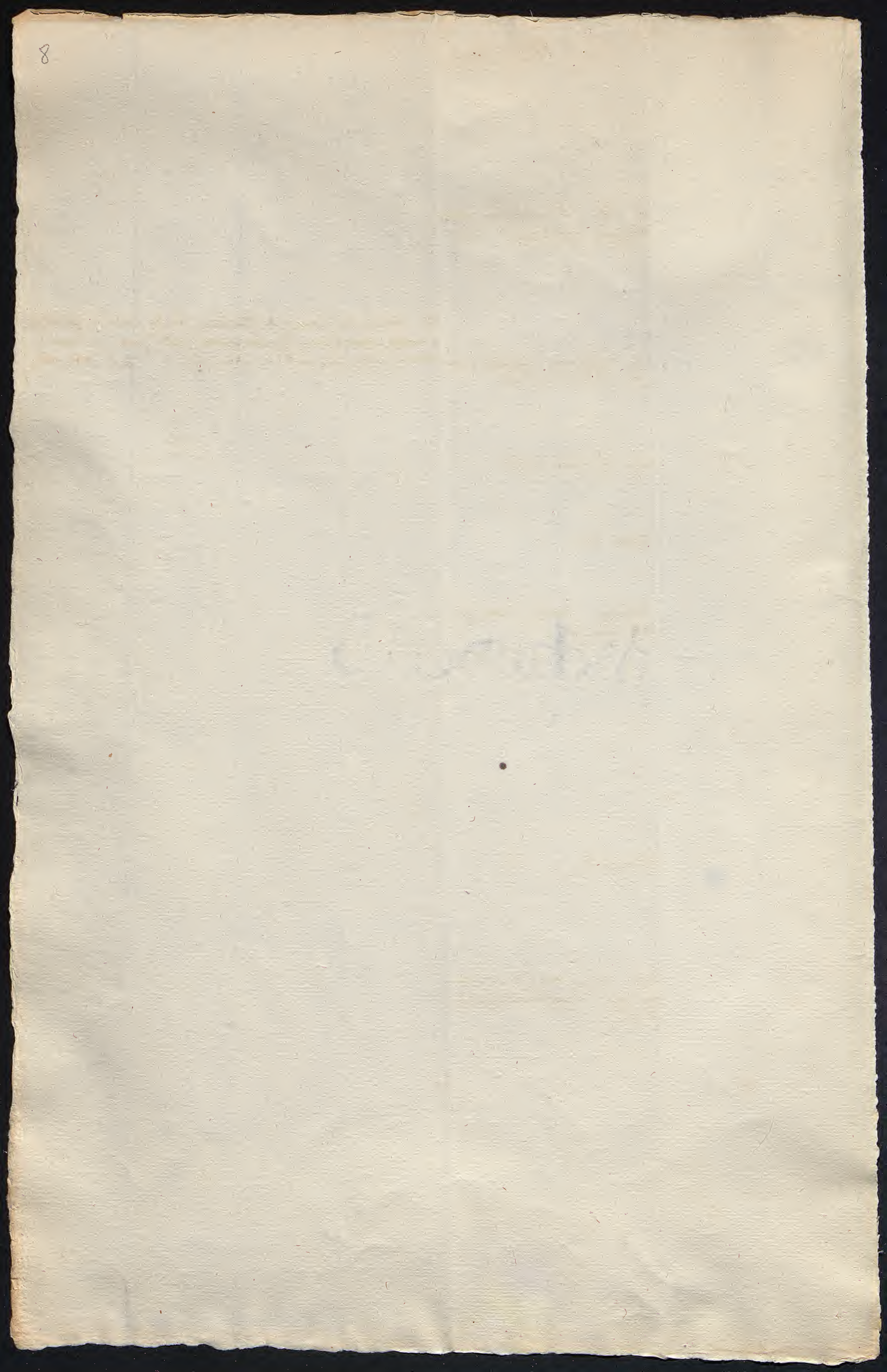
8

2^e^ Etat Politique
Sous Servius Tullius.

Législation.

Lois Politiques

Constitution non écrite — résultat de la force des choses et de la marche naturelle de la société

Très probablement — image de la constitution d'Albe-la-Longue, avec les modifications qu'y put introduire le génie de Romulus ou de tout autre d'après les institutions ou les habitudes particulières aux peuples voisins dont plusieurs furent reçus dans Rome et durent y apporter leurs idées et leurs coutumes.

Lois Civiles

Elles n'étaient non plus autre chose que celles de la mère-patrie successivement modifiées et au fond de simples usages, des coutumes comme celles qui gouvernent tous les peuples barbares.

Loi sur l'autorité paternelle

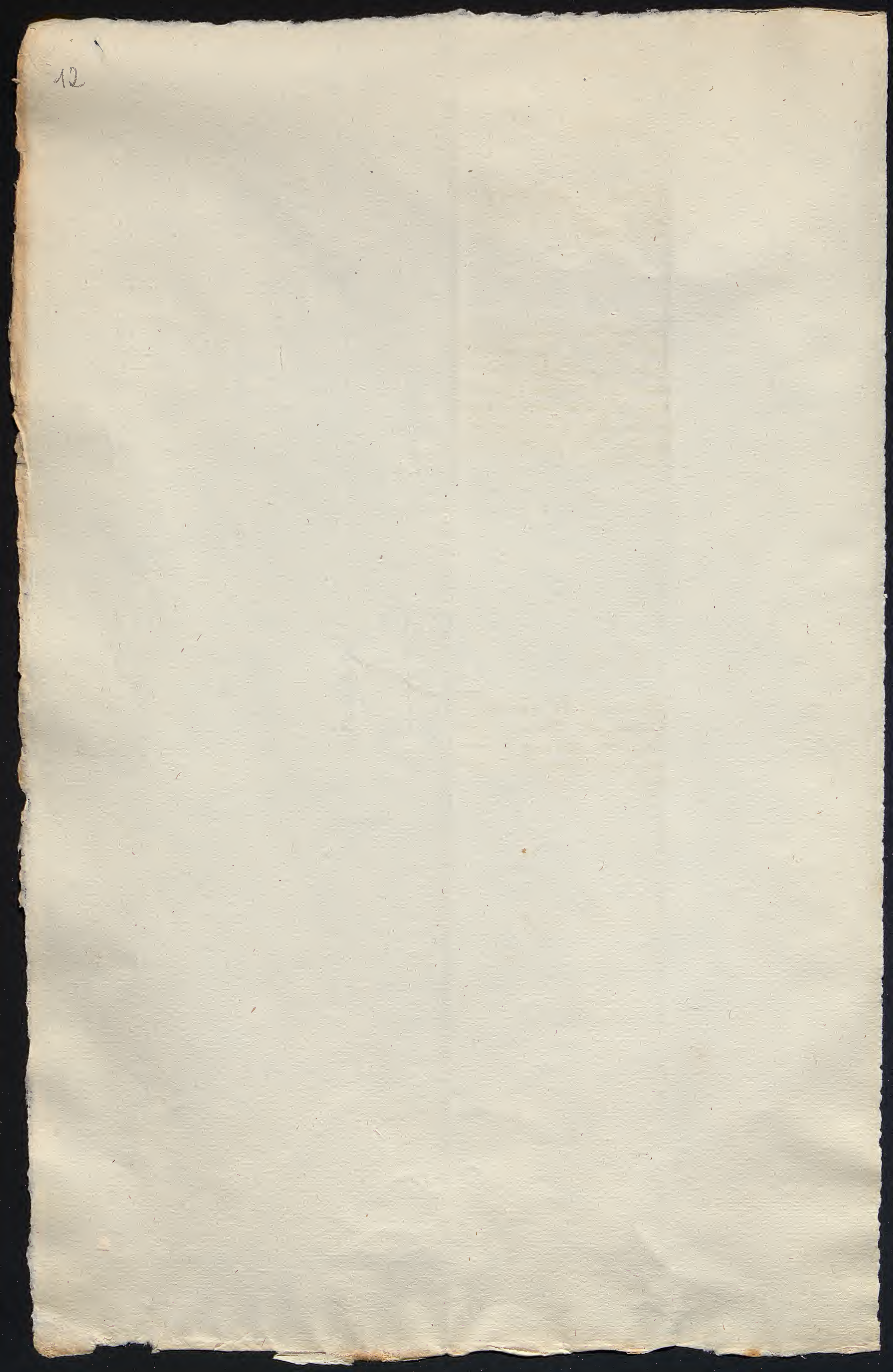
12

Religion

Institutions Religieuses

Portion des terres assignée au service de la Religion et à la construction des Temples
Caractère général des Institutions Religieuses chez les Romains

Caractère général du Culte

Ministres de la Religion

3 augures, créés par Romulus, en raison du nombre des Tribus

3 aruspices

Curions, au nombre de 30, celui des Curies. Car, dans le principe, chaque Curie avait son temple ou chapelle et p. c. son prêtre qui était à la fois président et magistrat civil. — le Curio Maximus présidait l'assemblée des Curions et toutes les tribus.

Fratres arvales au nombre de 12.

Luperci prêtres de Pan — à Lupo —

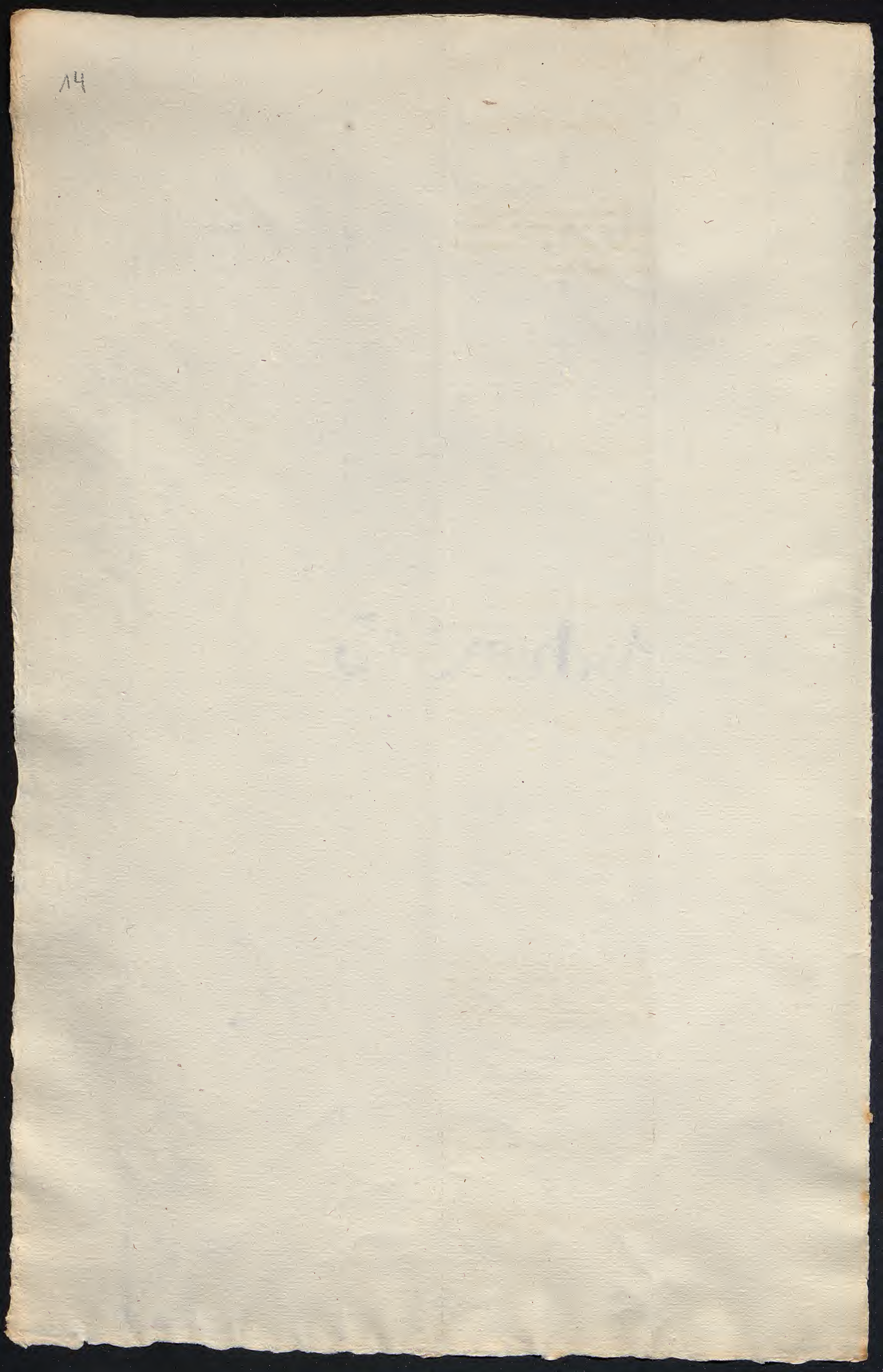
14

Etat domestique

Etat Individuel

Genres de vie - professions

Laboureurs et soldats

arts mécaniques abandonnés aux esclaves

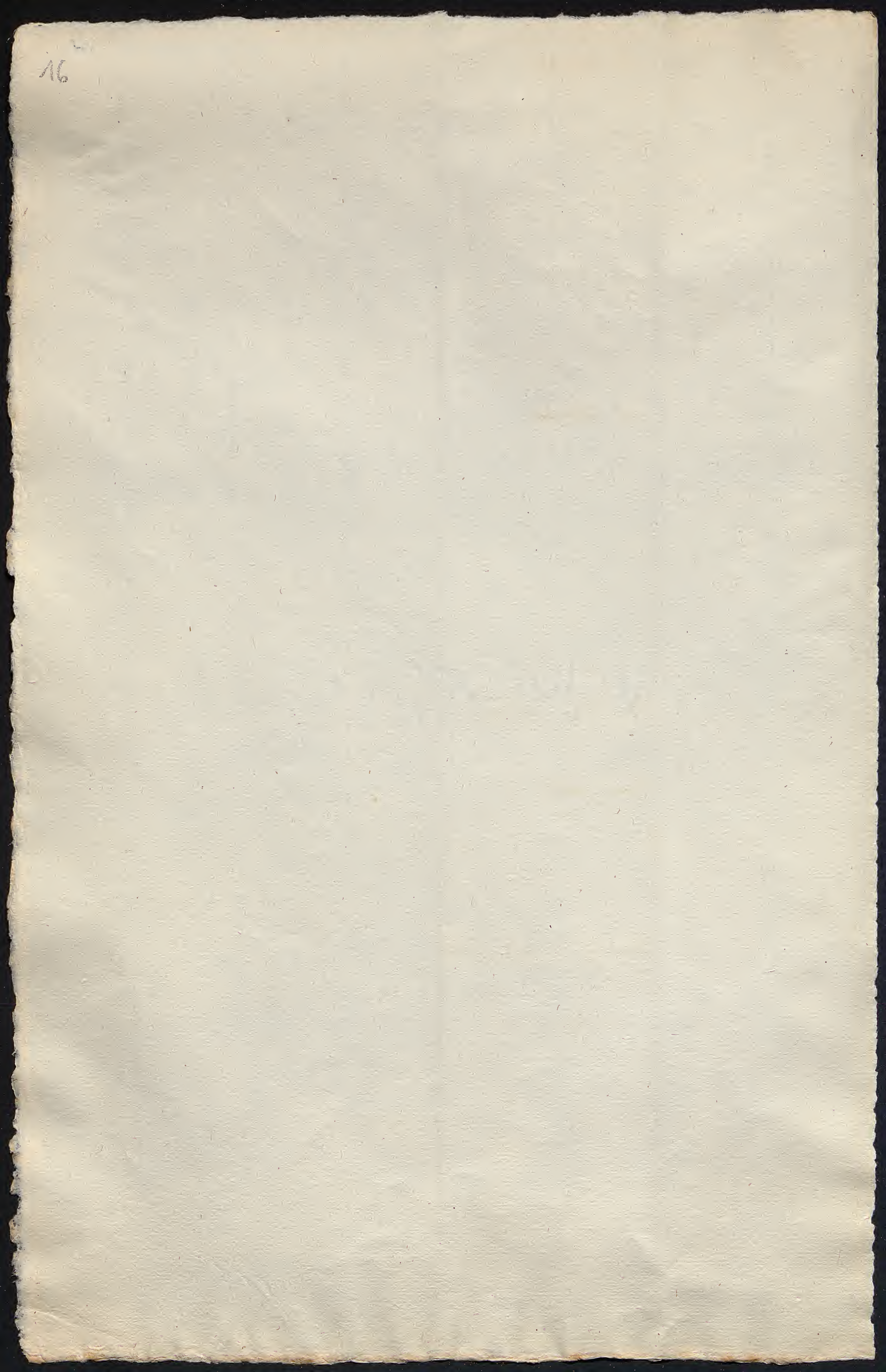
16

Agriculture, Industrie,
Arts et Métiers.

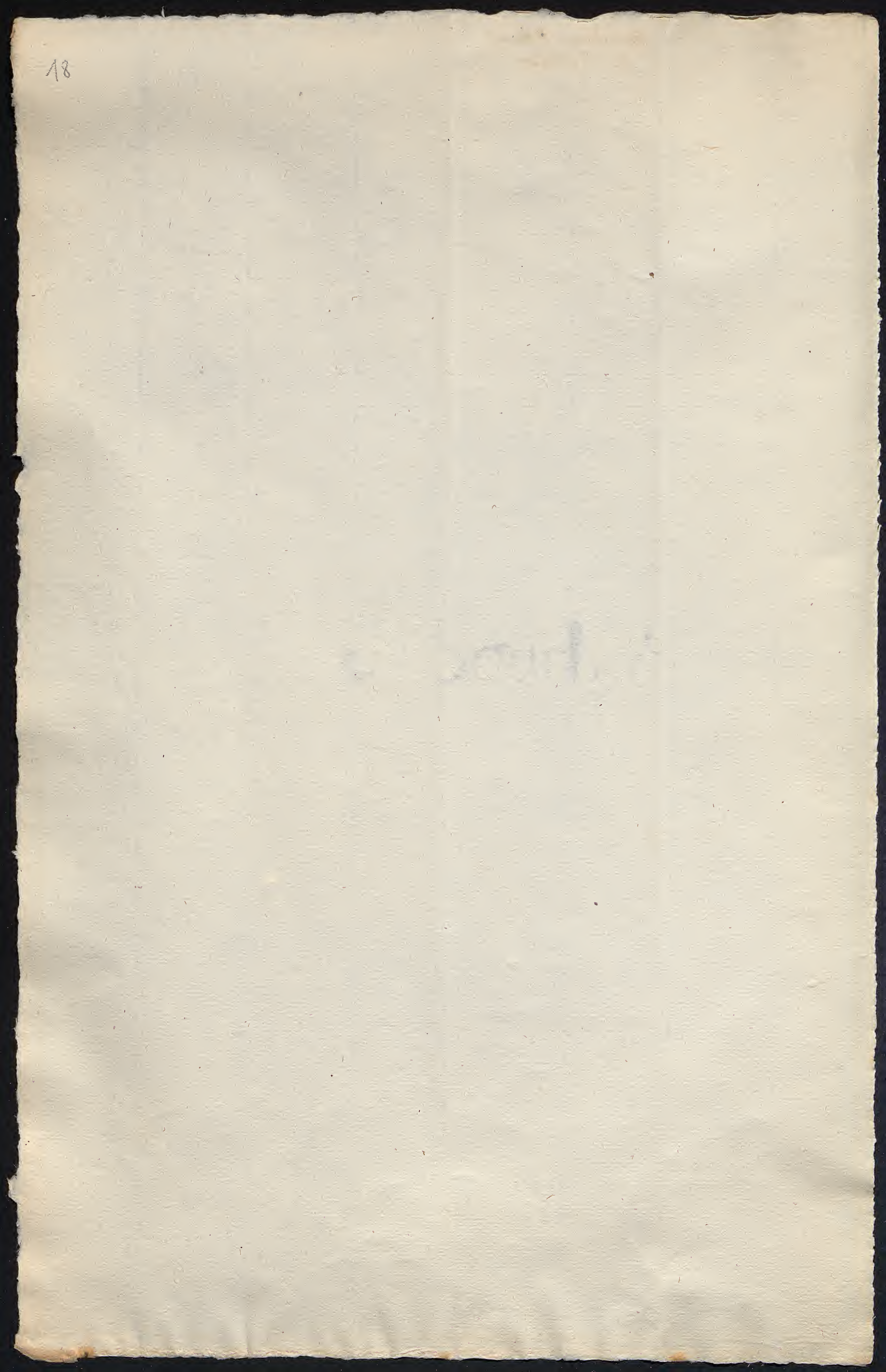

État Militaire _

Etat militaire

Dans chacune des 3 Tribus

1000 - pedites } miles de Mille
100 - Equites } Legio a legendo

Chaque citoyen était soldat et servait à ses dépens

Droit des Gens.

Institution des féciales par Numa

Idée des peuples du Latium sur les limites et les conditions de leurs traités de paix avec les Romains, manifestée après la mort de Tullus Hostilius. V. Ancus Martius

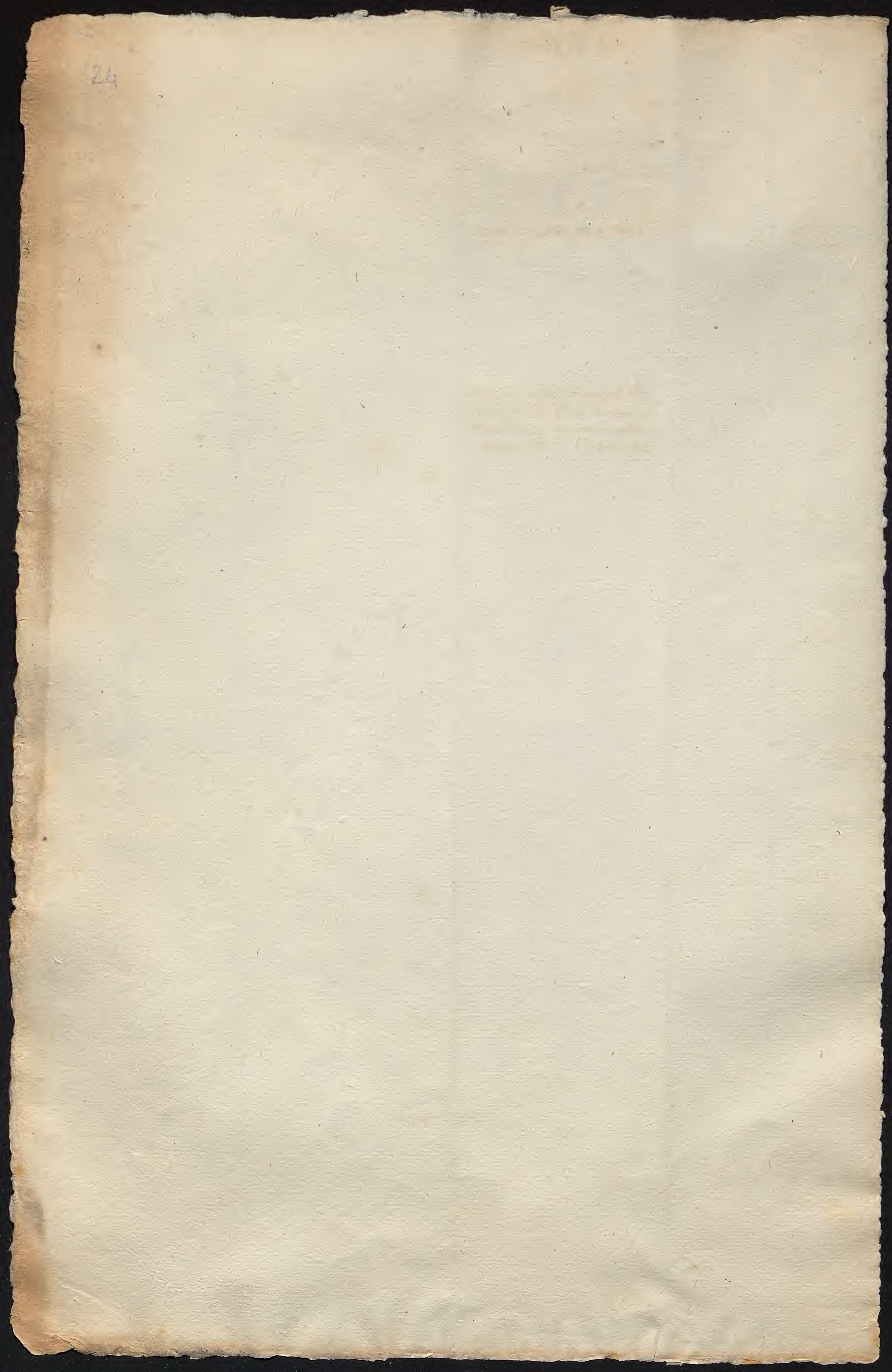
24

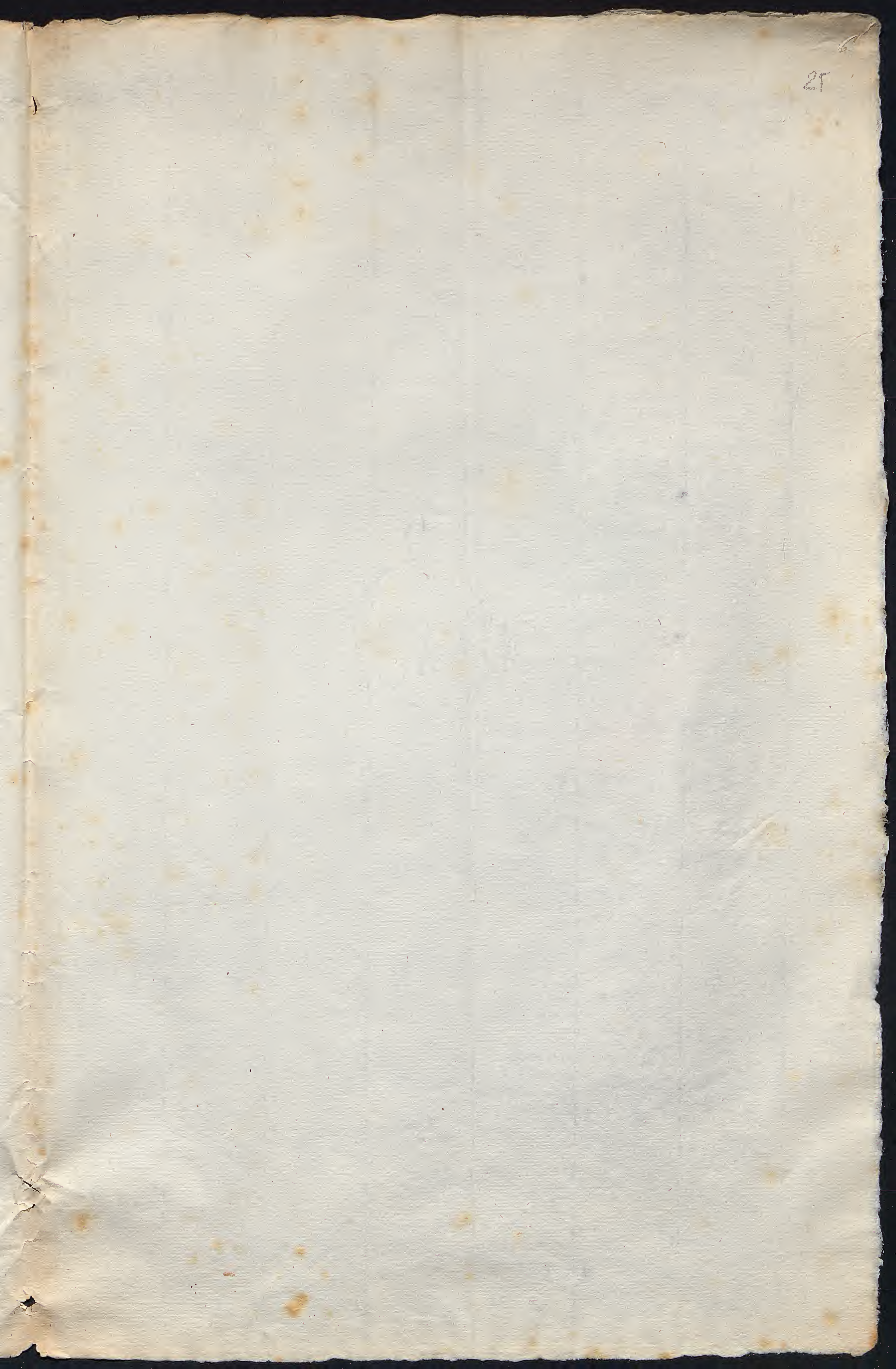
25

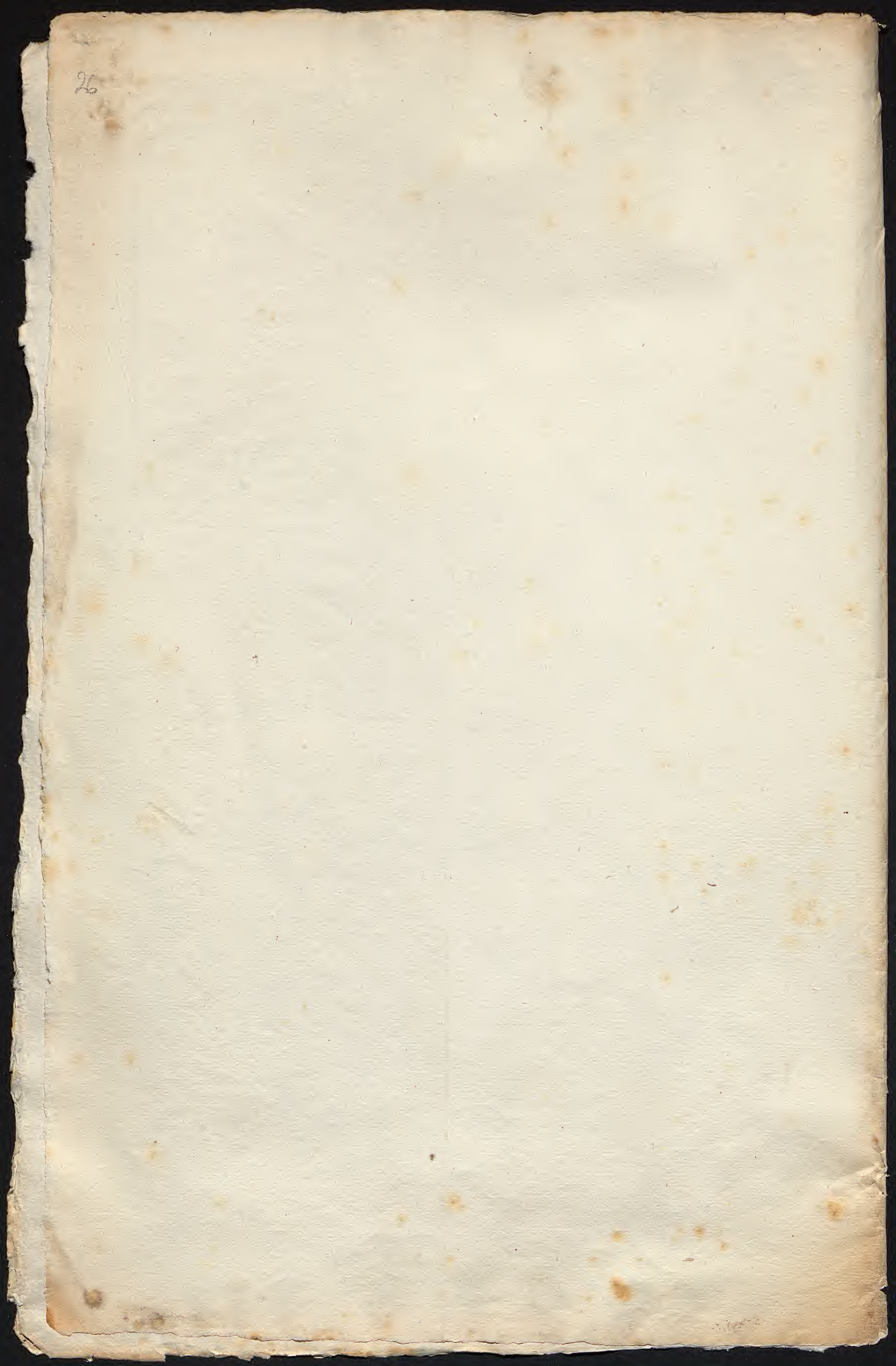
26

Histoire Universelle - 2e âge

Hist. Romaine - 2e Période -

Evénemens -

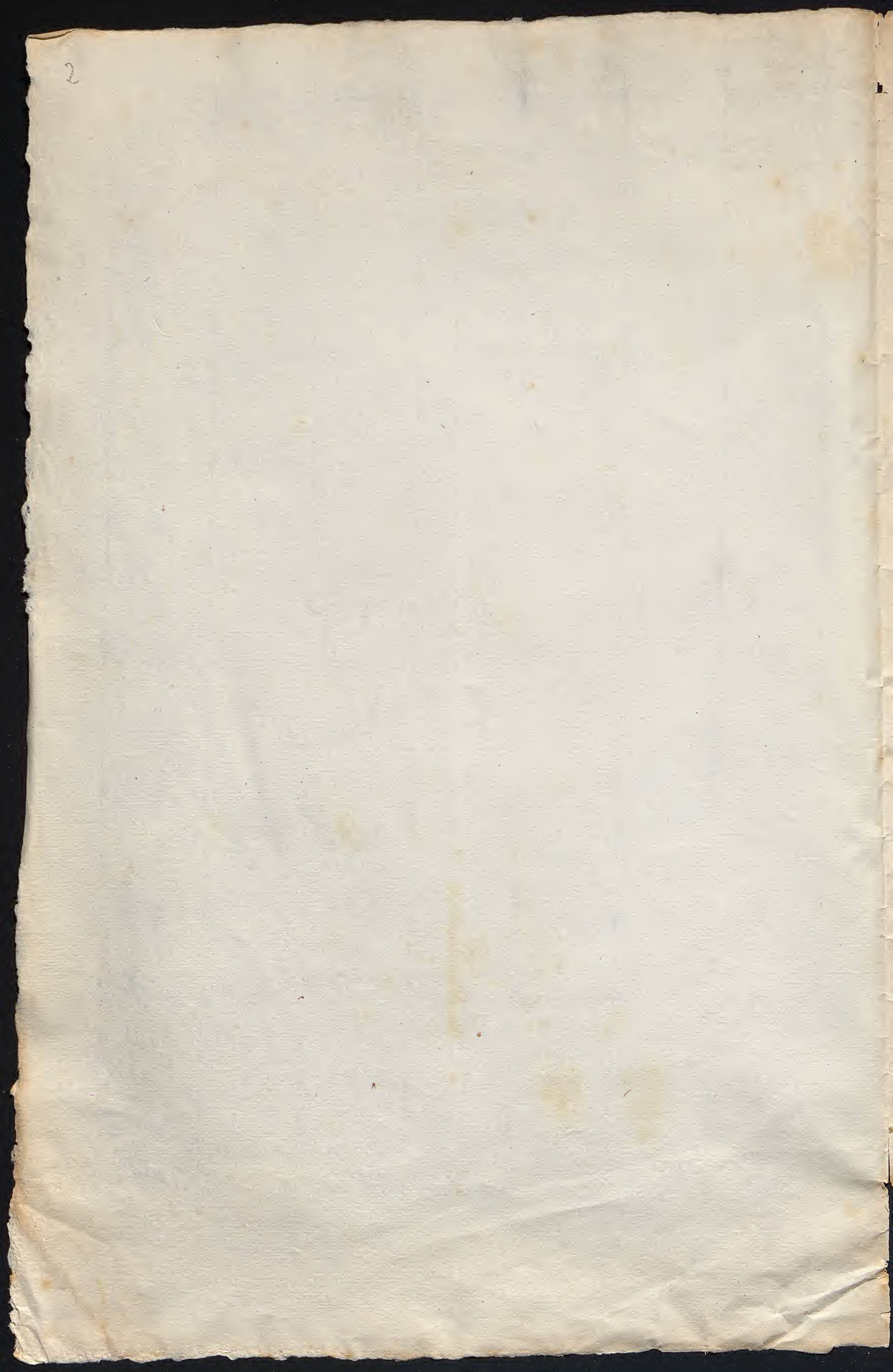

Considérations Générales —

Pourquoi les Romains devinrent-ils conquérans ?

Causes intérieures

—

Causes extérieures

Pourquoi furent-ils en butte si longtemps aux attaques de toutes les nations voisines ?

De quelle époque date chez eux l'esprit de domination extérieure ? Quand passèrent-ils de la défense à l'attaque ?

Circonstances intérieures qui donnèrent surtout un grand développement à ce nouvel esprit ?

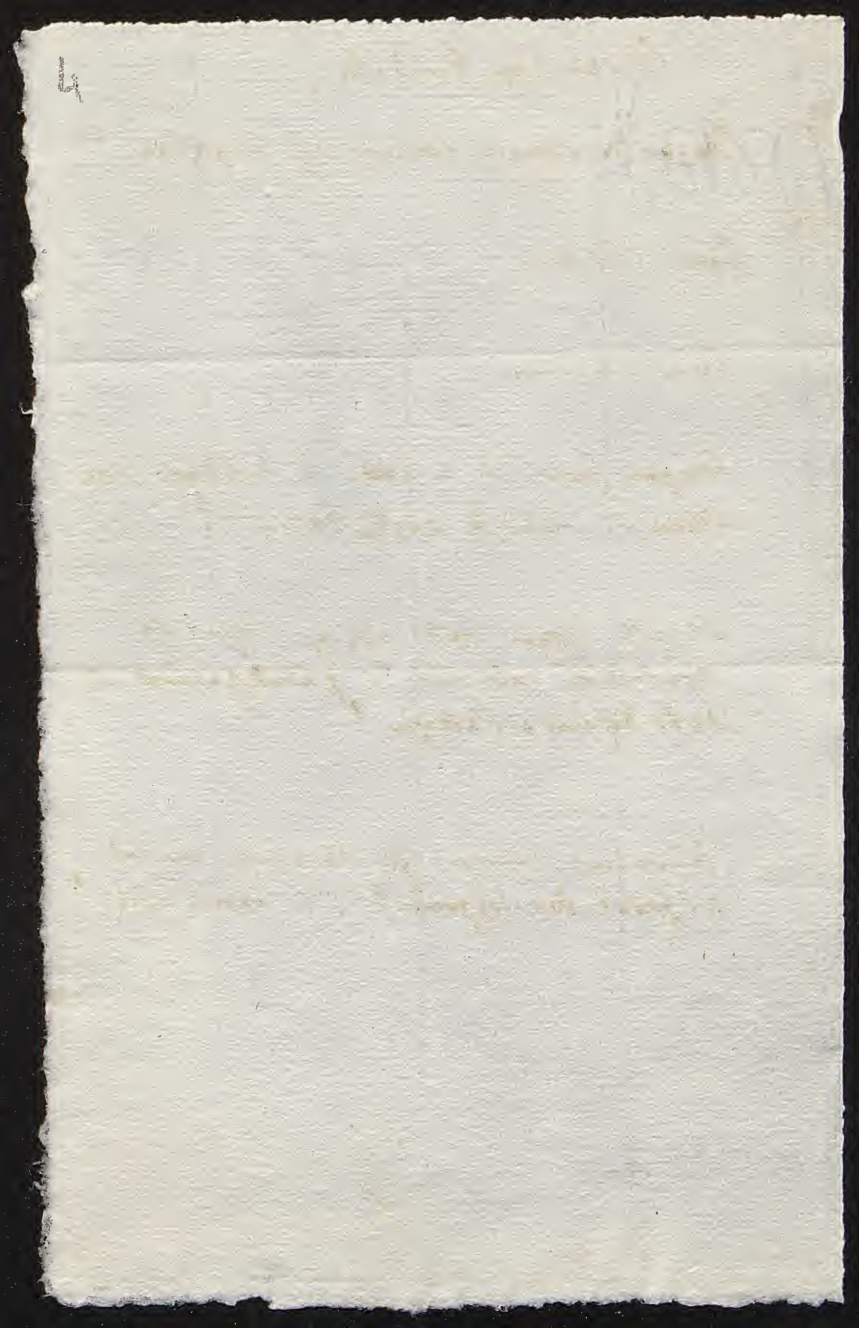
4

Progrès général des Choses, marche de l'agrandissement tant intérieur qu'extérieur, caractère général et des hommes et des événemens dans le cours de la 1ère Période, sous les Rois.

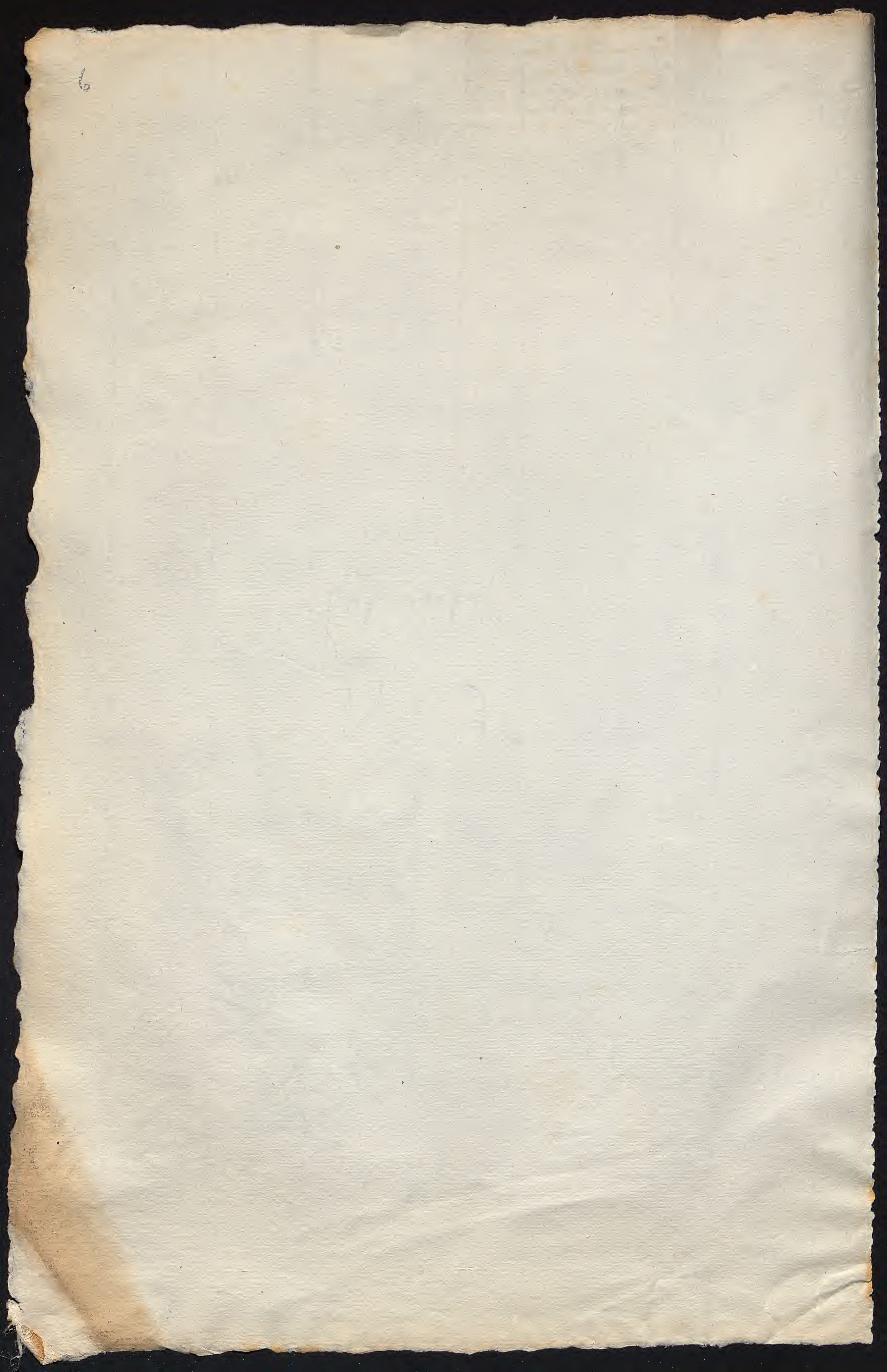

3e Etat Politique –
Changemens dans la Constitution
depuis l'expulsion des Rois

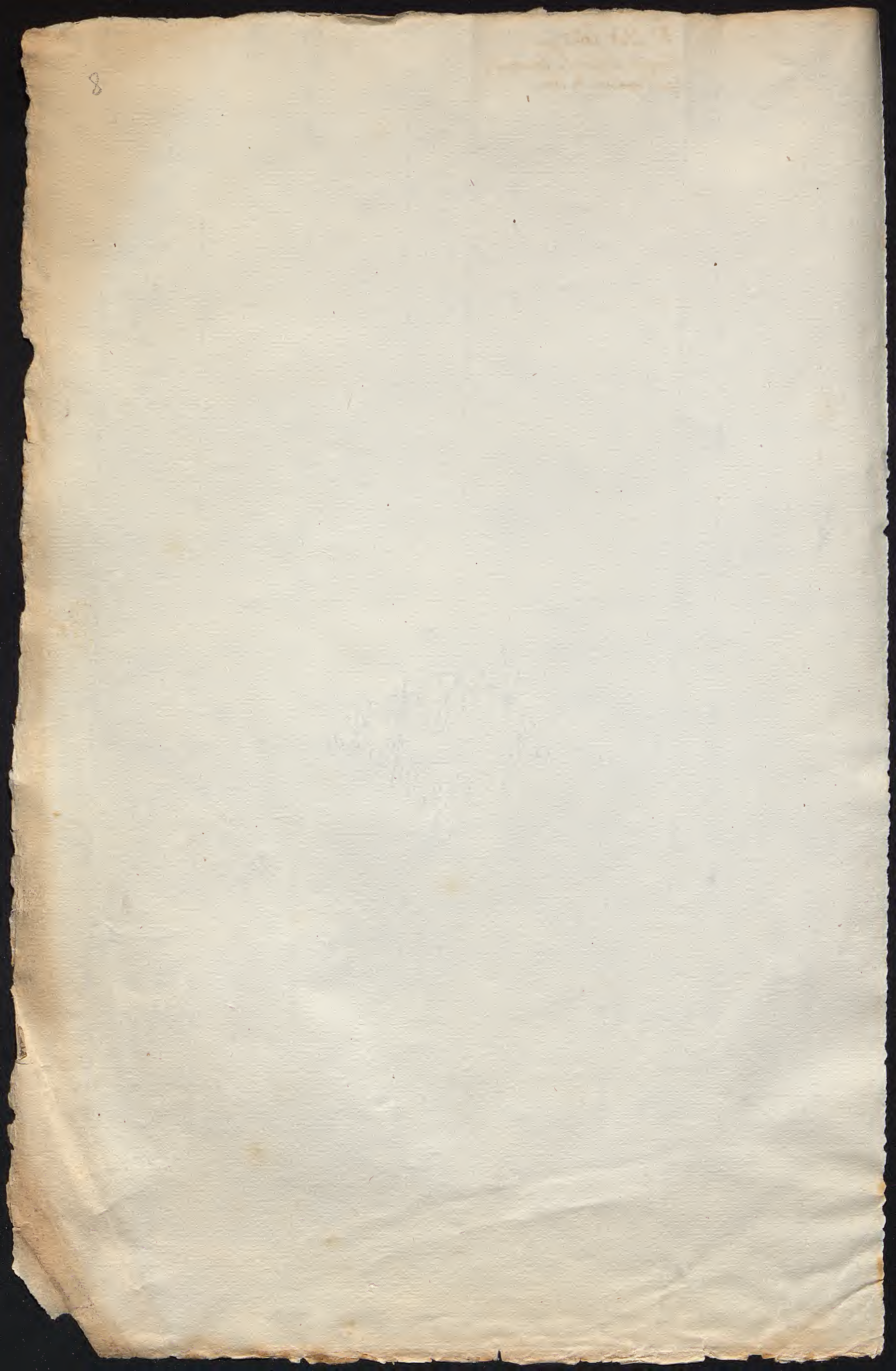

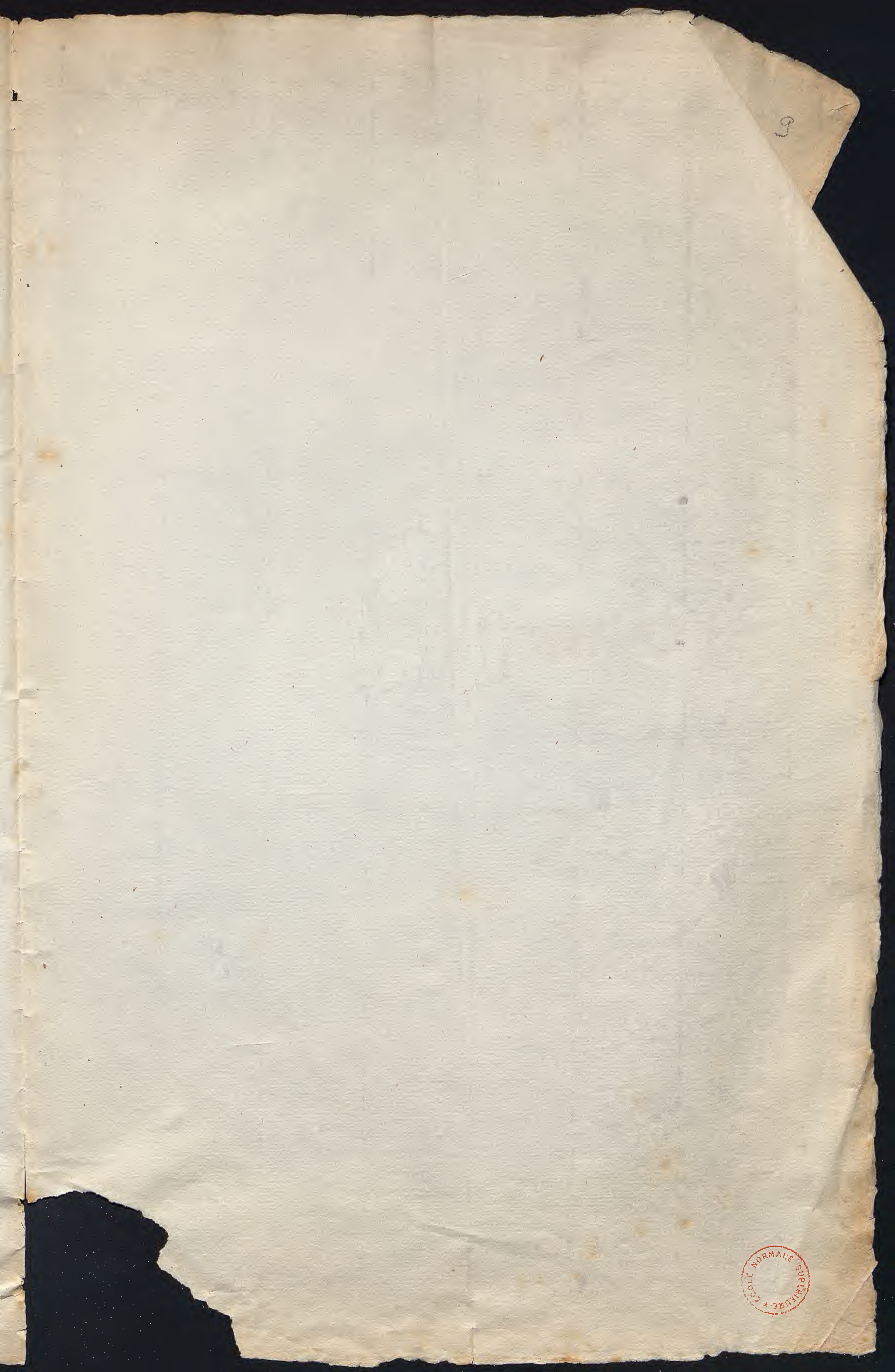
9
ECOLE NORMALE SUPERIEURE